هكذا من الأصل

Arts et spectacles : hommage à George Balanchine

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15003 7 F

JEUDI 22 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Clinton et le désastre de Waco

APRÈS avoir paru un moment esquiver ses responsabilités, Bill Clinton s'est ressaisi en assumant pleinement l'action des policiers qui ont lancé, lundi 19 avril, l'assaut contre la ferme fortifiée de la secte des davidiens, au Texas, et déclenché ainsi, selon toutes les apparences, un suicide collectif de ses membres.

Il était temps. Car le président américain avait d'abord affirmé que, s'il savait ce qui allait être entrepris, le décision avait « entièrement appartenu » à Mme Reno, le ministre de la justice. Cette façon peu élégante de prendre ses distances avec un de ses collaborateurs en difficulté avait eu un très mauvais effet, d'autant qu'elle ravivait les pires craintes sur le « comportement fuyant » de M. Clinton qui étaient apparues l'an dernier au cours de la campagne électorale.

M. CLINTON a senti le danger. Le désastre de Waco ne risquait-il pas de ternir le bilan de ses cent premiers jours au pouvoir qu'il doit célébrer à la fin d'avril ? Ces corps carbonisés pourraient-ils, comme l'écrit le « Wall Street Journal », devenir le symbole de son administration ? Mme Reno, malgré les nombreuses critiques dont elle fait l'objet, avait eu au moins le mérite de la franchise. « Cette opération, fondée sur les informations dont nous disposions alors, fut à l'évidence une erreur », avait-elle reconnu.

La cause immédiate de l'assaut laisse rêveur. L'équipe spéciale du FBI chargée de ce genre de situation était fatiguée de monter la garde autour du ranch et ne pouvait pas être relevée... On peut aussi penser que les divagations du chef de la secte, David Koresh, et ses promesses non tenues avaient fini par porter sur les nerfs des agents fédéraux. Ceux-ci étaient excédés et pressés de conclure, une attitude qui ne pousse pas toujours à la bonne décision.

LA cohésion de la secte a été sous-estimée. Les psychologues du FBI pensaient que, par un réflexe naturel, les mères s'enfuiraient avec leurs enfants pour échapper aux gaz lacrymogènes dont le ranch était inondé. C'était peut-être oublier un peu vite que ces enfants étaient, apparemment dans leur totalité, ceux de David Koresh lui-même. La musique tonitruante diffusée la nuit par haut-parleurs sur la ferme fortifiée a peut-être également eu l'effet contraire de celui recherché, en abrutissant les davidiens et en les rendant incapables de résister à la pulsion suicidaire de leur chef.

M. Clinton a eu raison, à la fois, de se solidariser avec les exécutants de cet assaut catastrophique qu'il avait autorisé et de demander l'ouverture d'une enquête. L'opinion sembla d'ailleurs beaucoup moins sévère à son égard que les médias. Près de trois Américains sur quatre approuvent, en effet, à en croire un sondage, l'opération menée contre les davidiens. Il est donc peu probable que cet événement aussi spectaculaire que tragique ternisse durablement l'image du jeune président que les Etats-Unis se sont donné en novembre dernier.

Lire page 6 l'article d'ALAIN FRACHON

M 0147 - 0422 0 - 7,00 F

En dépit d'un cessez-le-feu

Croates et Musulmans s'affrontent en Bosnie

Les combats entre musulmans et croates se poursuivaient, mercredi 21 avril, en Bosnie centrale, malgré un cessez-le-feu conclu la veille. A quelques jours de l'entrée en vigueur des nouvelles sanctions décidées par le Conseil de sécurité à l'encontre de la Serbie, Lord Owen, médiateur international, devait rencontrer à Belgrade M. Milosevic, avec l'espoir que le président serbe userait de son influence pour amener les Serbes bosniaques à signer le plan de paix.

Compte à rebours

Par Claire Tréan

On imagine mal aujourd'hui M. Milosevic venant dîner à Paris pour se faire aimablement prier de mettre un peu d'eau dans son vin, comme ce fut le cas le 11 mars. Non seulement parce que le gouvernement français a changé, mais parce que toute l'approche du conflit yougoslave développée depuis 1991 par la communauté internationale est arrivée à épuisement le week-end dernier, dans une petite ville de Bosnie orientale. Les événements de Srebrenica ont montré, de façon seulement un peu plus spectaculaire qu'ailleurs, comment la FORPRONU, prise dans un engrenage humanitaire en lui-même irréfutable, en vient *de facto* à désarmer les Musulmans et à prêter assistance aux exactions des Serbes. Devant ce constat consternant, le Conseil de sécurité de l'ONU a encore accordé un délai de neuf jours aux Serbes : réuni d'urgence samedi 17 avril, il a décidé que de nouvelles sanctions transformant l'embargo contre la Serbie en un véritable blocus entreraient en vigueur à compter du 26 avril.

Lire la suite et nos informations page 3

Important mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a approuvé un important mouvement préfectoral, mercredi 21 avril. Sont notamment concernés le préfet de police de Paris, Pierre Verbrugghe, qui est remplacé par le préfet Philippe Massoni, jusqu'alors directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, et Edouard Lacroix, préfet de la région Bretagne, qui permute avec le préfet Bernard Grasset à la tête de la direction générale de la police nationale.

page 20

Sanglants affrontements en Casamance

Selon des bilans officieux et contradictoires, entre 100 et 300 rebelles favorables à l'indépendance de la Casamance, la région méridionale du Sénégal, ont été tués par l'armée lors de sanglants accrochages le long de la frontière avec la Guinée-Bissau, pays qui abrite plusieurs bases arrière de la guérilla. Il s'agit de l'affrontement le plus meurtrier depuis que l'agitation sécessioniste a débouché, il y a un an, sur une intensification de la rébellion armée.

page 6

Voile : le trophée de Bruno Peyron

Le navigateur breton Bruno Peyron et ses quatre équipiers sont devenus les premiers détenteurs du trophée Jules-Verne après avoir bouclé mardi 20 avril un tour du monde à la voile sans escale en passant sous la barre symbolique des 80 jours. En 79 jours 6 heures 15 minutes et... 56 secondes, ils ont ainsi établi un record auquel devrait s'attaquer Titouan Lamazou et Florence Arthaud dès l'hiver prochain.

page 11

Parallèlement à la recherche de nouvelles économies

M. Balladur prépare l'autonomie de la Banque de France

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a remis au premier ministre un projet de réforme de la Banque de France. L'institut d'émission se verrait reconnaître la mission de veiller à la stabilité du franc, mais n'aurait pas la responsabilité de fixer les taux de change. Son gouverneur ne pourrait plus être révoqué. Elle conserverait la tutelle des établissements bancaires. Le gouvernement étudie, d'autre part, la possibilité de réaliser des économies en reportant à l'automne les augmentations salariales des fonctionnaires et en réduisant de 10 % le salaire des ministres. Il n'a pas encore tranché entre le recours à des hausses d'impôts et l'alourdissement de la contribution sociale généralisée.

Lire page 13 les articles de VALÉRIE DEVILLECHABROLLE et de FRANÇOISE LAZARE

Un gouvernement soupçonné d'immobilisme

L'UDF exprime son impatience, les députés voudraient entendre les ministres

par Olivier Biffaud

La faute, ce serait de vouloir faire un sans-faute en ne faisant rien. Le trait est un rien abrupt. Il est sans doute caricatural. Il résume, en tout cas, plusieurs appréciations portées dans les couloirs des Assemblées. Il traduit brièvement une impatience qui commence à poindre dans certaines sphères de la majorité parlementaire. Edouard Balladur ne soulève pas encore un vent de fronde, mais la stratégie feutrée du premier ministre suscite quelques mouvements d'humeur, de plus en plus insistants, parmi les parlementaires. Ici et là, on se plaint de n'avoir aucun répondant de la part des ministres. Ces derniers, malgré des invitations répétées lancées par des présidents de commission, se sont inscrits aux abonnés absents. Ils n'auraient, dit-on, *« rien à dire pour le moment »*.

De fait, Edouard Balladur procède habilement, depuis son entrée à l'hôtel Matignon, à un verrouillage général du gouvernement et de sa majorité parlementaire. Les ministres ont pour consigne d'en dire le moins possible. C'est un euphémisme. François Léotard, ministre de la défense, et Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale, ont déjà fait les frais de leurs déclarations précipitées. Les deux ministres UDF ont été sèchement renvoyés à l'étude de leurs dossiers. Le message était clair : la mission gouvernementale est non de parler, mais de « plancher ».

Lire la suite et nos informations page 8

Félicien Marceau

de l'Académie française

LA TERRASSE DE LUCREZIA

roman

nrf

GALLIMARD

L'embellie de Bourges

Le festival du rock et de la chanson s'est ouvert mardi 20 avril par le triomphe de Suzanne Vega

BOURGES

de notre envoyée spéciale

Honneur aux dames : l'an passé, le plus gros des festivals français consacré au rock et à la chanson avait débuté par un retentissant hommage à Juliette Gréco. Pour sa cuvée 1993, le Printemps de Bourges récidive. Le programme – les expériences musicales de la chanteuse franco-tunisienne Amina, celles du duo allemand Teb Two et les merveilles offertes par l'Américaine Suzanne Vega – ressemblait à un bouquet de fleurs précoces et inhabituelles. D'autant qu'il faisait beau : le fait est si rare pour un Printemps ! Ce mardi 20 avril au soir, Daniel Colling, qui dirige le festival depuis sa fondation, y voyait un heureux présage. D'autant que Suzanne Vega avait donné un concert dont on sait déjà qu'il sera un des plus beaux du festival. On ne dira jamais assez la difficulté qu'il y a à bâtir une programmation éclairée dans une ville pluvieuse. Depuis dix-sept ans, on a tout reproché à Bourges, son gigantisme et son conformisme, ses fausses découvertes dans les salles et ses vrais punks dans les rues. Mais, plus resserré, plus clair dans son propos, le Printemps 1993 affiche sa volonté de se *« recentrer sur les jeunes, à qui ce festival a toujours été voué »*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Lire la suite page 18

ARTS ♦ SPECTACLES

Hommage à Balanchine

Dix ans après la mort du chorégraphe, l'Opéra de Paris rend hommage à George Balanchine. L'occasion de mesurer l'importance de son héritage. Pendant ce temps, au Théâtre des Champs-Elysées, on reprend *les Mariés de la tour Eiffel*, un coup de maître de Cocteau et du groupe des Six et, à Rennes, une exposition réunit les meilleures toiles du XVIIe français, en provenance des musées de province.

pages 21 à 30

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 45 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 480 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

DÉBATS

Justice

Le poids de l'Histoire

par Philippe Robert

POURQUOI notre société a-t-elle mal à sa justice? L'occasion qui rend la crise visible est facile à résumer et sans grande originalité; je ne m'y attarderai guère : la magistrature soulève quelques « affaires » concernant l'alimentation financière d'un moteur politique qui consomme davantage quand le militantisme est en panne, surtout si la médiatisation fait déraper les coûts. Le monde politique est d'autant plus agacé par ces titillements qu'il a mal à sa légitimité; il rétorque que le problème est plus vaste, que la justice s bien besoin d'être modernisée, qu'on va s'employer à en faire une administration moderne, que les sondages révèlent la méfiance des citoyens envers la magistrature.

Que la justice ait besoin d'une sérieuse modernisation, toutes les enquêtes, tous les reportages en montrent à l'envi l'évidence. Mais cette nécessité est rappelée depuis plus de vingt ans. Pourquoi est-il si difficile d'y parvenir? Certes, l'Etat est désargenté; il ressemble à ces groupes industriels diversifiés dans toutes les directions, qui n'arrivent plus à investir dans leurs métiers de base. Toutefois, l'explication semble un peu courte : quand un secteur paraît vraiment essentiel, de l'argent on en trouve. Y a-t-il donc un poids de l'Histoire qui empêche de considérer comme durablement prioritaire la rénovation de la justice, ou qui éloigne de choisir des voies adaptées? Voilà le point que je voudrais étudier aujourd'hui (1)?

Il serait fâcheux que des événements comme l'affaire Touvier ou le jugement de Marseille servent de prétexte pour différer, une fois de plus, le réexamen de la place de la justice parmi les pouvoirs publics. Tout au contraire, ils doivent pousser à en presser l'urgence.

∴

On ne sait trop, semble-t-il, depuis la Révolution, quelle place faire à la justice dans la vie sociale et l'organisation des pouvoirs publics.

Dès ses commencements, un des grands soucis de la Constituante est de bâtir une justice entièrement nouvelle, d'inventer des juges insusceptibles de concurrencer le monopole politique des représentants de la souveraineté nationale (2). Certes, l'élection place potentiellement ces juges dans le même rapport à la nation que les représentants, mais un veille à empêcher la reconstitution d'une magistrature permanente. A cela s'ajoute un très large recours au jury, au moins pénal. Le ministère public disparaît dans une large mesure. Enfin, cette nouvelle justice voit sa composition profondément renouvelée : elle est peuplée de ces moyens juristes – avocats, juges des tribunaux inférieurs d'Ancien Régime – qui abondent parmi le personnel révolutionnaire. Néanmoins, les conflits politiques et militaires atteignent une telle ampleur que l'organisation nouvelle, qui avait pourtant pris un bon départ, sombre dans la tourmente : pas seulement à cause des tribunaux d'exception, surtout en raison de l'entreprise méthodiquement entamée par le Directoire (3) et parachevée par Napoléon : faire de la justice une branche de l'exécutif. Pour celu, on mêle aux juges un ministère public doté de pouvoirs inédits, on s'empare de leur nomination et de leur carrière, on rogne les jurys et on place leur recrutement sous tutelle administrative.

An dix-neuvième siècle, la justice présente deux traits constants. D'abord la docilité politique : instables et sans cesse menacés, les régimes successifs ne tolèrent pas la moindre velléité de s'écarter d'une totale soumission politique. La construction napoléonienne s'avère parfaitement utile. An demeurant, tout cela est jeu au sein du même monde; on sort et on rentre : l'épuré gagne le barreau ou ses terres et attend le (toujours) prochain changement de régime. Ensuite un recrutement notabiliaire de propriétaires fonciers le plus souvent nisés ou riches : une justice de propriétaires pour protéger la propriété (4). Docile au prince, terrible su justiciable.

République des avocats

Les années 1880 vont être l'occasion d'une crise dont l'ampleur n'a d'égale que celle de la Constituante, un siècle auparavant. Aux rancunes datant de la répression impériale est venu s'ajouter un choc frontal sur la question religieuse; ces magistrats qui avaient supporté sans états d'âme excessifs les continuels changements politiques se cabrent quand s'ouvre la querelle avec l'Eglise. Surtout, contrairement aux régimes précédents qui voulaient simplement une docilité politique, il s'agit maintenant de changer la base sociale de la magistrature, de remplacer des notables fonciers par les juristes des « couches nouvelles » à la recherche d'emplois.

En outre, la République des avocats, comme un l'appelle, porte à son maximum la méfiance jacobine : pour que les députés soient de fait souverains, il faut, pense-t-on, une justice faible et subordonnée (5).

Du coup, on conserve les commodes lois et institutions napoléoniennes qui font de la justice une branche de l'exécutif sous l'hégémonie du parquet. La République fait mieux sur affaire d'une police, si possible préventive. En outre, le libéralisme, qui instaure le divorce, reconnaît syndicats et associations..., trouve ici une limite : droit pénal et procédure échappent à la plupart des projets de réforme ; ils gardent sensiblement leur forme autoritaire (6). Quant à l'organisation judiciaire, elle va à vau-l'eau dans un désintérêt complet. La politique déflationniste du début des années 30 achève de la déstabiliser pour trente ans.

Dans sa politique de modernisation de l'Etat et de la nation, la Ve République commençante s un projet pour la magistrature et la justice : les moderniser sur le modèle et dans le cadre de la haute fonction publique. La création d'une école copiée, da luin, sur l'ENA, manifeste bien le propos. L'entreprise réussit partiellement : Budiguel (7) a montré que le recrutement va progressivement se transformer pour devenir de plus en plus semblable à celui de la haute fonction publique. Néanmoins, elle demeure inachevée : les conditions de la liquidation de l'affaire d'Algérie, l'évolution des pratiques constitutionnelles ne créent pas un climat serein entre de Gaulle et la magistrature; plus profondément, la justice est toujours maintenue au second plan parmi la haute administration : à la méfiance des politiques se joint la vigilance hostile des grands corps traditionnels, d'autant plus que les deux fusionnent largement dans la République des énarques. Tentative inaboutie donc qui laisse la justice en porte à faux; au demeurant, la banaliser parmi l'administration, est-ce vraiment le moyen de permettre à la justice d'exercer sa fonction sociale particulière (8)? Notre société a-t-elle besoin d'une administration de plus? Globalement, ce projet a probablement dominé les trois dernières décennies, et les fonctions modernistes de le magistrature l'ont largement adopté, même si ce fut souvent implicitement.

Traditionnellement, le déficit judiciaire français ne présentait pas grand inconvénient en raison de l'excellence des médiations administratives. Or celles-ci s'usent: la croissance de leurs fonctions gestionnaires s'accompagnent d'un affaiblissement de leurs capacités de médiations sociales. D'où un rôle accru du droit dans les arbitrages sociaux hors même de toute prise en charge administrative. Mais son efficacité se heurte au déficit judiciaire. Pour que les régulations sociales fonctionnent plus au droit et moins à l'administratif, encore faudrait-il que soit libérée une véritable capacité d'arbitrage judiciaire. Cet essor est entravé par un cadavre dans le placard, par une bistoire jamais réglée: la place de la justice dans l'organisation des pouvoirs publics.

Il n'est pas jusqu'à la dualité des ordres de justice (administrative et judiciaire) qui ne concourt à ce déficit global. Certes, la justice administrative est de très bonne qualité, très libérale aussi, seulement trop longue (9). Certes, dans tous les pays, on observe une explosion d'organes administratifs dotés de pouvoirs juridictionnels. Mais il est rare de trouver une justice aussi radicalement fendue en deux. Et l'excellence des justices administrative mais aussi constitutionnelle et financière ne suffit pas à compenser la faiblesse de la justice ordinaire, pourtant la plus capitale pour les relations sociales concrètes.

∴

Finalement, la machine judiciaire a, en effet, besoin d'une profonde rénovation pour répondre à une demande plus exigeante. Mais le poids d'un lourd passé rend difficiles des progrès décisifs. Ou bien on a du mal à concevoir des modalités de réforme qui soient adaptées à ses fonctions propres, on bien on l'abandonne à vau-l'eau; dans les deux cas, on ne répond pas aux besoins de notre société.

Non pas qu'il soit simple de liquider ce contentieux historique. Les « il n'y a qu'à » sont d'un maigre secours. Quelques exemples.

On dit : les juges ne sont pas indépendants car ils sont nommés par l'exécutif. En soi, ce n'est pas nécessairement insupportable : s'ils ne sont pas élus, il faut bien qu'une autorité légitime les nomme. Mais ce pouvoir de nomination commence à faire difficulté quand il se combine avec une carrière de modèle administratif, avec hiérarchie, notation et avancement.

Eléments de méthode

De même, on dénonce souvent la subordination du ministère public au gouvernement. Ici aussi, la situation n'est pas inimaginable en soi. Elle commence à devenir gênante parce que le parquet n'est pas seulement en France un ministère public; représentant de l'exécutif chargé d'engager les poursuites, il est aussi et administrateur et magistrat. Cette concentration de pouvoirs et de fonctions fait sa force et son efficacité, mais elle déséquilibre le fonctionnement de la justice.

Dernier exemple : le juge d'instruction, à la fois enquêteur et juge, choque ceux qui le mesurent à l'aune du modèle anglo-saxon ; de fait, la lisibilité de la justice ne gagne pas à cette ambiguïté. Seulement, l'action politique est avant tout un choix de priorités ; dans l'état actuel des choses, l'affaiblissement de ce rôle ne risque-t-il pas d'accroître le déséquilibre en faveur du parquet... et de la police, finalement le poids de l'exécutif dans le processus judiciaire ? A mettre la charrue avant les bœufs, n'irait-on pas, par un classique effet pervers, aggraver la situation que l'on déplore ? Il n'est pas évident de greffer une procédure duelliste sur une organisation judiciaire de type continental, inchangée.

Ouvrir un débat qui dépasserait la ronde des recettes toutes faites que chacun répète sans y croire vraiment, peut-être serait-ce un début prometteur !

∴

Que tirer de cette analyse ? Peut-être quelques éléments de méthode, disons plus modestement quelques éléments susceptibles d'accompagner la rénovation de la justice, un moins trois :

– aucune réforme ne dénouera la crise de la justice si elle n'apure d'abord un arriéré historique qui menace autrement toute l'entreprise ;

– cette fonction sociale très particulière appelle des formes de gestion qui respectent sa spécificité, donc assez différentes de celles des administrations ;

– pour réformer la justice, partir des attentes et des besoins sociaux, au lieu de s'enfermer dans le point de vue des institutions et des spécialistes, voilà qui permet de limiter le risque de corporatisme. Evidemment, pareille démarche suppose de se donner les moyens d'analyser ces attentes et ces besoins.

(1) Un précédent article (*le Monde* du 14 mai 1992, p. 2) abordait d'autres aspects de la crise actuelle de la justice.

(2) L'ouvrage dirigé par R. Badinter (*Une autre justice, 1789-1989*, Paris, Fayard, 1989) sur la justice révolutionnaire atteste magistralement de cette méfiance.

(3) Après le coup d'Etat des directeurs.

(4) Sur cette base sociale, voir les travaux de Royer : Royer J.-P., Martinage R., Lecocq P., *Juges et notables au XIXe siècle*, Paris, PUF, 1982.

(5) Pour comprendre plus largement la pensée républicaine, nul *guide* n'égale C. Nicolet, *l'idée républicaine en France*, Paris, Gallimard, 1982.

(6) Un des premiers, J.-P. Machelon (*la République contre les libertés?*, Paris, Presses F.N. Sc. Pol., 1976), l'a relevé, avec une vigueur un peu polémique. Voir aussi la remarquable thèse récente de J.-M. Berlière, *l'Institution policière en France sous la IIIe République : 1875-1914*, Dilon, Univ. Bourgogne, 1991.

(7) J.-L. Bodiguel, *les Magistrats, un corps sans âme?*, Paris, PUF, 1991.

(8) Spécificité déjà pressentie pour la justice pénale par P. Arpaillange dans son célèbre rapport de 1972; voir P. Arpaillange, *la Simple Justice*, Paris, Juillard, 1980, 256-280.

(9) Un mauvais esprit y verrait une contrepartie tacite : on supporte ses audaces et sa sévérité envers les administrations, à condition de ne pas lui donner les *moyens* d'une efficace rapidité.

► Philippe Robert est directeur du Groupe européen de recherche sur les normativités (CNRS).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 46-60-30-10

Redonner confiance aux juges

par Valéry Turcey

LA notion d'alternance a-t-elle un sens en matière judiciaire? Cette question mérite d'être posée clairement au lendemain d'échéances électorales sur lesquelles les multiples affaires politico-financières qui ont entaché la dernière législature ont lourdement pesé. Si le principe de la séparation des pouvoirs régissait effectivement le fonctionnement des institutions françaises, la réponse ne saurait être que négative : la sphère du judiciaire n'étant pas directement concernée par le renouvellement du corps législatif et du gouvernement, toute préoccupation d'ordre politique serait, de la part des magistrats, inutile et déplacée.

Mais il est notoire que la pensée de Montesquieu n'inspire guère les pouvoirs publics français, et que l'immixtion de l'exécutif dans le fonctionnement de la justice a atteint récemment des sommets. La qualification de « *cambriolage judiciaire* » donnée à la perquisition du juge Thierry Jean-Pierre, le « *complot des juges* » évoqué par tel ministre du gouvernement précédent ou les nominations partisanes qui ont précédé le départ du ministère de Michel Vauzelle sont encore dans toutes les mémoires. Dans un tel contexte, il est inévitable que les magistrats s'interrogent sur les conséquences, pour leur indépendance, des changements survenus au sein des autres pouvoirs de l'Etat.

Guerre d'indépendance ou guerre de sécession

On sait que l'idéologie jacobine est fondamentalement hostile aux juges dès lors que ceux-ci prétendent appliquer la loi aux dignitaires du parti en place, qui sont par définition des hommes « *d'une rigueur morale reconnue* » ou « *dont l'honnêteté n'est pas discutable* », pour reprendre les termes d'un récent article de M. Maurice Duverger (*le Monde* du 26 mars). Les nouveaux responsables du pays devront donc faire preuve de lucidité, et rompre avec l'intolérance des gouvernants d'hier et de leurs thuriféraires s'ils ne veulent pas connaître les déboires de leurs prédécesseurs.

En effet, devant l'ampleur de la crise qui ébranle actuellement l'ensemble du système judiciaire, un programme destiné à remettre la justice au pas par le moyen de quelques changements de personnes aux postes clés de la chancellerie et de la haute hiérarchie serait un remède pire que le mal. Le dénuement du corps judiciaire est immense, mais son potentiel de révolte également, et la magistrature, qui n'a pas accepté les tentatives d'asservissement dont elle a été l'objet, n'admettrait pas qu'on la considère à nouveau comme une simple courroie de transmission des options gouvernementales. Or si la guerre d'indépendance est légitime, une guerre de sécession serait dramatique pour le fonctionnement de nos institutions.

Pour éviter le pire, il importe d'abord de redonner confiance aux juges, excédés par les multiples vexations qu'ils endurent depuis des années. Certes, rien ne sera possible sans un effort décisif consenti en faveur du budget de la justice, qui représente actuellement 1,5 % des dépenses de l'Etat, soit moins que le budget des anciens combattants. Mais au-delà de cette aide financière d'urgence, les magistrats – comme l'ensemble des citoyens – attendent que l'appareil judiciaire soit enfin libéré de l'emprise d'un exécutif omniprésent. Cela suppose une réforme du Conseil supérieur de la magistrature, accompagnée d'une redéfinition en profondeur des règles de fonctionnement du parquet, trop souvent considéré par les gardes des sceaux successifs comme un simple instrument au service du pouvoir en place.

Pour être admise, la nécessaire adaptation du système judiciaire de notre pays aux exigences d'une démocratie moderne ne pourra être menée que dans la sérénité, loin des querelles partisanes, par un garde des sceaux qui devra faire preuve des mêmes qualités de bon sens et de pondération que l'on est en droit d'exiger des magistrats. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'alternance judiciaire ne sera qu'un vain mot.

► Valéry Turcey est secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée).

BIBLIOGRAPHIE

Un empire universel sans empereur?

LA FIN DE LA DÉMOCRATIE
de Jean-Marie Guéhenno
Flammarion, 182 p. 79 F.

Les doigts des deux mains suffisent, il y a un demi-siècle, pour dénombrer, sur cette terre, les démocraties. Mis à part l'Orient et l'Afrique, et encore a-t-elle commencé à bouger, on pourrait en dire autant des dictatures, depuis que l'effondrement du mur de Berlin a débouché, à l'Est, sur un nouveau 89. C'est pourtant ce moment que choisit Jean-Marie Guéhenno, le chef du centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay, pour publier un brillant essai dans lequel il annonce la mort de la démocratie, dont l'avènement universel devait, à en croire l'illustre Francis Fukuyama, déboucher à brève échéance sur la « fin de l'Histoire » chère à Hegel.

La clé de l'affaire, pour l'auteur, c'est que le révolution technologique « *dévalorise l'espace et revalorise les hommes* », dans la mesure où ils ont « *tendance à aller là où la richesse se crée* ». Un exemple entre mille : ce qu'il appelle « *l'économie de la drogue* ». Du coup, le monde de nos cartes géographiques, segmenté selon des structures hiérarchiques nationales, verticales ou, pour mieux dire, pyramidales, est de plus en plus mis en question par le développement de « réseaux » horizontaux : financiers, économiques, salariaux, culturels, à vocation universelle. La valeur relative de la terre, de ce qu'elle produit, de ce qu'on en extrait ne cesse de diminuer tandis que l'univers devient de plus en plus abstrait, immatériel, nous faisant passer de « *l'âge institutionnel* », qui fut celui de l'Etat-nation, à « *l'âge impérial* ».

Un autre hégélien, Alexandre Kojève, avait déjà, au lendemain de la Libération, soutenu la thèse de la relève inévitable des Etats-nations, devenus trop petits, par les empires. Mais, pour Guéhenno, le pluriel est de trop. Et l'empire universel qu'il a dans la tête n'a rien de commun avec la forme de gouvernement centralisé et autoritaire que le suggère son origine *imperium*. Essentiellement, c'est un espace où se meut – ou faut-il dire s'agite – l'espèce. D'être vaste comme la planète ne l'empêche pas d'avoir des contours très flous. D'ailleurs il n'aurait pas d'empereur. Ni non plus de dieu, sauf le veau d'or, la corruption paraissant à l'auteur « *inhérente à la société industrielle* », ce qui le conduit à prêcher pour une révolution spirituelle.

L'âge pospolitique

Guéhenno serait-il donc un nouveau Teilhard de Chardin? Il lui manque en tout état de cause l'optimisme cosmique, le souffle prophétique, de l'auteur du *Phénomène humain*. Ce qu'il nous livre, c'est en réalité un procès-verbal de faillite : « *Nous avons bâti sur le sable*, écrit-il, at *les fondations se dérobent... il n'y a plus d'ordre politique capable de créer des valeurs, plus de recette politique pour faire face aux dangers de l'âge postpolitique.* » A la limite, toute tentative pour baser à nouveau un ordre sur le droit ne fera que « *laisser le champ libre aux impostures* ». La seule voie, dans ces conditions, c'est de prendre acte de la fin de l'âge des Lumières, et de revenir aux stoïciens, en souhaitant au nouvel âge impérial de ressembler à l'empire des Antonins, dont la sagesse assura pendant un siècle, au début de l'ère chrétienne, la *pax romana*.

Nous n'en sommes pas tout à fait là. On n'imagine pas l'humanité se laissant convaincre de sitôt que sa seule chance d'échapper au chaos est de se convertir à l'évangile selon Marc Aurèle. (Mais sans un Marc Aurèle, puisque l'empire guéhennien, on l'a noté, n'aurait pas d'empereur.) De même l'idée de nation, qu'un s'en réjouisse ou qu'on le déplore, a-t-elle sans doute encore de belles années devant elle : il n'est que de voir les massacres de l'ex-Yougoslavie et du Caucase, comme la vivacité du débat provoqué, en France et ailleurs, par Maastricht. La mondialisation grandissante de l'économie et de la culture n'aboutit souvent qu'à faire prendre davantage conscience aux hommes de leurs particularités nationales, linguistiques, ethniques ou religieuses. Après tout, Clinton a été élu, contre le mondialiste Bush, au nom de l'*America first*, et les paysans et marins pêcheurs français ne sont pas seuls à se déchaîner contre les importations de l'étranger. La force du Japon, sur laquelle l'auteur revient souvent, s'explique d'abord par celle de son identité.

Ces réserves visent les conclusions, non une analyse dont la rigueur et l'étendue tranchent sur la trop fréquente banalité, dans ce pays et dans ce moment, du débat d'idées. A chaque instant surgissent sous la plume de Guéhenno un fait, une affirmation, une suggestion, étayés sur une connaissance en profondeur du monde contemporain, qui remettent en question les postulats en apparence les mieux fondés. Dirigeants comme dirigés, nombreux sont ceux qui auraient intérêt à en prendre de la graine.

ANDRÉ FONTAINE

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes de Croatie et de Bosnie décrètent leur unification

Les Serbes se sont, une nouvelle fois, mardi 20 avril, employés à défier la communauté internationale. Résolus à ressembler le peuple serbe dans un seul et même Etat et à créer une Grande Serbie sur les territoires conquis en près de deux ans de guerre, les Serbes de Croatie et de Bosnie ont décidé de procéder à leur unification.

BELGRADE

de notre correspondante

Les Assemblées des deux « Républiques » serbes autoproclamées en Croatie et en Bosnie se réuniront, samedi 24 avril, à Bosanski-Novi (à la frontière entre la Croatie et la Bosnie) pour constituer un « Parlement » unique qui devrait élire dans la foulée un conseil des ministres. *« Il n'est pas de force au monde qui puisse vous faire rentrer dans le giron croate et nous dans le giron bosniaque si nous marchons main dans la main »*, a déclaré le numéro deux des Serbes de Bosnie, Nikola Koljevic, devant l'Assemblée des Serbes de Croatie.

Le médiateur européen et coprésident de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, lord Owen, qui devait se rendre mercredi à Belgrade pour une dernière mission avant l'entrée en vigueur des nouvelles sanctions décidées par les Nations unies et visant à isoler totalement la Serbie et le Monténégro, semble avoir désormais peu de chances de convaincre les leaders serbes de signer les accords de paix prévoyant le maintien d'une Bosnie-Herzégovine composée de dix provinces semi-autonomes.

L'acharnement des Serbes à faire échouer ce plan de paix semble, d'ailleurs avoir encouragé les Croates, qui ont été les premiers à signer les documents proposés par la communauté internationale, à arrondir au plus vite les contours des territoires qu'ils contrôlent ainsi que ceux que cette même communauté internationale leur a octroyés.

Par ailleurs, la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) a tenté, mardi, de négocier auprès des autorités serbes bosniaques un délai supplémentaire de soixante-douze heures pour achever l'opération de démilitarisation de l'enclave musulmane de Srebrenica. En vertu de l'accord conclu le week-end dernier entre le commandant des forces serbes bosniaques, le général Ratko Mladic, et le chef de l'armée bosniaque, le général Sefer Halilovic, les « casques bleus » déployés dans Srebrenica avaient jusqu'au mercredi 21 avril en début d'après-midi pour récolter l'armement des combattant musulmans.

Un convoi pour Srebrenica annulé

Craignant que la FORPRONU ne puisse les protéger contre une éventuelle offensive des forces serbes – qui, elles, ne seront pas désarmées, – les combattants musulmans hésitaient à rendre leurs armes. La FORPRONU, qui n'a pas mandat d'intervenir en cas d'attaque contre Srebrenica, n'a pas non plus réussi à convaincre les Serbes de créer un « périmètre de sécurité » en désarmant leurs premières lignes.

De plus, lors d'une réunion à l'aéroport de Sarajevo, le général Mladic a déclaré qu'il exigeait une application *« au pied de la lettre »* de l'accord de dimanche et qu'il rendrait *« personnellement responsable le général Wahlgren* [commandant en chef de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie] *si les Musulmans ne rendaient pas leurs armes d'ici mercredi »*.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a, d'autre part, annulé un convoi de secours destiné à l'enclave assiégée en raison d'attaques à coups de pierres en territoire sous contrôle serbe qui ont fait deux blessés légers parmi les chauffeurs des camions.

FLORENCE HARTMANN

La peur de Mounira

Victime du « nettoyage » serbe, cette grand-mère bosniaque redoute maintenant les effets de l'autre guerre : celle qui met aux prises Croates et Musulmans

Après six jours de combats en Bosnie centrale, les états-majors croate et musulman sont convenus, mardi 20 avril, d'une trêve. Auparavant, les affrontements s'étaient étendus à la ville de Mostar (Herzégovine occidentale).

POSUSJE (Herzégovine)

de notre envoyé spécial

Maintenant, Mounira a peur. Maintenant que les « frères ennemis » musulmans et croates sont devenus ennemis tout court et s'affrontent en un sanglant conflit pour le contrôle des zones ethniquement mixtes de Bosnie centrale, Mounira, une grand-mère musulmane de cinquante-quatre ans, raconte sa *« peur de rester dans le village croate »* de Posusje, à la frontière croato-bosniaque – dans une Herzégovine occidentale contrôlée par les Croates – où elle s'est réfugiée il y a huit mois, victime de la « purification ethnique » pratiquée par les Serbes. Elle vient de la région de Banja-Luka, dans le nord-ouest de la République déchirée.

Maintenant que les alliés d'hier se tuent, Mounira tremble de colère – comme tous les réfugiés musulmans dans l'Herzégovine croate – *« parce que*, dit-elle, *le monde n'a rien fait »*, mais aussi de désespoir et de peur. A Posusje, les enfants croates jettent aujourd'hui des pierres sur le gymnase où s'entassent depuis des mois cent cinquante réfugiés musulmans. En ville, les commerçants croates disent n'avoir plus rien à leur vendre. En partant au front, les soldats du HVO (forces croates de Bosnie) n'oublient jamais de tirer une rafale – en l'air, pour le moment – en passant devant leur camp improvisé. Des civils crient *« des choses sales »*, raconte Alda.

Exécutions sommaires

Elle a vingt ans, elle est musulmane, elle a peur, et, comme tous dans le camp, elle ne sait plus où aller. *« En Hollande »*, espère-t-elle, car l'espoir tenu de retourner en Bosnie occidentale contrôlée par les Serbes, *« à la maison »* (presque toujours rasée), semble avoir disparu. La fragile espérance a succombé devant le refus des Serbes de signer la paix, leur détermination à prendre Srebrenica – théoriquement attribuée aux Musulmans –, l'éruption des combats fratricides en Bosnie centrale. A quelque centaines de mètres du camp, près de cent personnes, musulmanes pour la plupart, dorment depuis quatre jours dans leurs bus. Les autorités croates de Posusje refusent que ces réfugiés s'installent ici.

Elles assurent attendre, après les combats, les Croates victimes des agissements des forces musulmanes. A Jablinica, d'où l'on contrôle la distribution de l'électricité et les communications pour une grande partie de la Bosnie (dont Sarajevo), les Musulmans, qui ont pour le moment le dessus, ont ainsi *« fait partir »* au moins quatre cents Croates. Près des autobus, les réfugiés de Posusje ont, eux aussi, perdu l'espoir de rejoindre leur famille en Bosnie centrale, où la guerre fait rage.

A Vitez, contrôlée par les Croates et où les combats auraient fait quelque deux cents morts en quatre jours, des familles de Musulmans auraient même été exécutées, mardi 20 avril, dans leur maison, d'une balle dans la tête, par des hommes du HVO. Il y aurait aussi eu des cas de viol, selon des sources des Nations unies, citées par la BBC. *« Des atrocités ont été commises, de part et d'autre, de façon individuelle »*, nous a déclaré un porte-parole du bataillon britannique de la Force de protection des Nations unies de Vitez. Des « casques bleus » ont vu des corps exécutés. Mais, a-t-il ajouté, *« outre la pratique du nettoyage ethnique - qui semble être un sport national en Bosnie, - nous n'avons pas encore de preuves que des atrocités majeures et orchestrées ont été commises par les Croates ici »*.

Dimanche, une voiture piégée a explosé devant la mosquée de la ville, détruisant une trentaine de maisons. Des membres d'organisations humanitaires évacués de la zone des combats racontent des scènes d'horreurs – villages en flammes, habitations rasées par des tirs tendus à l'arme lourde – dans des combats chaotiques, tant civils et combattants – croates comme musulmans – sont mêlés dans ces régions de Bosnie centrale, attribuées (malgré une forte présence musulmane) par le plan de paix des négociateurs de l'ONU Cyrus Vance et de la CEE David Owen aux Croates, qui affirment ne faire qu'appliquer les recommandations internationales.

Sur ces terres, le seul résultat concret du plan Vance-Owen ressemble fort à un massacre. Après de premiers affrontements en octobre 1992, les forces croates et musulmanes, alliées, contre les Serbes, s'étaient sérieusement combattues, en janvier, pour le contrôle de ces zones, juste après la publication de la carte du découpage régional concoctée par les négociateurs et rejetée par les Serbes. Les forces serbes, elles, qui se trouvent de part et d'autre de la Bosnie centrale, guettent des lignes de front qui se dégarnissent des combattants croates et musulmans dépêchés pour cette nouvelle bataille. Ces forces serbes seraient, d'ailleurs, les auteurs de certains bombardements sur les zones croato-musulmanes, afin d'attiser le feu d'un conflit dont elles pourraient tirer le meilleur profit.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Compte à rebours

Suite de la première page

Délai de grâce pour M. Eltsine, qui ne voulait pas s'associer à une mesure « antiserbe » avant le référendum du 25 avril en Russie. Délai d'impunité pour les Serbes, mais aussi – espèrent les plus optimistes – ultime occasion pour eux d'accepter de faire taire les armes.

Délai de réflexion accélérée, enfin, pour les Occidentaux, acculés, après un an de guerre en Bosnie, à changer leur fusil d'épaule. Un vrai compte à rebours est en cours : sauf élément nouveau du côté serbe, c'est, avec le plan Vance-Owen, la sacro-sainte stratégie onusienne dite *« du maintien de la paix »* qui sera enterrée le 26 avril.

Au profit de quoi ? Nul n'en sait rien encore. Mais on sent ce qu'il est convenu d'appeler « la communauté internationale » à la recherche d'un nouveau consensus face à la crise yougoslave. A quelques jours d'une échéance qu'il redoute, chacun hésite encore. Paris, Londres, Washington et Moscou se disent fermes sur le blocus (c'est-à-dire l'interdiction de tout transit terrestre, aérien et maritime vers la Serbie). Mais on sait bien que, même dans l'hypothèse où il serait mieux appliqué que ne l'a été l'embargo, il n'entraînerait qu'un processus d'asphyxie lente de la Serbie.

Et l'on ne se fait guère d'illusion, en privé, ni quant à sa capacité à bouter les Serbes hors des territoires qu'ils ont conquis, ni même quant à ses vertus psychologiques sur un peuple dont la paranoïa a été à ce point exaltée depuis deux ans.

En France, on s'en tient officiellement à ce blocus que l'on prépare activement avec les partenaires de la Communauté. Mais on ajoute, au gouvernement du moins, et c'est nouveau, *« n'écarter aucune autre hypothèse »* pour l'après-26 avril. Aucune stratégie n'a encore été arrêtée, et les points de vue apparemment divergent, y compris au sein d'un même ministère comme celui des affaires étrangères, à propos de telle ou telle action de type militaire envisagée par les Américains.

Quand on a demandé mardi à François Léotard ce qu'il pensait de l'idée de frappes aériennes sélectives, qui semble avoir les faveurs de certains responsables du Pentagone, il a répondu : *« Nous sommes très réservés pour l'instant, tant que les soldats de l'ONU* [en Bosnie] *ne sont pas soit regroupés, soit mieux protégés »*, ce qui ne constitue pas un rejet de principe. M. Balladur a annoncé, dimanche, que les « casques bleus » allaient être autrement répartis et leur mission redéfinie. Lorsqu'on cherche à savoir dans quel sens, la réponse est... que cela dépendra de ce qui va se passer dans les prochains jours.

Mais on peut raisonnablement penser qu'il s'agit de faire en sorte que ces hommes ne soient plus ni en position de complices objectifs des Serbes ni non plus en position d'otages, exposés aux représailles. L'un des principaux arguments opposés à toute forme de coercition disparaîtrait alors.

Pressions sur Bill Clinton

On insiste en outre au Quai d'Orsay, sur la très bonne entente franco-britannique dans cette affaire, comme s'il s'agissait d'un front face aux Américains. L'hostilité de Londres et de Paris à toute action militaire s'était jusqu'à présent nourrie de la conviction que les Etats-Unis, quoi qu'ils en disent, ne feraient rien. Or cette conviction, depuis quelques jours, paraît un peu ébranlée.

Des pressions de plus en plus fortes en faveur d'une intervention autre que terrestre s'exercent en effet sur le président américain, qui consulte ces jours-ci ses experts et ses alliés, mais qui, lui non plus, n'a pas encore pris sa décision. Des sénateurs, des éditorialistes, estimant avérée la faillite de l'Europe, appellent Bill Clinton, au nom de la morale ou du rôle des Etats-Unis dans le monde, à un sursaut de fermeté. *« Nous sommes en pleine révision urgente de notre politique »*, répondait, mardi, aux interpellations des sénateurs, le secrétaire d'Etat Warren Christopher... sans laisser cependant entrevoir de quel changement d'attitude il pourrait s'agir.

A l'encontre de frappes aériennes contre les batteries d'artillerie serbes, M. Christopher reprend l'argument des alliés selon lequel elles *« interféreraient avec les opérations humanitaires »*; *« il y a peut-être de meilleures options »*, ajoute-t-il. A propos d'une levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans de Bosnie, que l'émissaire américain Reginald Bartholomew défendait avec insistance la semaine dernière à Londres et à Paris, M. Christopher bat légèrement en retraite en concédant qu'elle pose *« de sérieuses questions »*. A Paris comme à Londres, on fait valoir que, dans le temps qu'il faudrait pour que des armes soient dépêchées aux Musulmans, une offensive des Serbes, sans plus aucune retenue, aurait en raison des dernières enclaves. Les ambassadeurs européens à l'ONU ont toutefois reçu pour consigne d'accepter les consultations à ce sujet.

Quant aux Russes, ils multiplient ces jours-ci les mises en garde contre une action militaire. Allant un peu plus loin, leur ambassadeur à l'ONU a reproché, mardi, aux Occidentaux une approche *« partielle et trop politisée »* du conflit, c'est-à-dire la mise en cause exclusive des Serbes au moment où les Croates mènent en Bosnie centrale une offensive sanglante contre les Musulmans.

L'amitié russo-serbe est sans doute le cadet des soucis de l'électeur russe, mais le camp des conservateurs en joue au maximum et M. Clinton semble hanté par l'idée qu'il pourrait contribuer en quoi que ce soit à faire perdre son référendum à Boris Eltsine. Cela étant, si le président russe passe cette épreuve avec succès, dimanche 25 avril, la « cause » serbe s'en trouvera quelque peu affaiblie au Conseil de sécurité. Le vice-ministre des affaires étrangères, Vitali Tchourkine, répondait, lundi, à la question proscrite d'un journaliste à Moscou que *« la Russie a ses propres priorités de politique étrangère »* et qu'elle *« n'entrera pas en conflit avec la communauté internationale sous prétexte qu'un accord ne peut être trouvé sur la carte de la Bosnie »*.

Ce souci de préserver une certaine cohésion avec les Occidentaux irait-il cependant jusqu'à approuver un recours à la force contre les Serbes après le 25 avril ? On ne saurait aujourd'hui l'affirmer, même si le camp des démocrates à Moscou ne peut pas non plus, pour des raisons de politique intérieure, à supposer qu'ils en aient le désir, prendre fait et cause pour la grande Serbie, ce qui serait céder aux arguments des nationalistes grand-russes.

M. Tchourkine s'est donné beaucoup de mal ces dernières semaines pour essayer de faire aboutir un compromis entre les aspirations serbes et les positions occidentales synthétisées dans le plan Vance-Owen. Il a apparemment surestimé sa capacité d'influence sur M. Milosevic, puisqu'il n'a pas même obtenu ce qu'il avait promis à Bill Clinton : l'arrêt de l'offensive en Bosnie orientale. Reste que la démarche russe est la seule branche à laquelle s'accrochent encore les Occidentaux pour les quelques jours à venir. C'est un espoir de cessez-le-feu ; qu'on appelle encore poudriquement « le plan Vance-Owen », tout en sachant très bien que de toute façon ce ne serait pas lui.

Les Russes demandent d'une part aux Serbes de contenir leurs ambitions et de les exprimer : *« Les Serbes doivent formuler leurs exigences minimales pour des corrections de la carte »*, disait lundi M. Tchourkine. Ils demandent d'autre part aux Occidentaux de modifier le plan de paix sur un point : la continuité géographique des territoires serbes. Jusqu'à présent, les Occidentaux se sont refusés à ce qui, présenté sous cette forme, équivaudrait à reconnaître encore plus le fait accompli et, comme dit un diplomate français, à *« accepter d'avance le dépeçage de la Bosnie »*. Mais, au Quai d'Orsay du moins, on est en fait prêt à renégocier. *« Notre objectif, c'est d'arrêter la guerre de conquête. Notre seule base, c'est le plan Vance-Owen. Mais si les Serbes veulent le renégocier, c'est possible »*, explique un représentant du ministère.

« Le problème, ajoute un autre, *c'est de savoir jusqu'où on peut aller sans que les Croates et les Musulmans remettent en cause leur signature. S'il s'agit d'un couloir de circulation entre territoires serbes, c'est possible. Mais s'il s'agit de faire échapper ce couloir à toute souveraineté bosniaque, cela remet en cause l'ensemble du plan. »* Les Croates le sentent bien, qui se hâtent depuis quelques jours d'assurer leur « souveraineté » *manu militari* dans les régions que leur ont promises MM. Vance et Owen.

Voilà à quel précaire espoir s'attachent encore pour les jours qui viennent les plus « optimistes » : l'acceptation par les Serbes d'un plan qui aurait été modifié non en faveur des Musulmans, comme le voulaient il y a quelques mois les Américains, mais en faveur des Serbes. Un plan Vance-Owen aggravé donc, qui aurait pour avantage immédiat de faire cesser les combats et pour avantage dérivé d'épargner une fois encore à la communauté internationale d'avoir à faire un choix auquel elle s'était jusqu'à présent refusée.

CLAIRE TRÉAN

□ **Première violation de l'espace aérien bosniaque.** – Deux chasseurs américains F-15 détachés auprès de l'Otan pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie ont surpris, lundi 20 avril, un hélicoptère volant à basse altitude en zone interdite.

Le dilemme du HCR

Les « zones protégées » ne favorisent-elles pas la purification ethnique ?

GENÈVE

de notre correspondante

C'est avec la tragique certitude qu'il n'existe pas d'autre moyen de sauver, ne serait-ce que provisoirement, les enclaves musulmanes assiégées, que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a proposé la création de « zones protégées » en Bosnie.. Compte tenu de la situation actuelle, elles ne doivent pas cependant être assimilées à des « zones de sécurité ». On peut se demander en effet, quand on voit ce qui se passe à Srebrenica, dans quelle mesure d'autres villes menacées depuis des mois, comme Goradze et Zepa, pourraient être vraiment « protégées » – même si la FORPRONU et le HCR s'y déploient rapidement.

Pour que les soldats de l'ONU puissent investir ces villes, il leur faut d'abord le feu vert du Conseil de sécurité, dont les décisions ne sont pas toujours rapides – et le HCR en est conscient. D'autre part, il sait que ces zones risquent d'avoir un *« effet d'aimant »* sur les populations terrorisées et affamées alentour, cherchant à trouver refuge et protection. Des villages entiers pourraient être abandonnés et tomber automatiquement, quasiment sans combats, aux mains des Serbes. Ces départs massifs – encouragés en quelque sorte par le HCR – participeraient donc de la politique de purification ethnique, et le Haut Commissariat en est également conscient. Mais, d'un autre côté, comment l'organisation peut-elle laisser sans secours Goradze, qui a accueilli soixante-dix mille réfugiés, et Zepa, où il y eu a près de trente mille ? Ron Redmond, un des porte-parole du HCR, a cependant affirmé qu'une présence militaire internationale représenterait *« le meilleur moyen d'empêcher les souffrances (...) et de garantir accès et envois de secours »*. Il ajoute que la situation de ces enclaves est *« si désespérée que nous ne voyons pas d'autre solution »*. Le Haut Commissariat a présenté, entre autres, aux représentants de M. Boutros Boutros-Ghali, de la FORPRONU, des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi qu'aux chefs de guerre des parties en conflit, une série de recommandations. Ainsi Tuzla qui, sans en avoir les moyens matériels, a accueilli des milliers de réfugiés de Srebrenica, ne peut être ravitaillée qu'à partir de Belgrade, c'est-à-dire que l'acheminement de l'aide dépend du bon vouloir des Serbes ; les autres accès sont bloqués en raison des combats. Le HCR ne peut plus envoyer à Tuzla les secours stockés dans les entrepôts du sud de la Croatie ou en Bosnie centrale, si la trêve n'est pas respectée. Le Haut-Commissariat recommande par conséquent la réouverture de l'aéroport de Tuzla aux avions – seuls les hélicoptères peuvent s'y poser jusqu'à présent. Enfin, pour faciliter les opérations de ravitaillement, il conviendrait d'ouvrir les routes de Sarajevo à Tuzla et, au sud-ouest de la Bosnie, de Sarajevo à Tarcin.

ISABELLE VICHNIAC

EUROPE

ITALIE : nouvelles révélations des juges de Palerme

Giulio Andreotti aurait rencontré le «parrain» Toto Riina à la fin des années 80

Le dossier de l'ex-président du conseil et sénateur à vie démocrate-chrétien Giulio Andreotti s'est encore alourdi, avec l'arrivée, mardi 20 avril, d'un nouveau supplément d'enquête en provenance du parquet de Palerme. Le texte de vingt-cinq pages, publié par le Sénat contient, pour l'essentiel, les déclarations d'un nouveau «repenti», Baldassare Di Maggio, dit «Balduccio», celui-là même dont le témoignage fut décisif dans la capture, il y a quelques mois, du «parrain des parrains», Toto Riina. Giulio Andreotti a démenti ces accusations qu'il a qualifiées de *«diffamatoires»*.

ROME

de notre correspondante

On peut lire, dans le texte transmis par les juges de Palerme, l'incroyable récit d'une rencontre en Sicile, à la fin des années 80 chez Ignazio Salvo – homme charnière semble-t-il, entre Cosa Nostra et certains milieux politiques : il y avait là Toto Riina et... Giulio Andreotti en personne. Une rencontre qui aurait duré plus de trois heures et aurait pu être liée au «maxi-procès» contre la Mafia.

Baldassare Di Maggio, qui servait à l'occasion de chauffeur pour le «boss», raconte la scène sans omettre un seul détail de cet appartement cossu avec divans, tableaux, tapis, terrasse fleurie et même ascenseur direct. Il emmène Riina et ses lieutenants dans sa Golf blanche : pour l'occasion, on lui a même demandé *«de s'habiller avec élégance»*. Giulio Andreotti et Salvo Lima, le *«proconsul»* andréottien en Sicile, qui sera assassiné en mars 1992, sont déjà là, assis autour du maître de maison dans le [illegible] pour accueillir les nouveaux arrivants, et là, raconte Di Maggio qui, lui, *«petit tueur»*, s'est contenté de leur serrer la main, *«Riina, au contraire, les a salués en les embrassant tous les trois.»* Baiser rituel qui peut signifier un signe de reconnaissance entre *«hommes d'honneur»* ou alors la marque d'un grand respect réciproque.

La crédibilité des «repentis»

Explication de «Balduccio» : *«Le baiser qu'ils ont échangé semblait être un signe de respect. Mon impression personnelle – mais ce n'est qu'une impression – c'est que les trois hommes se connaissaient déjà.»* En partant, Riina recommande à son chauffeur le plus grand secret en mimant le geste symbolique de quelqu'un qui tourne une clef dans une serrure. Alors, après ce *«baiser»* d'initiés, que conclure ? Di Maggio est formel : *«Ni l'Onorevole Lima, ni l'Onorevole Andreotti ne m'ont été présentés comme des «hommes d'honneur». Riina en personne m'a répété plusieurs fois qu'il est impossible pour un homme politique de quelque niveau (...) que ce soit de devenir un «homme d'honneur». De même un «homme d'honneur» ne doit pas toucher à la politique. Cosa Nostra entretient un réel dédain pour les hommes politiques, dont elle pense qu'ils n'ont pas le sérieux nécessaire pour faire partie de l'organisation. «Nous votons, m'a-t-il encore dit, pour les hommes politiques de notre choix, et nous passons des accords avec eux, mais ils doivent faire ce que nous leur disons, autrement nous leur rompons les cornes.»*

Quant aux autres pièces ajoutées au dossier, il s'agit d'une bonne douzaine de photographies en couleur, représentant M. Andreotti au cours d'une cérémonie religieuse pour l'inauguration de l'église du Christ-Roi, dans la banlieue de Rome, en novembre 1987. A ses côtés, [illegible] identifiés comme des parents d'un mafieux notoire et recherché, Vincenzo Sinacori, chez qui les photos ont été trouvées au cours d'une perquisition. Le curé de la paroisse du Christ-Roi n'étant autre que l'oncle de Sinacori.

C'est trop, ou trop peu, et pour être de plus en plus énormes, ces *«révélations»* de repentis, sans apporter de preuves, ont encore alourdi le climat de doute et de suspicion qui entoure l'ex-président du Conseil. Ce dernier n'a d'ailleurs pas changé sa ligne de défense d'un *iota*, et continue à dénoncer les *«calomnies et les manœuvres»* dont il est l'objet, y compris *«à l'étranger et pas seulement aux Etats-Unis»*. Il n'obtiendra sans doute pas un verdict de la commission *ad hoc* du Sénat sur sa levée éventuelle d'immunité parlementaire avant la fin de la semaine. Mais tandis qu'un débat s'instaure, une nouvelle fois, sur la crédibilité de repentis qui, comme Buscetta ou Mannoia, ont été jusqu'ici très fiables, le secrétaire de la Démocratie-chrétienne, Mino Martinazzoli, a annoncé qu'il ne donnerait aucune consigne de vote. A chacun de s'exprimer selon son intime conviction.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Dissolution du conseil municipal de Rome.** – Le conseil municipal de Rome, dont plusieurs membres ont été impliqués ces dernières semaines dans des affaires de corruption, s'est autodissous, mardi 20 avril, pour provoquer de nouvelles élections. Le maire de la ville, Franco Carraro (socialiste), a considéré que toute tentative pour maintenir l'équipe en place était vaine. Les élections devraient avoir lieu *«avec les nouvelles règles qui prévoient que les citoyens choisissent directement leur maire»* (*le Monde* du 29 mars), a précisé [illegible]

RUSSIE : à quatre jours du référendum

Le ton monte à nouveau entre M. Eltsine et ses adversaires conservateurs

MOSCOU

de notre correspondant

A quatre jours du référendum centré sur une question de confiance à Boris Eltsine, l'entourage du président russe affiche une assurance de plus en plus affirmée, tandis que ses adversaires donnent des signes de nervosité.

Le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov, a ainsi présenté, mardi 20 avril, trois «variantes» de résultats, qualifiées d'*«optimistes, réalistes* ou *pessimistes»*, mais qui toutes prévoient qu'une majorité absolue de votants exprimeront leur confiance à M. Eltsine. Aucune de ces «variantes», censées s'appuyer sur des enquêtes menées par la présidence, ne donne cependant à M. Eltsine la majorité des inscrits, c'est-à-dire ne satisfait aux exigences posées par le Congrès.

Le Tribunal constitutionnel, réuni mardi pour déterminer si cette exigence était ou non légale, a remis sa décision à mercredi, après avoir entendu les opinions contradictoires de divers experts. En tout état de cause, M. Eltsine avait annoncé à l'avance qu'il ne tiendrait pas compte de la décision du Tribunal si elle lui était défavorable, et en pratique il lui suffira d'obtenir une claire majorité des votants pour revendiquer la victoire.

Divers sondages, – dont la fiabilité n'est d'ailleurs pas évidente – indiquent pour l'instant de fortes variations selon les classes d'âges, les milieux sociaux et surtout les régions : celle d'Ekaterinbourg (ex-Sverdlovsk, où Boris Eltsine fut premier secrétaire du parti), s'apprêterait par exemple à voter massivement en faveur de l'enfant du pays, la région de Voronej, en Russie centrale, [illegible] manifesterait [illegible] son hostilité. C'est précisément à Voronej que se sont réunis mardi les responsables des Parlements locaux de Russie, en présence du président de Soviet suprême, Ruslan Khasboulatov, qui en a profité pour proférer des menaces à l'égard du pouvoir exécutif.

M. Khasboulatov a évoqué d'un ton dédaigneux les *«décrets et résolutions»* pris à Moscou, mais qui, à l'en croire, ne seront en vigueur que jusqu'à son retour dans la capitale : «Je vais les annuler»... (quelques jours plus tôt, M. Eltsine avait lui-même annoncé des mesures destinées à *«neutraliser»* l'activité *«nocive»* du Parlement).

Le ton belliqueux adopté par M. Khasboulatov dissimulait cependant mal une certaine inquiétude. Le président du Soviet suprême a ainsi remarqué qu'au stade actuel la tâche essentielle des députés n'était pas *«d'assurer la victoire au référendum, mais de minimiser les pertes causées par les coups constants et répétés que portent à la Russie le président et son entourage le plus proche»*. De manière encore plus explicite, M. Khasboulatov a ajouté qu'à force de *«manipulations, d'intrigues et de pressions»* M. Eltsine pourrait bien obtenir la majorité au référendum.

Préparer les prochaines échéances

De toute évidence, et alors même que le président poursuit très activement sa campagne en multipliant les rencontres et les promesses (aux jeunes, aux syndicalistes, aux familles, aux communautés religieuses, etc.), les deux parties consacrent dès à présent l'essentiel de leurs efforts à la bataille de l'après-référendum. Ainsi M. Filatov a-t-il accusé les dirigeants du Parlement de préparer la [illegible] pouvoir Congrès extraordinaire des députés, qui pourrait se réunir au lendemain même du vote. Il est en effet très possible que la population se prononce pour des élections législatives anticipées (c'est l'objet de la quatrième question du référendum), et un conflit ne manquera pas d'éclater immédiatement sur les modalités de cette élection.

Pour l'équipe présidentielle en effet, il n'est pas question de laisser se dérouler un tel vote sans avoir auparavant fait adopter une nouvelle Constitution qui réduirait sensiblement les pouvoirs du Parlement au profit du président. La méthode choisie pour tenter d'imposer cette nouvelle Constitution pourrait varier selon que la victoire de M. Eltsine sera nette ou étriquée.

On n'en est pourtant pas encore tout à fait là, et certaines Russes commencent à se demander qui pourrait succéder à M. Eltsine au cas où... Interrogé par les lecteurs du quotidien *Komsomolskaïe Pravda*, le vice-président Routskoï a d'abord fait valoir que la question était *«immorale»*, avant d'ajouter, poussé dans ses retranchements, que si Boris Eltsine démissionnait, il se porterait *«bien entendu candidat»*.

Lui-même, en revanche, n'est toujours pas prêt à démissionner si le président l'emporte au référendum. Dans l'immédiat, porté par une saine colère, le général Routskoï dénonce ouvertement ce qu'il appelle la *«corruption»* de l'entourage présidentiel. Ce qui est aussi le moyen le plus efficace de porter tort à M. Eltsine : M. Khasboulatov a d'ailleurs repris à son compte ce thème particulièrement porteur en déclarant mardi que le président et le gouvernement étaient *«contrôlés par des éléments criminels»*.

JAN KRAUZE

[illegible]

Un détachement de la Bundeswehr en armes participera aux opérations de l'ONU en Somalie

BONN

de notre correspondant

L'envoi de troupes allemandes en Somalie devait être entériné officiellement, mercredi 21 avril, par le conseil des ministres allemand avant de faire l'objet d'une déclaration gouvernementale devant le Bundestag. Les partenaires de la coalition, (CDU, CSU, FDP), s'étaient mis d'accord, mardi, sur la définition des missions de ces unités, pour éviter une nouvelle bataille constitutionnelle.

A la requête du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, l'Allemagne devrait donc envoyer, vers la fin juin, 1 640 hommes dans la corne de l'Afrique sous les couleurs de l'organisation internationale. Il s'agit d'un bataillon de transport et de ravitaillement renforcé d'éléments d'«autoprotection» chargés d'assurer sa sécurité. En aucun cas ce bataillon ne doit prendre part à des opérations de pacification. Sa mission est exclusivement d'effectuer la distribution de l'aide alimentaire et des biens d'équipement. Il sera placé sous le contrôle opérationnel des «casques bleus», mais son commandement relèvera directement du ministère allemand de la défense.

Après le Cambodge, où les Allemands ont mis une antenne médicale à la disposition de l'AFORPRONUC, la Somalie sera le deuxième théâtre d'opération où seront présents des «casques bleus» allemands (les équipages allemands des AWACS surveillant l'espace aérien bosniaque interviennent, eux, dans le cadre d'une mission confiée à l'OTAN par les Nations unies). Il s'agit cependant d'une nouvelle étape pour le gouvernement. Malgré les limitations de leur mission, ces «casques bleus» pourraient avoir à se servir de leurs armes en cas d'agression, ce qui serait une première depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Reflétant les craintes d'une partie de la population, la «une» du quotidien alternatif *Tageszeitung* est occupée, mercredi, par la photo d'un soldat allemand frappé de plein fouet par le feu ennemi.

Le Parti libéral (FDP), qui avait soulevé une tempête politique à Pâques en déposant un recours constitutionnel contre le maintien d'équipages allemands dans les appareils AWACS de l'OTAN chargés de contrôler le ciel bosniaque, n'a pas estimé nécessaire cette fois de réagir. Le Parti social-démocrate (SPD) a fait savoir qu'il n'avait pas, lui non plus, d'objections sur le fonds mais s'apprêtait néanmoins à élargir les plaintes déjà déposées devant la Haute Cour. Il estime en effet que la Constitution ne couvre pas, quelle qu'en soit la justification, ce genre d'opérations. Le désaccord entre les partis porte sur l'ampleur des changements à apporter à la Loi fondamentale, qui doit couvrir, selon les chrétiens-démocrates, non seulement les missions de l'ONU mais aussi celles à mener dans le cadre des institutions atlantiques et européennes.

HENRI DE BRESSON

Devant le tribunal de Dresde

Ouverture du procès de Hans Modrow dernier premier ministre communiste de la RDA

Hans Modrow, le dernier premier ministre communiste de la RDA, qui a assuré la transition du pays vers la démocratie, a comparu, mardi 20 avril, devant le tribunal de Dresde (ex-RDA), au premier jour d'un procès pour fraude électorale. Chef du gouvernement de novembre 1989 aux premières élections libres, en mars 1990, aujourd'hui député du Parti du socialisme démocratique (PDS) héritier du Parti communiste (SED), M. Modrow est accusé d'avoir orchestré à Dresde la fraude massive qui avait marqué les élections municipales est-allemandes de 7 mai 1989, les dernières à avoir eu lieu sous le régime communiste. M. Modrow, qui comparaît libre et a été accueilli à l'entrée du tribunal par deux cents sympathisants qui l'ont applaudi et lui ont offert des fleurs, était à l'époque responsable du SED pour la région de Dresde. La fraude lors de ce scrutin, remporté officiellement avec près de 98 % des voix par le SED, avait largement contribué au «ras-le-bol» de la population, qui avait conduit à l'automne suivant à l'ouverture du mur de Berlin. – *(AFP.)*

□ **Nouvelle manifestation contre l'organisation des Jeux olympiques à Berlin.** – Quarante personnes, qui participaient, lundi 19 avril à Berlin, à une manifestation contre la candidature de la ville aux Jeux olympiques de l'an 2000, ont été interpellées lorsque les protestataires ont tenté de s'approcher de l'hôtel dans lequel réside une délégation du Comité international olympique (CIO), en visite en Allemagne. Dimanche, plusieurs milliers de personnes avaient déjà manifesté à Berlin. – *(AFP.)*

POLOGNE

La circulaire sur l'enseignement du catéchisme va être modifiée

Le Tribunal constitutionnel polonais a donné partiellement raison, lundi 19 avril, au porte-parole des droits de l'homme (médiateur) polonais, le professeur Tadeusz Zielinski, en jugeant que trois passages de la circulaire ministérielle sur l'enseignement du catéchisme à l'école n'étaient pas compatibles avec la législation en vigueur.

La question avait soulevé récemment une violente polémique dans le pays, le cardinal-primat Jozef Glemp critiquant la procédure engagée par le médiateur. Ce dernier a riposté en mettant en garde contre l'instauration d'un Etat confessionnel en Pologne, provoquant ainsi une réaction de quelque quatre-vingts députés catholiques, tant du côté du gouvernement que de l'opposition, qui ont demandé sa révocation.

Le ministre de l'Education nationale a maintenant trois mois pour modifier les passages mis en cause, qui imposent notamment aux parents de demander par écrit l'exemption éventuelle de leurs enfants du cours de catéchisme, proposent des cours d'éthique comme matière de remplacement, et interdisent de maintenir en fonctions des catéchistes auxquels l'évêque du lieu aurait refusé son approbation.

En revanche, le tribunal n'a rien trouvé à redire à d'autres principes mis en question : la présence de crucifix dans les salles de classe, y compris celles où l'on n'enseigne pas le catéchisme, la prière avant ou après les cours, l'inscription de la note de catéchisme au tableau de fin d'année et la prise en charge par l'Etat de la rémunération des catéchistes. Le médiateur a aussitôt annoncé qu'il acceptait pleinement la décision du tribunal. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **BELGIQUE : expulsion de deux membres de l'ambassade du Zaïre.** – En représailles à l'expulsion de deux gendarmes chargés de la sécurité de l'ambassade belge à Kinshasa, la Belgique a annoncé, mardi 20 avril, l'expulsion de deux membres de l'ambassade du Zaïre à Bruxelles. Selon Kinshasa, les gendarmes belges Petrick Matagne et Bruno Van Outrin avaient été pris *«en flagrant délit d'achat de tenues militaires zaïroises»*. Le *«pouvoir de plus en plus isolé»* au Zaïre se livre à une campagne de *«provocations»* contre la Belgique, a commenté le chef de la diplomatie belge Willy Claes. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : procès de policiers.** – Trois policiers comparaissent depuis le mardi 20 avril devant un tribunal londonien, pour manipulation et falsification de preuves ayant conduit à l'une des plus grandes erreurs judiciaires du Royaume-Uni, l'emprisonnement à tort pendant 15 ans des «quatre de Guildford», condamnés et emprisonnés en 1975, pour des attentats à la bombe dans des pubs de Guildford (sud de Londres) et de Woolwich (est), qui avaient fait au total 7 morts et 98 blessés fin 1974. Les quatre jeunes gens, devenus le symbole des victimes du système judiciaire britannique, n'avaient été libérés qu'en octobre 1989, après avoir été innocentés par une cour d'appel. Les trois policiers nient les faits qui leur sont reprochés. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : un procureur tué dans un attentat.** – Le procureur Ethem Ekim, et son chauffeur, ont été tués, mardi 20 avril, par des inconnus armés à Adana, dans le sud de la Turquie, a rapporté l'agence de presse semi-officielle Anatolie. Le procureur avait assisté l'an dernier à une opération policière contre l'organisation d'extrême-gauche Dev-Sol au cours de laquelle trois militants avaient été tués. – *(AFP, Reuter.)*

[illegible]

Cessez-le-feu temporaire

Le cessez-le-feu de quarante-huit heures, entré en vigueur lundi 19 avril à minuit, dans le Haut-Karabakh, n'a pas été rompu dans la journée de mardi. Il a permis à une délégation d'observateurs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) de se rendre dans cette enclave arménienne en Azerbaïdjan. Cette mission, dirigée par le colonel Happonen (Finlande), a pu rencontrer le président du Comité de défense du Haut-Karabakh, Robert Kotcharian. Elle s'est également rendue à Agdam, dans l'ouest de l'Azerbaïdjan, où se trouve le quartier général des forces musulmanes. La trêve pourrait être prolongée si les membres de la mission décident de rester plus longtemps sur place, a précisé Rosbeam Jemshiz, porte-parole du ministère azerbaïdjanais des affaires étrangères.

Cette accalmie intervient alors que les présidents arménien et azerbaïdjanais, Levon Ter-Petrossian et Abulfaz Elchibey, devaient se rencontrer, mercredi à Ankara, en marge des obsèques nationales de l'ancien président turc, Turgut Ozal. – *(AP, AFP.)*

Le Monde
LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES-MARS 93
En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde Éditions
L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

LE MONDE diplomatique
AVRIL 1993
CES «ÉLITES» QUI RÈGNENT SUR DES MASSES DE CHOMEURS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 20 F

هكذا من الأصل

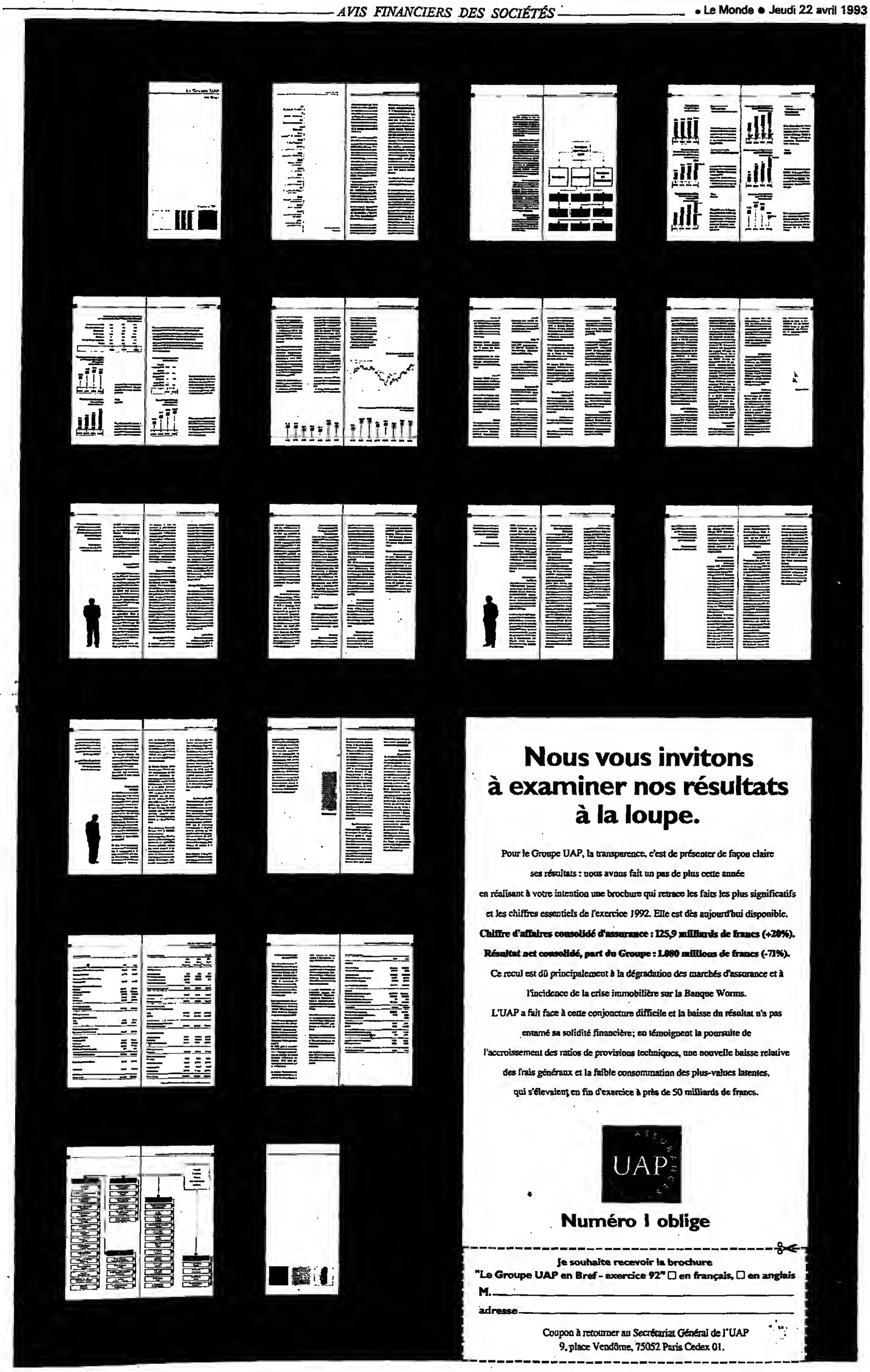

Nous vous invitons à examiner nos résultats à la loupe.

Pour le Groupe UAP, la transparence, c'est de présenter de façon claire ses résultats : nous avons fait un pas de plus cette année en réalisant à votre intention une brochure qui retrace les faits les plus significatifs et les chiffres essentiels de l'exercice 1992. Elle est dès aujourd'hui disponible.

Chiffre d'affaires consolidé d'assurance : 125,9 milliards de francs (+20%).

Résultat net consolidé, part du Groupe : 1.080 millions de francs (-71%).

Ce recul est dû principalement à la dégradation des marchés d'assurance et à l'incidence de la crise immobilière sur la Banque Worms.

L'UAP a fait face à cette conjoncture difficile et la baisse du résultat n'a pas entamé sa solidité financière; en témoignent la poursuite de l'accroissement des ratios de provisions techniques, une nouvelle baisse relative des frais généraux et la faible consommation des plus-values latentes, qui s'élevaient, en fin d'exercice à près de 50 milliards de francs.

UAP

Numéro 1 oblige

Je souhaite recevoir la brochure
"Le Groupe UAP en Bref - exercice 92" ☐ en français, ☐ en anglais
M. _____
adresse _____

Coupon à retourner au Secrétariat Général de l'UAP
9, place Vendôme, 75052 Paris Cedex 01.

AFRIQUE

ALGÉRIE

Des manifestations berbères dispersées par la force

ALGER

de notre correspondant

Bravant une interdiction de manifester, des milliers de personnes ont défilé mardi 20 avril dans plusieurs villes d'Algérie à l'appel du Mouvement culturel berbère (MCB). Celui-ci, dans deux déclarations successives, avait invité à célébrer le treizième anniversaire du « printemps berbère » (en mémoire d'une manifestation durement réprimée à Tizi-Ouzou le 20 avril 1980), par une grève générale et des marches au niveau des chefs-lieux départementaux.

Le ministère de l'intérieur, arguant de problèmes de sécurité, avait interdit toute manifestation sur la voie publique. Une mise en garde dont n'a pas tenu compte le MCB puisque, à Tizi-Ouzou, une marche apparemment tolérée par les autorités a drainé sans incident quelque cinquante mille personnes.

Le département de Bouira a été, lui aussi, le théâtre de plusieurs rassemblements. A Béjaïa en revanche, les tentatives de regroupement des marcheurs du MCB se sont heurtées à la radicale opposition des forces de sécurité. Des accrochages extrêmement violents ont opposé jusqu'en début de soirée les manifestants et les policiers, faisant une vingtaine de blessés. Près de deux cents personnes auraient été interpellées, selon les sources proches du Front des forces socialistes de Hocine Aït Ahmed.

A Alger, les tentatives de constitution de cortège ont, elles aussi, été réprimées par la force. Parallèlement à ces marches, une grève nationale a été observée dans les départements de Bouira, Tizi-Ouzou et Bejaïa. Dans ce dernier, elle aurait été reconduite mercredi en signe de protestation contre les violences policières et pour réclamer la libération des personnes arrêtées. Dans une première réaction à chaud, le FFS, après avoir condamné l'interdiction du ministère de l'Intérieur, a dénoncé la brutale répression dont ont été victimes les manifestants. – *(Interim.)*

SÉNÉGAL

Des dizaines de rebelles ont été tués en Casamance dans un affrontement avec l'armée

Au moins 300 personnes, selon l'AFP – plus de 80, selon Reuter, – soupçonnées d'appartenir au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC, séparatiste) ont été tuées dimanche 18 avril lors de combats avec l'armée sénégalaise en Casamance, dans le sud du pays, ce qui constitue l'affrontement le plus meurtrier depuis le début de la revendication indépendantiste, il y a dix ans. Deux militaires ont été tués et six autres blessés au cours de l'affrontement qui s'est prolongé pendant plus de sept heures dans la région d'Oussouye, non loin de la frontière avec la Guinée-Bissau.

Il n'a pas été possible d'obtenir de source officielle confirmation du bilan de l'accrochage. Les militaires avaient pris position aux environs d'Oussouye, lorsqu'ils ont été attaqués par plus de 300 hommes fortement armés. Ils ont riposté, et forts d'un soutien aérien, ont pris en tenaille les rebelles, qui n'ont pu se replier sur la Guinée-Bissau, où ils possèdent plusieurs bases. Cet affrontement intervient onze jours après l'appel au dépôt des armes lancé par l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, le chef de la faction radicale du MFDC, rentré au Sénégal après huit mois d'exil en Guinée-Bissau.

L'abbé Diamacoune, considéré comme le « dirigeant charismatique » du MFDC, n'a, semble-t-il, plus aucun pouvoir sur les hommes qui ont pris le maquis depuis août 1992. « *Cette guerre, personne ne pourra la gagner. Des hommes doivent-ils toujours se battre pour une indépendance qu'ils ne verront jamais? En mon âme et conscience, j'estime que non* », avait souligné l'abbé Diamacoune longtemps partisan d'une « *indépendance totale et immédiate* ». L'arrivée de renforts en Casamance, dès la mi-février, et l'intransigeance du président Abdou Diouf sur l'intégrité territoriale du Sénégal avaient été à l'origine de la volte-face de l'abbé Diamacoune. Son retour avait été précédé à la mi-mars par une contre-offensive de l'armée qui, au cours de six accrochages avec le MFDC, avait tué plus de 80 indépendantistes.

Les militaires, qui avaient jusque-là pour ordre de réagir uniquement aux attaques des indépendantistes, avaient entrepris de les pourchasser pour la première fois dans leurs bases, pour la plupart situées le long de la frontière avec la Guinée-Bissau. Cette contre-offensive correspondait aussi à l'arrivée en Casamance du corps d'élite de l'armée sénégalaise revenu du Libéria, où il participait à la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG).

Avant l'affrontement d'Oussouye, plus de 500 personnes, essentiellement des civils, ont trouvé la mort en Casamance depuis août 1992, date à laquelle le MFDC s'était divisé en deux : le « front nord », dirigé par le commandant en chef du MFDC, Sidy Badji, et le « front sud » de l'abbé Diamacoune.

Le « front nord » avait accepté de négocier avec le gouvernement, conformément à l'accord de paix signé en 1991, qui avait abouti à la libération de 350 détenus indépendantistes, y compris ceux condamnés pour crime de sang. En contrepartie, le MFDC s'était engagé à déposer les armes.

Un second accord, en avril 1992, rendu nécessaire pour tenir compte de toutes les sensibilités au sein du MFDC, avait provoqué une radicalisation des prisonniers libérés, évincés de la direction du mouvement, et la création du « front sud ». – *(AFP, Reuter.)*

ANGOLA

Devant Cuito assiégée

FRONT DE CUITO

de notre envoyé spécial

On le disait mort, tué en octobre dernier lorsque le gouvernement de Luanda avait violemment chassé de la capitale la direction et l'état-major de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi. La télévision avait même montré les restes d'un cadavre calciné, assurant qu'il s'agissait du sien.

Après plusieurs jours de confusion, l'UNITA, de son bastion de Huambo, avait démenti : non, le général Arlindo Pena, plus connu sous le nom de « général Ben Ben », chef d'état-major des troupes de l'UNITA (FALA), n'était pas mort. Contrairement à son frère, Salopeto Pena, l'un des principaux dirigeants de l'UNITA, il avait échappé au massacre.

Il est là, à la tête de ses soldats, faisant le siège de la ville de Cuito, capitale de la province de Bié. Alors que l'on discute à Abidjan d'un éventuel cessez-le-feu, les villes de Malange, Menongue et Luena sont encerclées de même. « *En octobre dernier, Je me suis enfui de Luanda à pied, avec quelques camarades, jusqu'à Caxito,* dit-il. *Nous nous sommes regroupés, et voilà, nous sommes là* ». Pistolet à la ceinture et béret rouge sur la tête, celui qui, quelques semaines auparavant, a dirigé la bataille de Huambo ne doute pas un instant qu'il n'aurait aucun mal à s'emparer de Cuito.

Un PC roulant

« *Pour le moment la situation est relativement calme. Nous contrôlons déjà une moitié de la ville, nous pouvons prendre l'autre moitié, mais c'est une décision politique. On verra ce qui sortira des négociations en cours* ».

Cuito est à 3 kilomètres de là, à portée d'un tir de mortier. Du poste de commandement du général Ben Ben installé au détour d'un chemin creux, on devine la ville plus qu'on ne la voit. Camouflé sous des feuilles de bananier, un camion attend, chauffeur au volant. C'est la chambre roulante du général, celle avec laquelle il parcourt tout le front. En quelques minutes, le PC pourrait disparaître.

Toute la région de Cuito et toutes les routes qui y mènent sont contrôlées par l'UNITA dont les soldats, parfois très jeunes, campent sur les bas côtés, protégés par les hautes herbes et quelques toiles kaki.

Sous un bouquet d'arbres, deux blindés attendent. Un peu plus loin, des véhicules tout terrain armés de mitrailleuses lourdes semblent prêts à démarrer. Malgré le calme, la guerre est palpable à chaque pas : villages aux maisons bombardées, restes carbonisés de blindés et de camions, incessants mouvements de troupes se déplaçant à pied ou en camion porte-conteneurs, obstacles dérisoires placés sur la route, apparemment abandonnés mais qu'il vaut mieux contourner si l'on veut éviter la mauvaise surprise d'une mine. Le général Ben Ben est formel : « *Aujourd'hui,* dit-il, *nous contrôlons les deux tiers du territoire. Malgré l'aviation de l'ennemi, c'est nous qui avons l'initiative. Nous voulons la réconciliation et l'arrêt des combats. Mais c'est au gouvernement de Luanda de dire ce qu'il veut. S'il s'obstine dans la guerre, s'il ne comprend pas qu'il lui faut faire des concessions, nous avons les moyens d'avancer encore.* ». Y compris sur Luanda? « *Pas encore, mais nous nous réorganisons pour être en situation de le faire.* »

La guerre de guérilla des débuts, celle qu'il menait contre les troupes gouvernementales et cubaines, est une époque bien révolue. Gonflée à bloc par la victoire de Huambo, disposant d'armes et de munitions à profusion – « *On ne reçoit pas d'aide extérieure,* assure le général, *on prend à l'ennemi* » – l'UNITA n'a jamais été aussi sûre d'elle.

GEORGES MARION

AFRIQUE DU SUD

L'ANC et ses alliés jouent la modération

Le Congrès national africain (ANC) et ses alliés du Parti communiste (SACP) et de la centrale syndicale COSATU ont choisi, mardi 20 avril, de modérer leurs projets de faire pression par la rue pour obtenir, avant la fin mai, une date pour des élections, ainsi que la mise en place d'institutions transitoires.

Au lendemain des funérailles du secrétaire général du SACP, Chris Hani, Cyril Ramaphosa, secrétaire général de l'ANC, Joe Slovo, président du SACP, et Sam Shilowa, secrétaire général adjoint de la COSATU, ont indiqué, lors d'une conférence de presse, que le programme de cette campagne ne serait arrêté au niveau national que le 27 avril pour démarrer le 1er mai. D'ici là, l'initiative des actions sera laissée aux branches régionales.

En contraste avec les appels pressants à une accélération du processus qu'ils avaient eux-mêmes lancés dans la foulée de l'assassinat de Chris Hani, ils ont par ailleurs affirmé qu'ils s'en tenaient toujours à l'échéance de « *la fin mai* » pour obtenir une avancée sérieuse dans le processus de négociations sur une transition vers la démocratie, les élections multiraciales devant être organisées « *de préférence cette année et certainement pas plus tard que mars 1994* ». – *(AFP.)*

▫ L'enquête sur le meurtre de Chris Hani. – L'un des dirigeants de Scotland Yard, le commandant George Churchill-Coleman, devait arriver mercredi 21 avril en Afrique du Sud pour participer, en tant que conseiller, à l'enquête sur le meurtre du leader noir Chris Hani, à la demande des autorités sud-africaines. Selon la presse britannique, qui s'en fait l'écho, sa nomination – ainsi que celle, prochaine, d'un policier allemand – vise à convaincre l'ANC que l'enquête sera totalement impartiale.

▫ DJIBOUTI : le président Hassan Gouled à l'Elysée. – La situation en Somalie et la question des réfugiés somaliens à Djibouti ont été examinées, mardi 20 avril, lors d'un entretien à Paris entre François Mitterrand et son homologue djiboutien Hassan Gouled Aptidon.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la mort de 86 personnes à Waco

Bill Clinton assume « l'entière responsabilité » de l'assaut donné contre la ferme des davidiens

Alors que la police fouillait les cendres de la ferme texane de Waco où ont péri quatre-vingt-six membres de la secte des davidiens, le président Bill Clinton a pris, mardi 20 avril, la défense du FBI et de la justice fédérale, unanimement critiqués par la presse pour la manière dont ils ont conçu et exécuté l'assaut contre David Koresh et ses disciples.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'air résolu, déterminé, Bill Clinton avait convoqué la presse pour une brève déclaration : « *J'assume l'entière responsabilité pour la décision et l'exécution* » des actions entreprises la veille contre la secte des davidiens, a dit le président. M. Clinton a cependant annoncé l'ouverture d'une enquête administrative sur toute cette affaire.

Après cinquante et un jours de siège infructueux, le FBI a lancé lundi un assaut au gaz lacrymogène contre le « *ranch de l'Apocalypse* », la ferme fortifiée où les davidiens étaient soupçonnés de divers méfaits : agressions sexuelles contre des mineures, coups contre de tout jeunes enfants, possession d'un arsenal de guerre, de tonnes de munitions et d'explosifs. Sous l'emprise de son chef, David Koresh (trente-trois ans), la secte se préparait à l'Apocalypse qu'elle imaginait prenant la forme d'une attaque contre le ranch.

Apparemment, les davidiens ont réagi à l'assaut de la police fédérale par un suicide collectif : allumant au moins trois incendies gigantesques dans la ferme, ils auraient choisi de mourir par le feu plutôt que de se rendre comme le FBI leur en intimait l'ordre par haut-parleur. Dix-sept enfants de moins de dix ans (dont Koresh serait le père) figureraient parmi les morts. Du fait des risques d'explosions et des dégâts provoqués par des foyers particulièrement intenses, aucun corps – pas plus celui de Koresh que ceux de ses fidèles – n'avait été identifié mardi dans les décombres du « *ranch de l'Apocalypse* ».

Tout en ordonnant une « *enquête agressive et complète* », M. Clinton a défendu le FBI. « *Koresh était dangereux, irrationnel, sans doute fou, c'est lui qui a tué les gens qu'il contrôlait ; en définitive, c'est lui qui porte la responsabilité finale du carnage* », a déclaré M. Clinton, ajoutant : « *La réponse de M. Koresh aux demandes de reddition qui lui étaient adressées a été de se donner la mort et de la donner aux enfants qui étaient ses captifs et aux autres gens qui étaient là.* »

L'impatience du FBI

Il n'empêche : la plupart des commentaires de presse et ceux des experts, étaient plus que critiques pour la police fédérale. A peu près unanimement, le FBI est accusé d'avoir cédé à l'impatience et d'avoir totalement sous-estimé les risques de suicide collectif. « *Un des plus terribles échecs des forces de l'ordre* », écrit *Newsday*. Le *New York Times* est impitoyable : « *Une opération mal conçue, injustifiée (...) de la part d'autorités qui avaient le temps pour elles et qui l'ont gâché (...) l'affaire Koresh a été mal gérée du début à la fin (...). la patience et la détermination ne coûtent pas de vie, l'impatience oui (...). Quelqu'un douterait-il encore qu'il eût mieux valu poursuivre le siège de Waco?* »

Déjà, le 28 février, lors d'un premier assaut, les forces de l'ordre des agents du Bureau des armes, tabacs et alcools – avaient été accusées d'avoir mené une opération inutilement agressive et mal préparée. Quatre policiers avaient été tués par les davidiens, qui avaient eu six morts dans leurs rangs. Déjà, la question, qui était mardi sur toutes les lèvres, avait été posée : que reprochait-on de si grave aux davidiens pour les attaquer si brutalement? Il y avait, certes, des soupçons graves quant au sort réservé aux enfants de la secte. Mais la plupart des armes des davidiens auraient été achetées le plus légalement du monde.

Pour justifier sa décision de lever le siège et de passer à l'action, le FBI a indiqué mardi qu'il avait placé des micros dans l'enceinte et que Koresh leur apparaissait comme étant de plus en plus violent et de plus en plus dangereux pour les enfants de la secte. Un porte-parole du FBI assurait : « *Je ne crois pas que ces gens sont morts à cause de notre action (...) ils sont morts parce que Koresh en a voulu ainsi.* » Il a laissé entendre que les membres de la secte ont ouvert le feu sur certains de leurs camarades qui voulaient prendre la fuite après que les foyers eurent été allumés. Il a, en revanche, refusé de confirmer certaines informations selon lesquelles les enfants auraient été empoisonnés avant que Koresh n'ordonne le suicide par le feu.

Les incendies se sont déclarés simultanément en trois endroits, quatre-vingt-dix minutes après qu'un blindé de la police eut perforé un mur de l'enceinte de la ferme et commencé à déverser du gaz. Si personne, ou presque, ne mettait en doute que le sinistre qui a ravagé le ranch en moins d'une demi-heure, attisé par le vent et l'explosion des dépôts de munitions, a été provoqué par les davidiens, nombreux sont ceux qui, mardi, s'étonnaient qu'aucune voiture ou hélicoptère de pompier n'ait été sur place et que le FBI ait dû appeler police secours, en fait la police locale, celle de Waco, pour lutter contre les incendies.

ALAIN FRACHON

Dans "l'Arche" du mois d'avril

Juifs et chrétiens : les conditions d'un vrai dialogue

Au sommaire du même numéro

La saga des juifs du Mexique
Ghetto de Varsovie, cinquante ans
Comment je suis juif, par Elie Wiesel
Les hommes de Clinton et Israël

l'arche
le mensuel du judaïsme français
Georges Berger 75017 Paris
[illegible]03.35

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : nouvelle escalade dans la violence imputée aux islamistes

Le ministre de l'information a été blessé dans un attentat

Le ministre égyptien de l'information, Safouat El Chérif, a été légèrement blessé, mardi 20 avril, dans un attentat revendiqué par des extrémistes musulmans. Son garde du corps et son chauffeur ont également été blessés. Le premier est dans un état grave.

LE CAIRE

de notre correspondant

L'attentat a eu lieu en fin de matinée, au moment où Safouat El Chérif quittait son domicile dans la banlieue résidentielle d'Héliopolis, au nord du Caire. Deux hommes armés de fusils d'assaut ont soudain bondi devant sa Mercedes et ouvert le feu à moins de 3 mètres.

Les gardes du domicile, qui se trouvaient à une quarantaine de mètres, sont intervenus. Des coups de feu ont été échangés avec les deux agresseurs, qui, selon des témoins, étaient couverts par trois hommes armés. La poursuite n'a pas permis d'arrêter les assaillants, dont l'un aurait été blessé au ventre. Selon des témoins, les agresseurs devaient avoir entre dix-huit et vingt ans, étaient imberbes et vêtus à l'occidentale.

Malgré la cinquantaine de balles qui ont touché sa voiture, le ministre de l'information, ancien militaire et membre des services de renseignement, n'a été que légèrement blessé à la main droite par des éclats de verre. Son garde du corps a été touché de sept à huit balles dans le cou et la colonne vertébrale. Le chauffeur s'en est sorti avec une balle dans la cuisse, ce qui lui a permis de poursuivre sa route jusqu'à l'hôpital le plus proche. « *Les attentats n'empêcheront pas les médias de poursuivre leur affrontement avec des gens qui n'ont rien à voir avec l'islam* », a déclaré M. El Chérif, qui s'est rendu à son bureau deux heures après l'agression. « *Il n'est pas question,* a-t-il ajouté, *d'engager un dialogue avec les extrémistes* ».

Un communiqué portant la signature du chef de la branche armée de l'organisation extrémiste musulmane Al Djihad distribué à Assiout (400 kilomètres au sud du Caire), a revendiqué la responsabilité de l'attentat. Les islamistes en général et les extrémistes en particulier accusent M. El Chérif de favoriser « *l'immoralité et les programmes contraires à l'islam* » à la télévision. Les laïcs, quant à eux, lui reprochent au contraire de favoriser l'islamisme en ne donnant l'entenne qu'à des cheikhs dont les idées sont proches de celles des tenants de la charia (loi islamique). Selon la police, les agresseurs se seraient réfugiés dans la banlieue populaire voisine de Aïn-Chams, considérée comme un fief islamiste.

Si la responsabilité des extrémistes musulmans était avérée, cet attentat marquerait une nouvelle escalade de la violence islamiste après l'assassinat, il y a dix jours, d'un général de police à Assiout, en Haute-Egypte. C'est aussi l'attentat le plus grave contre un haut responsable de l'Etat depuis l'assassinat, en octobre 1990, dans des conditions presque similaires, du président du Parlement. Le procès des auteurs de ce meurtre est toujours en cours.

ALEXANDRE BUCCIANTI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

PAKISTAN

La rentrée remarquée de Benazir Bhutto

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

Le limogeage du premier ministre Nawaz Sharif, « démissionné » ce week-end par le président Ghulam Ishaq Khan pour *« corruption, népotisme et incompétence »*, a permis à Benazir Bhutto de faire une rentrée remarquée sur la scène politique pakistanaise. Elle a su rapidement profiter de l'aubaine : dès dimanche 18 avril, et avant même l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le chef de l'Etat, elle rencontrait le président en tant que chef de l'opposition parlementaire et l'assurait de son soutien. Mieux encore, la responsable du Parti du peuple (PPP) approuvait aussitôt le principe d'un gouvernement provisoire de coalition comprenant des ministres issus de sa formation.

Mme Bhutto avait cependant connu le même sort que Nawaz Sharif il y a trois ans, quand ce même président l'avait brutalement relevée de ses fonctions de premier ministre. Depuis août 1990, elle n'avait d'ailleurs jamais revu M. Ishaq Khan. *« Il n'y a que les hommes qui ne pardonnent pas »*, disait-elle lundi à des journalistes, laissant entendre qu'elle avait passé l'éponge sur le passé.

« Tant que le président Ishaq Khan restera en place, tout compromis sera difficile », déclarait-elle pourtant au *Monde*, le 7 août 1991, affirmant que le chef de l'Etat *« restait* [son] *principal ennemi »*. Mais la perspective d'élections anticipées l'aura incitée à faire preuve de souplesse à l'égard d'un homme avec lequel une nouvelle cohabitation risque d'être cependant compliquée. On dit déjà que Benazir Bhutto voudrait imposer dans son cabinet son mari, Asif Zardari, et que le président renâcle : M. Zardari a passé près de trois ans en prison après avoir été accusé, entre autres, de complicité dans une affaire de meurtre.

Le nouveau gouvernement dirigé par Balakh Sher Mazari, un homme de soixante-trois ans à la réputation de modéré, n'a d'ailleurs pas encore été formé. Outre le premier ministre, seuls deux ministres ont été nommés pour l'instant. L'un d'eux, Farooq Leghari, est un proche de Benazir Bhutto. Titulaire du portefeuille des finances, il s'est empressé d'assurer que le gouvernement poursuivra la politique de libéralisation économique voulue par M. Sharif.

La Haute Cour de justice devait par ailleurs se réunir mercredi pour examiner la légalité de la dissolution de l'Assemblée. En vertu du huitième amendement à la Constitution, le chef de l'Etat possède des pouvoirs étendus. Mais le speaker du Parlement estime, en l'occurrence, que cette décision n'était pas justifiée : le premier ministre déchu possédait en effet encore une majorité à l'Assemblée, ce qui lui aurait sans doute permis, lundi, de résister à une motion de censure préparée par ses opposants.

BRUNO PHILIP

CHINE : émoi à Hongkong

Les propos inquiétants du ministre de la sécurité publique

Le 8 avril dernier, le ministre chinois de la sécurité publique (police) affirmait que Pékin pourrait coopérer avec les sociétés secrètes (gangs) « patriotes ». Ces propos, même nuancés depuis, ont suscité un grand émoi à Hongkong

PÉKIN

de notre correspondant

Etait-ce une simple faute d'expression, une énorme boulette ou une menace voilée ? Dans la bouche du ministre de la sécurité publique (police), la « petite phrase » ambiguë d'une conférence de presse ne pouvait que provoquer une vive polémique. Interrogé sur les activités criminelles perpétrées à Hongkong par les triades, ces sociétés secrètes qui sont l'équivalent chinois de la Mafia et dont plusieurs ont leur base de repli sur le continent, Tao Siju, après avoir rituellement dit tout le mal qu'il pensait de ce milieu, sortit de son texte et affirma froidement que la Chine pouvait coopérer avec de telles organisations du moment qu'elles se montraient *« patriotes »*, mot codé signifiant, à Pékin, pro-continental.

D'ailleurs, ajouta-t-il, il y eut même un cas où une organisation *« similaire à ces triades »* dépêcha dans un pays étranger 900 membres en vue de renforcer la sécurité d'un dirigeant chinois en visite officielle. Peut-être s'agissait-il de la visite de Deng Xiaoping aux Etats-Unis en 1979, croit savoir la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong.

Grand émoi, en tout cas, dans la colonie britannique, où les gangsters du continent sont quotidiennement les « héros » bien visibles, et équipés d'armes chinoises, de scènes de violence et de courses-poursuites maritimes avec la police qui tente de les empêcher d'emporter leur butin favori : les berlines de luxe volées pour être revendues sur le continent. Emoi d'autant plus fort que reprennent, cette semaine, les conversations sino-britanniques sur l'avenir de Hongkong.

« Dans le Hongkong où vivent les gens de Hongkong, les triades sont une menace ; ils terrorisent les boutiquiers pour leur arracher de l'argent et déversent leur drogue et des armes dans le territoire. Dans la Hongkong de M. Tao, ce sont des alliés utiles », écrit notamment dans son édition asiatique le *Wall Street Journal*.

Mise au point

Il aura fallu neuf jours au ministère de la sécurité publique pour faire cette mise au point : les informations publiées dans la presse étrangère *« sont une distorsion délibérée des remarques du ministre »*. M. Tao ne parlait pas de la pègre, mais de *« toutes sortes de sociétés constituées spontanément par des gens originaires d'un même lieu ou pratiquant le même commerce dans le but de défendre leurs intérêts de manière organisée »*. Soit, très exactement, la base sociale des sociétés secrètes qui régnaient, dans la Chine impériale, sur le monde du crime. Ou qui, à Shanghaï dans les années 20, « coopéraient » avec la police française pour faire la chasse aux communistes.

Au reste, selon le porte-parole, il ne faut pas jeter la pierre à tous les bandits : *« Même si certains d'entre eux ont commis des crimes (sic), nous pouvons les considérer avec bienveillance du moment qu'ils ont tourné une page nouvelle. »* Et la Chine de promettre de continuer à coopérer avec la police de Hongkong dans la lutte contre le phénomène.

FRANCIS DERON

DIPLOMATIE

La visite à Bonn du premier ministre

Le GATT et la monnaie au centre des entretiens entre Edouard Balladur et Helmut Kohl

Le premier déplacement à l'étranger d'Edouard Balladur sera consacré, jeudi 22 avril, à un déjeuner de travail avec le chancelier Kohl. On ne doit pas, selon le premier ministre, s'attendre à l'annonce d'une initiative franco-allemande spectaculaire. Les deux chefs de gouvernement s'entretiendront de questions monétaires, de dossiers internationaux comme la guerre en Bosnie et l'aide à la Russie, ainsi que de la poursuite des négociations du GATT.

« Je ne vais pas à Bonn en quémandeur ! », martèle Edouard Balladur qui se félicite aujourd'hui de ne s'être pas précipité dans *« la cabine de bains chauds »* autrichienne du chancelier Kohl durant sa traditionnelle cure pascale d'amaigrissement. *« Je suis content de n'y aller qu'au bout de trois semaines : les taux d'intérêt ont commencé à baisser, je suis dans une situation beaucoup plus forte ! »*, constate-t-il.

Autre élément nouveau, propre à apaiser un classique malentendu franco-allemand : la prochaine modification du statut de la Banque de France mettra les deux partenaires sur un pied d'égalité. Paris pourra désormais, comme Bonn, renvoyer à la libre décision d'une institution monétaire indépendante les desiderata des uns et des autres. Une perspective qui n'est pas pour déplaire à Edouard Balladur, qui se souvient du temps où, ministre de l'économie du gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac, il voyait ses interlocuteurs allemands se défausser sur les « sages de Francfort » des questions délicates de coopération monétaire franco-allemande...

Les « critères de convergence »

A la différence de la période 1986-1988, cette nouvelle cohabitation a été *« soigneusement préparée »*, souligne-t-on dans l'entourage du chancelier, et l'on semble se féliciter à Bonn du style « pragmatique », proche de celui d'Helmut Kohl, que semble avoir adopté le premier ministre français depuis sa prise de fonctions. M. Kohl avait déjà reçu M. Balladur à déjeuner le 18 décembre dernier, et des émissaires de la chancellerie sont venus sonder la nouvelle équipe dès son arrivée.

Si la rencontre de jeudi s'inscrit dans le cadre d'une prise de contact normale entre deux chefs de gouvernement appelés à se voir très fréquemment, elle n'intervient pas moins dans un contexte où la situation économique, dans l'ensemble de la CEE, invite à s'interroger, selon M. Balladur, sur *« la validité des critères de convergence économique définis par le traité de Maastricht »*, notamment sur la part du PIB susceptible d'être consacrée au déficit budgétaire. Si l'objectif du gouvernement français reste bien de respecter le calendrier défini par le traité pour la réalisation de l'Union économique et monétaire, il n'est pour l'instant de l'intérêt ni de Paris ni de Bonn de forcer l'allure, dans une situation où la priorité reste, en Allemagne comme en France, le rétablissement des équilibres fondamentaux.

Il est exclu que soit annoncé jeudi un relèvement concomitant des taux de TVA en Allemagne et en France, ne serait-ce que du fait que le gouvernement français n'a pas encore établi sa religion définitive sur la manière d'accroître une pression fiscale qui doit, selon le premier ministre, *« ne pas être handicapante pour la croissance »*.

M. Balladur reconnaît que les discussions sur le dossier du GATT, où les positions française et allemande demeurent fort éloignées, seront les plus difficiles. Il entend avoir sur ce point une *« explication tout à fait claire avec le chancelier »*. *« Il faut cesser de mettre sans arrêt en avant l'agriculture française »*, a affirmé M. Balladur, qui estime que l'on doit aborder l'Uruguay Round avec une *« vision globale »* des problèmes intégrant tous les aspects des négociations commerciales entre l'Europe et les Etats-Unis : industrie, services, etc.

Enfin, si M. Balladur est disposé à développer devant le chancelier son idée de conférence internationale visant à la stabilité et à la paix en Europe, *« une proposition française dont les Douze et les membres de l'Alliance atlantique vont être saisis »*, il n'est pas certain en revanche qu'il satisfasse la curiosité manifestée par les Allemands sur la politique du gouvernement français en matière de défense et de sécurité. Celle-ci s'exprimera dans le Livre blanc accompagnant la loi de programmation militaire. *« Nous sommes dans une période de transition, il faut réfléchir. Cette question relève de la souveraineté nationale ; si les Allemands souhaitent engager une réflexion commune sur ces thèmes, nous y sommes prêts... »*, a précisé le premier ministre.

LUC ROSENZWEIG

Tout un voyage sous le signe du sourire.

Laissez-nous vous accompagner en Amérique.

Susan Kent : Hôtesse American Airlines.

Vous êtes accueilli avec le sourire.

Vous apprécierez la qualité de nos repas servis à bord.

Travaillez ou reposez-vous dans le calme et arrivez détendu en Amérique.

Lorsque vous partez avec American Airlines pour l'Amérique, notre sourire vous accompagne tout au long de votre voyage.

Ce sens de l'accueil, propre à American, agrémente tous les services que nous vous offrons à bord.

Vous arrivez ainsi détendu et prêt à travailler.

Pour toute réservation, appelez votre agent de voyages ou American Airlines au 42 89 05 22 (Paris/Ile-de-France) ou 05 23 00 35 (Province).

Au départ de Paris, American propose tous les jours des vols directs vers 5 plaques tournantes aux U.S.A. et plus de 300 correspondances pour les Amériques.

AmericanAirlines®

Transporteur Officiel de la Coupe du Monde de Football 1994.

POLITIQUE

Les relations entre le gouvernement et la majorité

Edouard Balladur ne retient pas pour l'immédiat la proposition de l'UDF sur la formation professionnelle

L'UDF devra en faire, provisoirement, son deuil : la discussion de la proposition de loi sur la décentralisation de la formation professionnelle, à laquelle elle tenait tant, n'a pas été retenue par Edouard Balladur, mardi 20 avril, dans le programme de travail du Parlement pour la session de printemps.

Le premier ministre ne s'est pas montré très encourageant, mardi matin, lorsqu'il a reçu la délégation UDF emmenée par son président, Valéry Giscard d'Estaing. Attirant l'attention de ses interlocuteurs, parmi lesquels Charles Millon, Jacques Barrot et François Bayrou, sur le coût de la réforme de la formation professionnelle – qu'ils réclament et pour laquelle le président du groupe UDFC de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi – en période de vaches maigres budgétaires, le premier ministre a indiqué que sa religion n'était pas encore faite. Il a été plus catégorique en début de soirée, au cours de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, à laquelle il assistait tant pour montrer *«l'attention portée par le gouvernement au travail du Parlement»* que pour mettre un terme à certaines initiatives parlementaires, jugées intempestives par le gouvernement et que le ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée, Pascal Clément, avait eu du mal à canaliser. Au cours de la précédente conférence des présidents, la discussion de la proposition de loi sur la formation professionnelle avait d'ailleurs été fixée, sans autre précision, pour la deuxième semaine de mai.

«Développer la concertation»

En dépit de l'intervention de Jacques Barrot, qui, en l'absence de Charles Millon, a redit avec force l'attachement du groupe UDF à cette mesure, Edouard Balladur n'a pas retenu la proposition de loi dans le programme de la session de printemps. Il ne l'a d'ailleurs évoquée pour la session d'automne qu'au détour du projet de loi quinquennale sur l'emploi, avec lequel elle pourrait être «couplée».

Cette première petite pierre d'achoppement entre les groupes UDF et RPR s'ajoute à l'impatience grandissante des parlementaires devant l'absence de textes significatifs. Une impatience pour l'instant assez bien jugulée par les interventions d'Edouard Balladur devant les groupes UDF et RPR. Pour sa seconde visite au groupe du RPR, mardi, le premier ministre a d'ailleurs indiqué qu'il souhaite présenter des projets de loi *«bien préparés», «dans le calme et dans la tranquillité»*, plutôt que d'agir dans la précipitation. *«Le premier ministre préfère prendre quelques jours supplémentaires afin de se donner le temps nécessaire pour que la concertation puisse se développer normalement»*, a ajouté le président du groupe RPR, Bernard Pons, après la réunion du groupe.

Il n'en demeure pas moins que l'impatience des députés de la majorité risque d'être mise une nouvelle fois à l'épreuve lorsqu'ils prendront connaissance du programme prévu pour la session de printemps *(lire ci-dessous)*. Du «collectif» budgétaire à la réforme du statut de la Banque de France, en passant par celle de la Caisse des dépôts et consignations, les projets de loi susceptibles d'avoir un impact immédiat auprès de leur électorat ne sont pas légion.

La session de printemps, dont Edouard Balladur a indiqué qu'elle ne devra pas se prolonger au-delà du 14 juillet, quitte à ce que celle d'automne débute un peu plus tôt, en septembre, risque donc d'être celle de l'expectative, avant les grands projets de lois quinquennales sur l'emploi, les finances publiques et les comptes sociaux qui seront, eux, examinés au cours de la session budgétaire.

GILLES PARIS

M. Giscard d'Estaing demande «une application rapide et conforme» de la plate-forme UDF-RPR

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a été reçu par Edouard Balladur, mardi 20 mars, à la tête d'une délégation de l'UDF dans laquelle figuraient Charles Millon et Jacques Barrot, président et vice-président du groupe UDFC de l'Assemblée nationale, et François Bayrou, secrétaire général de l'UDF et ministre de l'éducation nationale. L'ancien président de la République a indiqué, après son entretien avec le premier ministre, que la délégation UDF avait demandé à ce dernier *«une application rapide, vigoureuse et conforme du projet de gouvernement UDF-RPR, défendu ensemble durant la campagne des législatives»*.

Sur le projet de réforme de la Banque de France, l'ancien chef de l'Etat a rappelé que sa formation désire que celui-ci soit *«conforme»* au traité de Maastricht, ainsi qu'à la plate-forme RPR-UDF. *«Nous avons insisté sur l'urgence des actions à mener dans le domaine de l'emploi»*, a ajouté l'ancien chef de l'Etat, qui a exprimé le souhait que le projet de pacte pour l'emploi avec les régions *«puisse être mis en œuvre avant l'été». «Nous avons souhaité, aussi,* a-t-il précisé, *que les initiatives à prendre en matière de logement et de grands équipements soient précédées d'une interrogation des présidents de conseils régionaux sur ce qui pourrait être fait le plus vite.»*

«Nous verrons, du côté de l'UDF, lorsque nous estimerons utile d'apporter notre point de vue ou d'attirer l'attention du premier ministre sur les problèmes du moment», a conclu M. Giscard d'Estaing, en précisant que sa formation rencontrera *«périodiquement»* M. Balladur.

Le premier ministre, qui a invité à Matignon l'ensemble des formations politiques, doit recevoir le Parti socialiste le 26 avril, le Parti communiste le 27 avril. Les dates ne sont pas encore fixées pour l'Entente des écologistes et le Front national, mais M. Balladur tient, en tout état de cause, à «boucler» ces entretiens avant la fin du mois.

L'agenda parlementaire

Edouard Balladur a donné lecture, mardi 20 avril, au cours de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, du programme de travail parlementaire prévu par le gouvernement.

Au programme de la présente session de printemps, en dehors du débat sur les villes et les banlieues, prévu pour la semaine prochaine, figurent la modification du système de vote par procurations pour les personnes âgées et pour les étudiants, la réforme du code de la nationalité (dans la deuxième quinzaine de mai), le collectif budgétaire, le statut de la Banque de France, la révision de la Constitution (Haute Cour de justice et Conseil supérieur de la magistrature), un projet de loi sur la sécurité, un projet de loi étendant le statut de pupille de la nation aux enfants de magistrats, policiers, gendarmes et fonctionnaires de l'administration pénitentiaire tués en service, la réforme du code de procédure pénale et le statut de la Caisse des dépôts et consignations.

Pour la session d'automne, outre le projet de loi de finances pour 1994, M. Balladur a cité trois projets de loi quinquennaux : le premier sur le redressement des finances publiques ; le deuxième sur l'emploi ; le troisième sur l'avenir des régimes sociaux. Le premier ministre a annoncé, enfin, pour la session de printemps de 1994, la discussion d'un Livre blanc sur la défense et la loi de programmation militaire.

□ **Rectificatif.** – A propos de l'élection municipale partielle de Hautmont, dans le Nord, nous avons indiqué par erreur, dans nos éditions du 20 avril, que le maire, Joël Wilmotte (div. d.), avait obtenu 56,16 % des voix dans cette ville lors des élections municipales de mars 1989, alors qu'il s'agissait des élections législatives de mars dernier.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements : 46-62-74-43

Les projets de réforme de Philippe Séguin

La délégation pour les Communautés européennes jouera un «rôle d'instruction» plus étoffé

Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), ministre délégué chargé de la sécurité entre 1986 et 1988, a été élu, mardi 20 avril, président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes. Philippe Séguin a annoncé, mardi, lors de la conférence des présidents, que les attributions de cette délégation seront renforcées, afin d'*«assurer un contrôle efficace»* de l'Assemblée nationale sur les décisions communautaires.

Philippe Séguin n'aura pas tardé. Dès son premier discours, le 2 avril, il avait émis le vœu que les députés donnent *sa pleine efficacité»* au droit de regard sur les affaires européennes qu'ils avaient arraché lors de la révision constitutionnelle de juin 1992 préalable à la ratification du traité de Maastricht. Il lui aura fallu un peu moins de trois semaines pour joindre le geste à la parole. Ardent avocat des prérogatives du Parlement face à une Europe de Maastricht qu'il avait qualifiée de *«fondamentalement antidémocratique et résolument technocratique»*, le nouveau président de l'Assemblée nationale avait d'autant moins de raisons de laisser traîner les choses qu'il s'était senti encouragé par Edouard Balladur lui-même.

«Il sera donné vie, avait indiqué le premier ministre, le 8 avril, lors de sa déclaration de politique générale, *aux dispositions qui ont été votées par le Parlement français»* et qui, avait-il précisé, *«prévoient que les textes émanant de la Communauté sont soumis à un contrôle plus strict du législateur français». «L'harmonie»*, selon le mot de M. Séguin, semble donc régner entre les vues de l'ancien porte-drapeau du camp anti-Maastricht et celles du chef de gouvernement, qui s'était prononcé favorablement au traité, en matière de contrôle parlementaire des affaires européennes.

La formule mise au point, mardi, en conférence des présidents, vise moins à modifier les textes existants qu'à en expliciter toutes les potentialités. Lors de la session d'automne, les députés avaient modifié leur règlement intérieur afin de permettre l'application du nouvel article 88, alinéa 4, de la Constitution, qui autorise l'Assemblée nationale et le Sénat à voter des *«résolutions»* sur des *«propositions d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative»*. Ces dernières, précise le nouvel article de la Loi fondamentale, sont soumises au Parlement par le gouvernement *«dès leur transmission au Conseil des Communautés»*, c'est-à-dire en amont du processus de décision.

Deux failles

Selon le nouveau règlement de l'Assemblée nationale, tout député peut se saisir d'une telle proposition d'acte communautaire et déposer, à son sujet, une proposition de résolution. Celle-ci est examinée au fond par la commission permanente compétente (finances, affaires culturelles, familiales et sociales, production et échanges...), le droit d'amendement étant ouvert à d'autres commissions ainsi qu'à la délégation pour les Communautés européennes. Une fois adoptée par la commission saisie au fond, la proposition sera considérée comme définitive si aucune demande d'inscription à l'ordre du jour n'est formulée dans un délai de huit jours suivant la distribution du rapport de la commission. Dans le cas contraire, la proposition est examinée en séance publique.

M. Séguin estime qu'un tel dispositif comporte *«deux failles qui risquent de limiter son efficacité»* : d'une part, il *«ne permet pas que soit examinées, d'une façon ou d'une autre, toutes les propositions d'acte communautaire soumises à l'Assemblée»* ; d'autre part, il *«ne met pas systématiquement les commissions en mesure d'exercer* (leurs) *pouvoirs»* puisque *«tout dépend de l'initiative individuelle ou collective des députés»*, laquelle peut *«faire défaut»*. Sans avoir besoin de retoucher les textes, le président de l'Assemblée nationale juge donc nécessaire d'utiliser pleinement le *«rôle systématique d'instruction»* dévolu à la délégation pour les Communautés européennes par ses *«textes institutifs»* (l'ordonnance du 17 novembre 1958, amendée en juillet 1979 lors de la création de la délégation).

Si le terme d'«instruction» n'est pas formellement utilisé dans le texte de l'ordonnance, celle-ci, il est vrai, assigne à la délégation la mission de *«suivre les travaux»* communautaires. Ainsi la délégation sera-t-elle amenée à *«se saisir»* de *«toutes»* les propositions d'acte communautaire comportant des dispositions de nature législative et à décider *«s'il y a lieu»* de déposer des propositions de résolution. Fonctions d'instruction, d'aiguillage, d'alerte : c'est un rôle stratégique considérablement étoffé qui revient, désormais, à la délégation dont M. Pandraud vient de prendre la présidence.

FRÉDÉRIC BOBIN

Avec Le Monde sur Minitel
AVEC SNVB GAGNEZ UNE CROISIÈRE SUR LE NIL POUR DEUX PERSONNES
Promotions au 40-60-90-03
Istanbul, du 19 au 23 mai 1993 : 3 935 F
36.15 LE MONDE
Tapez JEUX

Soupçonné d'immobilisme

Suite de la première page

Dans l'entourage du premier ministre, on laisse même entendre qu'il serait de bon ton que *«les ministres aient la même cadence que le premier d'entre eux»*. En tout état de cause, une curieuse impression d'immobilisme a, en quelque sorte, subitement saisi l'action gouvernementale balladurienne. Effet de boomerang, la volonté consensuelle d'Edonard Balladur se mue en inaction.

«Beaucoup de choses sont sur le feu», assure-t-on à l'hôtel Matignon. *«Et quand on a l'avenir des cabinets»*, ajoute-t-on, *il y aura beaucoup de textes en rafale.»* D'où cette impression actuelle de vide, qui est d'autant plus remarquée que la victoire législative de la droite a été écrasante et que la nomination, tant annoncée par anticipation, d'Edouard Balladur pouvait laisser penser à une mise en route plus rapide de la machine à projets gouvernementaux. Pour combler ce vide en s'assurant qu'il n'y aura aucun raté du côté de la majorité, dont, selon la pratique institutionnelle, il est le «chef naturel», le premier ministre ne cesse de s'assurer de la cohésion de la droite. La journée de mardi a été, de ce point de vue, un modèle du genre.

Comme il l'avait fait, la semaine précédente, avec ses «compagnons» du RPR emmenés par Jacques Chirac, le premier ministre a rencontré les partenaires UDF de la majorité. Il a reçu, dans la matinée, une délégation de la confédération libérale conduite par son président, Valéry Giscard d'Estaing. Celui-ci a fait savoir qu'il avait demandé à son interlocuteur *«une application rapide, vigoureuse et conforme du projet de gouvernement UDF-RPR»*. La suggestion sonnait comme un avertissement.

Edouard Balladur a saisi l'occasion de son passage, l'après-midi, devant le groupe RPR de l'Assemblée pour apporter une réponse implicite à Valéry Giscard d'Estaing. Selon des propos rapportés par Bernard Pons, président du groupe, l'hôte de Matignon a précisé qu'il souhaite des projets *«bien préparés dans le calme et la tranquillité»*. Sous-entendu à l'abri des pressions des impatients.

L'écueil européen

Cela n'a pas empêché Philippe Vasseur de revenir à la charge, mercredi matin, sur France 2. Le secrétaire général du PR a demandé que des *«signes significatifs d'une avancée»* apparaissent *«d'ici l'été». «Pour le moment, on a plutôt annoncé la potion amère. Le malade ne voit pas de signe d'amélioration. Il serait temps qu'il voit baisser la fièvre»*, a-t-il dit. Reprenant à son compte le message législatif du 28 mars, Philippe Vasseur a précisé que le rôle de son parti est, notamment, d'exprimer *«les impatiences qui existent dans le pays»*.

A l'évidence, l'UDF n'a nullement l'intention de se laisser anesthésier par la stratégie d'angles arrondis du chef du gouvernement. Par voie de conséquence, une bagarre est latente entre le RPR et l'UDF pour savoir qui, dans les prochaines semaines, représentera le mieux les impatiences et les attentes de l'électorat.

Pour autant, ni lors de la rencontre matinale avec l'UDF, ni au cours du déjeuner des chefs de la majorité qui, pour la première fois, a rassemblé Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing autour du premier ministre, ni lors de la conférence des présidents de l'Assemblée, à laquelle il avait tenu à assister en personne, la question de la réforme du mode de scrutin pour les élections européennes n'a été abordée. Elle n'a pas été soulevée non plus au cours de la réunion du groupe RPR. Bien plus que la décentralisation de la formation professionnelle, sur laquelle l'UDF polarise son impatience mais que le RPR ravale au rang de *«problème technique»*, cette réforme électorale tendant à régionaliser le scrutin va cristalliser l'ensemble des divergences qui opposent les deux formations de la majorité.

Mesure d'apaisement ou refus de reprendre à son compte cette modification électorale, dont l'avocat le plus insistant est Jacques Chirac, Edouard Balladur n'a pas cité ce projet, à la conférence des présidents, dans le programme de travail qui fixe l'ordre du jour des travaux parlementaires pour les prochains mois. Et même jusqu'à la session de printemps... 1994.

On fait valoir, à l'hôtel Matignon, qu'il s'agit, en l'occurrence, d'une proposition de loi, et non d'un projet gouvernemental. Il n'en demeure pas moins que les services de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, travaillent assidûment sur la question. Dans sa déclaration de politique générale, devant les députés, le 8 avril, le premier ministre avait déclaré : *«Vous tiendrez sans doute à vous interroger sur le mode de scrutin pour l'élection au Parlement européen, afin de rapprocher davantage les citoyens des élus.»*

Sur un ton plus affirmatif, une semaine plus tard, devant les sénateurs, il avait dit : *«Vous aurez à vous interroger...»* Il est vrai que, dès le 5 avril sur Europe 1, Valéry Giscard d'Estaing avait prévenu qu'il conduirait lui-même une liste UDF aux élections de 1994. Toujours l'impatience de reprendre le dessus électoral sur le RPR.

Plus que l'improbable concurrence de deux listes nationales néo-gaullistes aux européennes – l'une pro-Maastricht, l'autre anti, – c'est d'une rivalité avec l'UDF qu'il s'agit. Si l'argument du rapprochement des électeurs avec les élus peut être retenu, il y a surtout, en toile de fond, la nécessité pour le RPR de diluer une probable victoire des libéraux pro-européens, conduits par Valéry Giscard d'Estaing, à un an de l'échéance présidentielle. Des listes régionales pourraient concourir à la réussite de cette entreprise.

Il va de soi que, pour ne pas être entraîné sur la pente *«inacceptable»* de l'Europe des régions, les amis de Jacques Chirac suggèrent un regroupement de petites régions ou de morceaux de région. En dehors d'Adrien Zeller, député (UDF-CDS) du Bas-Rhin, les dirigeants de l'UDF, Yves Galland, président du Parti radical, compris et Charles Millon, président du groupe UDFC, en tête, sont vigoureusement contre. Gérard Fuchs, responsable des relations internationales au PS, considère qu'il s'agit d'une *«escroquerie politique»*, tandis que Michel Rocard s'étonne de *«l'urgence donnée»* à cette réforme. Les communistes et l'extrême droite y sont également opposés.

Pour le RPR – et c'était le but sans doute visé par Valéry Giscard d'Estaing, – le maintien du *statu quo* contraindrait, Jacques Chirac ne pouvant conduire une liste nationale après le précédent fâcheux de 1979, de se démarquer fortement de l'UDF. Les yeux pourraient alors se tourner vers le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin. Le PS avait déjà fait un tel choix en 1989 en confiant la tête de sa liste à Laurent Fabius. On comprend aisément, dans le cas d'espèce, que l'état-major du RPR ne souhaiterait pas avoir cette option comme dernier recours.

OLIVIER BIFFAUD

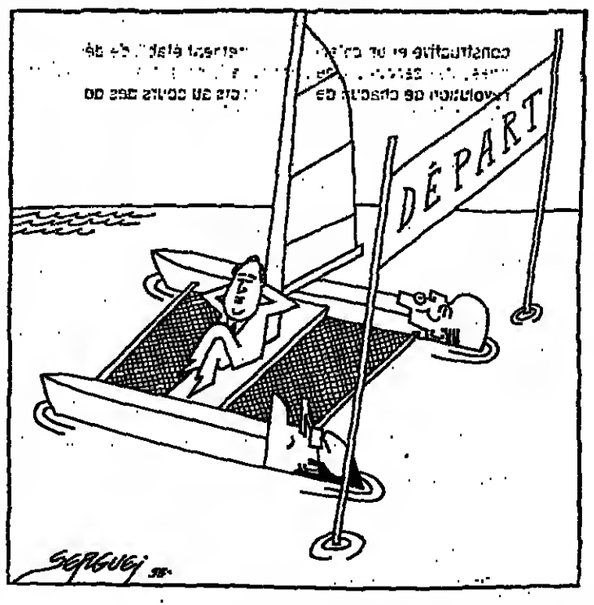

هكذا من الأصل

RAPPORT ANNUEL D'EUROTUNNEL
EXERCICE 1992

EURO TUNNEL

Le 19 avril 1993

MESSAGE DES PRÉSIDENTS

Notre Rapport annuel fait apparaître clairement que notre magnifique projet devrait ouvrir au cours des douze mois à venir. Ce sera le triomphe de la détermination, de la technologie, du talent et de la coopération de nos différents partenaires, y compris nos banquiers. Eurotunnel doit maintenant se positionner sur le marché. Une fois cela fait, notre prochain objectif sera de porter les revenus à un niveau élevé de rentabilité pendant de longues années jusqu'en 2042, récompensant ainsi la patience de nos actionnaires.

En résumé, le Tunnel sous la Manche et son système de transport sont pratiquement achevés et le coût de la construction est sur le point d'être finalement connu avec précision. Le Client, Eurotunnel et le Constructeur, TransManche Link (TML) ne sont pas parvenus à un accord sur leur contribution respective au coût final du projet et, dans le cadre de ce différend, le Constructeur entretient l'incertitude quant à la date d'achèvement et d'ouverture, date qui est sous son seul contrôle.

Quant à nous, nous continuons à exiger le respect de l'intégralité de nos droits contractuels – qui comprennent la coopération de TML – de façon à obtenir une date d'ouverture acceptable.

A l'origine, le système de transport du Tunnel sous la Manche devait être mis en place et réceptionné mi-mai 1993, deux ans après que le percement des trois tunnels ait été, conformément aux prévisions, terminé mi-1991, mais à un prix de 50% supérieur au prix d'objectif initial. L'installation et la réception du système seront au mieux achevées avec 7 mois de retard.

La date effective d'ouverture dépend de TML, de ses fournisseurs et de ses sous-traitants ; nous ne pouvons qu'exiger le respect de nos droits contractuels. Le Contrat que les Constructeurs ont avec nous, prévoit qu'ils conçoivent, fournissent, construisent, installent, réceptionnent le Tunnel et le système de transport et qu'ils en garantissent le fonctionnement. Au niveau technique, la coopération entre les équipes d'Eurotunnel et celles de TML et de leurs fournisseurs est très satisfaisante quand elle n'est pas perturbée par des considérations purement contractuelles.

Depuis notre Lettre aux Actionnaires de mai 1992, nous avons mené deux démarches parallèles. D'une part, nous avons cherché à rétablir par l'arbitrage certains de nos droits contractuels vis-à-vis de TML. D'autre part, nous nous sommes efforcés de négocier un "traité de paix" avec TML, sous forme d'un accord d'ensemble couvrant à la fois les réclamations de coûts et de délais, l'ensemble des questions qui concourrent à une réception satisfaisante du projet dans un climat de coopération constructive et un calendrier, fermement établi, de démarrage phasé des services. Une annexe* à la présente Lettre résume l'évolution de chacun de ces aspects au cours des douze derniers mois, mais nous voudrions en développer quelques-uns ici.

Tout d'abord, comme nous l'avons dit à nos actionnaires, il y a un an, nous avons exercé notre droit contractuel à porter devant l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale les problèmes créés par une décision surprenante du Comité d'experts établi dans le cadre du Contrat de construction. La décision du Tribunal arbitral est sans appel. En l'occurence les deux décisions intérimaires reçues à ce jour ont été très satisfaisantes de notre point de vue. Le caractère forfaitaire du prix des équipements fixes qui constitue le fondement du Contrat de construction, complété par l'Accord commun entériné avec TML en janvier 1989, a été confirmé.

Le Tribunal d'arbitrage reste en place après ces deux décisions intérimaires. Il se prononcera notamment sur les coûts d'arbitrage et intérêts dus. Il supervisera également la formulation et l'estimation des réclamations de TML sur les équipements fixes et la façon dont elles seront traitées.

Ceux de nos actionnaires qui l'étaient déjà en 1989 se souviendront que nous leur avions écrit à ce moment là, et depuis, qu'Eurotunnel évaluerait et paierait toutes les réclamations justifiées. Nous avons exhorté TML, de façon répétée, à présenter la justification de chacune de ses réclamations. Le recours à l'arbitrage est la conséquence du refus de TML, confirmé en juillet 1991, de justifier ses réclamations sur les équipements fixes de façon à nous permettre de les évaluer. TML est dorénavant contraint de le faire.

Le meilleur résumé de la situation que nous puissions offrir à nos actionnaires est que nous ne pensons pas aujourd'hui, nous ne l'avons d'ailleurs jamais pensé, que TML puisse justifier ses réclamations sur le paiement des équipements fixes au niveau auquel il le prétend – FRF 14,5 milliards**, valeur 1985 –. Ce niveau se compare au forfait qui est passé de FRF 6,2 milliards (valeur 1985) prévus au Contrat d'origine à environ (à ce jour) FRF 7,2 milliards (valeur 1985), après prise en compte des ordres de modifications approuvés à ce jour.

Notre point de vue, largement partagé par d'autres, est que TML peut parvenir à justifier des réclamations portant le forfait à un chiffre de FRF 9 milliards (valeur 1985), chiffre qui se situe à l'intérieur de nos fourchettes de prévisions.

Parallèlement au recours à l'arbitrage, nous avons entamé la deuxième démarche, la négociation en avril 1992 entre nous, TML, et des représentants des actionnaires de TML. L'objectif de ces derniers était d'obtenir un accord global sur les réclamations concernant les équipements fixes. Le nôtre était un "traité de paix" d'ensemble allant au-delà du règlement des équipements fixes, et traitant de tous les problèmes, connus ou prévisibles, susceptibles d'affecter les délais et le réussite du projet.

Pendant onze mois jusqu'en mars 1993, Eurotunnel a systématiquement pris l'initiative et a engagé toutes les parties concernées à poursuivre la recherche d'un accord difficile à atteindre. Notre dernière tentative a pris fin le 24 mars, TML nous ayant notifié sa décision de ne pas poursuivre les négociations. Nous pensions que les propositions que nous avions faites étaient généreuses. Notre Conseil – dont les membres pour la plupart n'ont pas de fonctions de direction dans Eurotunnel – a été unanime sur deux points : il préférait un accord négocié mais il refusait de payer, sous la pression, des montants non justifiés.

TML qui a bloqué le processus devra maintenant procéder à la recherche de règlements, réclamation par réclamation. Comme indiqué, nous prévoyons de payer moins et plus tard aux constructeurs que ce que nous leur avons offert en espèces et en instruments financiers pour un règlement pacifique global. Les indemnités de retard dues par TML courent à partir du 15 août 1993, qui reste la date contractuelle d'achèvement du projet. Si l'ouverture devait être retardée et/ou si la montée en puissance des services devait être plus lente, et sous réserve que nous puissions réfuter les demandes d'extension de délais, le totalité des sommes en cause serait probablement supérieure à la perte de revenus d'Eurotunnel dans les six ou huit premiers mois de 1994. Si TML souhaite reprendre cette année des négociations structurées différemment, notre porte sera toujours ouverte.

La situation de TML est bien entendu compliquée par des retards dans la livraison et la réception du matériel roulant commandé par eux-mêmes comme par les réseaux de chemins de fer pour l'exploitation dans le Tunnel. Des détails supplémentaires sur ces points sont donnés en annexe.

Comme notre Rapport annuel le montre, la construction est pratiquement achevée et le coût de notre projet beaucoup plus clairement défini. Nous pensons que les principales incertitudes auxquelles nous sommes confrontés, sont :

- les dates de démarrage des services ainsi que les revenus qui seront perçus en 1994 ;
- le relais de financement 1994-1995 ;
- et les taux d'intérêts 1994-1997.

Le vrai problème aujourd'hui est donc l'évolution de notre trésorerie à partir de mi-1994, date à laquelle notre financement sera épuisé.

Nous passons maintenant des négociations avec les constructeurs à l'analyse des problèmes du financement après l'ouverture.

Le projet d'attribution de bons de souscription gratuits à nos actionnaires, s'il est réalisé cet été, devrait contribuer à compenser, pour ceux qui détenaient alors des bons, la déception de novembre 1992, date à laquelle le prix des actions, en l'absence d'un règlement avec TML, a été trop faible pour permettre un exercice significatif des bons de 1987. Le prix d'exercice de ces bons de souscription 1993, devrait être fixé de façon à encourager leur exercice l'année prochaine, compte tenu des satisfactions que donnera l'avancement du projet. Nos banques souhaiteraient certainement voir se matérialiser les rentrées de fonds provenant de l'exercice de ces bons au second trimestre de 1994.

Notre objectif stratégique est clair : un refinancement important en capital avant la fin de 1995, de préférence après que tous les services (navettes fret et passagers, trains de fret et de passagers) aient démontré leur capacité à satisfaire le marché sur une période significative de plein fonctionnement.

La réalisation de cet objectif dépend essentiellement des banques ; il en est de même du financement nécessaire car le paiement des intérêts diminué des revenus nets sera la seule sortie d'argent à partir de mi-1994. Les banques voudront naturellement être rassurées à la fois sur la trésorerie générée par le projet et sur la soutien de nos actionnaires.

De plus les banques et nos actionnaires suivront avec intérêt les négociations avec les gouvernements anglais et français que nous espérons engager prochainement. Nous avons à faire face à des coûts supplémentaires en capital, à des augmentations des coûts futurs d'exploitation ainsi qu'à des pertes de revenus potentielles, du fait des obligations imposées par la Commission intergouvernementale. Nous considérons que des compensations seront justifiées et nous leur soumettrons nos demandes l'été prochain.

Une démarche comparable est envisagée, peut-être à échéance plus brève, auprès des Chemins de fer nationaux des deux pays qui sont nos partenaires dans la Convention d'Utilisation Ferroviaire, qui leur attribue 50% de la capacité du projet pour la durée de la Concession. Nous sommes convaincus que la Convention d'Utilisation Ferroviaire devra être renégociée pour rééquilibrer les charges et les bénéfices entre les réseaux et Eurotunnel et rétablir, dans un esprit d'équité, les relations prévues à l'origine entre les partenaires. Nous avons aussi l'intention de demander une compensation pour le retard du démarrage des services réguliers de trains de passagers ainsi que pour les retards et l'inadaptation des infrastructures ferroviaires à la sortie du Tunnel du côté britannique. Cette inadaptation est à notre sens en contradiction avec les engagements pris par British Rail dans la Convention d'Utilisation Ferroviaire.

Nous entreprenons les démarches appropriées vis-à-vis des gouvernements et des réseaux. Nous en ferons connaître l'avancement à nos actionnaires lors de l'Assemblée générale en juin. En l'absence de règlements amiables que nous ne cessons de rechercher, l'arbitrage est contractuellement la formule prévue dans les deux cas. Peut-être devrons-nous attendre 1995 pour en connaître le résultat mais celui-ci est susceptible d'améliorer notre situation financière et/ou nos revenus. Ce facteur pourra être pris en compte dans l'évaluation en 1995 par les banques et les actionnaires des propositions qui seront faites pour le financement final du Tunnel sous la Manche.

La dernière phase de ce gigantesque projet, important pour notre avenir européen commun, est affectée par une série de difficultés nées de son statut originel d'entreprise du secteur privé reliant les infrastructures de deux nations pour assurer un service public. Avant notre prochain Rapport annuel, le système du Tunnel sous la Manche devrait avoir commencé à assurer un service public fiable pour au moins 50 ans. Nous sommes engagés dans une difficile répartition du coût d'achèvement de ce service entre les partenaires, les promoteurs et les exploitants, répartition dans laquelle, nécessairement le système bancaire international doit jouer un rôle important.

Notre devoir est d'informer nos actionnaires des difficultés qui se présentent, mais l'énumération des problèmes ne doit pas masquer la réussite de ce magnifique projet privé. De très nombreuses personnes – d'Eurotunnel et d'ailleurs – jouent des rôles clés dans le succès de ce grand projet avec un dévouement sans réserve. Nous les en remercions toutes et attendons avec impatience l'achèvement de l'œuvre que nous avons entreprise.

André Bénard
Président du Groupe Eurotunnel et Président d'Eurotunnel S.A.

Sir Alastair Morton
Vice-Président Directeur Général du Groupe Eurotunnel et Président d'Eurotunnel P.L.C.

*L'annexe est à disposition sur le 3615 EUROTUNNEL.
** Pour des raisons de commodité, nous avons conservé dans nos documents le taux de change de FRF 10 / £ 1 antérieurement utilisé.

RAPPORT ANNUEL ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 1992 sera à la disposition des actionnaires à partir du 20 mai 1993. L'Assemblée Générale d'Eurotunnel S.A. se tiendra sur première convocation le 10 juin 1993, à Paris, Espace Pierre Cardin et sur deuxième convocation le 24 juin 1994, à Londres. L'Assemblée Générale d'Eurotunnel P.L.C. se tiendra également le 24 juin, à Londres. Des convocations à ces Assemblées seront publiées dans la presse.

COMPTES DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 1992

Les comptes combinés sont établis par immobilisation de tous les coûts se rapportant au Projet. Le tableau ci-contre présente les coûts immobilisés jusqu'à la fin de 1990, pour les années 1991 et 1992 et leur total cumulé jusqu'à la fin 1992.

ANALYSE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FRF millions	*à fin 1990*	*1991*	1992	Total
Coût du Contrat de Construction	*21.533*	*9.848*	8.246	
Acquisition de terrains en concession	*155*	*116*	30	
	21.688	*9.964*	8.276	39.928
Coûts de financement	*3.048*	*122*	335	
Frais généraux (a)	*5.071*	*2.365*	1.590	
Frais financiers moins produits financiers	*1.701*	*2.880*	4.801	
	9.820	*5.367*	6.726	21.913
Avances et acomptes	*358*	*45*	1.760	
Immobilisations propres	*3.396*	*184*	48	
Moins : Amortissements	*(1.597)*	*(878)*	(300)	
	2.157	*(649)*	1.528	3.036
Total	33.665	14.682	16.530	64.877

(a) y compris dotation aux amortissements

INFORMATIONS ACTIONNAIRES PAR MINITEL : 3615 EUROTUNNEL

RFC

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Viol et assassinat d'un enfant dans le Gard

La cavale meurtrière d'un repris de justice belge

Willy Van Copernolle, repris de justice de nationalité belge, a avoué, mardi 20 avril, le meurtre d'Abdeljabbar Dkhissi, onze ans, près de Remoulins (Gard). Il a été mis en examen à Nîmes par le juge Boisselet.

NÎMES

de notre envoyée spéciale

Les recherches devenaient désespérées et l'attente proprement insoutenable, mais du moins laissaient-elles à la famille Dkhissi le frêle espoir de retrouver vivant Abdeljabbar, ce petit garçon de onze ans, disparu samedi 27 mars sur un parking de la petite ville de Remoulins, dans le Gard. Encore permettaient-elles à Mimoun Dkhissi, son père, d'attendre follement l'appel d'éventuels ravisseurs en montrant à la presse la photo malicieuse d'un petit enfant brun. Mais les aveux d'un repris de justice de nationalité belge, suivis de la découverte du cadavre de l'enfant dans la garrigue, à une quinzaine de kilomètres de Remoulins, ont mis fin, mardi 20 avril, à l'odieux suspense.

Abdeljabbar a été assassiné. Un pervers sexuel, ancien légionnaire déjà condamné en Belgique et en France pour de nombreux méfaits (escroqueries, abus de confiance, vol avec arme, mais surtout attentat à la pudeur sur un mineur et viol d'un adolescent), a croisé son chemin, un samedi après-midi de printemps. Enlevé dans l'Opel Astra bleue, immatriculée en Belgique, dont le signalement a mis la gendarmerie sur les traces du meurtrier, Abdeljabbar sera battu pour s'être défendu farouchement, sans doute violé, puis tué violemment et finalement abandonné sans vêtement en pleine campagne, à quelques mètres d'un chemin de montagne.

Devant le juge Boisselet qui, dès mardi matin, le mettait en examen pour «enlèvement, suivi de la mort d'un mineur», Willy Van Copernolle a presque tout avoué, guidant les enquêteurs à l'endroit précis du drame. En attendant les autres confessions qui pourraient éclairer, étape par étape, l'itinéraire – ou la cavale – de cet homme de cinquante ans, familier des changements d'identité et escroqueries diverses et plusieurs fois signalé, ces dernières semaines, dans les régions de l'Aude et du Gard.

La colère froide d'un père

C'est en effet grâce au portrait-robot élaboré d'après le témoignage de deux adolescents de Gruissan, dans l'Aude, qui ont également été violés, dans la nuit du 3 au 4 avril, et menacés avec un fusil à pompe, que les témoignages sur le passage de Willy Van Copernolle ont affiné dans les gendarmeries. N'a-t-il pas volé coup sur coup deux aubergistes de la région, s'enfuyant sans payer la note du premier, dérobant le fusil et la carte d'identité du second?

Et c'est grâce au signalement de sa voiture, dont la vitre arrière, brisée, est obturée par un plastique, qu'il a pu être interpellé, dimanche matin 18 avril, sur un parking de l'Oise, avant d'être placé en garde à vue à Compiègne, et d'avouer peu à peu, avant son transfert à Remoulins, puis au palais de justice de Nîmes, le viol des deux adolescents auto-stoppeurs, puis celui du petit Abdeljabbar.

Devant les caméras et les photographes, l'homme s'est courbé et caché le visage. Le père d'Abdeljabbar, lui, est resté bien droit et a confessé une colère aussi intense que froide en demandant *«à la justice française d'utiliser la peine de mort pour des gens qui assassinent des petits innocents»*.

ANNICK COJEAN

A Sainte-Colombe (Rhône)

Un gendarme tue un homme en fuite dans une voiture volée

Un homme âgé de vingt-six ans, Michel Causse, a été mortellement blessé par un gendarme, lundi soir 19 avril à Sainte-Colombe (Rhône), alors qu'il prenait la fuite au volant d'une voiture volée. Peu avant 20 heures, une patrouille de la brigade de gendarmerie d'Ampuis avait remarqué la présence d'une Peugeot 605 beige, signalée volée, sur un parking public de Sainte-Colombe. Les trois occupants de la voiture tentaient visiblement de voler un autre véhicule et les gendarmes bloquaient les issues du parking.

Selon la version présentée par la gendarmerie, le trio remonte alors dans la voiture qui fonce délibérément sur l'un des gendarmes. Celui-ci fait usage de son pistolet de service, sans empêcher la fuite du véhicule. Une heure plus tard, les gendarmes sont informés qu'un homme blessé, Michel Causse, a été hospitalisé à Givors. Il avait été auparavant déposé près de la caravane de ses parents dans un camp de «gens du voyage» à Givors. Ses parents l'avaient ensuite transporté à l'hôpital, où il décédait peu après.

Une information judiciaire pour «tentative d'homicide volontaire sur agent de la force publique» a été confiée par le parquet de Lyon à la section de recherches de la gendarmerie lyonnaise.

[A la différence des policiers, qui ne peuvent ouvrir le feu que dans le cadre strict de la légitime défense, les gendarmes sont autorisés, par un décret du 20 mai 1903, à tirer sur un véhicule en fuite, après avoir fait des «sommations d'usage». Celles-ci peuvent difficilement être entendues par les occupants d'une voiture qui refuse de s'arrêter. E. Ia.]

□ Interpellation du meurtrier présumé d'un policier en Haute-Savoie. – Les deux auteurs présumés d'une attaque de banque à main armée, au cours de laquelle un sous-brigadier avait été tué, le 2 avril à Cran-Gevrier en Haute-Savoie (*le Monde* daté 4-5 avril), ont été interpellés, mardi 20 avril, par les policiers. Anver Shabani, trente-quatre ans, de nationalité yougoslave, a été arrêté dans le Var. Christian Kessler, trente-neuf ans, qui s'était évadé de la prison des Baumettes le 8 juin 1991 en prenant en otage un surveillant, a été interpellé dans les Alpes-Maritimes. L'enquête n'a pas encore permis de déterminer lequel des deux hommes serait l'auteur du coup de feu mortel.

□ Quatre millions de francs saisis lors du démantèlement d'un réseau de trafic de haschich en région marseillaise. – La brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Marseille a démantelé, lundi 19 avril à Avignon (Vaucluse) et dans la région marseillaise, un réseau international de trafiquants de haschich. Une vingtaine de personnes ont été placées en garde à vue par les enquêteurs qui exécutaient une commission rogatoire de Jean-Louis Herail, juge d'instruction à Marseille. Interrompant une transaction entre acheteurs et pourvoyeurs sur un parking d'autoroute, les policiers ont saisi une somme de quatre millions de francs ainsi que des armes. D'après les premiers éléments, la drogue provenait du Maroc et transitait en camion par l'Espagne.

□ Les obsèques du jeune Zaïrois tué au commissariat du dix-huitième arrondissement de Paris. – Les obsèques du jeune Zaïrois de dix-sept ans Makome M'Bowle, tué le 6 avril par un policier au commissariat des Grandes-Carrières dans le dix-huitième arrondissement de Paris, ont eu lieu dans le calme, mardi 20 avril. Le corps de Makome a été conduit de l'Institut médico-légal de Paris jusqu'au cimetière de Thiais (Val-de-Marne), où l'inhumation a eu lieu en présence de la famille du jeune homme et d'une centaine de personnes venues à bord de deux autocars. Par crainte d'éventuels incidents, une compagnie de CRS a stationné à proximité du cimetière pendant toute la durée de la cérémonie.

(Publicité)

Union nationale pour les intérêts de la médecine

UNIM

Association inscrite près le tribunal d'instance du Metz volume LI n° 4 – 1, rue Lançon – 57046 Metz Cedex 1

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les adhérents sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire de l'association qui se tiendra le samedi 29 mai 1993 à 10 heures, dans les salons de l'hôtel Montfleury, 25, avenue Beausejour à Cannes, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport d'activité du conseil d'administration
2. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos la 31-12-1992
3. Quitus aux administrateurs
4. Fixation de la cotisation pour l'année 1994
5. Renouvellement d'administrateurs
6. Divers

Pour faciliter l'organisation de cette assemblée, les adhérents désireux d'y assister sont priés de se faire connaître au siège social : 1, rue Lançon, 57046 METZ CEDEX 1 – UN MOIS avant l'assemblée.

JUSTICE

Avant l'audition des auteurs présumés

Des zones d'ombre subsistent autour du meurtre de Jacques Roseau

Le juge d'instruction Régis Verhaeghe devait interroger pour la première fois Gérald Huntz, meurtrier présumé de Jacques Roseau, mercredi 21 avril à Montpellier, sur le fond de l'affaire, avant d'entendre respectivement Marcel Navarro et Jean-Claude Lozano, ses complices présumés, jeudi et vendredi. Si les trois hommes reconnaissent avoir été présents sur les lieux le soir du 5 mars, les circonstances précises de l'assassinat demeurent imprécises et contradictoires.

MONTPELLIER

de notre correspondant

Régis Verhaeghe va d'abord essayer de comprendre pourquoi Gérald Huntz, qui a passé des aveux extrêmement précis devant les policiers, s'est ensuite rétracté juste avant sa mise en détention. Il reconnaît toujours avoir été présent dans le quartier du Mas Drevon le soir du 5 mars avec Marcel Navarro et Jean Claude Lozano, mais il nie désormais être celui qui a tiré sur Jacques Roseau. Il explique qu'il a endossé le crime, croyant que son épouse avait contredit son alibi devant les policiers du SRPJ de Montpellier. Se sentant responsable de cette erreur, il a alors souhaité protéger ses camarades. Lorsqu'il a découvert qu'il avait en fait été *«bluffé»*, a-t-il ensuite précisé, il a invité les deux autres à *«prendre leurs responsabilités»*, considérant que la faute de leur chute ne lui incombait plus.

Cette thèse peut sembler alambiquée, mais plusieurs éléments plaident en faveur de Huntz. D'abord, son invalidité importante liée notamment à des problèmes de vertèbres. Il a également une main handicapée et la Sécurité sociale l'a reconnu inapte au travail. On le voit donc mal courir pour rejoindre son véhicule après les coups de feu. Par ailleurs, un tir groupé de trois balles de 11-43 provoque un recul sensible.

La question de la préméditation

Ensuite, l'angle de tir. Selon les constatations effectuées par le médecin légiste, les balles semblent avoir pénétré nettement du haut vers le bas dans la tête de Jacques Roseau, qui était assis au volant de son véhicule. Or, Gérald Huntz mesure 1,60 mètre. A une distance raisonnable du véhicule, son bras tendu vers sa victime aurait difficilement eu un angle aussi incliné. Enfin, Huntz est venu à Montpellier avec sa voiture personnelle. Si celle-ci était en embuscade, prête à démarrer au moment du meurtre, pourquoi aurait-il passé le volant à quelqu'un d'autre pour aller assassiner lui-même Jacques Roseau? Sinon, pourquoi aurait-il laissé vide la place du chauffeur, prenant ainsi le risque de perdre du temps pour fuir?

De là découle une autre question. S'il n'a pas tiré, qui l'a fait? Huntz refuse de donner le nom du meurtrier. Il se contente de dire qu'il s'agit d'un des deux autres. Jean-Claude Lozano et Marcel Navarro affirment, eux, n'avoir rien vu de l'assassinat, expliquant qu'ils se trouvaient à ce moment-là à distance de la voiture de Jacques Roseau. Une reconstitution des faits et de nouvelles expertises balistiques permettront peut-être plus tard de lever ces contradictions. Par ailleurs, s'ils ne nient pas leur participation au meurtre, les trois hommes réfutent aujourd'hui toute préméditation. Ils étaient venus étudier des dossiers au domicile de Gérald Huntz, à Sauvian, lorsqu'ils ont décidé de venir *«foutre une raclée à Roseau»*, a expliqué Huntz. Selon cette version, l'expédition aurait ensuite dégénéré.

Le juge essaiera donc de comprendre pourquoi, dans l'après-midi du 5 mars, ils ont quitté Sauvian avec une arme et un chargeur, et pourquoi des témoins disent avoir repéré l'un d'entre eux quelques jours auparavant devant la Maison des rapatriés alors qu'il se renseignait sur la convention du Recours qui devait se tenir le 6 mars. Bref, à quel moment le meurtre s'est-t-il clairement dessiné? Et quel en est le mobile?

Les trois retraités, anciens de l'OAS, auraient considéré comme une trahison insupportable la main tendue du porte-parole du Recours-France en direction de l'Algérie, même s'il semble acquis aujourd'hui que Huntz n'a pas fait partie des membres les plus actifs de l'organisation secrète. Le juge cherchera enfin à savoir si l'assassinat de Jacques Roseau est vraiment un acte isolé. Comme ses camarades, Gérald Huntz soutient depuis son arrestation que c'est le cas. Si le mobile est *«politique»*, a-t-il précisé, il jure que *«l'USDIFRA n'a rien à voir là-dedans»*.

JACQUES MONIN

□ Mise en examen à Paris d'un Espagnol membre présumé de l'ETA. – Un membre présumé de l'organisation séparatiste basque ETA, Juan Jaureguizuria Uria, a été mis en examen mardi 20 avril, pour association de malfaiteurs, infraction à la législation sur les armes, infraction à la législation sur les étrangers, en relation avec une entreprise terroriste, par Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris. Une ordonnance d'incarcération provisoire lui a été signifiée, dans l'attente du débat contradictoire portant sur la détention qui aura lieu jeudi 22 avril devant le juge délégué. Vivant clandestinement en France, cet homme de nationalité espagnole avait été interpellé par les policiers, samedi 17 avril à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) où il résidait.

CORRESPONDANCE

François de Closets et l'affaire Botton

François de Closets nous adresse la lettre suivante :

Par deux fois en une semaine, *le Monde* a rappelé que j'ai été entendu par le juge Courroye dans le cadre de l'affaire Botton. Cette information exacte, mais incomplète, laisse entendre que j'ai bénéficié des «largesses» de M. Botton et que j'ai dû m'expliquer à ce sujet. Or cela est faux.

Pour être exacte, cette information doit rappeler que mon nom n'est apparu dans ce dossier que sur un document et un seul. C'est à ce titre seulement que j'ai été entendu comme témoin. La pièce en question remontait à 1986, or j'ai pu prouver à partir de mes agendas que ma première rencontre avec Botton datait de 1988. Ce fait a été formellement reconnu par M. Botton lui-même devant le juge. Ce document est donc un faux, l'affaire est entendue. Mon audition a simplement permis d'établir en justice que je n'avais rien à voir avec cette affaire.

DÉFENSE

En baisse régulière depuis 1984

Les exemptions de service national ont augmenté en 1992

En déclin régulier depuis une dizaine d'années, le pourcentage des exemptés du service national par rapport aux appelés en âge d'être incorporés a marqué, l'an dernier, une légère reprise, selon des statistiques que vient de publier la Direction centrale du service national (DCSN). En revanche, le pourcentage des dispensés continue de baisser. Au total, en 1992, 23,5 % des jeunes recrues n'ont pas été incorporées au service national actif, au lieu de 22,2 % l'année précédente.

Selon la DCSN, les dispenses (pour des motifs sociaux ou administratifs) ont été attribuées à 17 364 jeunes Français en 1992, soit 4 % de la classe d'âge. Elles avaient été de 18 908 l'année antérieure, soit 4,4 %. A l'exception des années 1989 et 1990, à partir desquelles de nouvelles normes de sélection ont été appliquées au contingent, ce chiffre des dispenses est en diminution constante depuis une bonne dizaine d'années.

Ce n'est pas le cas des exemptions, qui sont attribuées, elles, en fonction de l'aptitude du conscrit établie – au terme de six critères physiques – par l'autorité médicale qui tient compte de seuils fixés par le ministère de la défense selon les besoins des armées. En 1992, on a recensé 75 948 exemptés, soit 19,5 % des jeunes sélectionnés. Depuis 1984, ce taux était en baisse régulière, toujours à l'exception de l'année 1990, et il avait été – avec un total de 70 221 exemptés – de 17,8 % en 1991.

Les statistiques de la DCSN montrent que la proportion des exemptés est beaucoup plus forte parmi la population de bas niveau scolaire ou de bas niveau général, tel qu'il est détecté par les tests : elle est assez nettement inférieure à la moyenne nationale pour les recrues titulaires du baccalauréat et au-delà (à l'exception des titulaires d'un DEA ou d'un diplôme d'ingénieur), et elle peut atteindre jusqu'à 38,7 % des recrues qui se sont arrêtées avant la classe de 4e. On explique à la DCSN que la première application, en juillet 1990, des nouvelles normes de sélection a sans doute eu pour effet immédiat de faire chuter dès 1991 le nombre des exemptés, mais que cette évolution à la baisse devrait être dorénavant moins marquée tout en restant significative.

Enfin, la DCSN indique que le nombre des jeunes Français qui se déclarent opposés à l'usage personnel des armes a une nette tendance à augmenter. La croissance de l'objection de conscience est même un phénomène continu depuis une douzaine d'années. En 1981, on comptait 767 objecteurs et pas moins de 4 933 l'an dernier, soit 1,8 % des appelés. L'objection, en France, est une forme du service national reconnue par la loi. Ses bénéficiaires sont affectés au ministère de la solidarité.

□ L'Italie est invitée à participer à un projet de frégate franco-britannique. – Lors de leur réunion, lundi 19 avril, à Londres, François Léotard, ministre français de la défense, et son homologue britannique, Malcolm Rifkind, ont adressé une lettre conjointe à l'Italie pour l'inviter officiellement à se joindre au programme, conçu de part et d'autre de la Manche, de frégate commune. Cette classe de frégates, déplaçant 6 000 tonnes et d'un prix de 3 milliards de francs l'unité, sera principalement à vocation anti-aérienne. L'Italie est déjà associée au projet de missiles armant ces frégates. La France envisage la construction de quatre bâtiments de ce type et le Royaume Uni pourrait en mettre une douzaine en chantier.

Pour savoir ce qui va changer à l'éducation nationale, vous pouvez attendre les circulaires...

La droite gouverne désormais l'Ecole et l'Université. Pour connaître les projets, les décisions des nouveaux responsables, les mutations et les nominations, les restructurations administratives à venir, les réformes pédagogiques envisagées... Bref, pour être informé à temps de ce qui va changer à l'éducation nationale, lisez tous les lundis *la Lettre du Monde de l'éducation.*

La Lettre du Monde de l'éducation

Quatre pages, tous les lundis pour les professionnels de l'éducation. Une lecture essentielle, particulièrement en ce moment.

Uniquement sur abonnement : 36 numéros par an, 375 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأجل

SOCIÉTÉ

VOILE : trophée Jules-Verne

Le pari gagné de Bruno Peyron

En bouclant leur tour du monde en 79 jours 6 heures 15 minutes 56 secondes, Bruno Peyron et ses quatre équipiers à bord de *Commodore-Explorer*, arrivé mardi 20 avril peu après 21 heures au large de l'île d'Ouessant, ont aocompli l'un des plus grands exploits de l'histoire de la voile. Ils ont emporté le trophée Jules-Verne promis aux premiers navigateurs qui effectuoraient un tour du monde sans oscale et sans assistance en moins de quatre-vingts jours.

BREST

de notre envoyé spécial

« Nous nous sentons comme un commando en orbite autour de la planète et il est loin d'être évident de revenir sur terre », confiait Bruno Peyroo dans l'un de ses derniers messages. Au crépuscule d'une journée où le vent du large avait paru s'essouffler pour ne pas rendre à la terre ces cinq valeureux compagnons d'une aventure de quatre-vingts jours, *Commodore-Explorer*, mejestueux sous graod-voile et geooaker (voile d'avant iotermédiaire eotre uo génois et un spinnaker), e fini par trooer la brume qui eoveloppait les parages d'Ouessant.

Le grand catamarao bleu nuit o'avait pourtaot rien d'on vaisseau fantôme. A quelqoes milles d'entrer dans la légende, soo équipage allait même s'offrir un dernier plaisir pour bien montrer soo iocroyeble état de fraîcheur et celni de sa monture après 27 500 milles (51 000 km) parcourus à 14,4 oœods de moyeooe (27 km/h). « *What about* o *spi ?* » (Que diriez-vous d'un spinnaker ?) proposait Bruno Peyron aux passagers des rares vedettes venoes l'accueillir. Quelques mioutes plus tard, la grande voile ballon bleue de 570 m² se gonflait jusqu'au haut du mât, mettant un bouquet final à l'aventure.

Comme des astronautes dans leur vaisseau

Par leur maîtrise et leur volonté de toujours se réserver une marge dc sécurité, Bruno Peyron et ses équipiers ont presque réussi à banaliser leur exploit. Le précédent record aotour do monde, réalisé en solitaire par Titouan Lamazou, venait pourtant d'être battu de plus de… trente jours. « *C'est une belle aventure maritime, très bien menée du début à la fin* », estimait Titouan Lamazou. Olivier de Kersauson, qui ovait dû abandonner sa tentative sur avarie après vingt-trois jours de mer, parlait aussi de « *sans-faute* ».

Comme si une formule 1 automobile remportait les 24 Heures do Mans, Bruno Peyron vient, eo fait, de provoquer une révolution dans le monde de le voile eo faisant triompher un engin de vitesse dans la plus folle course d'endurance aotoor do moode. « Commodore Explorer (ex-Jet-Services-V) o *été conçu en 1986 pour des transats ou des épreuves de sprint comme la Course de l'Europe*, indique Gilles Ollier, son architecte. *Je n'aurais jamais imaginé qu'il doublerait un jour le cap Horn.* » *Commodore-Explorer* est le seul catamaran dc compétitioo qui se soit eventuré au-delà des « quarantièmes rugissants ».

Fort de soo incomparable expérience des catamarans avec quelque 190 000 milles à sos actif (*le Monde* du 20 avril), Bruno Peyron a d'abord su choisir un équipage très complémentaire en rappelant ses deux vieux complices, Jacqoes Vincent (électronique et gréement) et l'Américain Cameroo Lewis (sécurité et ravitaillement), ainsi que des anciens de *Jet-Services-V*, Olivier Despaignes (occastillage) et Mare Vallio (voiles). « *Notre équipage*, estime ce dernier, *falsait penser à un groupe d'astronautes dans un vaisseau spatial où chacun a une mission particulière et où aucune aide extérieure n'est possible.* »

100 000 livres au vainqueur

Les cinq hommes o'ignoraieot pas les problèmes physiqoes oo psychologiques qoi pouvaieot résulter de l'extrême ioeonfort d'oo cstamaran de compétitioo proposant comme espace vital un poot balayé en permaneoce par les vagues oo deux eehioes « boyaux » de 9 m de long et 1 m de large, résonnant d'un vacarme assourdissant. Préposé à l'aménagement de ces cabines (cuisine et trois couchettes à bâbord ; table à cartes et deux cooehettes à tribord), Cameron Lewis a d'ebord veillé à la parfaite étanchéité des coques, puis o installé un chauffage à air pulsé consommant un litre de gazole par jour afin d'assécher l'atmospbère et, surtout, les bottes et les cirés rangés dans un petit placard. L'alcool a remplacé le gaz pour le réchand car il produit moins de chaleur et provoquc dooc moins de coodensation.

A force dc petits détails, les cinq bommes oot réussi une parfaite cohabitation et se sont même surpris à effectuer certaines manœuvres eo… alexandrins. C'est toutefois dans la gestion de leur eourse et de leur matériel qu'ils ont été les plus impressioonants. Si oo excepte ooe fissure sur la coque tribord vite réparée par Olivier Despaignes à l'entrée dans les « quarantièmes rugissants », puis le choc avec deux baleioes heureusemeot saos graves conséquences à dix jours de l'arrivée, les deux coques et le gréement o'ont, semble-t-il, pas souffert.

Quitte à rallonger leur route, les cinq hommes se sont toujours efforcés de oe jamais être à moins de 90 degrés do vent pour ne pas mettre le catamaran dans des cooditions dc progressioo délicates. Eo revanche, soo fabuleux potentiel e été exploité lorsque les circonstances s'y prêtaient. Ainsi, après soixante-quinze joors de course, *Commodore-Explorer* a parcouru 507 milles (1) en vingt-quatres heures (21,125 nœuds de moyenne).

Ce jour-là, Bruno Peyron a fait une avancée décisive dans la réussite de son pari de tour du monde en quatre-viogts jours. Même si, eomme Phileas Fogg, il o dû bénéficier du jour gagné en franchissant la ligne de changement de date d'ouest en est pour empocher les 100 000 livres promises eu premier détenteur du trophée Jules-Verne…

GÉRARD ALBOUY

(1) La plus grande distance parcourue par un voilier en vingt-quatre heures est de 525 milles par ce même bateau lors de sa traversée record de l'Atlantique (6 jours 13 heures 3 minutes en juin 1990).

Audace et modestie

par Bertrand Poirot-Delpech

« *Jules a disparu !* » On est à Nantes, en août 1839. Le petit Verne e fait le mur de la maison familiale ; il e onze ans. Da volsins en paaaante, la vérité ee fait jour : Julas se aereit ambarqué comme mousse à bord du *Coralia*, an partanca pour les Indes.

Par chance, la *Coralie* fait escala an Loire, avant le large. Papa Verne rattrapa la steamer à Peimbœuf. Il ae retlant da giflar le fuguaur. « *Ja voulaie rapporter un collier de corail à Carolina* », s'axcuaa l'anfant. Caroline, c'est la petita voisina Tronson, dont il est fou. Ainsl, la vialonnaira des XIXe et XXe eiècles a d'abord obéi à un emour d'adolescent ! Et déjà le jeu des mote – Corelie, corsil, Carofina – gouvarne son destin, avec la sûreté d'instinct qui mèna laa anguillea du paya nontala juaqu'aux lointalnas Sargessas. « *Qu'à eala na tiarna*, sa conaola Julee an regagnant la maison, nullament penaud, *ja na voyagaral plus jamals qu'en rêve !* » Le tour du rêva an quatre-vingts romans pouvait commencer.

L'exploit de Bruno Peyron et dao oiana n'a paa ea romantioma pour Collaction Hetzel. C'ast d'ollleurs par un détournament, bien dans lo manlèra dee publicités d'aujourd'hui, qu'il a'est placé sous l'invocation du romon de Varno. La cstemaran n'a pas fait la tour de la plenète. Il est allé virer le pôle Sud, laissé sur tribord, et retour. Il e tanganté trois cape extrêmas, troia océana, frôlé les *growlers*, réchappé de mers énormes, le mérite en ast écrasant ; mais sa réussite n'a rien à voir avac la parl da Fogg. routord de luxe jonglent avac les horaires de train et les rencontres exotiques.

D'una certaine façon, laa deux records ont des significatione opposéea : laa navigetaurs de 1993 ont poussé à l'extrême le génle de la préparation, ils ont réduit à l'infime le part du hasard, tandis que Fogg e Inauguré, par sa débrouillerdise fantasque, l'ère des autostoppeurs et des routerda, dont il aureit mieux mérité da devanlr la saint patron que celui d'un équipage féru d'ingénierie et d'électroniqua.

Un monde menacé de pourrissement

Restent la part du rêva et la poésia da la gratuité. La vers de Rimheud raviant an mémolra : « *Lea péninaulaa démerrées n'ont pas connu tohu-bohu plus triomphant.* » Une fois retombée l'écume des superlatifa mirobolants qui vont saluar les héros du jour, qua demeurera-t-il du coup d'éclet qu'un autre exploit ne va pas manquar de recouvrir soua peu, salon la logiqua du spectacle permanent at du toujours plus fort qui bouscule nos anvlee d'admirer, comma des treins da déferlantes ?

Qua dassins da cerènes at techniques da navigation aont posoéo d'une philosophla défensiva – on vantalt, il y a ancore trente ons, un bateau d'être hlan e défendu » contra loa lames – à una stratégla offanalve et da ruao « high tech » ; la modèla du poisson massif a fait placa à celui d'une libellule intrépide glissant de crête en crêta…

Autre leçon : Verne, comma Baudeleira at Lautréamont, voyeit dans le mer une métaphore da l'infini ; lea copains dû *Commodore-Explorer* rapportent, dans leurs haubanages de jouat savant, l'image d'un monda terriblement fini, limité, at manecé da pourrissement : juaqu'eu large de l'Antarctique, les pouballaa da l'Occidant se dévareant. Le mythe de l'Océan inépuisablement purificateur ve s'effondrer avec celui des ressources sans fin.

Déjà Payron envlaage un angin da 40 mètres de long, preeque le double de *Commodore*. Pour gagner quoi : quelques quarts d'heura sur ce tour du propriételre du globe ? Lea grincheux s'interrogent avec raleon : on e merché sur la Luna, on va filar 32 nœuds à la volla… meia la aide ast invaincu, at les anfants de Bosnla perdont la vua an remassant leur ballon ! Lea conquéranta da l'inutlla ampêcharaiant-ils da voir l'inacceptabla, à force da noue en consoler ?

Commencé et continué dane la barbaria, ca siècla oa aare donné en même temps la luxa du peneche pour qualques héros de légenda, de Gerbault à Peyron, da Tabarly à D'Abovilla. Du moins cea figures de rêva anfentin ranvolant-alloe sagemant à ee qui ne saurait *être maîtrisé*. Après avoir caraeolé sur les océans las plus radoutahlee, la *Commodore* doit attendre, pour antrer à La Baule racueillir son lot da vivats, que le morée du soir vauillo hien mottre la port an eau.

Ecola de liberté et d'audace, lo mer o l'avantaga d'anseigner d'abord la modestie.

FOOTBALL : Auxerre éliminé de la Coupe de l'UEFA

Le miracle inachevé

L'AJ Auxerre n'a pas réussi à se qualifier pour la finale de la Coupe d'Europe de l'UEFA malgré sa victoire 2-0 sur le Borussia Dortmund (Allemagne), mardi 20 avril à Auxerre (Yonne). Les Bourguignons, battus sur lo même score au match aller, se sont inclinés 6-5 lors de l'épreuve dea tirs eu but. Dortmund disputera la finale contre le vainqueur de lo rencontre Paris-SG - Juventus disputée jeudi 22 avril.

AUXERRE

de notre envoyé spécial

Lorsquo Stéphana Mohé a'est avancé vers le but, l'AJ Auxerre avait preaqua résolu toutes ses équations. Pendant daux heurea da jau, los footballeurs de Guy Roux a'étaient multipliés devant le gardien du Borussia Dortmund. Ils oveient additionné laa occasions da merquar tout sn parvonant à annular lee surnombres ollemands devant leur hut.

Les Auxerroia avaient trouvé l'équilibra parfeit antre l'obligation da réduira leur handicap at la nécesolté da na pas la voir s'aggraver. Il ne leur restait plus qu'à réuesir l'opération lo plue élémentairo pour un footballeur ; faire rouler un bellon sur quelquaa mètraa, tracer una ligne droita vers la hut sans point d'Intarsaction evae la trajectoire du gardien edverse. Cinq d'entra aux s'en étaient déjà acquittés.

Un proviseur rabat-joie

Lorsqua Stéphane Mahé e posé son hellon au point da penalty, la etada de l'Abbé-Deschamps n'avait aucune raiaon de craindre la pire. L'homme n'antrait dans aueune catégoria da joueurs que la superstition désigne cpmma dea gâchaurs potantials de tirs eu but. Un mireculé ne pouveit, da toute menière, seccager le mirecle euxarroia.

En décambre, le défenseur aveit failli perdre la via dens un eccident de voiture. Mardi, il renouait à paine evec la Coupe d'Europe après un traveil echarné pour effacer aas blessures. Hélas ! au moment de frappar, Stéphana Mehé e semblé menquar da catta volonté qui l'e remené si rapidemont sur les terrains. Son tir mou a'est avochi sur Stefan Kloe, le gordien du Borusoia. L'équilihre savammant antratenu par un erbitre qui eure poussé le zèla juaqu'à expulser un jouaur de chaque camp pondont las prolongotions était rompu.

L'euphorie euxarroiae achavait da so dissoudre dana uns crise do nerfs. Stéphana Mahé zlgzaguoit sur la terraln dons un état second, semblait prendra las trihunas à témoin de son geste manqué. Lo joueur, poursuivi par Guy Roux, refuoait da rantrar ou vestiaire, préférant oxpier sa faute sur la palousa. Il résumait ainsi la percoure de son équipa qui ne se décideit poa à cédar lo place aux grande at na se sera loisaé expulsor de le Coupe d'Europa qu'*in axtramis*. S'ila étaient parvenus à ae qualifier pour lo finale, laa Auxerrois aureiont resaamblé comma dee frèras aux Danois triomphataura du darniar championnat d'Europe daa Netions. Ile possédaient la même humour, l'ironia qui ne s'incline devant aucun pelmarès. Ils tireient leur force de la mêma solidarité d'un groupa piofondément uni.

A Auxarra, la capitaina Williom Pruniar aveit soudé l'équipe eutour du seul objectif européen, da plus an plus souvent eontra Guy Roux, regardé eomma un proviaeur rahetjoia. Cas darniars moia, les Auxarrois ont samhlé trouvar l'audaee da faira tremblar quelquaa équipes auropéennas da prestiga en commençant par sacouer la joug da laur entraîneur.

Comment axpliquer autrament la renvarsament complat da tandance antra la metch allar à Dortmund et le match retour ? Les cavalcadas dans la camp edverse, la profusion d'occasions de but semblaiant guldéas par catta volonté de ne pae a'en leissar conter. Mals les Auxerrois ne pourront toutafols se comperer aux Danois. Ils n'ont pas echevé leur pied de naz. Pour evoir confondu généroeité et gaepillaga, ils n'ont pes erraché leur plaee an finale. Ils euront simplemant confirmé qu'eu bord de l'Yonna s'élève une plaea forte, un stade où peuvent tramhler les meillaures équipes du continant.

JÉROME FENOGLIO

SCIENCES

□ **Une fuite d'ammoniaque fait neuf blessés légers dans une usine chimique allemande.** – Une importaote fuite d'ammoniaque s'est produite, mardi 20 avril, à l'usine chimique BASF de Ludwigshafen (Allemagne), à la suite d'un défaut d'étanchéité dans la soupape d'un réservoir. Trois cents litres de ce gaz toxique se sont échappés, intoxiquant neuf ouvriers qui oot été hospitalisés pour examens. – *(AFP.)*

□ **Lancement d'un satellite israélien par une fusée russe.** – Israël et la Russic oot cooclu à Haïfa, mardi 20 avril, leur premier accord de coopération spatiale, aux termes duquel une fusée russe mettra sur orbite uo satellite de télécommuoications fabriqué en Israël. Signé par le Technion (l'Institut israélien dc tecbnologie), l'Agence spatiale israélienoe et deux sociétés spatiales russes, ASKONT et VNEDEM, cet accord prévoit le lancemeot par les sociétés russes, en mars 1995, d'uo engio spatial de 52 kilos et d'un coût de 3,5 milliards de dollars. – *(AFP.)*

□ **Des explosifs et des déchets toxiqoes sobsisteraiaot daoo 259 anciens sites militaires américains.** – Selon un rapport du Pentagone, remis mardi 20 evril au Congrès américain, des explosifs, des munitions, et des produits chimiques restent actuellement enterrés dans 259 aociens sites militaires, dont 46 sont accessibles sux populations. Parmi les produits toxiques recensés, le rapport eite ootamment 141 obus dotés d'ooe ebsrge ebimique, 6 000 kilos de TNT et 113 600 pièces détachées de grenades et obus – ces dernières ayant été découvertes dans un terraio commercial d'Edisoo (New-Jersey). Sur les 7 500 sites militaires américains fermés depuis la fin de la seconde guerre mondiale, dont le majorité ont été vendus, l'admioistratioo américaine estime que 3 000 doivent encore être inspectés et plusieurs ceotaines nettoyés d'ici à 2010. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Nominations

Le cabinet de François Bayrou

La composition du csbinet dc François Bayrou, ministre de l'éducstion nationale, a été publiée au *Journal officiel* du 20 avril. Soot oommés eonseillers auprès du mioistre, Xavier Darcos, inspecteur général de l'éducatioo nationale, et Jeso Garagnon, recteur d'académie. Ils sont respectivemeot chargés des questions pédagogiques et de la formation professionnelle, de l'apprentissage et des relations avec les collectivités locales. Les conseillers techniques sont Patrick Gérard, professeur des universités, chargé des relations avec l'enseignement supérieur, Jacques Crémadeills, inspecteur d'académie chargé des personnels, Marielle de Sarnez, chargée des relations evec le Parlement et les élus, et Jean-Pierre Frémont, chargé de l'ioformatioo et de la communication. Enfin, Laurence de Roux est nommée chef adjoint de cabinet.

RELIGIONS

□ **Mort en détention d'un évêque catholique clandestin de Chine.** – Mgr Etienne Liu Difen, évêque d'Anguo dans la province de Hebei, qui avait été arrêté en 1990, est mort en détention, le 14 novembre 1992, à l'âge de quatre-vingts ans. Confirmée par le hureau des affaires religieuses de la province de Hebei, cette information de l'Eglise « fidèle » de Chine continentale (Eglise catholique clandestine, à distinguer de l'Association patriotique des catholiques chinois) vient d'arriver à Hong-kong.

□ **Le Père Yvan Bodin, nouvean secrétaire général adjoint de l'épiscopat.** – Le Conseil permanent des évêques de France a nommé, lundi 19 evril, le Père Yvoo Bodio comme secrétaire général edjoint de la conférence épiscopale, chargé des qnestions pastoreles, en remplacemeot du Père Bernard Lagoutte, élu secrétaire général lors de la dernière assemblée plénière de Lourdes, en octobre dernier. Le Père Yvon Bodin, soixente-sept ans, o été, de 1983 à 1989, responsable du service national des vocations. Depuis quatre ans, il était supérieur du séminaire des Carmes à l'Institut catholique de Paris.

…ou recevoir tous les lundis la Lettre du Monde de l'éducation

ABONNEZ-VOUS – 1 AN : 36 N°s = 375 F – Tarif spécial pour les abonnés au Monde de l'éducation : 300 F – Indiquez votre numéro d'abonné

Nom : .... Prénom : .... Profession *(facultatif)* : ....

Adresse : .... Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : ....

□ Vous trouverez ci-joint mon règlement de : .... □ 375 F

□ 300 F - Votre n° d'abonné : 9 ☐☐☐☐☐☐ ☐

201MQ05

□ chèque bancaire ou postal

□ Carte bleue n° : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Expire fin ☐☐☐☐

□ Carte Amex n° : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Expire fin ☐☐☐☐

La Lettre du Monde de l'éducation

Date et signature obligatoires

La Lettre du Monde de l'éducation - Service abonnements - 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CARRIÈRES

CABINET D'EXPERTISES

PARIS

recherche

INGÉNIEUR

Très bonne culture générale
débutant accepté

Adresser CV + photo + prét.
sous réf. : 8649

Le Monde Publicité
15-17, rue du Col. P.-Avia
75902 Paris cedex 15

LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA FRANCOPHONIE
recrute

2 INGÉNIEURS D'ÉTUDES

maîtrisant :

- Les méthodes physico-chimiques appliquées à l'étude des œuvres d'art.
- Les méthodes de traitement statistique et de cartographie assistée par ordinateur.

NIVEAU : maîtrise/DEA
Date limite de retrait
des dossiers : 13 mai 1993.
Bureau des concours
4, rue de la Banque
75002 Paris
Tél. : 40-15-86-89

PARTENA rech AGTS CCIAUX VENTES IMMOB. ou COMMERCES, 72, fg St-Honoré, – 40-07-88-50.

« Valeurs Actuelles »
recrute

JOURNALISTE

de formation et d'expérience financières. 30 ans envir. Participera à l'animation d'une équipe expérimentée. Doit avoir le goût de l'écriture et du contact humain.

Lettre de présentation manuscrite argumentée à Philippe DURUPT, directeur de la rédaction financière

Valeurs Actuelles
54, rue Martre
92586 Clichy Cedex.

Cherchons
pour septembre 1993

PROFESSEUR
DE MATHÉMATIQUES

pour collège et lycée
sous contrat avec l'État
logement possible
Écrire au collège de Juilly
77230 Juilly
Joindre CV + photo

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Nous recherchons des personnes pour la cueillette de fruits en Grande-Bretagne de mai à novembre. Contrat de 1 à 3 mois. Nous organisons logement et transport. Pour un formulaire, veuillez nous écrire à Sun Force, Kestrel House, Alma RD, Romsey, Hants, SO518EB, Angleterre.

L'AGENDA

Artisans

RÉNOVATION

Tous corps d'État
Devis gratuit.
Tél. : (1) 48-06-02-15

Interview

RECHERCHE

CONCUBINS ANGLAIS

Etudiante française en maîtrise rech. des Anglais vivant en temps que concubins en RP, pour les interviewer sur les aspects pratiques et légaux du concubinage en Grande-Bretagne. Les interviews dureront env. une heure et doivent être effectuées à Paris-17e avant le 30 avril 1993. Un dédommagement financier est prévu. Si vous êtes intéressés, appelez le (1) 30-85-37-60 entre 10 h et 13 h, ou après 19 h.

Particuliers (demandes)

Pour meubler mais. bourg. rech. MEUBLE ANC. en acajou et marquet., 2 gds lustres à crist., 3 gds tableaux anc., même relig. à rest. Apr. 20 h : (16) 27-84-11-64

Vacances, tourisme, loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres individuelles
130 livres sterling par semaine
ou 27 livres par jour.
Bonne cuisine.
Rens. : 172, New Kent Road,
Londres SE1 4YT. G.B.
Tél. (1944) 71-7034175
Fax 7039013

DEMANDES D'EMPLOI

Dipl. ESC tril. 27 a. actuel. chargée à Bruxelles du marketing Europe pour Sté US 2 a. exp. Prof. aux USA rech. poste opérationnel. internat. auprès multi-nat. Tél. : (19) 322-230-62-42.

H. 41 a. docteur d'État ÉCOLOGIE exp. RECHERCHE et ENSEIGNT SUP. rech. poste ttes rég. Étudie tte propo. Tél. : (16) 42-03-09-03.

H. 41 a., maîtrise de gestion, 10 a. d'exp. métiers de la SANTÉ à ht niveau. Étudie tte propo. Tél. : (16) 87-33-65-84.

HEC, 39 ans

Expérience internationale
et grande polyvalence,
recherche situation à

LA RÉUNION
(Antilles envisageables)

Domaines privilégiés, mais non exclusifs :
- Société d'organisation de gestion
- Agence de développement économique,

Tél (rép. enregistreur) : 45-85-03-14.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

6e arrdt

MÉTRO VANEAU
STUDIO TT CONFT

A SAISIR 390 000 F
CASSIL RG. 45-66-43-43

QUAI G-AUGUSTINS
Studio vue Seine, 2e ét. asc
750 000 F LIGA. 44-07-13-13.

7e arrdt

Face Concorde-Tuileries. Appartement d'exception. 3 réceptions vue Seine + 5 chambres, box, service. 46-22-03-80 – 43-59-88-04.

INVALIDES QUAI D'ORSAY
100 m², emplac. prestigieux
VUE EXCEPTIONNELLE
Propriét. Tél. 47-05-47-37

R. GRENELLE GD 2 P. en duplex caractère. Très bon état. Imm. XVIIIe. 1 320 000 F CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

RUE DE SÈVRES
BEAU 2 P moulures cheminée. Parquet asc. 1 380 000 F CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

8e arrdt

COURCELLES SUPERBE 7 P 250 m² s/balc. 5e étg. Triple expo mixte poss. Prix : 6 800 000 F. PARTENA – 40-07-88-50.

MIROMESNIL BEAU 2-3 P 72 m² s/cour arborée. Prix : 1 850 000 F. PARTENA. 40-07-88-50.

12e arrdt

PART. vd beau 2/3 P., 69 m² tout cft, calme, soleil 500 m Daumesnil, 1 400 000 F. Tél. : 40-04-88-28.

13e arrdt

13e LIMITE 5e
EXCEPTIONNEL
Duplex dernier ét., superbe, 155 m², terrasse 220 m². Parfaitement aménagé, 2 park. Frais réduits. 7 500 000 F. FONCIA – 45-44-65-50

14e arrdt

EDGAR QUINET
Neuf 4 P. 90 m² + terrasse 24 m², 3 250 000 F + parking.

J. N. 40-89-00-00

PROXIMITÉ MAIRIE
BEAU 8 P. + chbre service. Balc. étg. élevé asc. Bel imm. p.-de-t. 1 650 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. – 45-66-43-43.

15e arrdt

PORTE VERSAILLES
4e, asc., 3/4 p. 85 m², impec. 2 000 000 F – 45-31-51-10

16e arrdt

LA FONTAINE, 4 p., 115 m² Pierre de t. Stand., 1er ét., asc., clair, refait neuf. 2 880 000 F – 42-89-24-63

MIRABEAU, imm. 1950
2 p., 50 m², beaux volumes. 1 000 000 F – 45-31-51-10

PORTE MAILLOT. Face Palais des Congrès. Studio 36 m² stand. 7e asc., cave, park., gardien. 1 400 000 F. – (1) 40-68-01-67.

TROCADÉRO
Très bel imm. pierre de t. balc., 5 p., 130 m² env. ref. nf. J.A. TIFFEN – 44-21-11-11

17e arrdt

202, BD MALESHERBES
5 p., 147 m², 3e ét. asc. + serv. 7 m². Jamar, notaire, 42-33-21-18

IMM. DE STANDING
ACHEVÉ EN 1985

2 AU 5 PIÈCES

PRÊT 5,95 %
HORS ASS., FRAIS. POUR 10 000 F DE PRÊT SUR 10 ANS REMBOURSEZ 114,75 F/MOIS. ASS. COMPR. COÛT TOTAL DU CRÉDIT POUR L'EMPRUNTEUR : 3 284 F. TEG 10,30 % RAMENÉ À 5,95 % APRÈS BONIFICATION DE 2 775 F A CHARGE DU VENDEUR, APPORT PERSONNEL 28 % ET ACCEPTATION DU DOSSIER PAR UCB. DÉLAI DE RÉFLEXION : 10 JOURS.

J'ACHÈTE !
VIS. S/PLACE 10, RUE REBEVAL
PHI INTER – 42-41-20-21

TERNES ACACIAS
P. de taille, 4 P., 2e asc. 2 980 000 F Ligt. 44-07-13-13.

19e arrdt

Mo BOTZARIS
Coquet 2 P cuis., bains, WC, 35 m² (4e ét.) bon imm. Px. 535 000 F. Tél. : 42-93-78-02 (h. bur.) ou 40-34-72-52.

94 Val-de-Marne

NOGENT BOIS
Neuf, 5 p., 89 m² + balc. 15 m², 3e ét. 2 055 000 F + park.

J. N. 40-89-00-00.

NOGENT BOIS
Neuf, 3 P. + bal. calme sur jard. 1 298 000 F + park.

J. N. 40-89-00-00

NOGENT RER
NEUF, studio 34 m² sur jardin 839 000 F + park.

J. N. 40-89-00-00

Province

A VENDRE

Appt. situé au 4e ét. à BANDOL, comprenant : 1 salle séj., 1 salon, 2 chbres, salle d'eau, cuis., pièce de rangement, cave, terrasse avec vue imprenable sur mer. Tél. : (16) 73-80-13-85.

STE-MAXIME FRONT DE MER
4 p., 123 m², terrasse 30 m², gar. et cave. A 150 m port et ville. Informations : 94-96-24-53

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande
46-22-03-80
43-59-88-04

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris recherche 40 à 100 m² QUARTIERS RÉSIDENTIELS

(1) 47-20-40-03

Rech. 2 à 4 P. Paris de préf. 4e, 5e, 6e, 7e, 9e, 14e, 15e et 16e. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 48-73-48-07 même le soir.

villas

STE-MAXIME BATIE SUR LA PLAGE
Villa 4 pièces 90 m², refait neuf, terrasse 50 m², jardinet. 1 850 000 F
Tél. 94-96-24-53

bureaux

Locations

A L'ÉTOILE

VOTRE DOMICILIATION
Tous services. 45-00-95-84

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

locations non meublées offres

Paris

15e Mo FALGUIÈRE 3 P imm. pierre de taille. Très clair. Bonne distribution cave. Loyer 5 050 CC. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

PARIS NATION, 2 pièces, 47 m², salle de bains, WC, chauff. central individ. au gaz. Loyer 4 856 F + chauffage Tél. gérant : 39-14-99-10

PASSY superbe 2 P 75 m² stand. soleil 8 000 F. PARTENA. 40-07-88-50.

maisons individuelles

OZOIR
Bordure de forêt de domaine avec tennis privés. Belle maison 5 pièces + 39 m² combles aménagés, 2 s.d.b. s/585 m². Tout confort. 1 450 000 F. C.D.G.I. 64-40-07-27

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE

(1) 47-20-30-05

locations meublées offres

Paris

AV. NIEL 300 m²
SPLENDIDES RÉCEPTIONS, 4 CH. 3 BAINS, CUIS. ÉQUIPÉE 2 SERV. PRIX JUSTIFIÉ. PARIS PROMO – 45-63-70-18

terrains

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Particulier vend :
Terrain commercial et industriel entièrement aménagé. Superficie de 95 000 m². Prix au m² à partir de 290 F. Position centrale dans grande agglomération (100 000 habitants environ). Zone bien desservie. Permis de construire en règle. 15 km de la frontière allemande. Idéal pour sites de production, grands marchés spécialisés ou centres commerciaux.
Pour obtenir une documentation détaillée, veuillez écrire à
Mme S. Shomo,
Am Bach 5,
8352 Schottikon, Suisse.
Tél. : 0041-52-35-22-94.

VENCE
Terrain sur les hauteurs, vue panoramique/mer, 4 500 m², permis de construire SHON 271 m².
Tél. repas : (16) 88-56-18-07
Fax (16) 88-56-10-66

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

PARIS-14e, Mo ALÉSIA RUE SARETTE
Imm. bourgeois. P. de taille 4 P. 105 m², cuis. équipée. Presta. luxueuses. 2 630 000 F. IMMOB. GALIOT, 45-80-20-20

NEUILLY INKERMANN
Stand. 105 m² env. + serv. Occupé loi 48. 2 200 000 F. D.V.I. 44-18-07-07

R. GUYNEMER, Récent, 7e ét 90 m² env. + parking. 5 500 000 F. DVI 44-18-07-07

Mo BOTZARIS
COQUET 2 P., cuis., bains, wc, 36 m², 4e ét. Bon immeuble. Prix 535 000 F. Tél. : 42-93-78-02

ARAGO, Stdg. dern. ét. sjard. 3/4 P. 2 bns, ss vis-à-vis. Soleil. Box. 43-35-15-36

ALÉSIA, Stdg. ét. él. stud. 35 m². Balc. Cuis. sépar. A rafraîchir. Parking. 43-35-15-36

VOUS VENDEZ
un appart. avec ou sans conft. adressez-vous à un professionnel
FNAIM
Immo Marcadet 42-51-51-51

SCEAUX – RER
Immeuble rénové
A VENDRE ou A LOUER
– local 60 m² sur 2 niveaux dont 1 en rez-de-chaussée.
– Local 40 m², rez-de-ch.
Peuvent être réunis.
Idéal professions libérales.

EFIMO 46-60-45-96

SCEAUX
Résidence neuve, p. de t., côté parc : STUDIO 27,50 m², cave, park. sous-sol : 820 000 F
3 PCES 76,60 m², cave, box sous-sol : 2 200 000 F, frais réduits.

EFIMO 46-60-45-96

41 m² – 630 000 F
Métro Jules-Joffrin
Immo Marcadet 42-51-51-51

PUTEAUX, Bd R.-Wallace. Imm. R + 3 et annexe 3 350 000 F.

LERMS 48-38-39-69

Imm. P. de taille, 3 PCES 80 m², cheminées, moulures. 1 150 000 F. 43-73-33-31

Achats

Recherche 2 à 4 P. Paris
Préfère RIVE GAUCHE
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-35-43, même le soir.

Locations

Studios 3 000 F cc/mois
2 PCES 4 000 F cc/mois
3 P 85 m² + park. 9 800 F cc/ms.
43-73-33-31

AV. FOCH STAND. ASC.
Studio meublé, bains, kitch.
3 900 F cc. DVI 44-18-07-07

· LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
STUDIO Bel imm. moderne 46 m², 1er étage	80-82, rue Saint-Dominique SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission	4 600 + 653 3 312
3 PIÈCES 106 m², 1er étage	262, bd Saint-Germain PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	13 000 + 1 000 9 250
10e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 120 m², 6/7e étage duplex	21, rue d'Hauteville GFC – 42-46-90-70 HB	10 000 + 1 044
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², rez-de-ch.	68, cours de Vincennes PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 445 + 1 016 3 875
13e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 96 m², 3e étage droite parking	27-29 av. Stéphen-Pichon GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 1 840 348
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 63 m², 3e étage	11, rue Alexandre-Cabanel PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 300 + 1 000 4 483
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 67 m², 3e étage vue sur Seine Très bel imm. 1930	19, rue Raynouard SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission	8 700 + 1 860 6 264
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 43 m², 4e étage parking	126, rue de Tocqueville GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	5 000 + 375 280
78 YVELINES		
3 PIÈCES 73 m², 4e étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40 *quater*, rue des Ursulines PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 772 + 890 4 818
2 PIÈCES 50 m², 2e étage	VERSAILLES 35 *bis*, rue du Mi-Gallieni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 680 + 570 2 848
4 PIÈCES 120 m², balcon 1er étage	VERSAILLES 35 *bis*, rue du Mi-Gallieni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 280 + 1 500 6 952
92 HAUTS-DE-SEINE		
2/3 PIÈCES 51 m², 6e étage parking	BOULOGNE 229, boulevard Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	5 100 + 410 283
2 PIÈCES 48 m², 7e étage parking, cave	COURBEVOIE 20, avenue Dubonnet SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Commission	4 230 + 822 3 045
3 PIÈCES 90 m² + terrasse 1er étage	COURBEVOIE 179, rue J.-B.-Charcot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 525 + 1 340 4 968
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 490 + 782,25 357
3 PIÈCES 71 m² + terrasse 7e ét., poss. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 223, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 320 + 1 153 5 540
6 PIÈCES 230 m², 3e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 7, bd R.-Wallace AGRIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	27 207 + 2 677 19 360,80
5 PIÈCES 122 m², 4e étage parking	SAINT-CLOUD 10, square de l'Hippodrome PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	12 240 + 1 340 8 710
94 VAL-DE-MARNE		
2 PIÈCES 52 m², 2e étage parking	JOINVILLE 4, rue Halifax SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission	4 110 + 465 2 959,20
STUDIO 37 m², 2e étage parking	VINCENNES 6, allée Nicéphore-Niepce PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	3 755 + 439 2 672

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION · AGRIFRANCE · CIGIMO GROUPE GTF · SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP · GFC · GENERALI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

La mise en œuvre du programme gouvernemental

Délocalisations : on continue

Les délocalisations seront maintenues. En se prononçant en ce sens à peine trois semaines après sa nomination à l'hôtel Matignon, le premier ministre entend couper court à la polémique qui avait rebondi, la semaine précédente, sur ce thème au sein même de sa majorité. Cette querelle opposait certains élus franciliens, favorables à une remise à plat des décisions concernant jusqu'à présent quatre-vingt-cinq organismes et quinze mille emplois, à d'autres élus provinciaux et partisans du maintien de cette politique d'*«aération»* de la Franca.

En s'inscrivant dans la continuité de l'action engagée à l'automne 1991 par ses prédécesseurs, Edouard Balladur lève l'une des deux principales hypothèques qui paralysent depuis l'origine cette politique, à savoir sa possible réversibilité lors du changement de majorité. Les propos tenus par Jacques Chirac, en novembre 1991 à Bordeaux, qualifiant ces *«délocalisations»* de *«gadgets démagogiques»*, plaidaient en ce sens et confortaient dans leur résistance les personnels et directions d'un certain nombre d'organismes transférés; Mais c'était oublier le *«formidable espoir»* engendré par cette action dans les villes d'accueil, de quelque bord politique que ce soit.

Si Edouard Balladur entérine aujourd'hui le bien-fondé de ce programme qui vise à créer de grands pôles administratifs régionaux susceptibles de fédérer des activités économiques, il lui reste à lever la seconde hypothèque qui pèse toujours sur ce dossier. En effet, cette politique a été particulièrement mal engagée par le premier ministre de l'époque, Edith Cresson : les premières décisions ont été prises à l'emporte-pièce, sans concertation préalable avec les organismes concernés et au mépris des réelles difficultés de mise en œuvre.

Qu'il s'agisse du transfert de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) à Lille, de celui de l'ENA à Strasbourg ou encore du déménagement du Centre national du machinisme agricole du génie rural des eaux et forêts (CEMAGREF) à Bourges, ces *«délocalisations»* mal ficelées, élevées par le gouvernement précédent au rang de symboles, font aujourd'hui figure de boucs émissaires. Ces quelques ratés masquent le bon déroulement de la majorité des autres transferts décidés notamment par les ministères de la défense, de la recherche et des postes et télécommunications. Reste à Edouard Balladur à extirper les dossiers gangrénés sans déstabiliser le reste de l'édifice.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Banque de France : de l'autonomie à l'indépendance

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a remis, mardi 20 avril, au premier ministre les éléments d'une réforme de la Banque de France. Il devait les exposer mercredi 21 à la commission des finances de l'Assemblée nationale. Priorité du nouveau gouvernement, l'autonomie-indépendance de la Banque de France doit être discutée en conseil des ministres dans une quinzaine de jours.

Un gadget pour séduire les marchés financiers? Une volonté de se débarrasser du complexe d'infériorité français vis-à-vis de la Bundesbank? Le fer de lance des réformes économiques du gouvernement? Depuis quelques mois, un sujet particulièrement aride, très éloigné des préoccupations quotidiennes des Français, tient la vedette dans les nombreuses discussions d'économistes et de responsables gouvernementaux : la réforme du statut de la Banque de France.

A l'automne dernier, l'idée d'affranchir la Banque de France du gouvernement – contenue dans le traité de Maastricht – est lancée, en pleine vague de spéculation contre le franc, par un gouvernement soucieux de convaincre ses interlocuteurs étrangers – allemands en particulier – de son sérieux en matière monétaire. Le message est le suivant : la France, longtemps accusée de manier le crédit et les taux de change à sa guise, entend inscrire la stabilité monétaire dans les textes avant d'y être contrainte par l'Union monétaire européenne, en chargeant des responsables indépendants de veiller à cet objectif. Au début de l'année, l'opposition d'alors, qui avait déjà eu l'occasion de vanter les vertus des banques centrales indépendantes, place la réforme du statut de la Banque de France en bonne place dans son programme électoral. Arrivé au pouvoir, M. Balladur fait savoir que cette réforme figurera parmi les tout premiers textes que son gouvernement soumettra au vote du Parlement.

Garante de la stabilité du franc

La tourmente monétaire et les élections sont aujourd'hui passées. Il y a fort à parier que si le chancelier Kohl devait demander une concession à M. Balladur lors de leur entretien du 22 avril, ce serait à propos de la position française sur le GATT plutôt qu'au sujet de l'indépendance de la Banque de France!

Au cours de ces mois, pourtant, l'idée de l'indépendance de la Banque de France a fait son chemin, objet de propositions de l'UDF et de réflexions de l'équipe de M. Balladur. Avant même que le projet de loi soit définitivement rédigé, plusieurs points importants ont été clarifiés. L'article 1 des statuts de la Banque (dont la dernière version date de 1973) sera radicalement modifié. Au lieu de la formulation vague selon laquelle *«la Banque reçoit de l'Etat la mission générale de veiller sur la monnaie et le crédit»*, son rôle de garant de la stabilité de la monnaie sera clairement défini. C'est le cas de pratiquement toutes les banques centrales de la CEE, à l'exception de celles de l'Italie et de la Grande-Bretagne.

D'autre part, jusqu'à présent, contrairement à la tradition française, le fonctionnement de la Banque de France reposait au moins autant sur la pratique que sur les textes eux-mêmes. Plusieurs points seront dorénavant explicités. En premier lieu, celui qui concerne le gouverneur de l'institut, l'un des personnages-clés de l'Etat. Actuellement, le gouverneur, nommé en conseil des ministres pour une période indéterminée, prête serment auprès du président de la République, qui peut le révoquer à tout moment. Dans le nouveau schéma, la durée de son mandat sera fixe et le gouverneur ne pourra être remercié en dehors de circonstances tout à fait exceptionnelles. Cette question est fondamentale, puisqu'elle signifie que le gouvernement ne pourra pas faire de pression en brandissant la menace d'un limogeage.

En plus de l'actuel conseil général (1) – le conseil d'administration de la Banque, – *«un comité de politique monétaire»*, présidé par le gouverneur, sera créé, un peu sur le modèle du comité dit d'«open market» de la Réserve fédérale américaine (Fed). Ce comité, composé vraisemblablement de douze membres, sera chargé de la détermination et de la mise en œuvre de la politique de crédit de la Banque. La tentation de se rapprocher des modèles offerts par les Etats-Unis ou l'Allemagne est forte. Mais dans le «modèle français» de banque centrale, les régions ne seront pas systématiquement représentées. L'UDF avait imaginé que certains membres du conseil soient choisis par les présidents des conseils régionaux, afin d'assurer la *«représentation des économies régionales»*, un peu comme en Allemagne. Dans un Etat aussi centralisé que la France, surtout en matière économique, une telle proposition avait peu de sens.

La Banque de France conservera par ailleurs la tutelle des établissements bancaires. Certains avaient envisagé de transférer cette supervision au ministère des finances, mais M. Balladur a rejeté cette idée (*le Monde* daté 18-19 avril).

En dépit de ces précisions, de nombreuses questions se posent encore et promettent de vifs débats au Parlement et surtout des années de mise en pratique. Dire que la Banque de France veille à la valeur ou à la stabilité de la monnaie est aisé, mais peut paraître insuffisant. Pourquoi cette stabilité est-elle si importante? Pour favoriser la stabilité des prix? La croissance économique? Un taux maximal d'emplois? Le bien-être de la population? L'expérience montre qu'un ou plusieurs de ces objectifs sont souvent recherchés au détriment des autres. A sa création, en 1800, la Banque de France était censée favoriser la reprise économique après les troubles de la Révolution. En Allemagne, la Bundesbank est avant tout préoccupée par la stabilité des prix, conséquence du traumatisme de l'hyperinflation des années 20 (*le Monde* du 20 avril). Quelle sera la ligne de mire de la Banque de France de 1993?

Quel taux de change?

Un autre point d'interrogation concerne la détermination du taux de change. Celle-ci relèvera de la responsabilité du gouvernement. C'est d'ailleurs, à l'heure actuelle, le cas le plus répandu dans la CEE. C'est le gouvernement qui décide d'un éventuel réalignement. Cela signifie par exemple que, même indépendante, la Banque de France n'aurait pu dévaluer le franc à l'automne si le gouvernement s'y était opposé. Le texte de l'UDF stipule simplement que *«la Banque de France régularise de manière indépendante les rapports entre le franc et les devises étrangères»*. Une définition précise de la *«régularisation»* paraît nécessaire. Que se passera-t-il en cas de crise sur le marché des changes et de conflit entre le gouvernement – chargé de la parité – et la Banque – responsable de la création monétaire et des taux d'intérêt?

Plusieurs autres aspects posent problème : quelles sera l'exacte composition du *«conseil de politique monétaire»*? Qui nommera les membres de ce conseil, et selon quels critères? Quel sera la durée du mandat du gouverneur? De quelle manière l'Etat (qui reste actionnaire à 100 % du capital de la Banque) sera-t-il représenté au conseil général? La Banque de France conservera-t-elle l'ensemble de ses attributions actuelles? Le statut – actuellement très privilégié – des 16 500 salariés de la Banque sera-t-il révisé? Certaines fonctions (activités commerciales, observatoire des entreprises) seront-elles abandonnées? D'autres (fabrication des billets) ont-elles vocation à être privatisées? Autant de thèmes de débats, de conflits entre la Banque, les établissements de crédit, les parlementaires, le ministère des finances et le gouvernement. Mais le plus important n'est pas là.

Affranchissement à l'égard du pouvoir

Le problème est qu'en matière de banques centrales on peut pratiquement plaider tout et son contraire. Pour prendre un exemple extrême, les pays industriels, champions de l'indépendance des banques centrales, font pression à Moscou pour que l'institut d'émission russe (qui dépend du Parlement) soit placé sous le contrôle du gouvernement! Au Japon, la banque centrale n'est pas considérée comme autonome vis-à-vis du gouvernement, mais le pays est un champion de la stabilité des prix. Aux Etats-Unis, la Fed, dont les statuts consacrent la grande indépendance, entretient des rapports parfois complexes avec le Congrès et la Maison Blanche.

En France, certains dénoncent – aussi bien au RPR, avec Charles Pasqua, qu'à gauche de l'échiquier politique, avec Jean-Pierre Chevènement, – et non sans arguments, les risques pris par l'Etat lorsqu'il confie la gestion de sa monnaie à des responsables, des «bureaucrates» non contrôlés directement par les institutions démocratiques. D'autres estiment que, au contraire, seul l'affranchissement de l'institut d'émission à l'égard du pouvoir politique est susceptible d'assurer la stabilité monétaire d'un pays.

Ainsi, explique un haut fonctionnaire parisien, lors de la crise monétaire de septembre, la Banque de France aurait été tentée de dévaluer, n'ayant pas le courage de laisser vider entièrement ses caisses. La faillite ou l'abandon de la stabilité de la monnaie, tel peut être le dilemme, en période de crise, d'un gouverneur de banque centrale indépendante à l'extrême. Pour sa part, le comité des gouverneurs des banques centrales européennes salue dans son récent rapport l'action des instituts d'émission pendant les tourmentes des derniers mois et souligne, parmi les remèdes à la crise, la nécessité d'une plus grande indépendance.

Ainsi, le projet de réforme de la Banque de France divise la classe politique et soulève bien des questions. C'est sans doute la raison pour laquelle le premier ministre a préféré le terme d'autonomie, qui laisse la porte ouverte à une approche plus souple de la réforme. Car tous les spécialistes s'accordent à dire que l'indépendance d'une banque centrale ne se déclare pas, mais s'acquiert dans la pratique. Quoi qu'il arrive, si l'Europe de Maastricht reste sur les rails, la Banque de France perdra de fait, dans quelques années, la plupart de ses prérogatives. Un «système européen de banques centrales», gestionnaire d'une monnaie unique, sera alors créé. Et son indépendance est d'ores et déjà inscrite dans le traité de Maastricht.

FRANÇOISE LAZARE

(1) L'actuel conseil général délibère sur les questions générales relatives à l'administration de la Banque et à l'emploi des fonds propres. Il est composé du gouverneur, des sous-gouverneurs et de dix conseillers, dont l'un représente le personnel de la Banque et les neuf autres sont nommés pour six ans en conseil des ministres. Un «censeur», représentant de l'Etat assiste aux réunions.

Fonctionnaires : la hausse des traitements retardée

Selon *le Canard enchaîné* du 21 avril, le gouvernement s'apprêterait à limiter l'augmentation de la masse salariale de la fonction publique fixée à 6,2 %, d'une part en retardant l'entrée en vigueur des mesures du protocole Durafour et du plan Jospin de revalorisation des enseignants, prévue en 1993, et, d'autre part, en renvoyant à l'automne une éventuelle revalorisation générale des traitements et des pensions.

● **Salaire des ministres : diminutions.** – Toujours selon *le Canard enchaîné*, Edouard Balladur a l'intention de réduire de 10 % les traitements des ministres. On confirme, dans les milieux gouvernementaux, que ces décisions seront inscrites dans le projet de loi de finances rectificative que le conseil des ministres doit examiner le 5 mai.

● **Fiscalité : la CSG ou la TVA.** – Edouard Balladur a reçu, mardi 20 avril, une délégation de l'UDF à laquelle il a indiqué, selon ce dernier, qu'*«il faut distinguer deux domaines : le domaine de l'Etat et des finances publiques, pour lequel il n'est pas question de demander une majoration de la fiscalité, et celui des régimes sociaux»*, où *«il y a un problème de financement»*. Pour résoudre ce problème, a déclaré Charles Millon, président du groupe UDFC de l'Assemblée nationale, qui faisait partie de la délégation, une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) pourrait être envisagée.

Le premier ministre a réaffirmé, mardi après-midi, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, sa volonté de faire en sorte que le «collectif» budgétaire, qui doit être examiné par le conseil des ministres le 5 mai prochain, ne comporte aucune hausse d'impôts. Selon le président du groupe, Bernard Pons, le premier ministre a exprimé le souhait, cependant, que l'on ne tombe pas dans le *«travers»* de vouloir connaître *«les moyens financiers qu'utilisera le gouvernement avant même que celui-ci ait pu examiner la réalité des déficits des comptes sociaux»*. *«On parle de fiscalité directe ou indirecte*, a relevé M. Pons. *Le premier ministre a indiqué que ce débat est tout à fait prématuré.»*

Pour le secrétaire général du Parti républicain, Philippe Vasseur, qui s'exprimait mardi matin sur RTL, *«il faudra, d'une part, augmenter l'impôt direct et indirect»* pour réduire les déficits sociaux et, d'autre part, alléger *«les charges qui pèsent sur l'emploi»*. Jacques Barrot, vice-président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a assuré pour sa part, mercredi matin, sur Europe 1, que la CSG est *«sans doute le mode de prélèvement le plus juste»*.

● **Sécurité sociale et chômage : 100 milliards de francs.** – En conseil des ministres, le 21 avril, Simone Veil, ministre des affaires sociales, devait faire une communication sur l'état des comptes de la Sécurité sociale. Il s'agit, pour le gouvernement, de faire ainsi le point sur les dossiers les plus préoccupants. La semaine dernière, Michel Giraud, ministre du travail, avait fait de même à propos de la situation de l'emploi. En cumulé, et selon une évaluation établie par le Sénat, le déficit de l'ensemble des régimes sociaux s'élèverait à environ 100 milliards de francs, dont 35 milliards pour l'assurance-chômage.

Les syndicats de la fonction publique exigent le respect du calendrier

Les syndicats de fonctionnaires signataires de l'accord de revalorisation de la grille de classifications des agents ont réagi aux informations publiées par *le Canard enchaîné* du 21 avril, en vertu desquelles le gouvernement d'Edouard Balladur s'apprêterait à retarder la mise en œuvre des mesures prévues au titre de 1993 par le «protocole Durafour» et le plan Jospin de revalorisation des enseignants. Si ces informations étaient confirmées, *«ce serait un sérieux coup de canif au contrat que nous avons passé avec l'Etat»*, a mis en garde Michel Agostini, secrétaire général de la fédération CFDT des fonctionnaires. *«Cela équivaudrait à un coup de poignard»*, a renchéri Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN.

Sur la forme, les fédérations syndicales de fonctionnaires auraient d'autant plus de motifs de se sentir floués qu'André Rossinot, ministre de la fonction publique, les avait assurées la semaine dernière du contraire, au cours de sa première série de consultations bilatérales (*le Monde* du 21 avril).

Sur le fond, les syndicats rappellent, d'une part, l'importance qu'ils attachent au respect du calendrier de ce protocole, qui court sur sept ans, d'autre part, et le caractère *«très symbolique»* des mesures qui devaient entrer en application à compter du 1er août. Au menu de cette quatrième tranche d'application de l'accord : le lancement de la construction de la nouvelle grille des cadres, l'achèvement de la construction de la carrière des infirmières et la suppression de la catégorie D, avec trois ans d'avance sur le calendrier initial. Cette dernière mesure avait été ajoutée, à la demande expresse du président de la République, par Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, lors de la dernière réunion de la commission de suivi de cet accord en février. S'y ajoute la poursuite de la transposition des mesures relatives aux gardiens de prison et aux policiers. Le coût total de cette quatrième tranche avait été initialement chiffré à plus de 1,4 milliard de francs.

S'agissant des informations du *Canard enchaîné* concernant un éventuel retard en matière de revalorisation générale des traitements et pensions, les syndicats précisent que le principe et les modalités de l'ouverture d'éventuelles négociations salariales pour 1993 n'étaient de toute façon pas encore fixés.

V. D.

Poursuivre les implantations administratives

Le gouvernement d'Edouard Balladur poursuivra la politique de «délocalisations» – désormais baptisées «implantations administratives» – d'emplois publics parisiens en province, engagée par ses prédécesseurs. Selon Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, reçu à l'hôtel Matignon mardi 20 avril, le premier ministre a assuré que les mesures de délocalisations déjà arrêtées seraient *«maintenues»*. Edouard Balladur devait préciser mercredi 21 avril sa position à l'Assemblée nationale.

De son côté, André Rossinot, ministre de la fonction publique, a annoncé le même jour qu'un comité interministériel de l'aménagement du territoire (CIAT) examinerait avant l'été comment poursuivre les opérations lancées par les gouvernements Cresson et Bérégovoy, qui s'inscrivaient dans un programme de transfert de 30 000 emplois d'ici à l'an 2000. Revenant sur les propos du ministre du travail Michel Giraud, qui s'était déclaré le 15 avril favorable à une pause, M. Rossinot a précisé qu'il n'y aurait *«pas de pause au sens du principe»*, mais une *«pause pour prendre le temps d'apprécier la situation»*. Dénonçant la précipitation de son prédécesseur, Michel Delebarre, M. Rossinot veillera, en liaison avec le ministère de l'aménagement du territoire, à ce que les personnels soient *«accompagnés socialement et humainement»* par des mesures adaptées. Cela *«n'interdit pas de revoir les situations difficiles»*.

Les députés RPR, pourtant favorables à une pause des délocalisations, n'ont pas semblé s'émouvoir de ces prises de position. Lors de la réunion de leur groupe mardi après-midi, à laquelle participait Edouard Balladur, ils semblent n'avoir manifesté aucun désaccord et se sont plus attachés à obtenir du premier ministre des assurances sur le maintien des services publics en milieu rural promis par lui, en lui faisant remarquer que des suppressions étaient encore décidées dans certaines régions.

RPR et UDF semblent en tout cas avoir oublié leurs déclarations virulentes contre les mesures de délocalisations prises par les gouvernements socialistes. A l'annonce du transfert de l'ENA à Strasbourg, par exemple, François Léotard (PR) y voyait une *«fausse bonne idée»*, Jacques Boyon (RPR) un *«gadget»*, Jacques Toubon *«une bêtise»*.

Le Collectif contre les délocalisations, regroupant les personnels des organismes concernés par celles-ci, n'a pour sa part pas la mémoire courte et s'étonne de l'attitude de M. Giscard d'Estaing, moins favorable dans le passé à ces décisions. Il demande une pause et un audit par une personnalité indépendante des délocalisations déjà mises en œuvre.

Logement : un objectif annuel de 300 000 mises en chantier

Le gouvernement annoncera le 5 mai le plan d'urgence destiné à combattre la crise du logement; trois semaines après, des mesures devraient être prises en faveur des bureaux.

Hervé de Charette, ministre chargé du dossier, a présenté à Edouard Balladur ses propositions sur le logement dont l'objectif est de faire remonter vers les 300 000 le rythme annuel des mises en chantier à la fin 1993. Discutées mardi 20 avril en réunion interministérielle, ces mesures le seront à nouveau lundi 26 avril. Rencontrant quelques journalistes, il a donc refusé d'entrer dans leur détail. Néanmoins, il a assuré que des *«efforts très sérieux»* seront faits.

Trois grands axes guident son action. Le ministre veut d'abord *«recréer une nouvelle génération d'accédants à la propriété»* en faisant repartir l'accession sociale, qualifiée d'*«essentielle»*. Selon lui, le nombre de prêts aidés à la propriété (PAP) est tombé à un niveau *«dérisoire»* : 35 000, leur taux d'intérêt (8,97 %) et les plafonds permettant d'y avoir droit entravant leur bon fonctionnement.

Le ministre veut aussi reconstituer *«une nouvelle génération»* de bailleurs privés. Des mesures fiscales qu'il a absolument refusé de détailler sont à l'étude. Certaines – comme la possibilité de reporter les déficits fonciers sur l'ensemble des revenus des bailleurs dont on murmure maintenant qu'elle pourrait être plafonnée à 100 000 francs – sont sensibles et toutes sont coûteuses. Accélérera-t-on le calendrier de la baisse des droits de mutation, ramènera-t-on de trente-trois à vingt-deux ans la durée de la taxation des plus-values et fera-t-on un geste temporaire sur les droits de succession? Telles sont les dernières rumeurs.

Dernier volet du plan d'urgence : le locatif social. Hervé de Charette souhaite, en 1993, donner un coup de pouce aux prêts locatifs aidés (PLA), moyen rapide et facilement maîtrisable de relancer la construction.

F. V.

ÉCONOMIE

Le collectif budgétaire sera arrêté le 5 mai

M. Madelin prépare un « dispositif exceptionnel » pour les entreprises en difficulté

Dans un entretien publié mercredi 21 avril dans le quotidien *les Echos*, Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique chargé des PME, du commerce et de l'artisanat, précise le *« dispositif exceptionnel »* pour les entreprises en difficulté qui sera inséré dans le collectif budgétaire que doit arrêter le gouvernement le 5 mai prochain.

« Nous sommes sur une tendance de 90 000 dépôts de bilan pour 1993 de petites et moyennes entreprises potentiellement saines », affirme le ministre, qui poursuit : *« Actuellement presque chaque minute une entreprise dépose son bilan. (...) Si nous n'arrêtons pas ce massacre, près de 800 000 emplois disparaîtront avant la fin de l'année. »*

Pour y remédier, M. Madelin propose plusieurs mesures. Pour faciliter les prêts de trésorerie, la Sofaris (Société française pour l'assurance du capital-risque des PME), société d'économie mixte, pourrait garantir la moitié des sommes engagées. Ensuite, une *« nouvelle incitation fiscale »* pourrait venir en aide aux créateurs d'entreprise : *« En 1987, j'avais créé une disposition fiscale à l'américaine, permettant de déduire les pertes éventuelles des sommes investies dans la création d'entreprise. Elle a été supprimée en 1988 »*, rappelle M. Madelin. Enfin, il préconise *« un statut simplifié de l'entreprise individuelle avec des obligations comptables allégées, alignées sur les obligations fiscales »*, ainsi qu'un *« statut très simple d'entrepreneurs ou de travailleurs indépendants, rémunérés à la tâche dans un cadre contractuel »*. Le ministre cherche également *« l'outil juridique et financier qui permettrait de transformer les créances publiques (Etat, URSSAF...) en créances négociables à moyen et long terme par un mécanisme de garantie »*.

Dans l'attente de la réunion du 22 avril

Les marchés financiers espèrent un nouveau signe de la Bundesbank

FRANCFORT

de notre correspondant

Une baisse d'un quart ou d'un demi-point du Lombard ? Les marchés financiers à Francfort espèrent que la Bundesbank fera un *« nouveau petit pas »* en assouplissant sa politique monétaire lors de son conseil central qui doit se tenir jeudi 22 avril. L'attente à l'étranger est également très forte, notamment en France, où une nouvelle baisse des taux dépend désormais beaucoup de la Bundesbank.

Il ne semble pas que le taux d'escompte (le taux plancher) qui se trouve à 7,50 % depuis le 18 mars doive bouger. Le taux des prises en pension (dit Repo), se situant à 8,10 % environ, a une marge suffisante pour descendre sans modification du taux plancher. Mais le taux des avances Lombard (le taux plafond) actuellement à 9 % pourrait être abaissé, ce qui aurait surtout une valeur symbolique.

La masse monétaire s'est rétractée en janvier de 2,4 % et encore de 0,3 % en février. Sur six mois, la hausse est revenue à un rythme annuel de 5,5 % qui entre dans la fourchette visée pour cette année par les autorités monétaires (de 4,5 % à 6,5 %). Autre élément positif : la faiblesse du dollar, qui rend le prix des produits importés moins élevé que l'an dernier (de 2,5 %), allégeant d'autant l'inflation. Enfin, la récession se révèle chaque jour plus sévère, à tel point que la Deutsche Bank s'attend maintenant à un recul du PNB de 1,7 % à l'ouest pour cette année (et de 1,1 % pour l'Allemagne entière).

Beaucoup de prudence

Ces facteurs vont *« permettre à la Bundesbank de poursuivre sa politique de baisse des taux, même si c'est avec prudence et au travers de petits pas »*, estime Axel Siedenberg, de la Deutsche Bank Research. *« L'argent au jour le jour pourrait revenir à 7 % dans trois mois et à 5 3/4 % dans douze mois. »*

Mais la banque centrale allemande continuera à peu près sûrement à faire preuve de beaucoup de prudence. La croissance de la masse monétaire reste encore trop rapide à ses yeux. Le dollar est encore relativement bas mais devrait logiquement remonter avec la reprise aux Etats-Unis. Enfin le pacte de solidarité cause quelques soucis, faisant l'objet de nouvelles discussions.

Au total, l'inflation allemande va demeurer forte : 4,1 % cette année en moyenne et 3,4 % en 1994, d'après la Deutsche Bank, qui estime que les futurs relèvements de taxes entraîneront une hausse supplémentaire des prix d'un demi-point. Ces chiffres confirment que l'ajustement nécessaire de l'économie allemande sera aussi pénible que lent.

ERIC LE BOUCHER

ÉQUIPEMENT

Polémique sur la date d'ouverture

TML réclame un an pour installer le système informatique du tunnel sous la Manche

Les entreprises françaises regroupées au sein du consortium Trans-Manche Link (TML) n'ont pas mis longtemps à réagir aux propos tenus par André Bénard, président d'Eurotunnel, qui avait refusé lundi 19 avril d'annoncer une date d'ouverture de l'ouvrage et avait estimé que celle-ci était désormais *« entre les mains des constructeurs »*. Philippe Montagner, coprésident de l'assemblée des actionnaires de TML, s'est fait leur porte-parole. Il a rejeté la responsabilité sur Eurotunnel et a ajouté que *« TML ne propose pas non plus de date d'ouverture »*. Pour le moment *« l'impasse est totale »*, a-t-il conclu.

Philippe Montagner avait aussi à cœur d'exprimer *« quelques vérités »*. S'il a confirmé que les travaux lourds du tunnel étaient quasiment terminés, il a en revanche souligné que *« la mise en place du système informatique était à ses débuts »*. Les constructeurs réclament d'ailleurs *« deux fois six mois »* pour installer et tester tout le système, ce qui repousse l'ouverture du tunnel en 1994.

Même s'il a reconnu que *« sur le terrain cela se passe plutôt bien »* entre les équipes de TML et d'Eurotunnel, Philippe Montagner a regretté que dans le cadre des négociations, les constructeurs n'aient pas en face d'eux *« un exploitant »*. Selon lui, Eurotunnel a trop tendance à avoir une attitude *« de juristes et de financiers »*.

A. B.-M.

La crise de la pêche

Trois mille francs d'aide par marin

Les 42,5 millions de francs d'aides prévues de l'Etat à la pêche seront distribuées à raison de 3 000 francs par marin embarqué : 1 000 francs iront directement au navigant et 2 000 francs à son patron. Les chèques, qui parviendront par l'intermédiaire du propriétaire du navire ou de l'armateur avant le 10 mai, seront distribués à chaque inscrit maritime de la pêche, quel que soit le mode d'exploitation du navire, artisanal ou industriel.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a donné ces précisions aux organisations nationales de pêcheurs qui les ont qualifiées de *« positives »*, a indiqué le ministre. Il a également confirmé que, par l'intermédiaire du Fonds interprofessionnel d'organisation des produits de la mer (FIOM), les organisations de producteurs disposeraient en trésorerie des 30 millions promis par le gouvernement précédent. En outre, les navires *« dont la situation le justifie »* verront la durée de leur remboursement allongée. Enfin, le ministre a demandé aux professionnels de faire des propositions écrites sur un *« contrat de progrès pour la pêche »*, avant une prochaine réunion le 25 mai.

TRANSPORTS

En raison de pertes record dans le secteur du trafic aérien mondial

L'IATA demande aux Etats d'intervenir

Les 212 compagnies aériennes réunies au sein de l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui représentent 98 % du trafic mondial, ont enregistré des pertes nettes de 4,8 milliards de dollars (environ 25 milliards de francs) pour leurs liaisons internationales en 1992. Soit presque deux fois plus que la perte prévue il y a six mois (2,6 milliards de dollars).

Le déficit des compagnies aériennes a ainsi battu un nouveau record après les 4 milliards de dollars perdus en 1991. Les pertes cumulées depuis 1990 représentent 11,5 milliards de dollars, alors même que les prévisions de l'hiver dernier (9,3 milliards de pertes en trois ans) inspiraient déjà aux dirigeants de l'IATA le terme d'*« apocalypse »*.

Profitant de l'effet de choc suscité par l'annonce de ces mauvais chiffres, le directeur général de l'association, Pierre Jeanniot, ancien président d'Air Canada, a lancé un vigoureux appel en direction des Etats. Indépendamment des efforts que les compagnies doivent faire *« pour améliorer leurs produits et services afin d'accroître la demande »*, M. Jeanniot a précisé mardi 20 avril qu'il attendait des gouvernements *« une politique de l'aviation au même titre qu'ils ont une politique agricole ou des transports routiers et ferroviaires »*. Ils ont un rôle important à jouer, a-t-il ajouté, en soulignant : *« Dérégulation et libéralisation ne sont pas la même chose que le laisser-faire »*.

L'ancien président d'Air Canada a rappelé que l'IATA attendait des gouvernements qu'ils réduisent les freins à la croissance : *« Utilisation des lois de concurrence, insuffisance des infrastructures, injustice fiscale et inquiétudes irréalistes à propos de l'environnement. »*

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Permis de construire : – 4,6 % en mars.** – Les mises en chantier de logements ont baissé de 4,6 % en mars par rapport à février après déjà une baisse de 1,5 % en février. En un an (mars 1993 comparé à mars 1992), la baisse est de 13,9 %. Les demandes de permis de construire ont quant à elles reculé de 8,8 % en mars par rapport à février après avoir déjà baissé de 3,6 % en février par rapport à janvier.

GRANDE-BRETAGNE

● **Budget : déficit record en 1992-1993.** – Le déficit des finances publiques de la Grande-Bretagne a atteint 36,5 milliards de livres (305 milliards de francs) au cours de l'exercice allant d'avril 1992 à mars 1993, soit 6 % du PIB. Ce chiffre, qui représente le besoin de financement de l'ensemble du secteur public, comprend 8,1 milliards de livres de produits des privatisations. Le déficit hors privatisations a donc atteint 44,6 milliards de livres, soit l'équivalent de 7,5 % du produit intérieur brut (PIB). Au cours de l'exercice budgétaire 1991-1992, le déficit public (avec le produit des privatisations) avait atteint 2,25 % du PIB et l'exercice budgétaire 1990-1991 avait été équilibré (+ 0,1 % du PIB).

ITALIE

● **Produit intérieur brut : – 0,6 %.** – Le produit intérieur brut (PIB) a baissé de 0,6 % au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre en Italie, ce qui correspond à une chute de 2,4 % en rythme annuel. Au troisième trimestre, le PIB avait déjà baissé de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre. Sur l'ensemble de l'année dernière, le PIB a reculé de 0,3 %.

EN BREF

□ **Le FMI lance un financement spécial pour les pays de l'ancien bloc communiste.** – Approuvée par le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), vendredi 16 avril, la création d'une nouvelle facilité financière a été confirmée par Michel Camdessus, directeur général du Fonds, mardi 20 avril, et ses modalités techniques doivent être approuvées vendredi 23. Un cinquantaine de pays ayant appartenu au « bloc » communiste pourront bénéficier de cette facilité. *« Un ou plusieurs pays pourront en disposer dans un mois ou deux »*, a précisé M. Camdessus, ajoutant que la facilité restera en application jusqu'à la fin de 1994, car *« la crise de transformation du système atteindra son sommet »* pendant cette période.

□ **La banque centrale de Belgique rendue autonome.** – Les statuts de la Banque nationale de Belgique sont désormais conformes aux exigences du traité de Maastricht concernant l'Union économique et monétaire, depuis la promulgation au *Moniteur belge* (journal officiel) d'une loi en ce sens, a indiqué, mardi 20 avril, le ministère des finances. Selon la loi votée en mars, toute possibilité de financement monétaire du Trésor auprès de la Banque centrale est supprimée. – *(AFP.)*

□ **La SNCF confirme une option de dix rames TGV pour la ligne Paris-Amsterdam.** – La SNCF vient de notifier au groupement conduit par la société franco-britannique GEC-Alsthom une commande de dix rames TGV Réseau supplémentaires livrables à la fin 1995 et destinées au TGV Paris-Bruxelles-Amsterdam. Le contrat de 1990 prévoyait trente options. Les dix rames qui viennent d'être notifiées en constituent la première tranche, et le groupe franco-britannique espère obtenir la conversion des vingt restantes dans un délai de deux ans environ en fonction des prévisions commerciales de la SNCF.

□ **Le shilling kényan a de nouveau été fortement dévalué.** – La Banque centrale du Kenya a annoncé, mardi 20 avril, une dévaluation de 23 % du shilling. Le cours officiel du dollar est passé de 45 à 59 shillings, et sur le marché interbancaire, la monnaie américaine s'échangeait jusqu'à 70 shillings. En février, le gouvernement kenyan avait libéralisé le marché des changes, mais en raison de la dépréciation du shilling et de l'absence d'accord avec le Fonds monétaire international (FMI), a rétabli en mars un strict contrôle des changes.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

M. Attali a rencontré M. Waigel

La Commission européenne s'interroge à son tour sur les dépenses de la BERD

Lors d'un entretien, mardi 20 avril à Bonn, avec Jacques Attali, président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Theo Waigel, ministre allemand des finances et président en exercice du conseil des gouverneurs de l'organisme, s'est dit *« préoccupé »* par les critiques qui *« nuisent à la réputation de la banque »*. La BERD a récemment été accusée d'avoir consacré des sommes très importantes à l'installation de ses bureaux et aux déplacements de son président. Jacques Attali s'est engagé à établir une plus grande transparence des comptes de la BERD lors de l'établissement du prochain budget.

Pour sa part, la Commission européenne s'inquiète également des informations qui font état d'une mauvaise gestion de la BERD, a annoncé le commissaire européen Henning Christophersen, mardi à Strasbourg. *« Nous sommes préoccupés non seulement par les signes visibles de ce qu'on pourrait appeler des dépenses inconsidérées, mais aussi par le niveau des dépenses dans leur ensemble »*, a déclaré M. Christophersen.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

A l'attention des porteurs d'ORCI HACHETTE 7 % 1986

Il est proposé par les Sociétés LAGARDERE GROUPE et ABERLY, filiale de MATRA HACHETTE, d'échanger, jusqu'au 30 avril 1993.

1 ORCI HACHETTE
(obligation remboursable en certificats d'investissement)

contre

12 actions LAGARDERE GROUPE
qui percevront le dividende distribué en juillet prochain.

On rappelle que les ORCI sont remboursables le 1er janvier 1994 par remise de 11 certificats d'investissement MATRA HACHETTE (ex-HACHETTE). Il est probable que ces certificats, comme aujourd'hui les ORCI, souffriront de l'étroitesse de leur marché. Les actions LAGARDERE GROUPE proposées permettront d'offrir aux porteurs actuels d'ORCI la liquidité d'un titre coté sur le Marché à Règlement Mensuel. L'échange leur permettra, s'ils le souhaitent, de devenir actionnaire de la holding de tête d'un des premiers groupes industriels français, dont l'activité est répartie entre les domaines de la haute technologie, de la communication, et de la banque d'affaires.

Adressez-vous à votre banque ou à votre société de bourse.

Un avis de recevabilité et d'ouverture de cette Offre Publique d'Echange a été publié par la Société des Bourses Françaises (avis n° 93-935 en date du 6 avril 1993).

Une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse (Visa n° 93-161 en date du 5 avril 1993) est disponible au 5, rue Beaujon - 75008 PARIS, Tél : 47.66.03.06.

MEDIA-FINANCE

Le Monde ÉDITIONS

Social : Par ici la sortie !

Alain Lebaube

[illegible]

EN VENTE EN LIBRAIRIE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

14 % de développement en 1992

UNILOG

UNILOG, groupe indépendant de Conseil et d'Ingénierie Informatique, se situe au 8e rang français des SSII sur le créneau des prestations intellectuelles.

Dans le contexte du marché actuel, les résultats 1992 sont satisfaisants et s'expliquent essentiellement par une croissance significative des réalisations au forfait, et par la forte position du Groupe sur l'offre de tierce maintenance applicative.

A périmètre constant	1992	1991
• Chiffre d'affaires	662 MF	561 MF
• Marge nette	3,9 %	4,6 %
• Résultat net*	25,7 MF	27 MF
• Résultat net part du Groupe*	21,7 MF	22,2 MF
• Bénéfice net/action*	20,3 F	20,7 F
• Fonds propres	118 MF	100 MF
• Effectif	1440	1300

Le Directoire proposera à l'assemblée générale, qui se tiendra le 22 juin 1993, de fixer le dividende net à 3,50 F par action, contre 3,20 F en 1991.

* avant dotation aux survaleurs.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Le congrès annuel de la FNSEA

Les éleveurs d'ovins regrettent de travailler « de plus en plus avec l'argent de Bruxelles »

Le congrès annuel de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), qui se tient du mercredi 21 au vendredi 23 avril à Versailles (Yvelines) est l'occasion de lancer *« un message au gouvernement »* pour que soient assurés la compétitivité économique des exploitations et le maintien de l'activité agricole sur tout le territoire quelques jours avant une rencontre avec le premier ministre, Edouard Balladur, prévue pour le 7 mai.

LIMOGES

de notre correspondant

La semaine sainte et le ramadan tombaient cette année presque en même temps. Une coïncidence qui a amplifié la hausse d'une consommation très saisonnière, la viande de mouton. *L'agneau de Pâques »*, comme disent les éleveurs, assure l'essentiel de leurs ventes au meilleur cours. Cours moyen du kilo vif : 24,20 francs. Alors qu'au début de l'année, il se traînait, selon l'Office national interprofessionnel des viandes et de l'aviculture (OFIVAL), en dessous des 21 francs. Légère reprise donc, mais qui reste quand même loin des 27 francs le kilo de l'année 1991 et encore plus des 40 francs que les éleveurs estiment être leur coût de production. *« C'est la filière dans laquelle on travaille le plus à perte. Une perte encore accentuée par la chute des cours de la laine. » « Avant 1989*, précise Christian Vignes, *son prix était de 13 francs le kilo, ce qui ne rapportait pas grand-chose mais payait au moins les frais de traitement de la toison et de la tonte qui sont des opérations obligatoires. Aujourd'hui, il est à 4,20 F, et la tonte est devenue une charge financière supplémentaire. »*

Christian Vignes (trente ans, marié, deux enfants) est éleveur à Beaulieu (Vienne), au cœur du principal « bassin ovin » hexagonal (Poitou-Charentes, Limousin et Berry, deux millions de brebis mères, soit 20 % du troupeau français). Il ne cache pas ses comptes : *« On travaille de plus en plus avec l'argent de Bruxelles. Aujourd'hui un éleveur de moutons fait 40 % de son chiffre d'affaires et 60 % de son revenu grâce aux primes. S'il n'y avait pas ça, il n'y aurait plus qu'à mettre la clé sous la porte tout de suite. »*

« Une région de labels »

« Situation humiliante, ajoute son voisin et ami Jacky Loirand (trente ans, célibataire), éleveur lui aussi, à Bonresse (Vienne). *D'autant que cette région s'acharne à produire de la qualité et à s'organiser pour obtenir des résultats économiques calculés au plus juste. »* Dans l'industrie, on parlerait de production à flux tendu.

Première option : la qualité. *« Ici, c'est une région de labels*, dit Christian Vignes : *l'« agneau du Poitou-Charentes » et le « baronnet » limousin. »* Le label est un peu à la viande ce qu'est l'appellation contrôlée au vin. Il exige un cahier des charges très précis, la nourriture à l'herbe, une conformation très homogène, des qualités bouchères bien suivies, un strict contrôle des carcasses. Moyennant quoi l'éleveur peut espérer un bonus de 20 à 25 % par rapport à la moyenne des cours nationaux. Non sans sacrifices. Christian Vignes a dû faire passer son troupeau de 700 à 300 brebis mères. Jacky Loirand a, lui aussi, plafonné son cheptel, diversifié ses activités et mis des terres en jachère. *« Bruxelles nous dit que nos moutons coûtent trop cher en primes à produire et parle maintenant de nous payer pour ne rien produire du tout. La friche*, ajoute-t-il, *les agriculteurs ne supportent pas : ça les rend malades. »* Sur ses jachères, il va donc essayer de produire des plantes industrielles autorisées par la PAC (politique agricole commune), du lin en l'occurrence.

La filière ovine régionale est maintenant très organisée. *« En amont*, explique Jacky Loirand, *des sélectionneurs travaillent sur les races pures, le contrôle des valeurs génétiques et laitières. Principalement la vendéenne pour la rusticité et la charolaise pour les performances. »* Cela permet au producteur final d'agneaux d'herbe d'être débarrassé des soucis de la sélection. La commercialisation est assurée par des groupements très structurés qui organisent aussi le suivi : un technicien pour cent éleveurs. Le point faible reste l'abattage qui se fait dans de petits établissements dispersés : Montmorillon et Le Vigeant (Vienne), Confolens (Charente), Bellac, Bessines (Haute-Vienne), avec d'incessants problèmes de déficit d'exploitation et de mise aux normes communautaires. *« Ce que nous souhaitons*, dit Jacky Loirand, *c'est la création d'un pôle d'abattage fort qui accentue la vocation ovine de la région et diminue encore les coûts de la filière. »*

Concurrence anglaise

Tous ces efforts n'empêchent pas la production régionale de diminuer. Tout comme la production nationale, d'ailleurs. En 1992, le troupeau français a encore diminué de 20 %. Et la France ne produit plus que 40 % (119 000 tonnes) de sa consommation (288 000 tonnes) en viande de mouton. L'agneau anglais, dopé par la dévaluation de la livre, arrive dans la grande distribution à des prix parfois deux fois moindres alors que d'autres dévaluations, celles de la lire et de la peseta, ont réduit la demande italienne et espagnole en agneau français devenu plus cher.

Conclusion de Christian Vignes et Jacky Loirand : *« Aujourd'hui tout le monde s'affole parce que les distorsions internationales atteignent le secteur industriel, que le textile crève de la concurrence asiatique et que Grundig va s'installer en Ecosse. Nous, il y a plus de vingt ans que nous vivons dans cette réalité-là. »* Pas de résignation pour autant et même un petit espoir : le nouveau discours qui naît sur l'espace rural et la nécessité des rééquilibrages territoriaux. *« Nous sommes dans des régions de landes et de terres pauvres où le mouton est la seule production possible. C'est aussi une production qui permet d'installer des jeunes sans capital et sans immobilisations. Est-ce que cela ne serait pas plus juste et rationnel de nous primer un peu pour produire plutôt que de nous primer beaucoup pour entretenir la friche ? »*

GEORGES CHATAIN

AUTOMOBILE

SEAT Ibiza : une confirmation

L'arrivée de la Toledo, véhicule familial à trois volumes (compartiment moteur, habitacle, coffre) avait prouvé combien SEAT, la marque espagnole d'automobiles, avait désormais bien pris, en quelque sorte, ses affaires en main. Filiale ibérique de Volkswagen, on pouvait imaginer que SEAT se contenterait de fabriquer des modèles tout simplement identiques à ceux que produit la groupe allemand. Cela n'est pas aussi évident, malgré, on s'en doute, l'utilisation des principaux organes mis au point outre-Rhin. Avec les Ibiza de nouvelle génération, qui n'ont aucun complexe à avoir en face de la concurrence, la firme de Barcelone prouve à nouveau son indépendance de style tout comme elle l'avait fait avec la Toledo, dont le « modèle » était la Vento de VW.

Comme la gamme précédente dont elles gardent le nom de baptême, les Ibiza sont des voitures moyennes à deux volumes dans le vent de l'époque. Ses lignes inspirées par le « bio-design » cher aux dessinateurs de cette fin de siècle s'arrondissaient, à l'avant, autour d'un capot court et, à l'arrière, dans l'enveloppe d'un coffre ouvert directement sur l'habitacle. Dans l'affaire, la marque n'a pas trop accentué ces tendances, bien définies par Giorgio Giugiaro, le maître italien du crayon, ce qui donne une originalité d'allure dont bénéficie l'aérodynamique de l'ensemble (Cx = 0,32). Les consommations s'en ressentent également, ce qui ne peut que plaire.

Livrables en 3 ou 5 portes avec des finitions variables selon les cylindrées (CL, CLX, GL, GLX, et GTI), les Ibiza se révèlent pleines de qualités et il n'y a pas vraiment de motorisation insuffisante dans la gamme qui peut être dotée selon la version d'un 1 050 cm³ (33 kW soit 45 chevaux), ou d'un 1 272 cm³ (40 kW soit 55 ch) ou d'un 1 598 cm³ (55 kW soit 75 ch), ou d'un 1 781 cm³ (66 kW soit 90 ch) ou d'un 1984 cm³ (85 kW pour 115 ch). Une version diesel (1896 cm³, 47 kW pour 64 ch) est disponible. Tous ces groupes moteurs sont évidemment ceux qui animent les différentes versions de la Golf de Volkswagen et, à ce titre, bénéficiant d'une fiabilité reconnue de longue date.

Mais les atouts relevés à l'usage appartiennent plus encore au comportement routier de ces véhicules, qui ne semble pas souffrir, comme on avait pu le noter sur les modèles allemands, d'une surcharge de poids due au renforcement de caisse exigé par les soucis, toujours grandissants, de sécurité passive. Dans quelque situation que ce soit, les Ibiza répondent avec beaucoup de bonne volonté aux aléas d'un itinéraire, fût-il tourmenté. Sur toutes les versions on trouve à l'arrière un essieu à effet directionnel (un système largement utilisé sur les ZX de Citroën), des amortisseurs hydrauliques et des coussinets d'autostabilisation. Dans le haut de la gamme apparaissent en outre des barres antiroulis. Ces dispositifs apportent confort de route et surtout docilité de l'ensemble en courbe et remise en ligne. Les boîtes de vitesses apparaissent bien étagées et d'un maniement aisée. Le freinage (à disques à l'avant et tambours à l'arrière sauf pour la version 2 litres à 4 disques) ne souffre pas malgré un usage intensif de la pédale.

Dans une fourchette de prix qui iront de 55 900 F pour la version de base (1 050 cm³ finition CL) à 91 000 F pour une 2 litres GTI, les Ibiza se présentant sur le marché avec des tarifs intéressants (le version diesel avec la direction assistée est à 68 000 F). Le finition intérieure est soignée et les options (ABS, climatisation, antipatinage...) apparaissent tôt dans la gamme à des conditions raisonnables. Les premières livraisons devraient avoir lieu à la fin du mois de mai en France.

CLAUDE LAMOTTE

PARLONS «VERRE» AU SALON

GLASSMAN EUROPE '93

L'Espace Tête d'Or, Lyon
28-29 avril 1993

- Le premier Glassman (salon international de la fabrication du verre) organisé en Europe: une exposition exclusivement consacrée aux besoins des entreprises qui fabriquent et fondent le verre.
- Plus de 100 fournisseurs de premier plan d'équipement et de services destinés à la fabrication du verre.
- Facile d'accès. Entrée et parking gratuits.
- Heures d'ouverture: de 9 h à 17 h 30.
- Tous les visiteurs inscrits ont la possibilité d'assister gratuitement à la conférence.

GLASSMAN EUROPE 93 s'adresse spécifiquement aux fabricants de verre d'emballage, de verrerie de table, de verre plat, de fibres de verre, de verre destiné à l'éclairage et à la télévision, et d'autres produits spécialisés.

Pour recevoir des billets d'entrée gratuits, veuillez entrer en contact avec le Service Publicité et Relations Publiques, FMJ International Publications Ltd, Angleterre (Tél.: 19..44 737 768611 – Télécopie: 19..44 737 761685) ou faites vous inscrire à l'entrée du salon.

COMMUNICATION

Le bilan du trentième MIP-TV à Cannes

Renouveau de la fiction, déclin de la violence pour le petit écran

Le trentième Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) devait fermer ses portes, mercredi 21 avril, à Cannes, sur un bilan positif. Selon le président-directeur général de Midem Organisation, Xavier Roy, *« tous les records absolus de participation ont été battus depuis la création de ce marché. »* En 1963, à Lyon, le premier rendez-vous mondial des professionnels de l'industrie audiovisuelle avait réuni 327 personnes. Trente ans après, il vient d'accueillir plus de 9 000 participants venus de cent trois pays et représentant 2 018 sociétés. Pourtant, ces résultats positifs ne sauraient faire oublier la crise qui affecte le secteur de la télévision un peu partout dans le monde.

CANNES

de notre envoyée spéciale

Apparemment, tout le monde est content. Quand on traverse la jungle des stands sur les cinq étages du Palais des festivals, et qu'on s'arrête, ici et là, pour demander comment vont les affaires, elles vont bien. On ne pense qu'à vanter son catalogue, ses films, ses téléfilms, ses documentaires, ses émissions pour enfants.

Pourtant, quand on creuse, on vous confie parfois que la situation n'est pas si facile. Même les Américains sont devenus plus agressifs dans la vente. Eux-mêmes sont sous pression depuis que la chute des recettes publicitaires, alliée à la hausse très forte des coûts de production, oblige les sociétés à resserrer les boulons de leur budget. Le phénomène est international.

On sait qu'il n'est pas question de faire le compte des ventes et des achats à la fin des marchés, quels qu'ils soient. Au MIP-TV, on commence ou on poursuit des discussions qui aboutiront beaucoup plus tard peut-être à la signature d'un contrat. On peut, en revanche, observer d'une année à l'autre les tendances qui se dessinent ou s'affirment. Des mots apparaissent qu'on n'entendait pas. En 1982-1983, par exemple, c'était le mot « coproduction ». Aujourd'hui, les coproductions sont entrées à ce point dans les mœurs audiovisuelles que plus personne n'y fait attention.

Il y eut ensuite les expressions « forteresse Europe » « France colbertiste », lancées par les Américains, furieux de voir que les quotas limitaient (si l'on peut dire) le raz-de-marée des séries américaines.

Cette année, les conversations revenaient beaucoup sur les nouvelles données du paysage audiovisuel, liées aux progrès technologiques. C'était dans l'air, cela vient. Qui ne se préoccupe aujourd'hui de compression numérique, cette technique qui permet de faire passer sur un seul canal satellite dix à vingt chaînes à la fois ? Qui ne songe au *pay per view*, ces programmes à la carte (on paie le film ou l'événement sportif visionné), dont l'utilisation semble se rapprocher brusquement de chez nous, ou encore à la télévision interactive, le *must* vu de l'autre côté de l'Atlantique ?

Retour aux séries de prestige

Côté programmes, on peut observer également des mouvements. A écouter les uns et les autres, le renouveau de la fiction ne serait pas qu'un phénomène français. *« Les gens reviennent aux séries de prestige*, nous ont dit les vendeurs français. *De nouveau, les Allemands commencent à chercher des séries à costumes dont ils ne voulaient pas entendre parler l'année dernière. »*

Selon Xavier Roy, on assiste également à la montée de deux tendances importantes. D'une part, les grands documentaires haut de gamme d'histoire et d'investigation, style « Inside the Vatican » avec Peter Ustinov – six fois une heure – (Productions John McGreevey, société de productions de télévision indépendante basée à Toronto), « Momentus events : Russia in the 90 th » – six fois une heure – (Productions Worldvision enterprises) avec Jean-Luc Godard, Werner Herzog, Ken Russel entre autres, « Charlton Heston presents the Bible » (Productions GoodTimes Entertainment), ou encore « L'encyclopédie audiovisuelle », sept portraits de peintres, scientifiques, hommes politiques, musiciens, qui ont changé le monde, signés par Alain Resnais, Zbigniew Rybczynski, Peter Greenaway (une coproduction France 2, Rai 2, Channel 4, RTV 2, NHK).

On constate, d'autre part, une forte demande pour les programmes « jeunesse, fiction, animations, magazines » habituellement négligés. Midem Organisation présentera d'ailleurs des « screening programmes jeunesse » consacrés exclusivement aux programmes audiovisuels pour les jeunes, les 9 et 10 octobre prochain, à l'Hôtel Martinez de Cannes en préouverture du MIP-Com 93.

En revanche, la violence ne fait plus recette. Certains dessins animés japonais connaîtraient même, paraît-il, quelques difficultés. Comme si une autorégulation se faisait jour à l'échelon mondial.

CATHERINE HUMBLOT

Les attributions du ministre de la communication

M. Carignon sera également chargé de l'action audiovisuelle extérieure

Le *Journal officiel* du mardi 20 avril a publié le décret précisant les attributions d'Alain Carignon. Ce texte indique que le ministre de la communication *« prépare et met en œuvre la politique du gouvernement en matière de presse et de communication audiovisuelle »*, *« est chargé, en liaison avec les autres ministères intéressés, de la définition et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement de la création audiovisuelle »*, *« participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique relative à la production des œuvres cinématographiques et à la diffusion, par des services de communication audiovisuelle, des œuvres cinématographiques, littéraires et musicales et des spectacles vivants »*.

Composition du cabinet

M. Carignon participera aussi *« à la définition et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'action audiovisuelle extérieure, notamment en ce qui concerne la diffusion et les échanges de programmes radiodiffusés et télévisés »*, un domaine qui relevait jusqu'à présent du responsable de la francophonie.

M. Carignon a arrêté, d'autre part, la composition de son cabinet, qui sera dirigé par un avocat, Jean-Louis Dutaret, nommé conseiller auprès du ministre (*le Monde* du 6 avril). Cette équipe sera composée, outre M. Dutaret, d'Emmanuel Lamy, directeur de cabinet ; Jacques Mary, chef de cabinet ; Hugues Amourette, conseiller technique chargé des relations avec le Parlement ; Patrick Anelli, conseiller technique chargé de la presse et des sociétés d'ayants droit ; Daniel Boudet, conseiller technique chargé des sociétés de l'audiovisuel ; Véronique Bouffard, chargée de mission pour la communication ; Yann Hwang, adjoint au chef de cabinet ; Thierry Miléo, conseiller technique chargé du câble, du satellite et de la production ; Xavier Peneau, chargé de mission ; Yves Roucante, conseiller technique chargé de la mission du service public et des questions internationales ; Florence Stumm, attachée de presse ; Laëtitia Versini-Campinchi, chargée de mission.

Le développement de la presse à l'Est

Trois nouveaux groupes français s'installent en Pologne

Après les groupes Hersant, l'Express et l'Expansion, trois autres groupes de presse français s'implantent en Pologne. Bayard-Presse, Ouest-France et les publications de la Vie catholique se sont en effet associés aux éditions Znak (Cracovie) pour créer une société filiale qui contribuera au développement de l'hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny*. Ils détiendront 40 % du capital de cette société, Znak en possédant la majorité et en assurant la direction.

Lancé en 1945 par Znak, cet hebdomadaire de renom, qui diffuse trente mille exemplaires actuellement, a joué un rôle important pendant le régime communiste. Outre *Tygodnik Powszechny*, Znak édite un mensuel philosophique et théologique et publie des livres d'histoire, de religion et de littérature sous la marque Znak ainsi que des ouvrages destinés à la jeunesse sous le label Signum.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VALREAL

La SICAV monétaire de référence.

Son antériorité, son statut de SICAV de place et la rigueur de sa gestion font de Valréal la SICAV monétaire de référence.

Le conseil d'administration réuni le 3 février 1993 a arrêté les comptes du 11e exercice clos le 31 décembre 1992.

Il a constaté que l'actif net de la SICAV s'élevait à 5 986 557 857,86 francs, la valeur liquidative de l'action à 56 344,60 francs et que la performance réalisée ressortait à 10,02 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 28 avril 1993 à 15 heures au siège social de la SICAV, d'approuver les comptes de ce 11e exercice.

Pour tout renseignement, écrire au siège social : 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75507 Paris Cedex 15 ou téléphoner au (1) 42 79 55 00

VIE DES ENTREPRISES

Trois semaines de chômage technique à Arras

Rhône-Poulenc victime de la mode

ARRAS

de notre correspondant

Sept cents des 950 salariés de l'unité de Rhône-Poulenc à Arras sont au chômage partiel du 20 avril au 10 mai. Cette unité, dont 70 % de la production est composée de fils textiles polyamides (le solde est fait de fils pour les tapis), est victime de... la mode. Et de la mévente des bas et des collants dont les achats par les consommatrices ont baissé de 10 % à 15 % en Europe l'an dernier. Plus résistants, les bas et collants opaques ou en Lycra (une invention de l'américain Du Pont) filent plus rarement. Un phénomène non négligeable, puisqu'il est venu s'ajouter la crise des marchés de l'Est obligeant les concurrents italiens à se replier sur le marché communautaire.

Toutefois, selon Rhône-Poulenc, cette décision – nécessaire car la société travaille en «juste-à-temps», comme ses clients, – n'a rien d'alarmante. D'abord, parce que la mode change. *«Je ne pense pas que les femmes portent éternellement des bas noirs»*, explique-t-on, en soulignant les efforts faits par certains fabricants en faveur des collants en couleurs. Ensuite, parce que Rhône-Poulenc fibres et polymères, qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de francs (dont 13 % dans les fils textiles), investit plus de 1 milliard de francs par an. Déjà la plus moderne, l'unité d'Arras va bénéficier fin mai, d'un nouvel investissement de 35 millions de francs avec la mise en service de deux nouveaux métiers. *«Après-guerre, 10 000 mètres de fils destinés à la fabrication des bas pesaient 44 grammes. Pour les bas fins, on en est à 2 grammes aujourd'hui. Et même à 0,5 gramme pour les microfibres utilisées dans les vêtements de sports et de loisirs.»* Le marché n'a donc pas fini de se se renouveler.

YVES JOUANNIC

La compagnie reste en lice pour une privatisation

Chute de 71 % des bénéfices de l'UAP en 1992

«L'année 1992 a été mauvaise pour l'assurance en général et... pour l'UAP en particulier», résume Jean Peyrelevade, qui préside la première compagnie d'assurances française. Conformément aux estimations données au début du mois de février, le résultat net (part du groupe) a finalement chuté de 71 % l'an dernier à 1,080 milliard de francs. La faute en revient aux lourdes pertes de la Banque Worms, touchée de plein fouet par la crise de l'immobilier, à la déroute des assureurs scandinaves et à la poursuite de la dégradation de l'assurance-dommages en France.

Filiale à 100 % de l'UAP, la Banque Worms aura été en 1992 un véritable «boulet». Elle a perdu en tout 1,63 milliard de francs après une dotation aux provisions de 1,44 milliard. Les créances immobilières «compromises» sont couvertes à 36 %. Conséquence, la Banque Worms, qui attend depuis cinq mois le bon vouloir des pouvoirs publics et la nomination d'un nouveau président pour succéder à Jean-Michel Bloch-Lainé, va changer radicalement de stratégie. Elle devrait être transformée en un établissement spécialisé dans la gestion de patrimoine. L'UAP pourrait également en faire un cheval de bataille pour contrer sur leur propre terrain les réseaux bancaires accusés par M. Peyrelevade de vendre de l'assurance-vie *«dans des conditions dans lesquelles ils perdent économiquement de l'argent»*.

Autre coup dur pour la compagnie publique, les malheurs de l'assurance scandinave, qui la touche à la fois par le biais d'une participation de 7 % dans Hafnia et par sa filiale à 34 %, Victoire, actionnaire de l'autre grand assureur danois, Baltica. L'impact négatif est de 400 millions de francs dans les comptes de l'UAP. Mais le domaine sans doute le plus préoccupant est celui de l'assurance-dommages. Les pertes se sont réduites de 298 millions (en raison de plus-values) mais restent de 1,72 milliard de francs. Les hausses de tarifs mettent du temps à porter leurs fruits.

En dépit de ses performances médiocres, Jean Peyrelevade considère qu'une privatisation de l'UAP d'ici à la fin de l'année est parfaitement réalisable. La compagnie a une gestion prudente de ses risques et sa mise en vente se ferait sur les comptes du premier semestre de 1993, qui devraient marquer un redressement sensible. *«On a eu une telle avalanche de malheurs et de catastrophes en 1992 que j'ai de la peine à imaginer que cela puisse se reproduire cette année»*, explique M. Peyrelevade.

E. L.

Les difficultés du numéro un mondial de l'informatique

IBM court encore après son redressement

De quoi s'arracher les cheveux. Voilà des mois maintenant qu'IBM se réorganise, revoit sa politique de produits et ses prix, réforme ses modes de distribution, ferme des usines, regroupe ses productions, taille dans ses effectifs, explose ses structures, sans pouvoir afficher de signe tangible d'amélioration. Et si Louis Gestner, tout récemment nommé à la tête du géant d'Armonk, avait la moindre illusion sur un redressement, à brève échéance, du groupe informatique, les résultats financiers enregistrés au premier trimestre 1993 auront en vite fait de le détromper.

La compagnie américaine a perdu de l'argent par le simple fait de produire au premier trimestre 1993 : son résultat d'exploitation est en effet négatif à hauteur de 270 millions de dollars, soit 1,4 milliard de francs. Un an auparavant, au premier trimestre 1992, la firme avait réussi à dégager 1,16 milliard de dollars de profit en exploitation.

Les coûts ont beau avoir baissé de 8,9 % au premier trimestre 1993 par rapport à la même période de l'année précédente, les recettes, elles, n'augmentent pas. Bien au contraire. A 13 milliards de dollars, le chiffre d'affaires dégagé début 1993 est en repli de 7 % par rapport aux 14 milliards de dollars des trois premiers mois de 1992. Les services et les logiciels, qui représentent désormais un tiers de l'activité du groupe, progressent. Mais pas encore suffisamment pour compenser l'érosion des ventes de matériel. Et notamment des *mainframes*, ces grands systèmes informatiques qui firent la richesse d'IBM. A l'instar d'Amdahl ou de Convex, de nouveaux compétiteurs dament aujourd'hui le pion à la firme d'Armonk sur ce qui était son marché phare. La firme d'Armonk a décidé de réagir et a annoncé pas moins de dix-huit nouveaux modèles en trois mois. Selon IBM, les ventes de micro-ordinateurs et de stations de travail, domaines dans lesquels l'offre a été profondément renouvelée, auraient toutefois enregistré des performances plus engageantes.

M. Gestner, pour son premier exercice d'explication, a justifié ces résultats par *«la faiblesse de la demande et les pressions continues de la concurrence»*. Les marchés ne sont pas vaillants (en Europe, notamment, le chiffre d'affaires de Big Blue a chuté de 14 %); les concurrents se font plus déterminés et plus nombreux. En dépit de ces efforts, le groupe d'Armonk n'est pas encore parvenu à apprivoiser ce nouvel environnement.

C.M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Accor diminue ses bénéfices mais augmente son chiffre d'affaires.** – Le groupe hôtelier français Accor a dégagé, conformément à ses prévisions, un bénéfice net (part du groupe) de 802 millions de francs en 1992, en baisse de 15 % sur les 949 millions de francs de 1991. La baisse du bénéfice net s'explique par l'intégration de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme. En 1992, le chiffre d'affaires opérationnel a doublé, atteignant 30,5 milliards de francs, contre 14,5 milliards de francs en 1991. A périmètre constant, le chiffre d'affaires aurait progressé de plus de 10 %. Accor va augmenter la rémunération de ses actionnaires, en versant un dividende de 18 francs par action.

□ **CGEA (Générale des eaux) : résultat net consolidé de 137 millions de francs, en hausse de 28 %.** – Le groupe CGEA, filiale de la Générale des eaux spécialisée dans la propreté urbaine et les transports collectifs, a dégagé un résultat net consolidé de 137 millions de francs, en hausse de 28 % sur 1991 (107 millions). Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 7,8 milliards de francs, en progression de 44 % sur l'année précédente (5,4 milliards). Cette progression spectaculaire s'explique, selon le groupe, *«à la fois par le développement des activités du groupe et par l'intégration de nouvelles sociétés dans le secteur de la propreté»* (les sociétés Comatec, Renosol et USP). A périmètre comparable, le chiffre d'affaires a néanmoins augmenté de 26 %. Le secteur propreté a fait un bond de 60 % pour atteindre 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, l'activité transport a augmenté de 22 % à 2,3 milliards. Les effectifs de la société ont crû de 54 % et atteignent désormais 25 800 personnes.

□ **Galeries Lafayette : baisse de 77 % du résultat.** – La société anonyme des Galeries Lafayette a annoncé, mardi 20 avril, un résultat net (part du groupe) de 69 millions de francs en 1992, contre 301 millions en 1991. Selon le groupe, cette chute s'explique par la faiblesse de la conjoncture ainsi que par les coûts financiers découlant de la prise de contrôle des Nouvelles Galeries (281 millions), les charges non récurrentes d'intégration de cette société (87 millions) et la perte de son magasin américain (97 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé de 1992 a atteint 31,46 milliards, en hausse de 23,4 % sur le chiffre d'affaires publié de 1991 (25,48 milliards), mais en baisse de 1,7 % à structure comparable. Les Galeries Lafayette notent dans leurs perspectives que les ventes au détail au premier trimestre de l'ensemble des établissements du groupe sont affectées par la baisse de la consommation et qu'aucun indice de reprise n'est noté à ce jour.

□ **Unilog (SSII) : bénéfice de 21,7 millions de francs en 1992.** – Le groupe de services informatiques Unilog a dégagé un bénéfice part du groupe (avant amortissement des survaleurs) de 21,7 millions de francs en 1992, en légère baisse par rapport aux 22,2 millions de francs enregistrés en 1991. Le bénéfice d'exploitation a diminué plus nettement, à 43,7 millions de francs en 1992 contre 49,5 millions en 1991 (– 12 %). Pour 1993, le groupe entend *«préserver une rentabilité raisonnable»*. Avec un chiffre d'affaires de 662 millions de francs en 1992, contre 581 millions l'année précédente, la rentabilité nette du groupe a été ramenée à 3,9 % en 1992, contre 4,6 % en 1991. Le chiffre d'affaires d'Unilog provient pour 70 % de l'ingénierie, 11 % de l'expertise et la formation, 11 % des progiciels et 8 % du conseil et de la conception.

CONTRATS

□ **CFM remporte un contrat en Chine.** – CFM International, joint-venture créé il y a une vingtaine d'années à parité entre la Snecma et General Electric et spécialisé dans la fabrication de réacteurs d'avions, a reçu une commande d'environ 820 millions de francs pour équiper les vingt nouveaux Boeing 737 achetés par la compagnie chinoise China Aeronautic Supply Company.

□ **Ericsson devrait remporter un contrat de 93,5 millions de francs au Chili.** – Ericsson Redes S.A., filiale espagnole du géant suédois des télécommunications Ericsson, a reçu une lettre d'intention de la Chilean Telephone Company (CTC) pour la fourniture de 630 kilomètres de câbles en fibre optique, d'équipement de transmission et autres équipements pour les liaisons entre Santiago et La Serena, a annoncé Ericsson. L'accord porte sur un contrat d'une valeur totale de 126 millions de couronnes suédoises (93,5 millions de francs). C'est le premier accord entre Ericsson et CTC pour ce type de matériel, mais la firme suédoise est déjà très présente au Chili.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BNPI

BNP INTERCONTINENTALE

Le Conseil d'Administration de la BNP INTERCONTINENTALE, réuni sous la présidence de M. René THOMAS, a arrêté les comptes de l'exercice 1992 au cours de sa séance du 14 Avril 1993.

Le résultat d'exploitation du Groupe atteint 565,1 millions de francs contre 504,9 millions en progression de près de 12 %.

Le résultat net consolidé du Groupe s'établit à 284,3 millions de francs en diminution de 27,8 %.

Le résultat net, part du Groupe, s'élève à 246,6 millions de francs en retrait de 30,6 %, ce qui représente un bénéfice net par action de 64,22 francs.

La BNP INTERCONTINENTALE, Maison-mère, a dégagé des résultats nets de 168,2 millions de francs, en retrait de 36 % en raison du montant des provisions constituées pour couvrir l'aggravation des risques, que n'ont pu compenser les bonnes performances de l'ensemble de ses succursales.

Dans ces conditions, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire un dividende de 11,50 francs par action procurant un revenu, avoir fiscal compris, de 17,25 francs. Compte tenu de l'augmentation de capital consécutive au paiement du dividende en action en 1991 et de la distribution d'une action gratuite pour 10 anciennes, le montant total des dividendes versés au titre de 1992 atteindra 43.876.870 francs.

GROUPE BNP

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 avril ⬇ Toujours la baisse

Pour la sixième séance consécutive, la Bourse de Paris était orientée à la baisse mercredi 21 avril. En léger repli de 0,08 % dès le début des transactions, les valeurs françaises affichaient, en moyenne, une perte de 0,35 % une heure plus tard. Peu après la mi-séance, la tendance baissière s'accentuait singulièrement et l'indice CAC 40 s'inscrivait en recul de 0,7 %.

La nouvelle et petite détente des taux d'intérêt mercredi lors de la prise en pension en Allemagne (8,09 %-8,10 % contre 8,11 %-8,13 %) n'a pas eu d'effet sur le marché, notaient les gestionnaires. Ces derniers craignent, par ailleurs, que la Bundesbank, préoccupée par l'évolution des prix ces dernières semaines, ne modifie pas sa politique monétaire de sitôt.

La cotation des actions Pinault-Printemps et CDME n'a pas été suspendue, bien que le groupe Pinault-Printemps ait annoncé à 11 heures son intention d'absorber CDME et Groupelec.

CDME était stable à 510 francs tandis que Pinault-Printemps reculait de 1,5 % à 743 francs. Le certificat Total continuait d'être recherché, gagnant 2,90 % à 195 francs. Hausse de 2 % de BHV et de 1,3 % de Roussel Uclaf. Spep reprenait 1 % tandis que Dynaction reculait de 4,7 % et le Club Méditerranée de 3,7 %.

Du côté des valeurs, toujours, la Commission des opérations de Bourse (COB) a indiqué mercredi qu'elle avait décidé de prolonger le délai d'examen du projet d'offre publique d'échange (OPE) déposé par IBM France sur la société de services informatiques française CGI. Ce prolongement, qui ne peut excéder 5 jours ouvrables, a été décidé pour éviter «des problèmes de calendrier», la prochaine assemblée générale d'IBM Corp. ayant lieu lundi prochain.

NEW-YORK, 20 avril ⬇ Nouveau repli

Le mouvement de recul s'est accéléré mardi à Wall Street, alimenté par des transferts de capitaux vers le marché obligataire où les taux d'intérêt à long terme sont remontés, ainsi que par des ventes informatisées dans l'après-midi. En baisse de plus de 40 points en milieu d'après-midi, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 443,47 en baisse de 23,52 points, soit un repli de 0,68 %. Le marché a été très actif avec quelque 319 millions de titres échangés.

L'annonce d'une baisse de 4,6 % des mises en chantier de logements en mars aux Etats-Unis, alors que les experts s'attendaient à une baisse de 4 % seulement, a également pesé sur Wall Street.

Les valeurs bancaires ont souffert de la remontée des taux d'intérêt attribuée à des facteurs techniques. Les investisseurs sur le marché obligataire ont ignoré la baisse des mises en chantier de logements due aux mauvaises conditions météorologiques qui ont régné sur les Etats-Unis à la fin de l'hiver, et qui ne signale pas une aggravation de la situation économique américaine, soulignent des experts. Les incertitudes sur la mise en place du plan de relance du président Bill Clinton ont également contribué à la faiblesse de Wall Street.

VALEURS	Cours du 19 avril	Cours du 20 avril
Alcoa	66 5/8	64 1/2
ATT	59 5/8	57 7/8
Boeing	37 5/8	36 7/8
Chase Manhattan Bank	34 1/2	33 1/8
Du Pont de Nemours	52 3/4	52 1/4
Eastman Kodak	55 3/4	54 3/4
Exxon	67 7/8	66 5/8
Ford	54 1/4	53 3/8
General Electric	95	94 1/2
General Motors	39 7/8	39 1/8
Goodyear	76	74 1/2
IBM	48 3/8	50 1/2
ITT	83	82 1/8
Mobil Oil	89 1/2	88 1/4
Pfizer	61 7/8	60 1/8
Schlumberger	66 1/8	64 1/2
Texaco	64	63
UAL Corp. ex-Allegis	141 7/8	140
Union Carbide	19 1/8	18 7/8
United Tech.	50 1/4	49
Westinghouse	15 1/4	15 1/2
Xerox Corp.	79 5/8	79 3/8

LONDRES, 20 avril ⬆ Progression

Les valeurs ont sensiblement progressé, mardi 20 avril, au Stock Exchange, encouragées par les espoirs de baisse des taux d'intérêt allemands et les signes de la reprise de la consommation en Grande-Bretagne. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 26,1 points, soit 1 %, à 2 856,1 points. Le marché s'est montré modérément actif avec 540 millions d'actions échangées contre 462,9 millions lundi.

Les opérateurs, actuellement à la recherche du moindre signe de reprise de l'économie, ont réagi positivement à l'étude mensuelle de l'institut patronal CBI montrant que l'amélioration des ventes de détail en mars a été la plus forte depuis novembre 1991 et que la tendance positive devrait se poursuivre. La cote a été également poussée par la bonne tenue du marché à terme. En revanche, elle a été peu affectée par le creusement du déficit budgétaire qui a été pourtant nettement supérieur aux prévisions en s'élevant à 9,52 milliards de livres en mars alors que les analystes attendaient 8 milliards.

VALEURS	Cours du 19 avril	Cours du 20 avril
Allied Lyons	5,50	5,70
B.P.	3,03	3,03
B.T.R.	6,14	6,18
Cadbury	4,73	4,72
De Beers	10,38	10,38
Glaxo	5,82	5,82
G.U.S.	26,50	27,03
I.C.I.	11,80	11,92
Reuters	12,62	12,73
RTZ	6,48	6,60
Shell	5,84	6,82
Unilever	11,26	11,31

TOKYO, 21 avril ⬇ Poursuite du recul

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse pour la quatrième séance consécutive. Les opérateurs semblent craindre que la forte appréciation du yen ne vienne compromettre le redressement de l'économie japonaise. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 55,42 points, soit 0,28 %, à 19 773,01 points. Le volume d'échanges était estimé à environ 400 millions de titres.

«Les récentes hausses étaient le fait d'opérateurs professionnels, qui ont été rapides à prendre leur bénéfice», a expliqué Hajime Nakajima, de Cosmo Securities.

VALEURS	Cours du 20 avril	Cours du 21 avril
Ajinomoto	1 360	1 330
Bridgestone	1 310	1 300
Canon	1 460	1 450
Fuji Bank	1 980	1 970
Honda Motors	1 470	1 490
Matsushita Electric	1 330	1 320
Mitsubishi Heavy	856	847
Sony Corp.	4 650	4 650
Toyota Motors	1 850	1 840

CHANGES

Dollar : 5,41 F ⬆

Le dollar s'inscrivait en légère hausse mercredi 21 avril, dans un marché sans orientation précise. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,41 francs contre 5,3791 francs mardi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	20 avril	21 avril
Dollar (en DM)	1,5970	1,6037
TOKYO	20 avril	21 avril
Dollar (en yens)	110,25	110,35

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (21 avril) ..... 9 3/16-9 5/16 %

New-York (20 avril) ..... 2 13/16 %

BOURSES

	19 avril	20 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	539,28	532,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 968,91	1 949,33

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	19 avril	20 avril
Industrielles	3 466,99	3 443,47

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	19 avril	20 avril
100 valeurs	2 830	2 856,10
30 valeurs	2 208,60	2 224,90
Mines d'or	112,10	121,50
Fonds d'Etat	96,08	95,89

FRANCFORT

	19 avril	20 avril
Dax	1 693,90	1 687,11

TOKYO

	20 avril	21 avril
Nikkei Dow Jones	19 828,43	19 773,01
Indice général	1 543,34	1 532,56

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4015	5,4035	5,4765	5,4815
Yen (100)	4,8714	4,8755	4,9085	4,9459
Ecu	6,5850	6,5870	6,5827	6,5900
Deutschemark	3,3770	3,3775	3,3832	3,3861
Franc suisse	3,7021	3,7061	3,7345	3,7414
Lire italienne (1000)	3,5340	3,5390	3,5112	3,5190
Livre sterling	8,3400	8,3450	8,3956	8,4069
Peseta (100)	4,6700	4,6738	4,6164	4,6250

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	8 7/8	9	8 11/16	8 13/16	8 1/4	8 3/8
Deutschemark	8 1/16	8 3/16	7 13/16	7 15/16	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 1/4	11 1/2	11 3/16	11 7/16	11 1/8	11 3/8
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	6	6 1/8
Peseta (100)	13 15/16	13 15/16	13 1/4	13 3/4	12 15/16	13 7/16
Franc français	9	9 5/16	8 11/16	9	8 3/16	8 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 21 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5300	C.N.E 3%	5430	5400	5400	-0 55
961	B.N.P. T.P.	1032	1032	1032	....
850	Cr.Lyon. T.P.	931	930	930	-0 11
1845	Renault T.P.	1850	1850	1840	-0 54
1939	Rhone Poul. T.P.	1960	1960	1960	....
1119	Saint Gobain T.P.	1099	1110	1110	+1 00
851	Thomson T.P.	892	....	....	....
715	ACCOR	653	661	658	+0 92
770	Air Liquide	759	756	760	+0 13
640	Alcatel-Alsthom	668	669	665	-0 45
2040	Als.Superm.	2065	2061	2065	....
330	A L S P I	350	342	346	-1 14
585	AGF Sté Centrale	614	611	608	-0 98
1280	Axa (ex Cie Midi)	1326	1320	1302	-1 81
172	Bafip	165	164	169	+2 42
81	Bail-Equipem.	89 50	88 50	89 90	+1 56
835	Bail Investiss.	920	911	921	+0 11
450	Bancaire	442	440	438 40	-0 81
350	Bazar H.-V.	656	654	670	+2 13
1260	Berger (M)	1208	1206	1207	-0 08
400	Bertrand Faure	435	435 10	435 10	+0 02
1080	Bic	1080	1083	1081	+0 08
1120	B.I.P.	1130	1110	1110	-1 77
151	BIS	169 40	169 40	168	-0 24
520	B N P (CI)	554	553	560	-0 72
500	Bolloré Tech.	510	515	519	+1 18
2850	Bongrain	2840	2820	2818	-0 77
535	Bon-Marché	575	563	556	-3 30
680	Bouygues	672	673	668	-0 60
91	BP France	91 40	91	50 10	-1 42
980	B S N	931	932	930	-0 11
1260	Canal Plus	1286	1292	1278	-0 63
186	Cap Gem.S.	197	192	150	-3 56
235	Carnaudmetalbox	204	202 10	202 80	-0 69
2600	Carrefour	2647	2651	2638	-0 34
	Casino	140 80	140 90	138	-1 85
	Casino ADP	108	108	109 50	+1 39
570	Castorama D.I.	597	597	595	-0 34
240	C.C.F.	242 80	242 10	242 10	-0 21
33	CCMC Ly.	35	34 90	34 90	-1 43
440	C.D.M.E.	510	509	500	-1 96
166	C.E.G.I.D.	174	170	169 20	-2 76
49	Centrest (Ny)	48 50	48 50	46	-1 03
415	C.E.P. Comm.	392	393	393	+0 26
89	Cerus	88	88	87 50	-0 57
1250	Cetelem	1259	1257	1240	-1 51
295	CF Inc.	286 80	285	285	-0 90
315	CGI Info	361 70	360	357 60	-1 13
1770	C G I P	1096	1099	1091	-0 48
635	CSP	635	....	....	....
1250	Chargeurs S A	1120	1120	1118	-0 09
250	Christian Dior	266 80	266 50	268	+0 80
545	C I C A (M)	491 20	466	466 10	-5 11
315	Ciments franç.	343	348	342	-0 29
570	Clarins	624	624	620	-0 64
395	Club Méditer.	369 90	365	362 10	-2 00
1040	Colas	1013	1010	1000	-1 28
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1300	Compt. Mod.	1309	1320	1318	+0 69
310	CPR (Paris Réa.)	330	330 50	328 90	-0 45
1100	Créd. Foncier	1110	1111	1121	+0 99
420	Crédit Loc.France	425	421 50	421 50	-0 82
565	Cr Lyon (CI)	625	609	613	-1 92
1320	Crédit Nat.	1295	1283	1282	-1 00
590	CSEE	501	503	502	+0 20
3650	Damart	3480	3480	3500	+1 19
360	Dassault Aviation	470	461	460 80	-2 02
270	Dassault Electr.	279	278	285	+2 15
1500	De Dietrich	1720	1720	1700	-1 16
525	Degremont	520	520	515	-0 96
48	Dév.P.d.C.B.I.	46 50	46 10	46 10	-0 86
85	Dév.R.Sud-Est	89	88 50	88 50	+0 56
285	D M C	290	289	287	-1 03
470	Docks France	484 50	482	480	-0 93
129	Dynaction	150	143	136	-9 33
2300	Eaux (Gle)	2278	2250	2252	-1 14
740	E.B.F.	705	700	681	-3 40
395	Ecco	420	415	415 50	-1 07
370	Elf Aquitaine	367 30	369	369	+0 48
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	972	969	960	-1 23
285	Erap-Elf (Certif.)	301	302	297	-1 33
680	Eridania-Beghin	719	718	713	-0 83
430	Essilor	437 80	435 20	435 60	-0 50
210	Essil.Int.(DP)	227 70	225 20	230	+1 01
790	Esso	745	746	745	....
1590	Eurafrance	1630	1630	1631	+0 05
530	Euro RSCG	465	468	463 10	-0 41
86	Eurodisneyland	76 40	76 20	75 60	-1 06
1030	Europe 1	1061	1061	1060	-0 09
40	Euromarché	36 60	36 35	36 40	-0 27
132	Finextel	135 10	135 10	135 20	+0 07
285	Fives Lille	300	299 50	299	-0 33
806	Fougerolle	951	960	952	+0 11
3930	Fromageries Bel	3920	3920	3821	-2 53
1680	Gal.Lafayette	1675	1650	1690	+0 90
400	G.A.N.	425	424	425	....
370	Gascogne (B)	398 90	390	380	-4 74
1410	Gaz et Eaux	1539	1531	1536	-0 19
560	Géophysique	671	687	674	+0 45
745	Groupe André SA	728	725	720	-1 10
585	Groupe Cité	578	581	577	-0 17
400	GTM-Entrep.	438	443	429	-2 05
1490	Guyenne-Gas.	1599	1585	1590	-0 56
490	Havas	453 10	454 90	455	+0 42
230	Idia	218 10	225	220	+0 87
390	Imétal	416 50	415	415	-0 46
138	Immob. Phénix	135 10	135 50	134 50	-0 44
190	Ingénico	183	181 10	181	-0 55
9510	Inst. Mérieux	9220	9180	9300	+0 87
485	Interbail	516	518	516	....
500	Intertechnique	500	485 10	488	-2 40
1090	J. Lefebvre	1210	1211	1200	-0 83
600	Klépierre	574	572	572	-0 35
660	Labinal	666	650	650	-2 40
350	Lafarge	351 50	350	348 50	-1 42
93	Lagardère Group.	86 80	86 80	88 50	-0 35
285	Lebon	295	282	300	+1 69
4740	Legrand	4570	4580	4480	-1 97
2510	Legrand (DP)	2599	2580	2597	-0 08
174	Legris Industries	189 50	191	190 80	+0 65
825	Locindus	848	851	858	+1 30
3480	L.V.M.H.	3700	3710	3710	+0 27
440	Lyon.Eaux/Dumez	461 90	460	456 80	-1 10
37	Majorette Ly.	37	....		
340	Mar. Wendel	350	349 50	348	-0 57
118	Matra-Hachette	114 10	113 80	113	-0 96
72	Métaleurop	70	70	69 80	-0 57
16	Métrologie In.	16 15	16	19 10	-0 31
154	Michelin	163 70	163	163 30	-0 24
94	Moulinex	93 80	93 70	93	-0 85
915	Navig. Mixte	1002	1000	990	-1 20
135	Nord-Est	143 50	142 30	144	+0 35
345	Nordon (Ny)	411 10	411 10	410	-0 27
50	Olipar	80 95	80 40	80 40	-0 90
1140	Oréal	1075	1075	1062	-1 21
416	Paribas	420	416	416 80	-0 29
225	Pechiney Int.	207	210	208 80	+0 72
290	Pechiney (CIP)	279 80	280	276	-1 39
400	Pernod Ricard	404 20	405	408	+0 45
535	Peugeot	546	542	538	-1 47
685	Pinault-Printemps	754	745	745	-1 16
790	Plastic-Omn.	770	763	765	-0 65
310	Poliet Ex.Lamb.Fr.	292	290	291	-0 34
940	Primagaz	902	904	915	+1 44
880	Promodès	730	730	726	-0 55
285	Radiotechn.	289 80	285 50	285 70	-1 31
7790	Redoute (La)	7890	7890	7890	....
165	Rémy Cointreau	155 50	168	157	+0 80
575	R. Poulenc A	567	572	560	-1 23
585	R. Poulenc CIP	603	678	600	-0 90
41	Rochette (La)	40	40	39 35	-1 93
585	Roussel Uclaf	510	512	520	+1 96
3200	R. Impé.Ly.	3485	3480	3480	-0 43
152	Sade (Ny)	183	180 10	180 10	-1 78
3000	Sagem	3475	3486	3486	-0 26
510	Saint Gobain	493 80	492	490 50	-0 91
1110	Saint Louis	1170	1160	1190	-0 85
1480	Salomon Ly.	1458	1469	1459	...
350	Salvepar (Ny)	350 90	351	360	+2 59
1600	S A T	1740	....	....	..
290	Saul. Chât.	412	404	412	....
935	Saupiquet (Ns)	861	855	851	-1 16
675	Schneider	865	865	857	-1 20
17	SCOA	16	15 80	15 80	-1 25
550	Seer s.a.	545	540	545	...
405	S.E.B.	431	435	430	-0 23
450	Sefimeg	509	501	498	-2 16
160	Selectibanque	171 80	171 50	172	+0 23
179	Sextant A.	189	187	187	-1 06
705	S F I M	733	725	746	+1 77
215	S.G.E.	231	232	230	-0 43
500	Simco	547	538	534	-2 38
1060	St. Rossignol	1094	1086	1089	-0 46
485	Sligos	495	490	490	-1 01
610	Société Génl.	627	627	626	-0 16
48	Sodecco (P)	47	45	45	-4 26
87	Sodero (Ny)	82 10	82 10	82 10	
1010	Sodexho	992	998	983	-2 92
91	Sogerap (Ny)	105 20	106	106	+0 76
1350	Sommer-Allib.	1401	1410	1399	-0 14
455	SOPHIA	501	502	506	+1 00
1170	Sovac	1300	1300	1287	-1 00
370	SPEP	408	408	411	+0 74
395	Spie-Batignol.	404 20	401	395 10	-2 25
800	Strafor Facom	639	636	636	-0 47
305	Suez	315 90	314 50	313 70	-0 66
1190	Synthélabo	1212	1210	1220	+0 66
151	Thomson CSF	163	161	158	-3 07
245	Total	287 50	287 50	287	-0 19
173	– (certif.)	189 50	190	191 20	+0 50
565	U.A.P.	553	549	547	-1 08
255	U F B Locab.	245	242	243	-1 22
230	U.G.C. DA (Robur)	220	216	219	-0 45
645	U I C	550	549	545	-0 91
510	U I F	538	538	537	-0 16
755	U I S	850	850	850	...
385	Unibail	412	410 10	410	-0 49
745	Valéo	770	766	769	-0 13
148	Vallourec	169 80	172	172	+1 30
300	Via Banque	347 10	347	343	-1 18
260	Worms et Cie	271	270	266	-1 85
1760	Zodiac	1876	1880	1865	-0 59
805	Elf Gabon	1115	1055	1065	-4 48
106	Amax	50 50	86 20	89 75	-0 83
84	Amer. Barrick	103	103	102	-0 97
180	Amer. Express	155	153	152 80	-1 55
320	A.T.T.	314 20	314	317	+0 89
122	Anglo Amer. C.	131	133 80	133 80	+1 98
250	Amgold	286	....		
230	Banco Santander	230			
785	B.A.S.F.	802	798	798	-0 50
920	Bayer	936	929	927	-0 96
51	Blenheim Plc	42 90	42 65	43	+1 18
33	Buffelsfont.	40	40 90	39 50	-0 25
196	Chase Manh.	175 50	181 10	180 80	+3 02
2070	Daimler Benz	1841	1828	1811	-1 55
94	De Beers	89	91 90	90	+1 12
2370	Deutsche Bank	2403	2400	2400	-0 12
1350	Dresdner Bank	1356	1355	1352	-0 29
47	Driefontein	45 80	45 90	45 20	-0 88
285	Du Pont-Nem.	279 80	281	281 10	+0 46
310	Eastman Kodak	300	298 80	295 50	-1 50
14 50	East Rand	18 20	18 25	18 65	+2 78
33	Echo Bay	34 40	32 90	33 20	-3 49
167	Electrolux	165	162	175	+6 06
172	Ericsson	198	199 90	202	+2 02
355	Exxon Corp.	361 40	358 80	358 90	-0 72
295	Ford Motor	294 70	287 10	287 10	-2 59
44	Freegold	43 90	43 10	43	-2 05
12	Gencor	12 50	12 65	12 65	+1 20
480	Gén. Elect.	507	512	512	+0 99
220	Gén. Motors	215	213	213	-0 93
365	Gén. Belgique	373 60	371 30	371 30	-0 62
32	Gd. Métropol.	36	35 50	35 60	-1 11
39	Guinness	41	41 40	41 40	+0 98
20	Hanson PLC	19 60	19 90	20	+2 04
16	Harmony Gold	19 30	19 45	19 20	-0 52
410	Hewlett Packard	404	393 30	393 30	-2 65
36	Hitachi	39 43	40	40	+1 52
830	Hoechst	849	836	836	-1 53
104	I C I	100 50	101 50	104	+3 48
300	I B M	265	271 50	272 50	+2 94
430	I T T	443 70	442	441 30	-0 54
184	Ito Yokado	205 90	206	205 80	-0 48
55	Matsushita	63 60	63 55	63 60	
236	Mc Donald's	251	252 80	255 10	+1 63
295	Merck	193 30	201 10	202 50	+4 76
635	Minnesota M.	604	606	606	+0 33
46	Mitsubishi	49 65	50 35	50 30	+1 31
330	Mobil corp.	380 80	371	371	-2 57
335	Morgan J.P.	359 80	358	356 20	-0 92
4320	Nestlé	4212	4211	4215	+0 07
132	Norsk Hydro	129 30	130 30	129 60	+0 23
55	DFSL	111 70	110 90	110 70	-0 90
1420	Petrofina	1558	1526	1530	-1 80
355	Philip Morris	263 50	265 50	268	+1 71
72	Philips	75 05	75 10	75 20	+0 20
81	Placer Dome	80	81	81 50	+1 89
255	Procter Gamble	257	261	257	
174	Quilmès	189	189	186	-1 60
21	Randfontein	28 05	26 50	28 80	+2 88
265	Rhone Poul. Rorer	260 20	261 50	262 50	+2 69
490	Royal Dutch	487 50	489	485 90	-0 33
56	R T Z	54 20	54 40	54	-0 37
15	Saat & Saatchi	14 10	14 20	14 20	+0 71
33	St Helena	29 90	30 95	29 70	-0 67
315	Schlumberger	351	347 50	348 10	-0 83
47	Shell transp.	49 10	49 30	49 30	+0 41
2140	Siemens	2167	2160	2150	-0 78
195	Sony	222 70	224 10	224 20	+0 67
94	Sumitomo Bank	94 40	94 10	94 10	-0 32
166	T D K	185 10	182 90	182 90	-1 16
60	Telefonica	60	59 30	59 10	-1 50
29	Toshiba	33 90	33	33	-1 48
635	Unilever	631	632	632	+0 16
260	Unit.Techn.	264 40	268 20	264	-0 15
245	Vaal Reefs	257 50	259	256	-0 58
1000	Volkswagen	1080	1080	1080	
250	Volvo	280	270	282	+0 71
97	West. Deep	104 10	103 50	103 50	-0 58
480	Xerox Corp.	428 20	425 50	425 50	-0 63
108	Yamanouchi	119	117 70	118 50	-0 42
6	Zambia Cop.	5 40	5 35	5 30	-1 85

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	7 69
10,80% 79/94	102 05	6 77
Emp.Etat 13,4% 83	103 05	4 44
10,26% mars 86	108 30	1 12
OAT 10% 5/2000	115 70	9 01
OAT 9,9% 12/1997	111 03	3 49
OAT 9,8% 1/1996	107 02	2 17
PTT 11,2% 85	108 80	4 06
CFF 10,25% nov 90	115 40	1 03
CNA 10 % 1979	....	1 50
CNB Bques 5000F	99 05	2 61
CNB Paribas 5000F	99 45	2 61
CNB Suez 5000F	....	2 61
CNI 1/82 5000F	99 80	2 61
CNT 9 % 88	106	0 31
CRH 10,90% déc.85	113 85	3 01
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1080	....
Cerus	2345	....
Ly. Eaux cv 6,5%	820	....
Thoms. cv 9,2% 86	812	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1610	....
Arbel	360	349
Bains C.Monaco	930	930
B.Hypoth.Europ.	180	....
B.N.P. Intercont.	408 80	370
Bénédictine	2295	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1600	....
B T P	37 45	36 50
Cambodge	840	...
Carbone Lorraine	383	378
Case Poclain	5 65	....
C.B.C.	335 90	326
C.E.G.F (Frigor.)	500	....
Centenaire Blanzy	349 90	350
Ceragen	27 90	....
Champex Ny	14	....
CIC (CIP)	190	189
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	4200	....
Cpt Lyon Alemand	323 10	325
Concorde	680	680
Constr.Mét.Prov.	17 50	17
Crédit Gén.Ind.	113	....
Cr Universel (Cie)	300	...
Darblay	630	....
Didot Bottin	567	565
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	277	274
Ent.Mag. Paris	3950	....
Eridania-Béghin Cl.	577	601
Fidei	385	385
Finalens	344 80	345
F.I.P.P.	120	....
F.N.A.C.	2185	2162
Foncière (Cie)	610	600
Foncina	410	410
France I.A.R.D.	485 10	470
France SA (La)	1735	1720
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	542	531
Genefim	300	....
Gévelot	500	....
G.F.C.	416	415
Groupe Victoire	942	920
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	412	420
Immobanque	780	780
Im.Marseillaise	4590	4600
Invest.(Sté Gle)	3020	....
Lille Bonnières	1179	1155
Louvre	2690	2601
Lucia	205	....
Machines Bull	23 10	23 10
Mag.Uniprix	173	....
Métal Déployé	310	301
Mors	56	56
Navigation (Nle)	140	....
Optorg	270	268 80
Oréal (CI)	670	668
Origny-Desvroise	738	....
Palais Nouveauté	1310	1310
Paluel Marmont	405	....
Parfinance	195	198
Paris France	205	....
Paris Orléans	195 50	183
Parfinance Invest.	260 30	....
Piper Heidsieck	729	....
Porcher	210	255
Promodès (CI)	445	....
Publicis	730	711
Rochefortaise	181 10	....
Rosario	149 50	....
Rougier	190	...
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	230	....
Saga	348	348
Saint Dominique (F.)	180 80	152 20
Salins du Midi	575	575
Savoisienne M.	150	....
Silic	707	726
S.I.P.H.	80	76
S.M.C.I.	39 90	....
Sofal	470	....
Soffo	251	....
Sofitam (ex Satam)	63 50	63 90
Sofragi	2850	....
Soudure Autogène	750	745
Sovabail	399	....
Stenl	680	....
Taittinger	2083	2083
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	237	238 20
Ulner	1610	1500
Vicat	445	445
Viniprix	1500	1505
Virax	112 20	112 30
Maroc Sté Brasserie	815	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	532	...
Akzo Nv Sch.	433	....
Alcan Aluminium	95 20	97 90
American Brands	158 10	....
Arbed	370 10	....
Asturienne Mines	106 10	104 80
Banco Popular Espa.	620	610
B.Reglements Int.	23000	23100
Can.Pacifique	87	90
Chrysler Corp.	218	216
C I R	3 52	....
Commerzbank	1015	1026
Dow Chemical	288	280
Fiat	22	21
GBL (Brux Lamb.)	596	593
Gevaert	1066	....
Glaxo Holdings Ltd	52 90	53 80
Goodyear Tire	401	....
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc. Int	200	....
Johannesburg	55 70	....
Koninklijke Pakhoed	71 10	....
Kubota	30	....
Noranda Mines	92	85 50
Olivetti priv.	6	....
Pfizer Inc	332	350
Ricoh	31 90	31 80
Robeco	319 50	314 80
Rodamco NV	193	180 10
Rolinco	313 80	315
Saipem	4 53	4 31
Sears Group	24 15	....
SKF Aktiebolaget	54	54
Tenneco Inc	268	260
Toray Ind.	33	....
West Rand Cons.	5 25	5 25

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	75	....
C G H Cogedor	7	...
Coparex	551	551
Europ. Accum.	81	....
Europ Soulres Ind.	6 66	..
Guy Degrenne	390 10	....
Lectures du Monde	233	233
Nicolas	380	..
Office Cent. Pharma.	813	810
Particip. Paccor	150 10	...
Romano N.V.	257 80	257 20
St-Gobain-Emballage	1800	...
Schlumberger Ind.	508	500
S.E.P.R.	1411	....
S.M.T. Goupil	4 40	...
S.P.R. act. B	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	542	535
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	480 10	482
Boisset (Lyon)	220	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	915	920
Calberson	310	310
Cardif	1051	1061
C.E.G.E.P.	179 90	....
C.F.P.I.	199	199
C.N.I.M.	1145	1143
Codetour	348	346
Creeks	104	105
Dauphin	251	250 50
Devanlay	1287	1287
Dolisos	120	...
Editions Belfond	195	....
Europ. Propulsion	248	240 10
Finacor	167	166
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	560	582
Gravograph	191	...
Guintoli	719	759
I.C.C.	240	240
Idianova	75	....
Immob. Hôtelière	1100	...
Internt. Computer	126 90	....
I.P.B.M.	38	...
Molex	157	.
N.S.C. Schlumberger	721	721
Publ.Filipacchi	680	675
Rhône-Alp.Ecu (Ly)	338	....
Select Invest (Ly)	104	104
Serbo	184 90	180
Sopra	337	340
TF1	440 10	447
Thermador H. (Ly)	345	....
Unilog	266 10	268
Viel et Cie	173	174
Y. St-Laurent Groupe	755	768

SICAV (sélection) 20/4

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	222 74	216 76
Actimonétaire C.	34868 82	31068 82
Actimonétaire D.	31068 82	31068 82
Amérigan	7364 40	7081 15
Amplitude	695 93	675 86
Antigone trésor.	711037 00	711037
Arbitr. Court Terme	7892 72	7892 72
Associ. Prévoira	32000 26	32000 26
Atoutic	1132 54	1132 54
Atout Futur	474 44	462 87
Aurécic	1301 52	1263 61
Avenir Alizés	1912 38	1776 84
Axa Capital	194 74	189 07
Axa Court Terme	8703 25	8703 25
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	992 31	963 41
Axa Ep.Fr.Ex Agepraj.	840 87	816 16
Axa Europa	137 33	133 33
Axa Investissements	116 52	113 13
Axa NPI	121 74	118 19
Axa Ob.Fr.Extrem.	180 61	165 93
Axa Ob.Int.Ex Mk.U.Se.	143 58	139 38
Axa Prem.Ex.Agepre	129 45	125 68
Axa Sél.Ex.Dr Sele.	159 73	155 08
Axa Valeurs PER	133 48	129 59
Cadence 1	1089 35	1068
Cadence 2	1093 87	1072 42
Cadence 3	1087 62	1066 29
Capimonétaire	6837 43	6830 60
Capiobilg	7142 22	7142 22
Capiscic	1497	1474 88
Cosmic	1475 08	1439 10
Comptavalor	3833 44	3827 70
Credinter	477 02	463 13
Crédit Mutuel Capital	1408 04	1381 41
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	726 57	725 57
Créd.Mut.Ep.Indus.	102 50	99 76
Créd.Mut.Ep.J.	75817 56	75817 56
Créd.Mut.Ep.Long.T.	210 45	204 62
Créd.Mut.Ep.Monde	1217 68	1185 08
Créd.Mut.Ep.Quatre	1143 03	1112 44
Diem	1499 28	1462 71
Drouot France	923 65	896 75
Drouot Sécurité	249 78	242 50
Ecocic	1142 69	1109 41
Ecupar	137 94	133 92
Ecur. Capitalisation	2875 93	2847 45
Ecur. Expansion	525395 54	524808 83
Ecur. Géovaleurs	2464 22	2392 45
Ecur. Investissement	158 08	153 48
Ecur. Monepremière	73320 95	73320 95
Ecur. Mondiaire	21481 05	21481 05
Ecur. Trésorerie	2847	2847
Ecur. Trimestriel	2113 33	2082 41
Elancel	119 93	116 44
Energie	293 75	280 43
Eparcic	3538 78	3538 78
Eparcourt-Sicav	4199 67	4189 20
Epargne Associat.	25806 88	25318 08
Epargne-Unie	1414 41	1379 91
Eufi Cash capi.	8567 40	8567 40•
Euro Solidarité	1135 14	1123 90
Eurocic Leaders	1082 27	1050 84
Eurodyn	1228 08	1196 19
Euro Gan	8393 97	8148 05
Fonsicav	15782 81	15782 81
France-gan.	10869 37	10451 32
France Garantie	268 59	268 05
France Obligations	527 59	522 37
Francic	493 55	479 17
Francic Pierre	118 18	114 75
Francic Régions	1194 30	1159 51
Fructi-Associations	38 28	38 28
Fructi-Capi.	47 05	46 35
Fructidor	248 76	245 08
Fructifrance action C	1000 90	978 49
Fructifrance action D	978 57	954 70
GAN Rendement	5472 92	5392 04
Gestilion	16450 08	16368 24
Gest.Associations	187 13	183 01
Horizon	1406 50	1365 53
HLM Monétaire	15238 64	15238 64
Indicia	1112	1090 03•
Indicia Fse Court T.	1610 42	1610 42
Intensys	101 78	101 78
Interépargne	112653 46	108372 29
Interoblig.	15693 41	15385 70
Intersélection France	523 06	523 09
Japacic	172 36	167 34
Latitude	2453 02	2446 35
Lion Association	11498 05	11498 05
Lion Institution	33745 88	33661 71
Lionplus	1116 94	1095 04
Lion Trésor	2234 93	2212 80
Lion 20 000	28544 30	28544 30
Livret Bourse Inv.	587 95	570 83
Livret Portefeuil.	737 22	715 75
Méditerranée	178 13	172 94
Mensuel CIC	10387 84	10265 19
Moneden	74512 30	74512 30
Mono J.	39468 71	39468 71•
Monévalor	44769 90	44769 50
Mutualité dépôts	14852 41	14822 76
Natio Court Terme	103792 00	103482
Natio Court Terme2	311550 00	311550
Natio Epargne	19617 28	19423 03
Natio Ep. Capital	12180 99	12040 58
Natio Ep. Croissance	1845 78	1796 36
Natio Ep. Obligations	207 03	201 49
Natio Ep. Retraite	135 11	131 49
Natio Ep. Trésor	8647 87	8630 91
Natio Ep. Valeur	461 75	449 39
Natio Fran. index	1069 57	1040 94
Natio Immo.	1254 05	1220 49
Natio Inter	1628 41	1584 83
Natio Monétaire	27482 34	27482 34
Natio Opportunités	1168 50	1137 23
Natio Patrimoine	1421 94	1383 88
Natio Perspectives	1151 98	1121 13
Natio Placements	64517 90	64517 90
Natio Revenus	1081 38	1080 57
Natio Sécurité	12063 51	12063 51
Natio Valeurs	905 38	881 15
Nippon-Gan	6070 56	5837 08
Nord Sud Dévelop.	1753 51	1790 01
Obli-Associations	174 67	172 94
Oblicic-Mondial	2870 86	2828 43
Oblicic-Régions	1137 28	1120 47
Oblifutur	3223 33	3144 71
Oblig. taux caté.	195 32	192 43
Oblilion	1543 73	1528 45
Oblisécurité Sicav	14118 05	14118 08
Oracon	1221 70	1181 50
Paribas Capitalisation	1730 44	1704 87
Paribas Opportunités	133 42	127 98
Paribas Patrimoine	623 25	597 84
Patrimoine Retraite	245 44	240 63
Pervalor	607 02	607 02
Planinter	1263 38	1232 57
Plénitude	150 48	146 10
Poste Croissance	5948 69	5842 75
Poste Gestion	71962 58	71962 56
Première Oblig.	10728 66	10716 94
Prévoy. Ecureuil	107 40	106 34
Priv'Associations	32089 05	32089 05
Proficas	1051 83	1025 98
Quarz	142 55	139 07
Rentacic	169 04	166 54
Revenus Trimestr.	5562 77	5507 69
Revenu-Vert	1184 50	1165 37
St Honoré Vie & Santé	1000 08	954 74
St Honoré Bons du Tr.	12214 43	12193 66
St Honoré Invest.	805 13	768 82
St Honoré Pacifique	891 48	860 12
St Honoré Real	16353 86	16288 71
Sécuricic	1891 59	1891 59
Sécuri-Gan	12953 15	12889 17
Sécuritaux	1514 83	1514 83
Sicasdon	745 38	734 36
Sicav Associations	2008 51	2008 51
SFI-CNP Assur	997 89	977 56
S G Fr. opport. C et D	1306 97	1291 34
Sicav 5 000	459 68	447 38
S I Est.	1395 97	1355 31
Slivafrance	742 24	722 37
Slivam	416 35	408 13
Slivarente	235 87	231 05
Slivinter	479 43	466 80
S.N.I.	1189 33	1154 89
Sogenfrance Capita.	1245 46	1221 04
Sogenfrance Distribut.	1203 16	1179 57
Sogépargne	324 34	324 34
Soginter	1407 13	1379 54
Soleil Investissements	596 89	573 92
Solstice	2286 19	2280 49
State Street Act. Eur.	9929 12	8593 35
State Street Act. Fra.	11249 57	10920 94
St. Str. Act.Japon	13566 12	13107 36
State Street Emer. Mkts	13176 08	12542 60•
St.Street OAT Plus	11859 99	11627 44
Stratégie Actions	900 97	866 32
Stratégie Rendement	1560 56	1511 44
Techno-Gan	5806 46	5583 13
Thesora	738 93	731 81
Trésor Plus	1442 42	1428 14
Trésor Trimestriel	1074 15	1063 91
Trésoricic	142284 50	142284 50
Trilion	5386 61	5317 38
Uni-Associations	122 18	122 16•
Uni-Foncier	1398 26	1364 16
Unifrance	614 22	599 24
Uni Régions	1271 08	1240 08
Univar	254 58	254 58•
Univers Actions	1372 52	1339 04
Univers Obligations	1942 02	1894 65
Valorg	2235 01	2232 78
Valréal	58188 26	58159 18
Winterthur St-Honoré	231 38	220 89

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 21/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 371	...	...	...
Ecu	6 587	...	...	...
Allemagne (100 dm)	337 910	...	...	...
Belgique (100 F)	16 417	...	...	...
Pays-Bas (100 fl)	300 750	...	...	...
Italie (1000 lires)	3 525	...	...	...
Danemark (100 krd)	88 130	...	...	...
Irlande (1 iep)	8 240	...	...	...
Gde-Bretagne (1 L)	8 329	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	2 477	...	...	...
Suisse (100 f)	369 350	...	...	...
Suède (100 krs)	73 020	...	...	...
Norvège (100 k)	79 740	...	...	...
Autriche (100 sch)	48 020	...	...	...
Espagne (100 pes)	4 673	...	...	...
Portugal (100 esc)	3 655	...	...	...
Canada (1 $ can)	4 277	...	...	...
Japon (100 yens)	4 856	...	...	...

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/4
Or fin (kilo en barre)	58900	59000
Or fin (en lingot)	59150	59000
Napoléon (20f)	337	337
Pièce Fr (10 f)	384	.....
Pièce Suisse (20 f)	338	340
Pièce Latine (20 f)	337	340
Souverain	428	428
Pièce 20 dollars	2195	2105
Pièce 10 dollars	1200	1150
Pièce 5 dollars	651 25	.....
Pièce 50 pesos	2200	2195
Pièce 10 florins	352	350

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 20 avril 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 100 845

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,82	117,80	–
Précédent	118,12	118,14	117,90

CAC 40 A TERME
Volume : 19 357

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 963	1 969	1 955
Précédent	1 982	1 990	1 981

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

L'embellie de Bourges

Suite de la première page

Pour réussir, Daniel Colling, qui dirige également le Zénith parisien, sait qu'il faut coller aux goûts du public.

Un publie qui consomme de la variété française (les spectacles de Jacques Dutrone ou de Michel Jonasz devraient bientôt afficher complet), nutant que du hard rock ou du raï, mais qui a besoin de savoir où il met les pieds. Les goûts sont nujourd'hui plus précis, plus sectorisés, plus sélectifs. *«Il fallait redonner à chaque salle* [le festival en compte neuf] *son identité en couvrant un maximum de tendances de la musique actuelle»*, poursuit Daniel Colling.

Pour la première soirée, dans la petite salle Gilles-Sandier, réservée depuis l'an passé nux bricoleurs noctambules, le duo Tab Two (trompette, basse) se livrait à d'étranges mixtures de sonorités sur food de haote technologie. Quelques heures plus tôt, au Palais des congrès, un mariage de raison entre Amina et Suzanne Vega avait été tenté. Le rapprochement fut injuste pour Amina, en constaot progrès. Mais Suzanne Vega emporta tout dans un eoncert ramassé – noe petite heure de musique absolue, sans effets de scène, sans prétention, sans décibels outrés.

Frêle, flottant dans un immense pantaloo à bretelles, retranebée derrière ses mines de sale gosse ioquiète, elle arpente la scène à grandes enjambées. Elle promèoe sa grâce au milieu des effets métalliques du groupe mené par Mitchell Froom (le producteur de son dernier album, 99,9 °F, ici aux claviers). Entre la furie contrôlée des chansons de 99,9 °F et la douceur de ses premières ballades, Suzanne Vega construit son concert comme nne chanteuse de bar qui sait que pour gagner, elle doit capter l'attention des dîneurs bavards. Elle finit par *Tom's Diner* a capella, souriante, toute endolorie du plaisir d'entendre le public reprendre sa comptine en chœur (1).

Pour cette première soirée, le Palais des congrès (deux mille places) n'était pas comble. Doit-on s'inquiéter de la timidité de ce démarrage? Comme tout festival, Bourges doit naviguer entre nne programmation cohérente, et pourqnoi pas audacieuse, et des exigences financières draconiennes. Mis en redressement judiciaire après une édition mastodonte et ruineuse qui avait ereusé un trou de 8,5 millions de francs en 1989, le Printemps de Bourges avait failli mettre la clé sous la porte. Il ne fut sauvé qu'après avoir promis de suivre une solide cure d'amaigrissement, dont les efforts oot été répartis sur sept ans. Le voilà presque à mi-cbemin de ce redressement.

Il faut aujourd'hui rentabiliser

Après des résultats insuffisants en 1992, cette édition devrait ntteindre l'objectif prévu : 20,36 millioos de francs de recettes. Daniel Colling est optimiste : il a prévendu, explique-t-il, autant de billets (environ cinquante mille) en ce premier jour de festival qu'il en avait vendu au dernier jour de l'an passé. A cela, une cause immédiate : le retoor d'un ebapiteau de 6 000 places, naguère banni pour cause d'acoustique défaillante et de risque financier trop élevé en cas de remplissage insuffisant.

Mais il faut aujourd'hui rentabiliser des spectacles extrêmement coûteux (celui de Michel Jonasz par exemple) par l'adhésion massive dn public. Les forfaits *in extremis* d'Etienne Daho et de Peter Gabriel auraient pu porter un rude coup au dispositif conçu par l'équipe du Printemps. Mais Dutronc est arrivé en Zorro salvateur, doublant son spectacle, tandis que Jean-Louis Aubert aura à charge de remplir le chapiteau à la place dn Britannique.

De toute façon, la billetterie n'apporte que 22 % des recettes. Pour le reste, il faut compter sur les parraioages (20 %), les partenaires professionnels (SACEM, ADAMI, Fonds de soutien des variétés qui npportent 10 %) et, surtout, sur l'Etat et les collectivités locales (37 %). La ville de Bourges, la région Centre et le département du Cher n'ont pas conou de changements politiques pendaot l'aonée écoolée et devraient an moins maintenir leur engagement. Et l'on annonce la visite de Jacques Toubon, le nouveau ministre de la culture, ponr samedi soir. Choisira-t-il d'assister nu spectacle de Vanessa Paradis, à celui de Michel Jonasz, à la Nuit des conteurs facétieux ou à la Hip Funk Raga Party, qui mènera cette ultime ouit de Priotemps jusqo'à l'aube dominicale?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) «*Le Monde* Arts et Spectacles» daté 15 avril a publié un entretien avec Suzanne Vega.

► Informations/locations : (16) 48-24-30-50. Minitel : 3615 PDB.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 AVRIL

«Hôtels et église de l'Ile Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«La quartier du gros caillou», 14 h 30, métro La Tour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

«Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps» (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris Autrefois).

«Sept des plus vieilles maisons de Paris», 15 heures, devant la mairie du quatrième arrondissement, place Baudoyer (Paris autrefois).

«Exposition : le printamps des génies», 14 h 30, hall de la Bibliothèque nationale (D. Fleuriot).

«Ie village de Charonne», 14 h 30, métro Porte de Bagnolet sortie bd Mortier (C. Merle).

«Exposition : le printemps des génies», 15 h 30, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Approche de l'art).

«Les célèbres tombes du cimetière de Pessy», 14 h 45, angle avenue Paul-Doumer et place du Trocadéro (V. de Langlade).

«Les passages couverts» (deuxième circuit), 14 h 30, mairie du dixième arrondissement, métro Château-d'Eau (Sauvegarde du Paris historique).

«Les appartements royaux du Louvre et la vie quotidienne de la Cour» (places limitées), 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

«Exposition : le siècle de Titien», 13 h 20, hall du Grand Palais (D. Bouchard).

«Les salons du palais da Selm, chancellerie de la Légion d'honneur», 15 h 30, 64, rue da Lille (D. Bouchard).

«Hôtels et curiosités du Marais», 11 h 15, 15 h 30 et 17 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici at d'ailleurs).

«Le Marais juif, petites synagogues», 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et Histoire).

«Les salons da l'Hôtel-de-Ville : histoire de la ville de Paris d'Etienne Marcal à la Commune», 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville sortie rue de Lobau (P.-Y. Jaslet).

«L'ancien bourg Saint-Médard, son église et l'hôtel Scipion-Sardini», 14 h 30, devant l'église Saint-Médard, métro Censier-Daubenton (Paris capitale historique).

CONFÉRENCES

Centre français du commerce Extérieur, 10, avenue d'Iéna, de 9 heures à 17 heures : «Quelles mesures d'urgence l'Etet, lee entreprisee, et les institutions finencières doivent-ils prendre ?» (Inecriptions au 45 48 79 78, Confédération française des commerces de gros).

Temple de l'Eglise réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 20 h 30 : «Angoisse et exclusion», par E. Drewermann (Eglise réformée de l'Etoile).

Mort du comique mexicain Cantinflas

L'acteur mexicain Cantinflas, connu en France pour son intepréfation du rôle de Passepartout dans *le Tour du monde en 80 jours*, est mort le 20 avril à Mexico d'un cancer du poumon. Il avait quatre-vingt-un ans.

De son vrai oom Mario Moreno, Cantinflas o'avait tourné que deux films en dehors du Mexique (*le Tour du monde en 80 jours* de Michael Anderson, et *Pepe*, de George Sidney, tous deux en 1960), mais il était l'un des comiques les plus populaires du monde hispanophone. Né dans on bidonville de Mexico, il avait commencé sa carrière en 1936 et avait imposé soo personnage de eloehard en guenilles qui se perdait dans d'interminables tirades qui ont donné naissance au néologisme *cantinflear*, qui se traduit par «parler pour oe rien dire». Outre ses quarante-neuf films, soo ouméro de tauromachie comique avait contribué à le rendre célèbre.

Cantioflas était apparu poor la dernière fois à la télévision mexicaine en décembre 1992, nux côtés dn président Gortnri, qui avait annoncé l'organisation d'un hommage à l'acteur. – *(AFP, UPI.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile «Les rédacteurs du *Monde*», «Association Hubert-Beuve-Méry» Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guin, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaidi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75502 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 46-62-72-72 Télex MONDPUB 634 128 F
Télécop. : 46-62-93-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-16 - Tapez *LM*

Imprimerie du «Monde» 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

«LE MONDE» (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by «LE MONDE», 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2993 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET DU Monde

Naissances

Il parlera français ou une autre langue,
Il vivra sur terre, peut-être même dans les nuages,
C'est le nouveau venu et on l'aime.

Louis
est né le 25 mars 1993.

Laura, Ariane, Rafaël NAVARRO-GILLARD,

120, boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris.

Décès

– Mme Lydia Bismuth,
son épouse,
Evelyne et Régis Bismuth,
ses enfants,
Mme Gisèle Bismuth,
sa mère,
M. et Mme Roland Bismuth,
M. et Mme Jean-Pierre Heckel
et leurs enfants,
Mme Odette Amsellem,
M. et Mme Gilles Amsellem
et leurs enfants

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis BISMUTH,
professeur agrégé des facultés de droit,
avocat à la cour,

survenu à Cannes, le 19 avril 1993, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 avril.

Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, porte de La Villette, à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

3, rue Segond,
94300 Vincennes.

– Les associés, les collaborateurs et le personnel du cabinet Jeantet et associés,

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean-Louis BISMUTH,
professeur agrégé des facultés de droit,
avocat à la cour et associé du cabinet,

survenu à Cannes, le 19 avril 1993, à l'âge de quarante-huit ans.

– Madame Jacques Bultel,
son épouse,
Xavier-Edonard, Alexandra et Julien,
ses trois enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Jacques BULTEL,
éditeur-publiciste,

survenue le 19 avril 1993.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale, avec ses proches amis.

Ceux qui l'ont connu ne l'oublieront pas.

– Mme Simone Courbin,
son épouse,
M. et Mme Jean-Bernard Courbin,
M. et Mme Olivier Courbin,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Charles-Paul COURBIN,

survenu à Paris, le 10 avril 1993, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, en province.

13-15, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

– Charles Demons,
son époux,
Vincent,
son fils,
Michèle Baraton-Tartas,
sa sœur,
Emmanuelle et Mathieu Tartas,
ses nièce et neveu,
Les familles Demons et Baraton,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Thérèse DEMONS,
née Baraton,

survenu le 19 avril 1993.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 22 avril, à 11 heures, au funérarium du cimetière intercommunal des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, 93430 Villetaneuse.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, avec les proches amis, le 23 avril, à 14 h 30, à Came (64520).

55, rue de Châteaudun,
75009 Paris.
Au bourg,
64520 Came.

– La famille du Révérend

Ian LEGERTON

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 9 avril 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 avril, à 10 h 30, en l'église anglicane Saint-Georges (Paris).

Ni fleurs ni couronnes.

25, rue des Grilles,
93500 Pantin.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Lucette DESCAVES-FOURESTIER,
professeur honoraire
au Conservatoire national supérieur
de musique de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 avril 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le mercredi 28 avril, à 18 heures, en la basilique Sainte-Clotilde.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23 bis, rue Las-Cases,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 21 avril)

– Mme François Hebert,
M. Jean-Pierre Hebert,
son fils,
Mme Françoise Hebert,
sa fille,
Jean-François, Stéphane, Nicolas et Stéphanie,
Michel, Franck, Prune et Donald,
ses petits-enfants,
Matthieu, Marie, Suzanne, François et Jules
ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

François HEBERT,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
directeur général honoraire
de la SNCF,
ingénieur en chef honoraire
des Ponts et Chaussées,

survenu le 19 avril 1993, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

L'office religieux sera célébré en l'église de Saint-Mammes (77670), le jeudi 22 avril, à 15 h 30, par l'abbé Hoodart.

– Mme André Jacomet,
son épouse,
M. et Mme Thierry Jacomet,
M. et Mme Fabrice Jacomet,
Le docteur et Mme Lionel Jacomet,
M. et Mme Antoine Bastin,
ses enfants,
Mme Jean Cathala,
sa belle-mère,
M. et Mme Maurice Jacomet,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Pierre Lamarche,
sa sœur,
Mme Jean-Noël Maury,
Le professeur H.-P. Cathala,
et Mme le docteur Françoise Cathala,
ses beau-frère et belles-sœurs,
ses quinze petits-enfants,
et ses nombreux neveux,
font part du décès de

M. André JACOMET,
maître des requêtes honoraire,
conseiller d'Etat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 avril 1993, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 avril, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Pessy, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu, selon son désir, en Savoie, à Saint-Pierre-de-Soucy, à 17 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jeanne LATIL,
ayant travaillé
dans le sillage du docteur Paul Carton,
puis psychanalyste dans les débuts
de la *Société* psychanalytique de Paris,

survenu à Aix-en-Provence, le 9 avril 1993, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

– Les familles Noël,
Monnely, Titina,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert Alberic NOËL,

survenu le 19 avril 1993 à Fort-de-France.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Fort-de-France, le 23 avril.

– Paris.

Christiane Vissuzaine
a la tristesse de faire part du décès de son père,

Roger VISSUZAINE,
architecte honoraire,

survenu à Caen, le 19 avril 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 22 avril, à 15 heures, en l'église de Colombiers-sur-Seulles (14480), suivi de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Duguay-Trouin,
75006 Paris.

– Mme Vu Ngoc Hoan,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin général
VU NGOC HOAN,

survenu à l'âge de soixante et onze ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 22 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Martin de Louveciennes (78430).

72, avenue Schneider,
92140 Clamart.

Anniversaires

– Il y a un an, le 21 avril 1992,

M. Adrien DELATOUR,

nous quittait.

Son épouse,

Jeanne DELATOUR,
née Dessaing,

quittait les siens il y a six ans, le 3 avril.

Que tous ceux qui les ont connus et aimés se souviennent, en ce mois d'avril 1993.

De la part de leur fille,
Danièle Delatour-Corre,
«L'Abime», 16390 Pillac.
Tél. : 45-98-59-15.

Nos abonnés et nos actionnaires bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés LE JOUR MEME s'ils nous parviennent avant 11 h au siège du journal, 15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 100 F
Abonnés et actionnaires ..... 90 F
Communications diverses ... 105 F
Thèses étudiants ..... 60 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6024

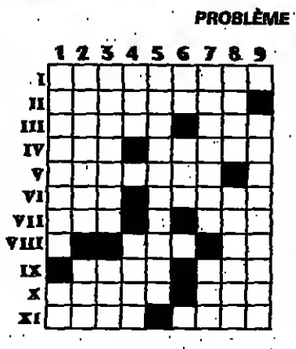

Moitié de fils. – XI. Ouverture. Est loin d'être simple.

HORIZONTALEMENT

I. Ne veut que notre bien. – II. Direction de la flotte. – III. Faire des plis en retirant certains atouts. Roi. – IV. Service à point. Elément d'une chaîne. – V. Grossier personnage. – VI. Coule en France. La maison de la culture. – VII. Apparue. Aventurier. – VIII. Canton étranger. Haut de gamme. – IX. A donc une panne de courant. Petite pièce. – X. Dont le ton a baissé.

VERTICALEMENT

1. Ne manque pas d'intensité. Symhola. – 2. Se trouva donc dans les meilleures dispositions. Possessif. – 3. Châssis. En France. – 4. Va et vient en Suède. Reçoit des avis de droite et de gauche. 5. Ne manque pas d'hypocrisie. – 6. Est familier. Bœuf «cuit». – 7. Une façon de «saisir». Garniture de buffet. – 8. Affluent de l'Oubangui. Casser parfois la graine. – 9. Travaille à la chaîne.

Solution du problème n° 6023

Horizontalement

I. Solitaire. – II. Universel. – III. Rêve. Su. – IV. Existence. – V. Aria. – VI. Clé. Cippe. – VII. Ha. Toper. – VIII. Entoilé. – IX. Ria. Leste. – X. Ici. Es. Ru. – XI. Rênes. Air.

Verticalement

1. Surenchérir. – 2. Onex. Lanice. – 3. Lividn. Tain. – 4. Ives. – 5. Té. Tactiles. – 6. Artérioles. – 7. Is. Nippes. – 8. Rescapé. Tri. – 9. Eue. Erreur.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 AVRIL A 0 HEURE TUC

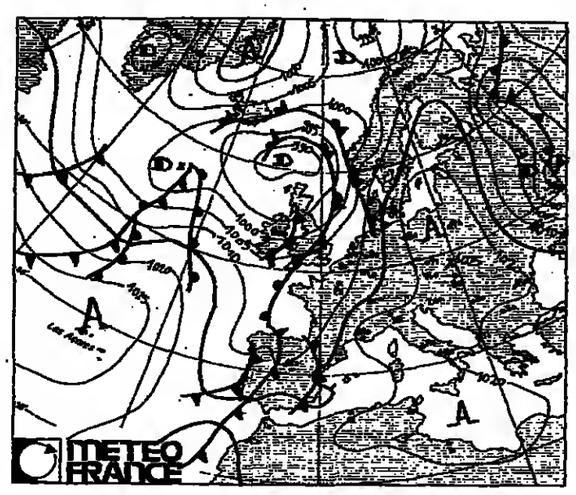

PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL 1993

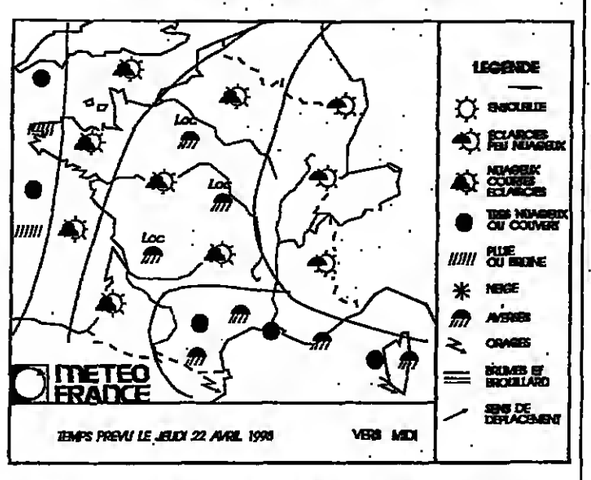

Jeudi : encore de la douceur, des ondées surtout en Méditerranée. – Les passages nuageux qui circuleront sur la France laisseront quand même un temps clément et très doux dans l'ensemble. Le ciel sera plus chargé du Languedoc-Roussillon et du Midi toulousain à l'ouest de la Provence, avec des ondées ; et des orages pourront éclater en Corse. Le vent d'autan sera encore sensible.

Ailleurs, les ondées seront faibles et éparses, et les nuages laisseront filtrer des éclaircies ; éclaircies assez belles de la Lorraine et de l'Alsace aux Alpes, ainsi que la Basse-Normandie aux pays de Loire.

En Bretagne, le soleil fera place aux nuages l'après-midi, il pleuvra en soirée sur le Finistère et le vent du sud se renforcera.

Le matin, les températures seront souvent comprises entre 9 et 12 degrés. Dans l'après-midi, elles monteront à 15 degrés environ sur le nord-ouest du pays, 19 à 22 ailleurs, avec une petite pointe de chaleur en Alsace où il fera 25 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC

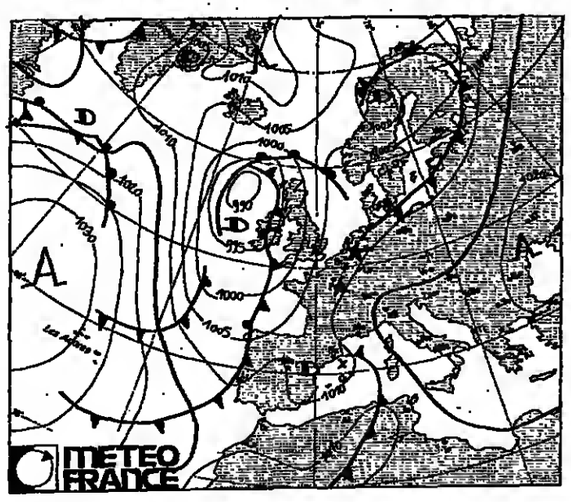

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 21-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-4-1993 à 18 heures TUC et le 21-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE				STRASBOURG	23	6	C	LUXEMBOURG	21	9	D
AJACCIO	19	0	D	TOULOUSE	22	12	C	MADRID	25	10	C
BIARRITZ	23	15	N	TOURS	26	11	N	MARRAKECH	29	17	D
BORDEAUX	26	12	C					MEXICO	26	18	C
BOURGES	25	6	C	**ÉTRANGER**				MILAN	21	10	D
BREST	16	10	P					MONTRÉAL	3	0	P
CAEN	23	7	C					MOSCOU	3	–2	C
CHERBOURG	21	6	C	ALGER	28	14	N	NAIROBI	21	15	C
CLERMONT-FER.	25	10	N	AMSTERDAM	22	10	N	NEW-DELHI	38	20	N
DIJON	24	1	D	ATHÈNES	20	12	D	NEW-YORK	13	12	C
GRENOBLE	26	6	D	BANGKOK	36	26	D	PALMA	25	8	N
LILLE	25	13	C	BARCELONE	16	9	N	PÉKIN	26	15	D
LIMOGES	24	10	C	BELGRADE	16	6	D	ROME	18	6	D
LYON	24	11	D	BERLIN	12	7	N	HONG KONG	–	–	–
MARSEILLE	19	10	N	BRUXELLES	23	14	A	SÉVILLE	27	18	D
NANCY	23	9	N	COPENHAGUE	10	5	N	SINGAPOUR	31	24	P
NANTES	23	9	N	DAKAR	25	19	N	STOCKHOLM	7	0	C
NICE	17	9	D	GENÈVE	24	8	D	SYDNEY	26	12	C
PARIS-MONTS	25	13	D	ISTANBUL	16	10	N	TOKYO	13	6	C
PAU	27	16	N	JÉRUSALEM	18	8	N	TUNIS	25	8	D
PERPIGNAN	21	12	C	LE CAIRE	26	14	N	VARSOVIE	10	–2	D
POINTE-A-PITRE	31	26	D	LISBONNE	19	9	D	VENISE	19	8	N
RENNES	24	9	C	LONDRES	20	10	N	VIENNE	14	4	B
ST-ETIENNE	24	11	N	LOS ANGELES	25	14	N				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Mireille et les flics

BRAVO ! Trois semaines à peine après le changement de majorité et la formation du nouveau gouvernement, Mireille Dumas vient de céder aux sollicitations de tous ceux qui, à travers le pays et nos propres colonnes, l'adjuraient de mettre ses dons de télépsychothérapeute au service du *«nouvel exemple français»* prêché par Edouard Balladur.

La bonne fée de France 2 a désormais décidé de consacrer ses soins aux cas jugés prioritaires par le ministère de l'intérieur et elle s'est immédiatement penchée sur les agents de la police nationale. Les conclusions promettent d'être spectaculaires si l'on en juge par les premiers résultats constatés au terme de sa consultation télévisée de mardi soir 20 avril.

L'officier de paix René, quarante-sept ans, agent de la force publique de père en fils, que d'aucuns prétendaient traumatisé depuis qu'il a épousé une déléguée cégétiste croisée au cours d'une manifestation en mai 68, s'est déclaré *«heureux d'être flic»* et de pouvoir, chaque jour que Dieu fait, vivre son rêve d'enfant : *«Jouer, pour de vrai, aux gendarmes et aux voleurs.»* La brigadière Marie-Christine, trente-trois ans, qui voulait devenir infirmière mais s'est retrouvée dans la police pour faire plaisir à son papa, s'est déclarée contente, finalement, de faire *«un métier d'homme»*, malgré le *«sexisme»* de ses collègues.

La confession la plus émouvante a toutefois été celle du gardien de la paix Pierre Navarro, quarante-cinq ans, qui exerce ses fonctions à Toulouse où il *«nage dans le bonheur»* depuis qu'il s'est spécialisé dans la prévention de la délinquance. Ce policier non violent s'est défini comme un *«régulateur de la paix sociale»* et il a fait sensation en recommandant à tous les jeunes d'aller à la rencontre des forces de l'ordre pour leur tendre la main : *«Si le policier ne fait pas le premier pas, vous, faites-le... Nous sommes des hommes comme les autres.»*

Ce n'était plus «Bas les masques» mais «Bas les matraques» ! Pris à témoin, un échantillon de jeunes banlieusards a considéré que *«si tous les flics étaient comme ça on pourrait parler avec eux»*.

Nous croyons savoir que Charles Pasqua a aussitôt demandé à Mireille Dumas de réserver sa prochaine séance aux fonctionnaires impliqués dans les récentes «bavures» de Paris, Chambéry, Wattrelos et d'ailleurs.

Circulez ! Grâce à Mireille la magicienne il n'y a plus rien à voir !

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ● On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ●●● Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 21 avril

TF 1

4 des milliers de prix dans tout le magasin.
NOCTURNE demain JEUDI 22 h.
SAMARITAINE

20.20 **Sport : Football.** Coupe d'Europe des clubs champions, 6e journée des poules finales : FC Bruges-Olympique de Marseille ; A 21.15, Mi-temps et Loto ; A 21.30, 2e mi-temps ; A 22.25, Résumé du match Glasgow Rangers-CSKA Moscou ; A 23.30, Résumé de FC Porto-IFK Göteborg et de Milan AC-PSV Eindhoven.
0.05 **Magazine : Grands reportages.** Génération 47.
1.05 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 **Téléfilm : La Maison vide.** De Denys Granier-Deferre.
22.30 ▶ **Première ligne.** «Bonne à tout faire», documentaire de Paula Zacharmann.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Sois jeune ou tais-toi. Invités : Axel Kahn, directeur du laboratoire de recherche en génétique et pathologie moléculaire à l'Institut Cochin ; le docteur Serge Hercberg, directeur de recherche de l'INSERM ; Claude Le Pan, économiste ; Edgar Morin, sociologue ; Estelle Hallyday, mannequin ; Karl Lagerfeld, styliste ; le docteur Michel Allard, spécialiste des questions de longévité humaine.
22.25 **Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.**
23.05 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Revenge.** □ Film américain de Tony Scott (1989).
22.55 **Flash d'informations.**
23.05 **Cinéma : Miami Slues.** □ Film américain de George Armitage (1989) (v.o.).

ARTE

20.40 **Documentaire : Musiciens du Nord.** Le chanteur sous les étoiles.
21.55 **Musique : Gustav III, adieu au roi joueur.** D'après *Orphée et Eurydice*, de Christoph Willibald Gluck.
22.45 **Documentaire : Le Théâtre Ibsen à Oslo.** De Jorgen Wicka.
23.35 **Documentaire : Julia de Varsovie.** De Pierre Kifer.
0.00 **Magazine : Mégamix** (rediff.).

M 6

20.45 **Téléfilm : Une image de trop.** De Jean-Claude Missiaen.
22.35 **Téléfilm : Liaison brûlante.** De Sheldon Larry.
0.10 **Magazine : Vénus.**
0.40 **Six minutes première heure.**
0.50 **Magazine : Ecolo 8.**
0.55 **Magazine : Nouba.**
2.30 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Les explorateurs de la plume.
21.28 **Poésie sur parole.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Devenir français ? 2. Le choix du passage.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 19 août 1992 lors du Festival suédois de musique baroque) : O come sei gentil, de Monteverdi ; Toccata, de Galilei ; Trois duets, de Notari ; Lamento d'Arianna, de Costa ; Lacrimosa bella, de Sances ; Lamento d'Olimpia, de Monteverdi ; Dove potro, Alla guerra, d'India, par Emma Kirkby, Evelyn Tubb, sopranos, Anthony Rooley, luth.
21.30 **Concert** (donné le 20 février salle Olivier-Messiaen) : Polyèdre, de Taira ; Le Chemin de Buddha, de Tiet ; Hero, de Dusapin, par l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. Jacques Mercier.
23.09 **Feuilleton : Meldoror.**
23.19 **Ainsi la nuit.**
0.33 **L'Heure bleue.**

Jeudi 22 avril

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : La loi est la loi.**
15.25 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.20 **Jeu : Une famille en or.**
16.50 **Club Dorothée vacances.**
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Cinéma : Nuit d'ivresse.** ■ Film français de Bernard Nauer (1986).
22.25 **Sport : Football.** PSG-Juventus de Turin. Match retour de la demi-finale Coupe de l'UEFA, en différé.
0.20 **Magazine : Télé-vision.** Invitée : Anna Sinclair.
1.05 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

13.50 **Série : Tatort.**
15.20 **Tiercé, en direct d'Auteuil.**
15.30 **Variétés : Le Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran.
16.20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Magazine : Giga.**
19.25 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Animé par Nagui.
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Lire en prison ; Les survivants de la cordillère ; Avoir vingt ans en Russie.
22.25 **Série : Un privé nommé Stryker.** Tuer n'est pas jouer, d'Alan J. Levi.
23.55 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Le théâtre de rue.

FRANCE 3

13.30 **Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo.
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invitée : Véronique de La Cruz, miss France 1993.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Cartes postales*, d'Henry Jean-Marie Levet.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : L'Express du colonel von Ryan.** ■ Film américain de Mark Robson (1965).
22.45 **Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.**
23.20 **Cinéma : Courage, fuyons.** ■■ Film français d'Yves Robert (1979).
0.55 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.40 **Musique : Portée de nuit.** Musique instrumentale égyptienne, par l'Orchestre d'Oum Kalsoum.

CANAL PLUS

13.35 **Cinéma : Weeds.** ■ Film américain de John Hancock (1987).
15.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
16.00 **Cinéma : Tous les matins du monde.** ■■■ Film français d'Alain Corneau (1991).
17.45 **Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub** (rediff.).
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.15

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Flash d'informations.**
19.30 **Sport : Football.** PSG-Juventus. Match retour de la demi-finale de la Coupe de l'UEFA, en direct. A 20.15, coup d'envoi du match.
22.15 **Série : Le Juge de la nuit.** 5. L'Ombre du tueur, de Jeff Freilich.
23.00 **Flash d'informations.**
23.05 **Cinéma : Allô ! Maman, c'est encore moi.** □ Film américain d'Amy Heckerling (1990) (v.o.).
0.23 **Di Rosa Girls.** Raoul.
0.25 **Cinéma : L'Amour avec des gants.** ■ Film italien de Maurizio Nichetti et Guido Manuli (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Les Parapluies de Cherbourg.** ■■■ Film français de Jacques Demy (1963) (rediff.).
18.25 **Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.** «J» /Hans Christoph Buch.
19.30 **Documentaire : Les Arnold.** De Jacqueline Pérard (2e partie).
19.55 **Documentaire : L'Epicerie de ma mère.** De Jean-Marie Barbe. *Une journée dans l'épicerie d'un petit village en Ardèche. Tout un climat.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Cafés.** Soirée proposée par Claus Josten et réalisée par Philippe Grandrieux. *Philippe Gandrieux a parcouru les cafés, de Berlin à Jérusalem, de Nîmes à Almeria, de Jéricho au Golan. Caméra collée aux visages, il a filmé avec une extraordinaire attention ce que ceux-ci avaient à dire sur eux-mêmes, sur la difficulté de vivre entre deux pays, entre deux cultures, entre deux « moi ».*
20.41 **Documentaire : Cafés.** De Philippe Grandrieux. Avec Jacqueline Lustig, Nicolas Silberg, Adriana Alharas.

M 6

13.30 **Série : Jim Bergerac.**
14.15 **Magazine : Destination musique.** Roch Voisine.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : L'Etalon noir.**
18.00 **Série : Le Joker.**
19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Météo 6.**
20.45 **Cinéma : The Thing (la Chose).** ■ Film américain de John Carpenter (1982).
22.35 **Téléfilm : La Proie.** De John Stewart.
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Culture rock.** La saga des Beach Boys.
0.50 **Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** La Preuve et le Témoin (2), de Me Maurice Garçon, d'après le procès Kravchenko.
21.30 **Profils perdus.** Arnold Van Gennep (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Devenir français ? 3. La nationalité, et après ?
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jacques Lecarrière (l'Envol d'Icare).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 mars salle Pleyel) : War Requiem, de Britten, par le Chœur, la Maîtrise et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Steuart Bedford ; Margaret Jane Wray, soprano, Ian Caley, ténor ; Stephen Roberts, baryton.
23.09 **Feuilleton : Maldoror.**
23.19 **Ainsi la nuit.** Suite pour flûte et piano op. 34, de Widor ; Quintette à cordes en fa majeur, de Bruckner.
0.33 **L'Heure bleue.**

Le Monde

Les débats au sein du Parti socialiste et la prochaine élection présidentielle

Jacques Delors confirme qu'il n'est pas « candidat à la candidature » dans les « présentes circonstances »

L'acceptation de la nouvelle direction du Parti socialiste et la préparation des états généraux ont progressé à quelques jours de la réunion du comité directeur qui devra fixer, samedi 24 avril, les termes d'un accord entre ses différentes composantes. Michel Rocard s'est rendu, mardi 20 avril, devant les sénateurs socialistes, puis devant les députés européens du PS. En confirmant qu'il n'est pas *« candidat à la candidature »* présidentielle *« dans les présentes circonstances »*, Jacques Delors laisse la voie libre au maire de Conflans-Sainte-Honorine dans son entreprise de « reconstruction » du PS.

Une trentaine de sénateurs, dont le président du groupe, Claude Estier (Paris), ainsi que Pierre Mauroy et Guy Allouche (Nord), ont participé, mardi, à la réunion du groupe dont l'ordre du jour était l'audition de Michel Rocard. Une dizaine d'autres étaient réunis dans le bureau de Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort), notamment Michel Charasse (Puy-de-Dôme), qui n'est plus que « rattaché administratif » au groupe, et Françoise Seligmann (Hauts-de-Seine), tous trois fabiusiens.

Le groupe socialiste compte soixante et onze membres et apparentés. *« Plus de la moitié d'entre eux ne sont pas d'accord avec le coup de force de Michel Rocard »*, a déclaré Michel Dreyfus-Schmidt.

De son côté, Claude Estier a rapporté les propos de Pierre Mauroy, selon lesquels le problème de la légitimité est *« dépassé »*. *« Les militants veulent qu'on se rassemble. Le comité directeur doit avoir la sagesse d'aller vers le rassemblement, pour réussir les deux phases des états généraux de juillet et d'octobre »*, a déclaré de le sénateur du Nord.

Claude Estier a souligné que les sénateurs présents n'avaient pas émis de critiques après l'intervention de Michel Rocard, qui a réaffirmé que la question de l'élection présidentielle *« n'est pas à l'ordre du jour »* et qu'il souhaite mettre fin *« le plus tôt possible »* à la direction provisoire. Selon le président du groupe, cette direction provisoire disparaîtra *« à la fin du processus des états généraux et du congrès constituant d'octobre »*.

A Strasbourg, mardi soir, Michel Rocard, après avoir rencontré les représentants socialistes français au Parement européen, a affirmé qu'il conserve, *« à terme, magnifiquement confiance »* dans les effets du « big bang » qu'il avait appelé de ses vœux le 17 février dernier. La défaite du PS, a-t-il expliqué, *« oblige à la restructuration de la coalition pour la transformation sociale en France »*. *« Appelons-la ainsi*, a-t-il expliqué, *car les écologistes n'aiment pas le mot de gauche. »*

Seize des vingt-deux parlementaires français du groupe socialiste étaient présents à la réunion avec Michel Rocard. Certains, comme Henri Saby ou Alain Bombard, fabiusiens, avaient fait savoir qu'ils seraient absents en raison de leurs désaccords avec le président de la direction provisoire du PS.

L'ancien premier ministre a participé, ensuite, à un dîner organisé par Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste européen, et rassemblant des représentants de plusieurs groupes politiques du Parlement de Strasbourg, dont Dominique Voynet, porte-parole des Verts et ancien député européen.

La participation de cette dernière est *« un effet de la convivialité dans laquelle baignent mes amis parlementaires européens »*, a assuré Michel Rocard. *« Je ne suis pas partante pour le « big bang », je n'y crois pas »*, a précisé, de son côté, Dominique Voynet. Dernier élément de satisfaction, et non le moindre, pour Michel Rocard, Jacques Delors a confirmé, mardi, sur TF1 qu'il n'est toujours pas *« candidat à la candidature »* à l'élection présidentielle.

Interrogé en marge d'une visite en Suède sur une éventuelle candidature de sa part, le président de la Commission européenne a déclaré : *« On m'oblige à y réfléchir, mais, pour l'instant, ma réponse est toujours la même : dans les présentes circonstances, je ne suis pas candidat à la candidature. »* Les circonstances peuvent, certes, changer, mais Jacques Delors refuse, pour le moment, d'offrir son drapeau à un éventuel regroupement contre Michel Rocard au sein du PS.

P. J.

EN BREF

□ **Un officier espagnol pourrait remplacer le général Morillon.** – Le général espagnol Delimiro Prado, actuel adjoint du général Philippe Morillon, commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, remplacera ce dernier s'il quitte ses fonctions, a-t-on appris, mardi soir 20 avril, auprès du ministère de la défense à Madrid. Agé de cinquante-six ans, le général de brigade Delimiro Prado était, peu avant son affectation en Bosnie, professeur à l'Ecole supérieure de l'armée en Espagne. – *(AFP.)*

□ **Des armes israéliennes pour les Musulmans.** – Des marchands d'armes israéliens sont en train de vendre des armes légères et des munitions aux forces musulmanes de Bosnie-Herzégovine, a rapporté, mardi 20 avril, la télévision de Jérusalem. Celle-ci ne cite pas ses sources et explique que ces transactions ne sont pas officielles mais plutôt le fait de fabricants d'armes privés.

□ **Démission du conservateur des musées de Strasbourg.** – Roland Recht, conservateur en chef des huit musées de Strasbourg depuis sept ans, a annoncé sa démission au 1er octobre prochain. Il occupera la chaire d'histoire de l'art de l'université des sciences humaines de Strasbourg. Spécialiste du Moyen Age, fervent avocat des arts plastiques contemporains, il avait été nommé à la tête des musées municipaux en janvier 1986 par le maire UDF-CDS d'alors, Marcel Rudloff. Il a été le promoteur du projet de musée d'art moderne pour lequel l'équipe municipale a pris fait et cause, mais qui ne pourra aboutir avant plusieurs années (*le Monde* du 4 février). Son départ souligne les obstacles et les désaccords qu'a rencontrés le futur musée. – *(Corr.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Justice : « Le poids de l'histoire », par Philippe Robert ; « Redonner confiance aux juges », par Valéry Turcey 2

ÉTRANGER

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie 3
La préparation du référendum du 25 avril en Russie 4
Italie : l'enquête sur les relations de M. Andreotti avec la Mafia 4
Bill Clinton assume *« l'entière responsabilité »* de l'assaut donné contre la ferme des davidiens à Waco 6
Egypte : le ministre de l'information a été blessé dans un attentat 6
Sénégal : des dizaines de rebelles ont été tués en Casamance dans un affrontement avec l'armée 6
Angola : le siège de Cuito par les troupes de l'UNITA 6
Le GATT et la monnaie au centre des entretiens d'Edouard Balladur et Helmut Kohl 7

POLITIQUE

Le premier ministre ne retient pas pour l'immédiat la proposition de l'UDF sur la formation professionnelle 8
M. Giscard d'Estaing demande « une application rapide et conforme » de la plate-forme UDF-RPR 8
Les projets de réforme de Philippe Séguin à l'Assemblée nationale .. 8

SOCIÉTÉ

Viol et assassinat d'un enfant dans le Gard 10
Des zones d'ombre subsistent autour du meurtre de Jacques Roseau 10
Football : Auxerre éliminé de la Coupe de l'UEFA 11
Voile : le pari gagné de Bruno Peyron 11

ÉCONOMIE

La mise en œuvre des mesures gouvernementales 13
Les marchés financiers espèrent un nouveau signe de la Bundesbank sur la baisse des taux 14
Le congrès de la FNSEA 15
Vie des entreprises 16

COMMUNICATION

Le bilan du trentième MIP-TV à Cannes 15
Les attributions d'Alain Carignon. 15

ARTS ◆ SPECTACLES

• L'hommage de l'Opéra de Paris à George Balanchine • « Les mariée de la tour Eiffel », au Théâtre des Champs-Elysées • La peinture française du XVII siècle à Rennes • L'Evangile selon Aretha Franklin ..... 21 à 30

Services

Abonnements 18
Annonces classées 12
Automobile 15
Carnet 18
Marchés financiers ..... 16 et 17
Météorologie 19
Mots croisés 18
Radio-télévision 19

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts et Spectacles » folioté 21 à 30

Le numéro du « Monde » daté 21 avril 1993 a été tiré à 466 549 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » :
Horkheimer, l'homme sans illusions

De retour en Allemagne après la nuit nazie, le philosophe Max Horkheimer (mort en 1973) a noté pendant vingt ans (1949-1969) ses réflexions sur nos manières de vivre. Roger-Pol Droit analyse les carnets de ce philosophe déchiré entre désespoir lucide et espérance muette.

La réunion du conseil des ministres

Le financement de la Sécurité sociale pourrait « mettre en cause l'avenir de la protection », déclare M. Sarkozy

Le conseil des ministres, réuni mercredi 21 avril, au palais de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand, a entendu deux communications jugées *« extrêmement importantes »* par Edouard Balladur, selon Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement. La première, présentée par le premier ministre lui même, a porté sur le contrôle par le Parlement des actes communautaires. A la suite du débat qui s'était déroulé sur ce thème à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, mardi 20 avril, M. Balladur a souhaité *« très fermement »* que le Parlement soit mieux associé à l'élaboration des normes communautaires. Le premier ministre a indiqué que la gouvernement tiendra compte des avis du Parlement, même si ce dernier ne disposera pas pour autant d'un droit de veto.

La deuxième communication a été faite par Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville sur l'état des comptes de la Sécurité sociale. Mme Veil, après avoir regretté que la commission des comptes de la Sécurité sociale n'ait pas été réunie selon l'usage à la fin de 1992, a indiqué qu'elle le serait en juin. A propos du déficit du régime général, M. Sarkozy a fait remarquer que le problème du financement, *« qui n'est pas un énième trou de la « sécu » mais une situation sans précédent »*, pourrait *« mettre en cause l'avenir de la protection sociale »*. *« Des décisions seront prises qui feront appel aux efforts de tous »*, a ajouté le porte-parole, qui a estimé que ces décisions devraient apparaître dès le collectif budgétaire, dont la présentation est attendue au conseil des ministres du 5 mai prochain.

M. Sarkozy a considéré que le projet de diminution du traitement des ministres est une *« excellente décision »*. *« Au moment où la France s'apprête à demander des efforts à tous, il est des symboles qui parlent et qui comptent »*, a ajouté le porte-parole.

Le conseil a enfin adopté deux projets de loi. Le premier, présenté par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, est relatif au code de la consommation, et le second, présenté par Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, constitue le livre VIII du nouveau code rural.

□ **Nouvelle-Calédonie : François Burck (Union calédonienne) espère que Dominique Perben *« ne s'enlisera pas dans un gaullisme étroit »*.** – François Burck, président de l'Union calédonienne (composante majoritaire du FLNKS) a émis le souhait, lundi 19 avril, dans une déclaration à l'AFP, que Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, *« ne s'enlisera pas dans un gaullisme étroit »* à propos du dossier calédonien. *« Nous attendons de M. Perben qu'il nous aide à ce que le pays soit porteur d'espérance »*, a précisé M. Burck.

• M. Massoni, préfet de police de Paris • M. Lacroix, directeur général de la police nationale

Le préfet Philippe Massoni, directeur de cabinet du ministre d'Etat Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a été nommé préfet de police de Paris, mercredi 21 avril, lors d'un conseil des ministres marqué par un mouvement préfectoral qui concerne les postes les plus éminents de l'administration policière. Pierre Verbrugghe, préfet de police de Paris depuis juillet 1988, regagne la Cour des comptes, son corps d'origine.

Le préfet Joël Thoraval, directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur, est placé en position « hors cadre » et sera nommé le 30 avril directeur de cabinet de Charles Pasqua à la place de M. Massoni. Michel Blangy, préfet de la région Poitou-Charentes, lui succède à la tête de la direction générale de l'administration.

Le préfet Bernard Grasset, directeur général de la police nationale depuis juillet 1991, est nommé préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine. Le précédent préfet de la région Bretagne, Edouard Lacroix, devient directeur général de la police nationale.

Au titre du ministère de la défense, Bertrand Le Ménestrel, contrôleur général des armées, est nommé directeur de l'administration générale.

L'Everest a « perdu » deux mètres

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Deux mètres en moins. Le géant de la terre soit, depuis mardi 20 avril à 12 heures, qu'il ne mesure que 8 846,10 mètres. L'Everest n'a pas pour autant perdu de sa superbe, et l'attrait qu'il exerce sur tous les alpinistes du monde reste entier. La révélation de ce « tassement » a été faite au cours du Salon international de la haute horlogerie, qui se tient actuellement à Genève. L'un des exposants helvétiques, particulièrement soucieux sur la précision, a en effet financé, il y a quelques mois, une expédition sur l'Everest réunissant des scientifiques italiens et chinois afin de déterminer la juste hauteur de ce sommet.

Ceux-ci ont utilisé, au mois de septembre 1992, les compétences himalayennes du guide Benoît Chamoux. Avec l'aide de plusieurs sherpas, il a transporté sur le Toit du monde 15 kilos de matériel, dont un trépied de 3 mètres de haut, supportant des prismes qui devaient refléter les rayons laser émis 10 kilomètres plus bas, à une altitude de 5 500 mètres. Des mesures ont ainsi pu être effectuées depuis les versants népalais et tibétain de l'Everest, grâce à la méthode traditionnelle de triangulation. Mais l'équipe italo-chinoise a également utilisé, pour fixer la hauteur de l'Everest, une balise qui fut mise en connection avec plusieurs satellites.

Cette méthode, dite GPS (*global positioning system*), a déterminé, à quelques millimètres près, une hauteur voisine – 8 848,629 mètres – de celle obtenue par les opérations de triangulation 8 848,665 mètres. Un sondage manuel a ensuite permis de déterminer l'épaisseur de neige qui recouvre le plus haut sommet rocheux du monde, soit 2,55 mètres. Restent donc 8 848,10 mètres. La première mesure officielle de l'Everest, effectuée dans les années 1949-1950, avait fixé à 8 882 mètres – avec une incertitude de plus ou moins 3 mètres – l'altitude de ce sommet. En 1974, des scientifiques chinois avaient abaissé la prestigieuse cime jusqu'à 8 848,13 mètres.

Selon le professeur Giorgio Poretti, chef de la mission scientifique italienne, l'erreur de deux mètres commise en 1974 a pu être corrigée cette fois-ci grâce aux moyens nouveaux et puissants mis en œuvre lors de l'expédition de septembre 1992. Les données recueillies devraient permettre désormais d'étudier les mouvements de la Terre, et notamment l'évolution géodynamique de la croûte terrestre. Montagne encore jeune, l'Everest continuerait en effet à grandir, selon les scientifiques. Les prochaines observations qui seront réalisées permettront peut-être de mesurer l'importance de cette évolution.

CLAUDE FRANCILLON

OFFRE DE REPRISE MACINTOSH

Plus que 8 jours pour la reprise que votre bas de laine attendait.

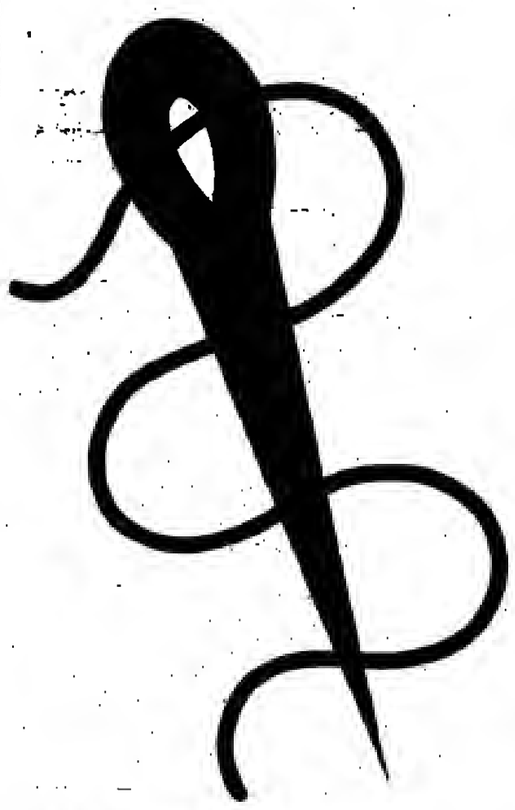

Offre de reprise valable jusqu'au 30 Avril.

Matériel acheté \ Matériel repris	Apple	Mac II	PC
IC III/Centris 610/DuoDock	3 000 F	3 000 F	2 000 F
Centris 650/Quadra 800/950	3 000 F	5 000 F	2 000 F

Jusqu'au 30 Avril 1993, IC vous offre entre 2000 et 5000 F de reprise sur l'achat d'un Macintosh nouvelle génération. Vu les prix, les conseils et les services (PAO, gestion, maintenance) garantis par IC, on dirait que les affaires reprennent !

IC INTERNATIONAL COMPUTER

ENTRE APPLE ET VOUS IL Y A IC

IC BEAUBOURG PARIS 4e (1) 42 72 26 26 • IC VENDOME PARIS 1er (1) 42 86 90 90 • IC MICRO VALLEY PARIS 15e (1) 40 58 00 00 • IC MARSEILLE 8e 91 57 25 03 IC TOULOUSE 61 25 62 32 • IC NANTES 40 47 08 62 • IC LYON 5e 78 62 38 38 • IC AIX EN PROVENCE 42 38 28 08 • IC AVIGNON 90 82 22 22

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

COURTESY THE ESTATE OF GEORGE PLATT LYNES

George Balanchine par George Platt Lynes, vers 1941.

L'OPÉRA DE PARIS REND HOMMAGE A GEORGE BALANCHINE

LE JOURNAL D'UN SCULPTEUR DE CORPS

Balanchine est mort le 30 avril 1983. Il a changé la face du ballet classique en s'expatriant de Russie aux Etats-Unis. Tous les chorégraphes revendiquent son héritage, William Forsythe en tête. Le chorégraphe ne s'en soucierait guère. Il n'aimait que le présent, intensément, les femmes et la musique, éperdument. Histoire d'un collectionneur quasi obsessionnel.

JUSTE une hypothèse : George Balanchine (né Georgi Melitonovitch Balanchivadze, en 1904, à Saint-Pétersbourg) est devenu chorégraphe parce qu'il aimait les femmes. Enfin, à sa manière. Comme un sculpteur s'empare de la terre pour lui donner forme. Le corps de la femme est son matériau suprême. Parfois, il tombe fou amoureux d'une de ses sculptures. Normal, elles sont l'expression d'un fantasme : des merveilles *« tout en os »*. Pas l'ombre d'une rondeur ne doit venir gâcher la ligne générale. Il y a du Giacometti chez Balanchine. Hauteur de jambes hors du commun, petit buste sans seins, long col et jolis masques à l'expression hautaine. La femme est un objet de désir, une déesse, un prototype. On ne touche pas. On admire l'œuvre du maître.

Il arrive parfois qu'une de ces belles du seigneur soit parfaite. Alors Balanchine l'épouse. Il s'est marié cinq fois. Début précoce à dix-huit ans avec Tamara Geva. Suivront Alexandra Danilova, Vera Zorina, Maria Tallchief, d'ascendance indienne, et Tanaquil LeClerq, atteinte de paralysie en 1956, dont le chorégraphe divorça, au Mexique, en 1969. Cinq beautés, cinq sublimes interprètes. *« J'aurais dû n'en épouser aucune. Je suis un nuage en pantalon. Je suis un travailleur, un jardinier. Je suis un Verseau, et un Verseau n'est pas du tout supposé être un mâle, mais l'eau et l'air ! »* On l'aura compris, le chorégraphe n'est ni Tarzan ni King-Kong. C'est un collectionneur. Il cherche la pièce unique. Ses danseuses sont tout à sa dévotion. Il les habille, leur achète des parfums accordés à leur personnalité. Il est un tyran aux manières exquises. Pas besoin d'élever la voix. D'ailleurs Balanchine parle peu. Il montre ce qu'il veut. Avec son corps. Il fut danseur au Kirov de Saint-Pétersbourg, puis à Paris chez Diaghilev qui, très vite, lui fit prendre ses galons de chorégraphe.

Suzanne Farrell, quintessence de l'héroïne balanchinienne. Le chorégraphe en était fou. Muse magnifique, elle fut la dernière, l'ultime, celle que Pygmalion ne pouvait épingler. Il était trop âgé et le savait. Elle lui échappa définitivement le jour où elle convola avec un danseur de la compagnie, le Péruvien Paul Meija. Ambiance terrible. Elle dut s'exiler chez Béjart (1969-1975). Six ans de réflexion avant que Balanchine ne la réintègre...

Balanchine est mort il y a dix ans, le 30 avril 1983, à New-York. Il avait soixante-dix-neuf ans. Cinquante ans auparavant, en choisissant les Etats-Unis comme patrie d'adoption, se doutait-il qu'il allait changer la face de la danse ? Passons rapidement sur les étapes européennes : l'enfant, qui veut être pianiste, se révèle un danseur surdoué, s'essayant à chorégraphier dès seize ans, sous l'influence de l'avant-gardiste Kasyan Goleïzovski ; le Kirov qui rouvre après la révolution ; le passage à l'Ouest en 1924 ; chorégraphe de Diaghilev, il remplace Bronislova Nijinska. Il a vingt et un ans.

Son talent, selon ses proches, *« coulait de lui comme une fontaine »* : 1926, *la Pastorale*, musique d'Auric ; *Jack in the Box*, musique de Satie ; 1927, *la Chatte*, musique de Sauguet. Il s'envole sur les cimes avec *Apollon*, musique de Stravinsky. Ce ballet, créé le 12 juin 1928 au Théâtre Sarah-Bernhardt, scelle la rencontre historique du chorégraphe et du compositeur, tous deux à la recherche de formes nouvelles, de volumes et d'intensité, différents. Ils veulent anticiper sur leur époque. Diaghilev meurt. Balanchine rencontre alors l'Américain Lincoln Kirstein. Ce dernier le persuade d'imaginer son avenir outre-Atlantique. Après de multiples péripéties aux Etats-Unis – et un retour aux commandes de l'Opéra de Paris (!) en 1947, – Balanchine retrouve la Côte est et sa troupe prend désormais le nom de New York City Ballet l'année suivante. Ses danseurs le surnomment alors Mister B.

« Dans le ballet, la femme vient en premier ; partout ailleurs, c'est l'homme ! » La chose est entendue. Deux indices peuvent expliquer une telle primauté féminine : le désir d'inverser le postulat de Diaghilev qui, progressivement, avait mis l'homme au centre de sa création, qu'il soit danseur, chorégraphe ou peintre ; le corps des Américaines, et leurs grands pieds qui permettent des pointes irréelles, leurs longues mains qui étirent le mouvement des bras. Ces indices seront les bases de la construction de ce qu'il est convenu d'appeler le « classique contemporain ».

Seul aussi un Européen entouré de la réputation de libertinage liée au Vieux Continent pouvait, dans cette Amérique puritaine de l'après-guerre, soutenir le pari d'un ballet de femmes, débarrassé du tutu et du costume, corps glorifiés et beaux. Il y des danseurs, bien sûr. Pour les porter, les mettre en valeur. Déhanchements, grâce des bras, pointes, ciseaux, la vision que Balanchine avait de la danse pouvait difficilement s'appliquer aux jeunes gens. Seules Européennes à avoir trouvé grâce à ses yeux : Violette Verdy et Karin von Aroldingen.

DOMINIQUE FRÉTARD

Lire la suite page 22

LES MARIÉS DE LA TOUR EIFFEL

PAGE 23

Après *Parade* (Picasso et Satie n'avaient pas été très aimables avec Jean Cocteau), après *le Bœuf sur le toit* (Dufy et Milhaud permirent cette fois au poète de donner sa mesure), vinrent en 1921 *les Mariés de la tour Eiffel*, un coup de maître de Cocteau et du groupe des Six. Au Théâtre des Champs-Élysées le 23 avril (plus tard sur France 3), l'Orchestre national de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus, nous donne une nouvelle version de cette œuvre allante et libre. *(Lire page 23 les articles de Michel Cournot et Alain Lompech.)*

PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe A RENNES

PAGE 24

Le Musée de Rennes, avant le Musée Fabre de Montpellier, reçoit *le Peinture française au XVIIe siècle*, exposition réunissant 130 toiles prêtées par les musées de province. Quand des artistes méconnus volent la vedette aux maîtres les plus illustres. *(Lire le reportage de Philippe Dagen page 24.)*

ARETHA FRANKLIN

PAGE 30

Une imposante compilation, justement intitulée *Queen of The Soul*, paraît et rassemble l'essentiel des enregistrements d'Aretha Franklin, née à Detroit (Etats-Unis) d'un pasteur de l'Église baptiste. Chanteuse de gospel et de rhythm'n'blues, pianiste, auteur : rarement autant de qualités auront été réunies dans la voix et le cœur d'une artiste. *(Lire l'article de Thomas Sotinel page 30.)*

DANSE
HOMMAGE A GEORGE BALANCHINE

LE JOURNAL D'UN SCULPTEUR DE CORPS

Suite de la page 21

Il créa une école d'où, parmi beaucoup d'appelées, sortiront les élues. Chaque matin, il donnait la classe pour les danseuses ayant intégré le ballet. Maria Caligari, une des dernières à avoir été nommée soliste du vivant de Mister B., nous racontait, deux mois après la disparition du créateur : *« Mister Balanchine aimait travailler d'une manière extrêmement versatile. Chaque jour, il changeait l'ordre des pas. C'est ainsi que le corps s'épanouissait. Le corps est lent à apprendre. Exagérer est une nécessité. C'est la raison pour laquelle nous faisions cent tendus de suite. Les gens ont un mouvement de recul quand ils entendent cela. Mais finalement, c'est ça le bonheur ! »* On s'étonnera toujours de cette phrase du chorégraphe, dite avec ravissement à son biographe Bernard Taper (1) : *« Les membres de la compagnie m'appellent « mère ». Mère, c'est mieux que père ! »*

Le jeune Pétersbourgeois, qui voulait être pianiste, a conçu lui-même des instruments parfaits pour être chorégraphe – maître de ballet était le seul titre qu'il supportait – à la manière d'un chef d'orchestre. Il pouvait s'adonner à sa passion d'enfant : la musique. Il arrivait aux répétitions avec les partitions en tête. Il les façonnait directement sur les corps et dans l'espace. *« Le plus important dans le ballet, c'est l'orchestre, et j'exige toujours des formations au grand complet, dirigées par des chefs qualifiés. »* Irving Berlin quitta le Royal Ballet pour sa compagnie. Et Stravinsky se révéla être le compagnon de route idéal, le père spirituel, celui avec qui il collabora plus de vingt fois. Mister B. écrivait en 1947 : *« Dans la musique de Stravinsky, l'élément dansant qui domine, c'est la pulsation. Elle est régulière, insistante, pleine de santé, toujours rassurante (...). L'interprète ne doit pas craindre (comme beaucoup le font, hélas !) l'usage dynamique que fait Stravinsky du silence. Il doit lui accorder sa confiance. C'est dans ce sens du temps mesuré, dans cette conscience extrême toujours en éveil de son existence que nous trouvons l'un des vivants secrets de sa musique. »*

Et Stravinsky répliquait : *« Voir la chorégraphie de Balanchine, c'est écouter la musique avec un œil. Son écoute visuelle a été pour moi une grande révélation, plus que pour n'importe qui d'autre. La chorégraphie intensifie des rapports dont j'étais à peine conscient ; le spectacle paraissait être une construction dont j'aurais tracé les plans sans jamais en avoir exploré le résultat. »* Ces propos montrent le degré d'abstraction musicale auquel le chorégraphe russe était arrivé, loin de Petipa, loin des ballets de Diaghilev. Visualiser la musique avec le mouvement. Il y a déjà du Cunningham dans Balanchine. Cunningham qui, de son côté, travaillait déjà avec John Cage, et auquel il arrivait de prendre des cours chez Balanchine. Il faudra, un jour, savoir pourquoi les deux grandes histoires danse/musique du siècle se sont écrites aux Etats-Unis.

Celle de Balanchine et de Stravinsky reprend dès 1942, à New-York, avec *le Ballet des Eléphants*, chorégraphié sur *Circus Polka*, au bénéfice des forces armées. Partition composée à la demande de Balanchine pour cinquante – très gracieuses – danseuses et cinquante – très jeunes – éléphants du cirque Ringling Brothers and Barnum & Bailey. Les deux hommes aimaient s'amuser. La première eut lieu au Madison Square, le 9 avril.

On s'accorde à penser qu'*Agon* est leur plus bel enfant (1957). Stravinsky l'avait sous-titré *« combat dansé »*. Il s'agit, en réalité, d'une interprétation de danses de cour du dix-huitième, avec sarabande, branle simple, branle gai, branle double du Poitou. Stravinsky meurt en 1971. En 1972, Balanchine, en plus d'une saison normale, a préparé un hommage à son ami, ce qui nécessite une organisation proche d'*« une sorte de débarquement en Normandie en miniature »*, se souvient Lincoln Kirstein. Avec sept créations – dont le merveilleux *Concerto pour violon* – Mister B. donna une réplique géniale à tous ceux qui l'accusaient de connaître une baisse de régime face au talent ascendant de Jerome Robbins. Ce dernier venait de rejoindre (1969) le New York City Ballet, après une absence de dix ans, tout auréolé du triomphe de *West Side Story* (il apportait, il est vrai, des chefs-d'œuvre : *Dances at the Gathering, In the Night, les Variations Goldberg* et *Valse d'un soir*). Plusieurs des ballets créés exprès pour l'hommage au compositeur sur ses propres musiques – *Sonata, Symphonie en trois mouvements, Concerto pour violon, Divertimento du Baiser de la fée, Danses concertantes, Scherzo à la russe, Symphonie de psaumes* – étaient tous de l'excellent Balanchine.

« Je ne cherche pas et n'ai jamais cherché à faire des choses géniales. Ce que je crée est fait pour distraire. » Il équilibrait une soirée en donnant, parallèlement à ses ballets géométriques, complexes, des pièces plus faciles. Il y a du Balanchine qui ressemble à Marius Petipa. *Le Fils prodigue* (décors de Georges Rouault), par exemple, culmine sur les sommets mélangés de la psychanalyse et de la pompe russe. Il y a du Balanchine qui n'a rien de « balanchinien ». Et qui ne manque pas de surprendre et de décevoir. Chassez l'âme slave, elle revient au galop.

Il était de bon ton pour les admirateurs de Stravinsky de tenir Tchaïkovski pour un nain. Balanchine a toujours gardé son affection pour le compositeur de *Casse-Noisettes*, de *la Belle au bois dormant*, du *Lac des cygnes*. *« On prétend que Tchaïkovski n'a jamais rien composé de bon que ses merveilleuses mélodies. Mais c'est faux ! Il entrelace les mélodies d'une façon très complexe, on dirait qu'il construit une cathédrale gothique, produisant des harmonies pleines d'imagination et développant sa musique à travers des tonalités différentes de manière magistrale. »* Et d'ajouter : *« Tchaïkovski est pour moi le Pouchkine de la musique : un talent extraordinaire, le sens des proportions exactes, la noblesse. Et sa musique reste élégante, dansable. Pouchkine écrivit mieux que personne sur l'art du ballet »* (*Conversations avec George Balanchine, variations sur Tchaïkovski*, par Solomon Volkov, Editions L'Arche, 1988). Fidélité à l'esprit de Saint-Pétersbourg.

Mister B. admirait, comme un petit garçon, tout ce qui était américain. Des grands espaces aux westerns. Du corps des filles – plus forts, plus rapides – aux comédies musicales. Il chorégraphia vingt comédies musicales, dont *On your Toes, Babes in Arms* et les *Ziegfield Follies*. Il avait débuté dans ce genre, à Londres, en 1931, avec des ballets pour la Charles B. Cochran Revue. En référence à son maître Goleïzovski, Balanchine savait que la danse classique avait sa place partout. Qu'elle pouvait vivre sur toutes les musiques. Il collabora au cinéma. Son rêve : jouir de toute la liberté du créateur, et non pas avoir à convaincre un Sam Goldwyn du bien-fondé de ses idées. Comme ce fut le cas pour *Un Américain à Paris*, projet dont Balanchine fut déchargé après que le producteur n'eut pas du tout apprécié tant d'invention et de fantaisie. Le producteur crut qu'il se moquait de lui. Une expérience qui renforça la certitude de l'artiste qu'une direction s'assume seul.

Du vivant de Mister B., le New York City Ballet incarne la perfection. Les lignes, la rapidité d'exécution, l'unisson des ensembles, rien n'échappe à l'œil du maître. Suzanne Farrell raconte que le bonheur consistait à faire en scène un petit geste, parfait, que personne ne remarquait, sauf le chorégraphe. Une production de cent cinquante-trois ballets et vingt comédies musicales. Ses dernières créations datent de 1982, sur des musiques de Stravinsky : *Tango, l'Arche de Noé, Perséphone et Variations pour orchestre*, solo destiné à Suzanne Farrell. Le NYCB est venu pour la première fois à Paris en 1952. En 1976, la compagnie triomphe au Théâtre des Champs-Elysées : Kay Mazzo et Peter Martins, Karin von Aroldingen et Jean-Pierre Bonnefous, un transfuge de l'Opéra de Paris, Suzanne Farrell.

Les critiques négatives apparaissent quand la santé de Balanchine commence à se détériorer, à la fin des années 80. Moins à même de surveiller sa compagnie, sa danse prend des contours flous, s'évanouit. Alors qu'elle doit être d'une précision impitoyable pour tenir ce rapport délicat et vital qu'elle noue avec la musique. Au mois de juillet 1983, trois mois après la disparition de Mister B., nous avions vu la compagnie dans sa résidence d'été de Saratoga, au nord de New-York. Un site magnifique, des ballets parfaits, sur lesquels veillaient John Martins et John Taras, les maîtres de ballet. Chacun dansait avec cette intensité ambiguë qu'apporte une tristesse proche du désespoir. Lors de son dernier passage à Paris, en 1989, le NYCB a fait une triste prestation. En 1990, Jerome Robbins prenait congé de l'illustre ballet. C'est donc Suzanne Farrell et John Clifford qui viennent faire répéter les ballets de l'hommage que s'apprête à rendre l'Opéra-Garnier au chorégraphe.

Interrogé sur l'avenir de sa création et de ses créatures, Balanchine, *« le nuage en pantalon »*, avouait : *« Cela m'est indifférent. Si mes amis ou les jeunes de la compagnie veulent continuer, je n'y vois pas d'inconvénient. J'espère qu'ils seront capables de le faire. Sincèrement, cela ne signifie rien pour moi. Seul le présent est beau. »*

Balanchine, qui avait autant de courtoisie que d'humour, réconfortait son biographe, inquiet de ne pas avoir percé l'homme privé : *« Vous devriez faire comme si vous écriviez sur un cheval de course. Les chevaux de course ne tiennent pas de journal. »*

DOMINIQUE FRÉTARD

(1) *Balanchine*, de Bernard Taper, McMillan, 1974, (Lattès, 1980.)

★ *Hommage à Balanchine*, par le Ballet de l'Opéra-Garnier : *Concerto Barocco (1951), Tzigane (1975), le Fils prodigue (1929), les Quatre Tempéraments (1948)*. Les 28, 29, 30 avril et les 3, 4, 5 mai, 19 h 30. Réservations : 47-42-53-71. De 30 F à 360 F.

Ci-dessus : George Balenchine et Suzanne Farrell répètent « Veriations », 1966. Ci-contre, à geuche : Balanchine et Stravinsky travaillent sur « Agon », 1957. Ci-contre à droite : Jarome Robbins et Marie Tellchief dans « le Fils prodigue », 1950.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PANTOMIME

« LES MARIÉS DE LA TOUR EIFFEL » AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

PAS ET FAUX PAS D'UN PIANO SANS PÉDALES

« Sortir les objets et les sentiments de la brume, les montrer soudain si nus et si vite que l'on ait peine à les reconnaître » : c'est Jean Cocteau qui, en 1920, réclame le grand débarbouillage, le « lifting » intégral, du vieil art du théâtre. Guillaume Apollinaire l'a soutenu dans cette offensive : il a exigé un théâtre « simple, rapide, avec les raccourcis et les grossissements qui s'imposent » (en toute modestie Apollinaire constate que Cocteau et lui-même sont les deux « rois de la poésie »). Vérification avec « les Mariés de la tour Eiffel », une œuvre peu jouée que nous donne l'Orchestre de Lille dirigé par Jean-Claude Casadesus.

COLL. EDOUARD DERMIT

Première sortie des « Mariés » en juin 1921 au Théâtre des Champs-Elysées.

ENTRE les deux guerres commence une vraie mutinerie des poètes contre la pauvre chose branlante, radotante, qu'à leur sentiment est devenue la scène. Toutes les pièces, y compris les plus ambitieuses (Ibsen par exemple), proposent la même manivelle : des acteurs se dévouent à contrefaire « imitativement » des pékins qui entrent, sortent, causent, naviguant dans des brouilleries d'argent, d'affaires, de couche-couche. C'est partout le même rata tiède, glauque, triste, le même « *naturalisme en trompe-l'œil des pièces de mœurs* », dit Apollinaire.

L'imagination scénique propre, le génie créateur déterminé, qui ont engendré l'art du théâtre en soi, d'Eschyle à Büchner, d'Aristophane à Molière, de Shakespeare à Kleist, n'existe plus. Ne s'attardent sur les planches qu'une paresse, un « faire comme si », un simili des heures quelconques, un faux qui n'ose pas dire son nom. Jean Giraudoux observe (sans plus, pour rire) : « *On disait il est cinq heures, et il y avait une vraie pendule qui sonnait cinq heures. Si la pendule sonne cent deux heures, ça commence à être du théâtre* ». Jean Cocteau, plus doctoral pour une fois, appelle la peinture en renfort : « *Peindre consiste, soit à tromper l'œil et en quelque sorte faire des faux, soit à ne tromper personne et, par l'entremise d'un modèle – prétexte, à s'avouer de fond en comble, et à peindre son propre portrait* ».

C'est que les poètes, tant d'années tout de même après *Ubu Roi*, s'exaspèrent de voir le théâtre se noyer dans la vase, dans un naturalisme usé, quand les peintres et les musiciens, en France, en Russie, en Allemagne, partout, inventent des voies neuves. Et les historiens du théâtre ont l'habitude, ici, de sous-estimer le « levain » du cinématographe : à partir du moment où des spectateurs voient des acteurs jouer, sur des écrans, des suites de scènes aussi vives, aussi « distanciées », d'un trait aussi net, que *Charlot patine* de Chaplin, ou *Max pédicure* de Max Linder, ou *Mabel et Fatty* de Mack Sennett, ou *les Joyeux Microbes* d'Emile Cohl, ou même *l'Arroseur arrosé* des frères Lumière, oui à partir de ce moment les contrefaçons sur scène de conversations traînardes paraissent d'une tristesse infinie.

Un premier coup de Trafalgar, une première affirmation de théâtre-théâtre neuf, a lieu le 18 mai 1917 : Cocteau, Picasso, Satie, et les Ballets russes de Diaghilev et Massine, présentent *Parade*. Peinture, musique, danse, poésie, décident de ranimer la scène. Ce n'est qu'un début : dans une rue de Paris, sur l'estrade extérieure d'un chapiteau forain, trois mini-spectacles complets, un prestidigitateur chinois, des acrobates, et une petite fille américaine, battent la réclame pour les merveilles présentées à l'intérieur de la tente.

L'une des intentions de Cocteau, dans *Parade*, était de transmuer en pas de danse des « *suites de gestes réels* », ladite danse participant d'un « *accident organisé, de faux pas qui se prolongent et alternent avec une discipline de fugue* ». Chacun des personnages était gratifié d'une démarche particulière. La collision de ces signes distincts devait permettre, selon Cocteau, de franchir la première vision des figures : « *Le Chinois devenait capable de torturer des missionnaires, la petite Américaine de sombrer sur le Titanic, les acrobates d'être en confiance avec les anges* ». Serge Lifar a dit : « *Les trouvailles de Massine dans* Parade *dérivent directement de Cocteau, avec leur stylisation de cirque. Tout ce qui est à présent courant dans le ballet fut inventé par Cocteau pour* Parade, *dont il avait suggéré chaque pas* ».

Mais l'accueil de *Parade* fut tout sauf simple. C'était l'une des heures les plus noires de la guerre, celle des révoltes, voilà pour l'avant. Pour l'arrière, chorégraphes et chroniqueurs de la danse n'admettaient pas (allaient continuer de ne pas admettre) qu'un amateur soit pris au sérieux : Cocteau n'inventait rien. Et puis la concorde n'avait pas régné, entre les auteurs de *Parade*. Picasso, Satie, avaient tiré dans les pattes de Cocteau, tant il avait le don d'impatienter autrui à force de le charmer. Et Cocteau, tout en poitant Picasso et Satie au pinacle, était déçu : il n'aimait pas l'immense rideau de scène de Picasso, trop académique, trop calme, ni ses deux costumes géants constructivistes, de style cubiste, qui bien sûr épataient tout le monde, mais qui ne permettaient pas aux deux acteurs ainsi encagés d'exécuter les gestes délicats et précis qu'avait prévus Cocteau. Quant à Satie, il aimait beaucoup les plaisanteries (« *Amiral, ne crois pas déchoir/En agitant ton vieux mouchoir!* », écrivait-il), mais pas au point de laisser oblitérer sa musique, comme le souhaitait Cocteau, par de nombreux bruits « concrets » de machines à écrire, de dynamos, de sirènes, de tic-tac de radio-morse, d'avions...

Trois ans plus tard, une seconde tentative de théâtre neuf, *le Bœuf sur le toit*, décors et costumes de Dufy, musique de Darius Milhaud, jouée par les clowns Fratellini, entièrement imaginée et mise en scène par Cocteau, était accomplie cette fois sans anicroche. C'était une entreprise plus modeste : une suite de jeux de scène, de jeux d'idées, de jeux de gestes, comme on dit des jeux de mots. Les acteurs, aux têtes trois fois plus grandes que nature, devenaient « *du décor qui bouge* » (Cocteau dixit), ce qui permettait par exemple à un ventilateur de plafond de décapiter vite fait un policeman. Des ronds de fumée (en tulle gris) flottant immobiles dans l'espace, retenaient l'attention du public, tant ils étaient incongrus et voyants, jusqu'au moment où un boxeur noir entrait, fumant un cigare « *gros comme une torpille* », restituant aux ronds de fumée leur raison d'être, ainsi de suite, dans la foulée.

C'est avec *les Mariés de la tour Eiffel*, créés le 18 juin 1921 au Théâtre des Champs-Elysées, que Cocteau réussit son coup de maître. Décor d'Irène Lagut, costumes de Jean Hugo, chorégraphie de Cocteau. Il y a là cinq musiciens *(lire l'article d'Alain Lompech ci-dessous)*. Cocteau ne fait pas appel, cette fois-ci, aux Ballets russes, mais à une compagnie suédoise qui vient de donner un ballet de Claudel, *l'Homme et son désir*, que Diaghilev a refusé. Tableaux abracadabrants d'une soi-disant noce de petits-bourgeois grimpant déjeuner au premier étage de la tour Eiffel, et d'un photographe de banquets dont l'appareil, détraqué, laisse s'échapper, au moment du déclic, au lieu du « petit oiseau » d'usage, un lion d'Afrique, une pêcheuse de crevettes grises, un nouveau-né géant surdoué, – autant d'indésirables que le directeur de la tour Eiffel et les invités de la noce essaient de faire rentrer dans l'appareil, en vain.

Les paroles, pures et simples et bien détachées, sont proférées par deux acteurs habillés en phonographes : Cocteau tenait à des voix coupantes, sans inflexion aucune (il aimait la phrase de Gide : « *La langue française est un piano sans pédales* », mais ce mot, « *pédales* », pouvant prendre un air équivoque, Gide ne tenait pas à le voir repris par un feu follet comme Cocteau). Dans ses recueils de poèmes, Cocteau déjà avait joué à la perfection de paroles simples, et aussi, comme dans *les Mariés de la tour Eiffel*, carrément de lieux communs : « *Tu ne peux donc jamais te mettre à table avec tout le monde – tes cheveux en désordre – menu, radis, potage aux pâtes, côtelettes haricots verts, compote – mange ta soupe – ne joue pas avec ton couteau – ne te balance pas sur ta chaise – essuie ta bouche – tu ne seras content que lorsque tu auras cassé ta chaise – tes coudes – où sont tes mains – baisse la tête, anarchiste!* ».

Les sciences et techniques n'étaient pas oubliées : l'honneur de la tour Eiffel était déjà d'expédier des déluges d'ondes à très longue distance (Lénine, en octobre, fut un client fidèle de la TSF de la tour Eiffel) : sur le champagne des *Mariés*, les dépêches volent comme des ballerines-hirondelles (dès 1917, Cocteau confesse : « *Me voici quelque chose de tout à fait machine, de tout à fait antenne, de tout à fait morse* »).

Les Mariés de la tour Eiffel saisissent par leur allant, leur jeunesse : c'est qu'ils furent inventés en toute liberté par les membres d'une fine équipe, redoutable, la S. A. M. (Société d'Admiration Mutuelle). Les gags débiles affluaient. Si une « *baigneuse de Trouville* » s'échappe, les jambes à son cou, de l'objectif du photographe, c'est que ce jour-là Paul Morand et Francis Poulenc étaient apparus sur la plage dans d'irrésistibles maillots de bain de femme : sans cesse les bêtises relançaient l'écriture.

Plus d'une fois les « psy » ont fait leur bon pain des *Mariés de la tour Eiffel*, ils ne manquaient pas de prétextes. Cocteau avait d'abord choisi pour titre *la Noce massacrée*. Ayant perdu son père à neuf ans (un suicide), et s'étant maintes fois colleté avec sa mère, il aurait choisi la tour Eiffel par vengeance (nous simplifions), histoire de faire d'une pierre deux coups, parce que le maxi-phallus de cette tour, c'est le papa, et les dentelles de fer de son architecture, ce sont les lingeries de la maman. Quant au « petit oiseau » qui ne sort plus de l'objectif, c'est le zizi de l'enfant, qui ne sait plus ce qu'il devient. Mais quand les psy commencent, où s'arrêtent-ils?

Les Mariés de la tour Eiffel, merveille de liberté, de gaieté, presque un jeu d'enfants, sont l'une des œuvres les plus fortes du grand poète qu'est Jean Cocteau. Il a dit : « *Peut-être mettons-nous dans le jeu plus de nous-mêmes que dans les œuvres de gravité. Le poète se doit d'être un homme très grave, et, par politesse, d'avoir l'air léger* ». Inutile peut-être de rappeler que les rêves de rajeunissement de *Parade*, des *Mariés*, n'eurent aucune suite : le théâtre est retombé, à pieds joints, un peu partout, dans le « *naturalisme en trompe-l'œil des pièces de mœurs* ». Allons donc entendre cette magie d'un soir, ce lion, cette baigneuse, ce photographe aux abois, et repartons mi-gais mi-tristes, comme les enfants que Jean Cocteau voit quitter les clowns du cirque, « *enfilant une manche de pardessus en jetant un dernier regard vers la piste* ».

MICHEL COURNOT

★ *Les Mariés de la tour Eiffel*. Théâtre des Champs-Elysées, le 23 avril, à 20 h 30, par Daniel Mesguich, Hervé Furic (récitants) et l'Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction). En première partie, Françoise Pollet chantera *la Voix humaine* de Poulenc et Cocteau. Rens. et loc. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F. France 3 diffusera ce spectacle dont les effets spéciaux ont été imaginés par Alpha en octobre 93. Harmonia Mundi l'enregistrera.

La « mauvaise » musique de l'avenir

« *AURIC écrivit une brillante Ouverture [intitulée le 14-Juillet] et une série de ritournelles ravissantes ; Poulenc*, la Danse de la baigneuse de Trouville *et le* Discours du général ; *Tailleferre composa* la Valse des dépêches ; *Honegger*, la Marche funèbre du général *et moi* la Marche nuptiale *et* la Fugue du massacre de la noce. *A part la polka de Poulenc, d'une drôlerie voulue assez réussie, et les morceaux d'Auric, cette œuvre était assez faible. Le morceau d'Honegger fut seul pris au sérieux et lorsqu'on commença à le jouer, un critique notoire s'écria :* « Enfin ! voici de la musique ! », *sans reconnaître* la Valse de Faust *qu'avait utilisée dans les basses Arthur, afin de conserver un caractère satirique authentique à sa composition.* »

Lorsque Darius Milhaud entreprend d'écrire ses Mémoires, en 1944 (1), il n'accorde plus guère d'importance aux *Mariés de la tour Eiffel*, qu'il enregistrera pourtant vingt ans plus tard (2). Cette œuvre collective était un manifeste après lequel le groupe des Six se sabordera : il était difficile que des liens durables unissent des compositeurs aux talents si divers. Le groupe n'aura vécu qu'un an et demi, de son « invention » en janvier 1920 par le critique musical et compositeur Henri Collet, à juin 1921. Ses membres furent d'ailleurs étonnés de voir qu'on les avait ainsi... mariés ! Mais il marqua d'une empreinte indélébile l'évolution de la musique. Rien ne serait plus comme avant, même si chacun de ces compositeurs suivit son propre chemin. Honegger se enumit au grand exemple beethovénien ; Milhaud était un lyrique méditerranéen épris de modernité ; Poulenc un inventeur de mélodies ; Auric un futé de première qui fit fortune en composant de la musique de films.

Poussés par Cocteau, Georges Auric, Francis Poulenc, Germaine Tailleferre, Arthur Honegger et Darius Milhaud (Louis Durey entrait déjà dans la dissidence) composèrent, avec *les Mariés de la tour Eiffel*, une véritable anti-*Tétralogie*, sur un mode humoristique, presque d'inspiration dadaïste. Cocteau voulait faire de ces jeunes compositeurs des révolutionnaires rejetant les « ismes » : romantisme, wagnérisme, d'indysme, impressionnisme. Il voulait qu'ils fusillent leurs pères, qu'ils retrouvent ce génie français de la clarté, de la symétrie, à travers une musique qui n'exprime rien d'autre qu'elle-même, ainsi que le poète l'avait défini dans *le Coq et l'Arlequin*, en 1916. Cocteau y défendait notamment la barbarie du *Sacre* de Stravinsky. Il ne voulait plus que l'on compose de la musique à écouter la tête entre les mains, rejetait les Russes du groupe des Cinq autant que Debussy et les romantiques.

La musique composée par les Six à cette époque ne tient pas devant celle des grands ancêtres, c'est évident. Mais pourquoi la juger en usant des arguments mêmes qu'elle récuse ? L'incorruptible Satie avait ouvert la voie à la jeune génération en l'obligeant à prendre parti, à refuser la rhétorique efficace, complaisante, héroïque, la subjectivité sentimentale. Il leur a appris à tenter l'impossible. Cet impossible qui se nourrit d'expériences. Cette esthétique de la rupture, cette simplification du langage musical, sa « dépsychologisation » se retrouvent aujourd'hui curieusement dans la musique que compose la génération des jeunes compositeurs anglo-saxons, Michael Nyman, Philipp Glass et John Adams. Eux n'ont cependant pas un Cocteau pour les pousser à la roue.

A. Lo.

(1) *Ma vie heureuse*, par Darius Milhaud. Editions Pierre Belfond, 334 pages, 129 F.

(2) A écouter, *les Mariés de la tour Eiffel*, par l'Orchestre national de l'ORTF, Darius Milhaud (direction), avec Pierre Bertin et Jacques Duby : 1 CD Adès (non réédité), ou par l'Orchestre Philharmonia, direction Geoffrey Simmons : 1 CD Chandos 8 356. Distribué par Média 7.

(Dessin de Gus Augsbourg/ Archives de la Fondation Erik Satie.)

Jean Cocteau photographie le groupe des Six (qui ne sont déjà plus que cinq) sur la tour Eiffel, en 1921. De gauche à droite : Germaine Tailleferre, Francis Poulenc, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Georges Auric.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON

Nicolas Régnier: «Femme à sa toilette».

MUSÉE SAINT-DENIS DE REIMS

Les frères Le Nain: «Vénus dans la forge de Vulcain».

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIÈCLE EXPOSÉE A RENNES

LE BEAU DÉSORDRE DE L'HISTOIRE

Raconter l'histoire de la peinture française du XVIIe siècle en cent trente tableaux, prêtés par les musées de province : de cette idée périlleuse est née une exposition passablement étrange, intitulée «Grand Siècle». Elle était à Montréal cet hiver. Le Musée de Rennes l'accueille au printemps, celui de Montpellier l'abritera cet été. On y voit les artistes méconnus voler la vedette aux plus illustres, les catégories traditionnellement admises perdre de leur autorité, les toiles rarement ou jamais montrées jusque-là éclipser les chefs-d'œuvre attendus. Mais, à multiplier les surprises, n'aurait-on pas poussé trop loin le plaisir du paradoxe?

«GRAND Siècle», déclarent les affiches. «Grand Siècle», répète en lettres dorées la banderole bleu roi sur le mur du musée. L'appellation est flatteuse, et commode. En matière d'histoire, elle a le précieux mérite de réunir sous son manteau fleurdelisé deux règnes – Louis XIII et Louis XIV, – deux régences – Marie de Médicis et Anne d'Autriche, – le gouvernement de deux cardinaux – Richelieu et Mazarin – et une guerre civile appelée Fronde. Elle passe sous silence la guerre de Trente Ans et celles, non moins atroces, que Louis XIV commanda en Allemagne et aux Pays-Bas. Elle tait la révocation de l'édit de Nantes et la persécution de Port-Royal. Grand siècle, vraiment ?

En matière d'art, elle n'est ni moins glorieuse ni moins trompeuse. Glorieuse parce qu'elle suggère que l'Italie cède enfin le premier rang au royaume de France et que Rome, désormais, est à Paris. Trompeuse parce qu'elle rassemble des peintres parfaitement disparates, plusieurs écoles, des influences croisées et contradictoires, des esthétiques ennemies, des tableaux incompatibles – un beau désordre de peintures en somme, semé de noms vénérables.

Pour le montrer, comment faire? Jusqu'aux années 60, historiens et conservateurs s'inspiraient, ou croyaient s'inspirer, de la méthode des jardiniers géomètres. Ils traçaient des avenues et évitaient les détours. Ils dressaient une carte du Sublime dans laquelle l'allée Poussin conduisait droit au temple de la Dignité antique. Parallèle, l'allée Lorrain longeait un canal aux bords droits. Le Brun et Champaigne étaient honorés, mais plus modestement. La vue portait loin à travers ce paysage symétrique éclairé par le grand jour du classicisme. La nuit du baroque, son frère ennemi, étendait son empire obscur sur les forêts et les broussailles aux alentours de ce parc. Tout était simple, alors.

Désormais, tout est difficile, douteux, sujet à caution et à interrogations innombrables. Au siècle bien peigné a succédé un siècle hirsute et incohérent. Poussin demeure, mais il ne faut plus oublier ni Vouet, ni Blanchard, ni Bourdon, ni Le Sueur, ni La Hyre. Des maniéristes ont surgi au début de la période, nommés Deruet et Lallemant. Les caravagesques fuisonnent, quand, jadis, le seul Valentin bénéficiait d'un peu de notoriété. Le classicisme? Nul n'ose s'en réclamer désormais. Le concept marmoréen s'est effrité, fragmenté et, pour finir, dissous. Il n'en reste qu'un fantôme aux formes incertaines, l'atticisme – lequel ne se porte plus si bien lui-même. Les catégories se sont distendues, puis brisées, incapables d'embrasser trop de cas trop particuliers. Où ranger La Tour? Où Lubin Baugin, qui ressuscite Currège et Parmesan quand nul de ses contemporains ne semble se souvenir d'eux? Où placer, dans quelle généalogie, ce Charles Errard dont l'immense et naïf *Renaud quittant Armide* est une superbe bizarrerie? Que faire de ce Jacques de Létin, artiste troyen, dont la *Déploration sur le Christ mort* est un fort beau tableau dans le genre de l'outrance pathétique?

Il faut renoncer à classer et ne conserver que quelques principes très généraux, essentiellement d'ordre chronologique, tant les redécouvertes ont pullulé en France depuis un quart de siècle : tel est le principe majeur dont les historiens se sont peu à peu convaincus. Tel est celui que les commissaires scientifiques de l'exposition, Michel Hilaire et Patrick Ramade, ont fait leur. Dans les salles du Musée de Rennes, qu'il a fallu vider de ses collections pour la circonstance, cent trente tableaux prêtés par les musées de province composent une rhapsodie à l'image du siècle dont elle traite, rhapsodie au rythme brisé, plus dissonante qu'harmonique. Les signatures, les provenances, les dates, les genres, les sujets sont innombrables. Dans le genre de l'inventaire déconcertant, rarement fit-on mieux.

Peut-être même a-t-on fait trop bien. Les simplifications d'une histoire de l'art réduite à ses héros et ses capitaines avait des torts inexcusables. Une histoire surpeuplée et ouverte à toutes les singularités a ses défauts. Obsédée par la noble utopie de l'exhaustivité, captivée par le rare, l'oublié, le maniéré et l'étrange, elle en vient à négliger des évidences majeures et des œuvres capitales. Le déséquilibre né de la surabondance succède au déséquilibre de la pauvreté. Ainsi de Poussin, pour lequel, de surcroît, des prêts ont été refusés. Qu'il n'ait droit qu'à trois tableaux quand La Hyre en a sept, Le Sueur et Vouet cinq chacun, c'est tomber d'un excès dans l'autre. On en dirait volontiers autant des Le Nain. Sont-ils victimes de leur récente célébrité? Quatre tableaux, dont deux mythologiques et un religieux, rendent mal compte de l'œuvre en laissant croire que le réalisme n'y tient qu'une part négligeable.

C'est du reste l'un des caractères les mieux affirmés de l'exposition que de privilégier la peinture d'histoire et l'allégorie aux dépens du portrait et de la scène de genre. Hors quelques autoportraits, dont ceux de Stella et de Rigaud, l'un exhibant ses tourments, l'autre posant au galant homme sans souci, la réalité humaine est comme absente. On croirait que les peintres du XVIIe évoluaient en apesanteur, entre des nuées abricot et des cieux azur, en compagnie de nymphes, d'héroïnes et de symboles. Que de déités, que de génies, que d'allégories – et donc que de voiles tourbillonnants, que de nus épilés, polis, lissés, idéalisés jusqu'à en perdre toute épaisseur et toute existence! Ce n'est plus l'Olympe, c'est le ciel des Idées un jour de bal masqué.

Toutes ces toiles ne sont pas également admirables. Quelques-unes côtoient d'assez près le ridicule, et d'autres y tombent franchement. *Le Sacrifice d'Iphigénie* de François Perrier, un élève de Vouet, descend jusqu'au burlesque. Une Iphigénie à la poitrine de nourrice et aux bras de laboureuse attend, mollement accoudée à un autel, qu'un vilain barbu ait réussi à enflammer quatre morceaux de bois. Plusieurs allégories sont entassées dans un coin, une autre caresse un lévrier sur un nuage. Tout est faux là-dedans : le sentiment, les positions, la couleur et les expressions. Le scrupule historique exigeait sans doute la présence de ce chef-d'œuvre d'afféterie et de quelques autres. Mais l'œil s'offusque de se heurter à tant de toiles artificieuses. Dans la galerie dorée d'un palais, elles tenaient leur rôle de décorations. Dans un musée, elles ne supportent pas l'épreuve du regard.

Aussi le visiteur gagne-t-il à visiter deux fois l'exposition – deux fois au moins s'entend. Le premier parcours sera voué à l'histoire – ses brisures et ses difficultés – et à la géographie des capitales artistiques provinciales et des voyages entre Paris et Rome, en passant par Parme, Venise ou Florence. Le second, plus long, plus lent, sera celui de la contemplation et du jugement. Celui-ci peut ne pas ratifier les préférences sous-entendues des commissaires. Il peut – ce ne sont que des exemples – placer au plus haut Valentin de Boulogne, son *Saint Jean-Baptiste* retrouvé dans la sacristie de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne et ses *Musiciens et soldats* du musée de Strasbourg; puis, négligeant effrontément les sucreries acidulées de Simon Vouet, saluer les lumières caressantes de Laurent de La Hyre, rendre hommage au *Bacchus et Ariane* des Le Nain. Il doit se laisser brièvement séduire ensuite par l'*Armide éplorée* de Charles Errard, qui l'imagina renversée parmi des coquillages, près d'une mer aux vaguelettes délicieusement cristallines. Il doit enfin en venir au plus substantiel, à *l'Eliézer et Rebecca* du Poussin, à la *Madeleine pénitente* de Champaigne, à la *Mort des enfants de Béthel* de La Hyre et à *l'Enfant Jésus retrouvé par ses parents dans le Temple* de Stella – à ce qui est véritablement grand, et noble, et fort, dans la peinture du «grand» siècle.

PHILIPPE DAGEN

★ Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000 Rennes. Tél. : 99-28-56-94. Jusqu'au 20 juin. L'exposition sera ensuite présentée au Musée Fabre, à Montpellier, du 1er juillet au 5 septembre. Elle s'accompagne d'un catalogue bien conçu, clair et précis (400 pages, 416 ill., 390 francs), et d'un petit fascicule, «aide-mémoire» chronologique et iconographique, très utile à la visite.

En mémoire du président

QUAND il évoque Christophe, Paul, sire de Robien, président à mortier du parlement de Bretagne, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de l'Académie de Berlin, Jean Aubert, conservateur en chef du Musée des beaux-arts de Rennes, n'est pas loin de changer d'être et d'époque. De cet aristocrate breton, il a fait son héros et l'objet de ses études, pour une excellente raison : le Musée de Rennes doit au président de Robien une large part de ses collections.

Christophe-Paul de Robien, qui naquit au château de Robien en 1698 et mourut en son hôtel de Robien, à Rennes, en 1756, n'eut qu'une passion, que sa fortune lui permit de satisfaire largement : collectionner. «*Il collectionnait toutes sortes d'objets et d'œuvres*, explique Jean Aubert. *Des laques chinoises, des porcelaines, des miniatures indiennes et des miniatures médiévales, des antiquités égyptiennes, grecques, romaines ou celtiques et des objets de curiosité. Ceux-ci proviennent pour la plupart des ports et des comptoirs, le long des côtes d'Afrique, de l'Inde ou du Canada, beaucoup plus rarement de l'intérieur. Ils étaient collectés par les marins de la Compagnie des Indes – car les Robien, comme tous les nobles bretons, avaient le privilège de pouvoir faire du commerce sans déroger. Par Lorient et Saint-Malo, les «curiosités» les plus diverses parvenaient donc dans le cabinet du président, qui en a dressé lui-même l'inventaire.*»

En 1792, les biens de la famille furent confisqués et attribués au département d'Ille-et-Vilaine. Le Musée des beaux-arts a donc hérité d'un cabinet de dessins de premier ordre, mais aussi d'une pirogue des Indiens du Canada, d'un Vichnou du sud de l'Inde, d'une poupée mexicaine en or et argent, d'innombrables bronzes et de bizarreries, telle une double bouteille en terre cuite des Indiens du Pérou, qui lui fut offerte par un autre curieux, Frézier, ingénieur et espion français qui visita l'Amérique pour y reconnaître la force des possessions espagnoles. Quand il ne travaillait ni à enrichir son cabinet ni à établir l'inventaire détaillé et illustré de ses butins, le président de Robien faisait fouiller les mégalithes de Locmariaquer et relever plans et coupes des villes, ports et mines de Bretagne.

Le musée possède ainsi un ensemble incomparable, l'intégralité d'un des plus illustres cabinets de curiosités français du XVIIIe siècle, miraculeusement préservé en excellent état. De là, l'un des projets de Jean Aubert : pouvoir présenter ces collections dans leur abondance et leur désordre originel. Pour cela, il lui faut de la place. «*Le Musée de Bretagne, avec lequel nous partageons notre bâtiment*, indique Jean Aubert, *doit bientôt déménager dans un bâtiment nouveau, où il sera associé à une bibliothèque et à un centre culturel scientifique. Nous pouvons donc envisager enfin de nous agrandir. Idéalement, il faudrait que le musée à venir s'organise en trois parties distinctes et néanmoins reliées entre elles : un circuit «histoire de l'art» à travers les tableaux de notre collection, un circuit «art graphique» qui rende justice à la richesse de nos dessins et enfin un circuit «curiosités», autour du fonds Robien. Nous disposons à l'heure actuelle de 6 000 m². Selon la solution qui sera adoptée, nous disposerons de 8 000 ou 10 000 m² – ce qui nous permettra de mettre le musée à la hauteur de ses collections, et de la ville.*» Un concours d'architectes doit être organisé dans les mois prochains afin de décider des lignes directrices de cette métamorphose nécessaire.

Ph. D.

هكذا من الأصل

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

La Loi de la nuit

d'Irwin Winkler,
avec Robert De Niro, Jessica Lange, Cliff Gorman, Jack Warden, Alan King.
Américain (1 h 43).

Un avocat gagne-petit, habitué aux combines minables, est arrivé au stade de sa vie où il lui en faut plus. Il se lance dans l'organisation de matchs de boxe, mais se heurte au monopole d'un caïd.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-81-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41).

Louis, enfant roi

de Roger Planchon,
avec Carmen Maura, Maxime Mansion, Paolo Graziosi, Jocelyne Quivrin, Hervé Briaux, Brigitte Catillon.
Français (2 h 40).

Le parcours initiatique, la construction de la personnalité, du futur Roi-Soleil sur fond de fresque historique.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, handicapée, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-57/36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Monsieur le député

de Jonathan Lynn,
avec Eddie Murphy, Lane Smith, Sheryl Lee Ralph, Joe Don Baker, Victoria Rowell, Grand Shaud.
Américain (1 h 50).

Eddy Murphy en roi de l'arnaque, qui, en devenant député se découvre grand défenseur de la veuve et de l'orphelin.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57/36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08/36-65-75-08) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16/36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93/36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94/36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31/36-65-70-18) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-81-94-95/36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96/36-65-71-44).

Sommersby

de Jon Amiel,
avec Richard Gere, Jodie Foster, Lanny Flaherty, Wendell Wellman, Bill Pullman, Bretz Kelley.
Américain (1 h 55).

La guerre de Sécession a transformé un homme, à travers son épopée se dessine la saga de la reconstruction d'une ville et d'un pays.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94/36-65-70-73) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30/36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16/36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16/36-65-70-81).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93/36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43/36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67/36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59/36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; U. G. C. Convention, dolby, 16e (45-74-93-40/36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96/36-65-71-44).

Les Survivants

de Frank Marshall,
avec Ethan Hawke, Vincent Spano, Josh Hamilton, Sam Behrens, David Kriegel, Bruce Ramsay.
Américain (2 h 05).

Récit du combat mené contre la faim, le froid et la mort par les survivants d'un accident d'avion survenu dans la cordillère des Andes. Inspiré d'un fait réel qui avait défrayé la chronique en 1972.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57/36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93/36-65-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31/36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59/36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Une place à prendre

de Bryan Gordon,
avec Frank Whaley, Jennifer Connelly, Barry Corbin, John M. Jackson, Noble Willingham, William Forsythe.
Américain (1 h 30).

En attendant de devenir milliardaire, un homme a trouvé un emploi de veilleur de nuit dans un supermarché. C'est là qu'il découvre endormi l'objet de tous ses phantasmes : sa jeune et riche voisine qui est en fugue.

VF : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26/36-65-70-67).

Woyzeck

de Guy Marignane,
avec Gilbert Mercantognini, Alexandra Scicluna, Michelli Lonsdale, Jean-Pierre Sentier, Gabrielle Lazure, Marc Bodner.
Français (1 h 15).

L'adaptation cinématographique du drame de Büchner replacé dans une province imaginaire, baroque et violente d'Europe, à une époque proche, mais indéterminée.

L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Sélection

A fleur de mer

de Joao Cesar Monteiro,
avec Laura Morante, Philip Spinelli, Manuela de Freitas, Teresa Villaverde, Georges Claisse, Sergio Antunes.
Portugais (2 h 17).

Un conteur expert nous suspend à un récit délicat, au-dessus de profondeurs troublées de moments de terreur, au niveau de la beauté des lieux et des choses, des fruits et des sons, des lumières diurnes et nocturnes, à la hauteur d'un rêve.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'Adversaire

de Satyajit Ray,
avec Dhritiman Chatterjee, Indira Devi, Jabraj Roy, Krishna Bose, Kalyan Chowdhury, Joyasee Roy.
Indien, noir et blanc (1 h 50).

Au-delà de ses aspects datés des années 70, ce deuxième inconnu de Satyajit Ray (après *Des jours et des nuits dans la forêt*), porté à la curiosité du public français, reste un récit enfiévré qui passe de l'expressionnisme stylisé au reportage à vif, d'un épisode fantasmagorique à une scène de tous les jours.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Agaguk

de Jacques Dorfmann,
avec Toshiro Mifune, Jennifer Tilly, Bernard-Pierre Donnadieu, Nicholas Campbell, Raoul Trujillo, Gafinga Tookalak.
Franco-canadien (1 h 50).

Beaucoup de fraîcheur, d'entrain, de ferveur et de moyens dans cette quête polaire de la sagesse du jeune Inuit, qui se doit de combattre l'ours, le loup, l'homme, tous également blancs.

VO : George V, 8e (45-62-41-46/36-65-70-74).
VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Antonia & Jane

de Beeban Kidron,
avec Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, Biff Nighy, Joe Absolom, Allan Corduner.
Britannique (1 h 20).

Où l'amitié et la haine s'associent dans une comédie existentielle piquante et douce, amère, extrêmement bavarde et tonique.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Bad Lieutenant

d'Abel Ferrara,
avec Harvey Keitel, Frankie Thorn, Zoe Lund, Victor Argo, Paul Calderone, Leonard Thomas.
Américain (1 h 39).
Interdit – 16 ans.

Un flic donne libre cours à ses plus bas instincts. Un film sardonique, éperdu, excessif jusqu'à l'impardonnable, s'il n'était l'implacable sincérité de Ferrara et de Harvey Keitel.

VO : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

De force avec d'autres

de Simon Reggiani,
avec Serge Reggiani, Simon Reggiani, Elsa Zylberstein, Ferruccio Soleri, Pascale Vignal, Antoine Chappey.
Français (1 h 35).

Impudique avec aplomb, roublard de temps à autre, parfois d'une désarmante sincérité, cet hommage du fils au père reflète le visage d'un spécimen d'humanité parfaitement généreux, insupportable, émouvant et marrant, résolument irréductible à un quelconque cliché.

L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Des jours et des nuits dans la forêt

de Satyajit Ray,
avec Sumitra Chatterjee, Subhendu Chatterjee, Samit Banja, Robi Ghose, Sharmila Tagore, Kabari Bose.
Indien (1 h 55).

Un emprunt du réalisateur indien des sentiers de la « nouvelle vague », par lesquels cet incomparable architecte du récit parvient sans renoncer à sa liberté de mouvements à déclencher un extraordinaire tourbillon, un somptueux et cruel affolement des sens et de l'esprit, le souffle de ses grandes œuvres.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77/36-65-70-43).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Où meurent les légendes et les mythes du western sous les coups de feu d'un Clint Eastwood récompensé par l'Oscar du meilleur réalisateur mais injustement boudé par le public français

VO : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08/36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Le Jeune Werther

de Jacques Doillon,
avec Ismaël Joffé-Ménébhi, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond, Miren Cepelin, Faye Anastasie, Pierre Mazzetta.
Français (1 h 35).

Parce que touchant au naturel, par le jeu épatant des jeunes acteurs et par la mise en scène qui apparaît si limpide, si simple, cette adaptation d'un livre, celui de Goethe, dont seul subsiste un subtil parfum, un film irremplaçable.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Jour du désespoir

de Manoel de Oliveira,
avec Teresa Madruga, Mario Barroso, Luis Miguel Cintra, Diogo Doria.
Portugais (1 h 15).

De l'histoire d'un vieillard perclus de douleurs et d'amertume, frappé de cécité, cerné d'ambitions rances et des fantômes de ses conquêtes féminines, un vénérable vétéran du cinéma mondial a bâti sûrement son plus beau film.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Light Sleeper

de Paul Schrader,
avec Willem Dafoe, Susan Sarandon, Dana Delany, David Clennon, Marie Beth Hurt, Victor Garber.
Américain (1 h 43).
Interdit – 16 ans.

Où se trouve le mal pour Paul Schrader? De son univers en proie au chaos mental et social va surgir une aveugle pulsion rédemptrice ; elle tue et détruit sans souci de morale ni de justice, apporte le calme. L'interprétation fascinante de Willem Dafoe, toute en transparence, laisse voir la fragilité de bien des frontières, inquiétant.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit - 12 ans.

Des nuits brûlantes et trop courtes, agitées d'étreintes frénétiques, de cris d'effroi et de colère, saturées de tendresse, de celles qui laissent d'impérissables cicatrices à la postérité.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77/36-65-70-43) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94/36-65-70-14) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50/36-65-70-76) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40/36-65-70-44) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95/36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

L'Œil de Vichy

de Claude Chabrol,
commentaire dit par Michel Bouquet.
Français (1 h 50).

La France sous l'œil vichyssois, des documentaires d'époque montés serrés qui retrouve le fiel du propos de l'Etat français et ses mensonges éhontés, mais aussi – ambiguïté de l'image – le martèlement de la propagande.

Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Pays des sourds

de Nicolas Philibert.
Français (1 h 39).

Planète à la fois très proche et très lointaine sur laquelle nous entraîne Nicolas Philibert qui nous instruit, nous fait rire sainement, nous émeut sans artifice.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Samba Traoré

d'Idrissa Ouédraogo,
avec Bakary Sangaré, Mariam Kaba, Abdoulaye Komboudri, Irène Tassembedo, Moumouni Compaoré, Krin Casimir Traoré.
Franco-suisse-burkinais (1 h 25).

Une revendication de dignité à l'égard du cinéma africain, une proclamation d'indépendance, aussi envers ceux qui, ici, prétendent de ce qui doit se filmer en Afrique, un extraordinaire polar ancré dans la brousse, qui retrouve sous les auspices de la tragédie antique les traces du grand film noir américain.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Santa Sangre

d'Alejandro Jodorowsky,
avec Alex Jodorowsky, Adam Jodorowsky, Guy Stockwell, Blanca Guerra, Thelma Tixou, Sabrina Dennison.
Mexicain (2 h 05).
Interdit – 16 ans.

Femme tatouée, lanceur de couteau castré, éléphant se vidant de son sang, phantômes freudiens, monstres ou innocents, font un cirque provocant et enjoué, où finalement le bleu des fleurs n'est pas absent.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49).

Reprises

Cet obscur objet du désir

de Luis Bunuel,
avec Fernando Rey, Carole Bouquet, Angela Molina, Julien Bertheau, André Weber, Piéral.
Français, 1977 (1 h 45).

Lors d'un voyage en train, un homme raconte ses amours avec une femme insaisissable qu'il poursuit à travers l'Europe. Une autre adaptation du roman de Pierre Louys et le dernier film de Bunuel où l'on retrouve toutes ses chères obsessions.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

If

de Lindsay Anderson,
avec Malcolm McDowell, David Wood, Richard Warwick, Christine Noonan.
Britannique, 1968, copie neuve (1 h 55).
Interdit – 12 ans.

Le moins conformiste des réalisateurs anglais, le dénonciateur des sclérroses et des contraintes du cinéma d'outre-Manche, met en cause avec *If* le système éducatif en vigueur dans les collèges et remporte la Palme d'or du Festival de Cannes en 1969.

VO : Arcatone, 5e (46-33-86-86).

Festivals

Le court-métrage d'Avoriaz à Paris

Neuf courts-métrages primés en Festival du film fantastique d'Avoriaz, sur des scénarios qui rivalisent d'imagination : des sorcières se poursuivent sur des balais à moteur entre les tours de la Défense, des légumes se suicident tragiquement, etc.

Le samedi 24 et le dimanche 25, Séances à 17 et 19 heures. Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, (9e). Mo Rue Montmartre. Tél. : 47-70-81-47.

Cinéportrait de la Méditerranée à Perpignan

La mer, la terre, les hommes dans la ville, les mythes fondateurs, les révoltes, etc., sont les thèmes d'une programmation hétérogène : se côtoient Pagnol, Pasolini, Mohamed Bouri, Schloendorf, Kubrick, Ben Mamhoud...

Du 24 avril au 2 mai. Festival Confrontation 29, à l'Institut Jean-Vigo, 21, rue Bailly, 66000 Perpignan. Tél. : 68-66-30-33.

Strasbourg, loin du Vietnam

Au fil de *Voyage au bout de l'enfer*, de Cimino, de *Dear America : Lettres du Vietnam*, de Bill Couturie, de *Né un quatre juillet*, d'Oliver Stone, de *Good Morning Vietnam*, de Barry Levinson et évidemment d'*Apocalypse Now*, de Coppola, les spectateurs strasbourgeois pourront vérifier combien les Américains, reconstituant la guerre du Vietnam sur grand écran, n'ont su voir qu'eux-mêmes. Parfois fort bien.

Du 21 au 4 mai. Cinéma Odyssée, 3, rue des France-Bourgeois, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-75-11-52.

Cinéma et santé mentale à Nice

Dans le cadre d'un cycle intitulé « Cinéma et santé mentale », on pourra redécouvrir – à la lumière de deux débats thématiques intitulés « L'alcoolisme aujourd'hui » et « Le double » –, la violence rustique du film *Nord*, de Xavier Beauvois (le 21), et l'inquiétante maman Bates et son inséparable fils Norman, dans le plus terrifiant des films d'Hitchcock : *Psychose* (le 28).

Cinémathèque de la ville de Nice, 3, Esplanade-Kennedy, 06300 Nice. Tél. : 92-04-06-66.

La sélection « Cinéma » a été établie par Christophe Montaucieux

« Nord », de Xavier Beauvois, présenté au festival « Cinéma et santé mentale » à Nice.

Les entrées à Paris

Semaine de vacances pascales en demi-teinte, avec une bonne tenue générale et peu de gros succès. Seul *le Livre de la jungle* se maintient, en troisième semaine, au-dessus des 100 000 entrées, ce qui permet à la reprise Disney de totaliser quelque 330 000 entrées.

Mais aucune nouveauté n'aspirait aux sommets : *Jennifer 8* s'en tire honorablement à plus de 40 000 dans 14 salles. Et une escadrille de « petits » tirent leur épingle du jeu : *Bonne chance* de Sacha Guitry comme *l'Adversaire* de Satyajit Ray prouvent que les bons cinéastes suscitent toujours la curiosité, tandis que *Benny's video* surprend par sa bonne tenue à plus 3 000 entrées dans une seule salle.

Parmi les sorties de la semaine précédente, *Cavale sans issue* fléchit les genoux avec 65 000 entrées, alors que *Forever Young* garde la forme à près de 90 000 et que *Cuisine et dépendances* distille toujours un agréable fumet à 55 000. Quant aux *Visiteurs*, ils profitent des congés pour reprendre un coup de jeune avec 75 000 nouveaux supporters, et dépassent ainsi les 1 400 000 à Paris, et largement plus de six millions en France.

Cette semaine aura également été celle de la présence depuis un an sur les écrans de deux succès importants de l'an dernier. *Indochine*, soutenu par ses césars et son oscar, poursuit sa carrière avec 680 000 entrées en un an tout juste. Et, dans un genre bien différent, l'intégrale Bergman au Saint-André-des-Arts fait preuve d'une impressionnante longévité, et totalise plus de 80 000 spectateurs.

J.-M. F.

★ Source : *le Film français*

TEP direction guy rétoré
loc. 43 64 80 80
du 27 avril au 15 mai
L'AVARE de Molière
mise en scène René Loyon
" Enfin un molière hors des sentiers battus " Le Figaro

THEATRE

« Figaro divorce », mise en scène de Jean-Paul Wenzel au Théâtre de la Ville.

Spectacles nouveaux

L'Avare

de Molière, mise en scène de René Loyon, avec Réjane Bajard, Christophe Chatelain, Aristide Demonico, Michel Didym, Jacques Fornier, Philippe Guillard, Jean-François Lapalus, Claude Monnoyeur, Ghislain Montiel, Chantal Mutel et Muriel Racine.

Créé au centre dramatique de Franche-Comté, cet *Avare* arpente désormais les pavés du XXe (arrondissement).

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 27 avril. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 43-64-80-80. 80 F et 130 F.

Deux histoires de Valletti

de Serge Valletti, mise en scène de Chantal Morel, avec Monique Brun et Gérard Morel.

En accueillant Chantal Morel, l'Aquarium lui a demandé d'inviter quelques-uns de ses amis. Et voici deux pièces de Serge Valletti.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 22 avril. Du jeudi au samedi à 18 h 30. Tél. : 43-74-99-61. 80 F et 100 F.

Figaro divorce

d'Odön von Horvath, mise en scène de Jean-Paul Wenzel, avec Georges Bigot, Serge Valletti, Anne Sée, Isabelle Candelier, Louis Merino, Paul Allio, Patrice Bornand, Eric Jacquet, Dominique Guilhard, Véronique Alain, Andréa Taksey et Pierre Allio (musiciens).

Almaviva et la Comtesse, en compagnie de Figaro et de Suzanne, fuient la Révolution et s'exilent. A partir de là, Horvath invente une fable sévère et décapante sur les désillusions, toutes les désillusions.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 22 avril. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 130 F.

La Marelle ; Didascalies

d'Israël Horovitz, mise en scène de l'auteur, avec Olivier Granier, Rafaële Moutier, Anne-Lise Sabouret, Jean-Pierre Stewart, Laura Zichy et Charlotte Janos.

Les « didascalies » sont les indications scéniques données par l'auteur d'une pièce, et rarement suivies par le metteur en scène. Mais ici, il n'y a rien d'autre.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du jeudi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 98 F à 140 F.

La Mégère apprivoisée

de Shakespeare, mise en scène de Jérôme Savary avec Jacques Weber, Christine Boisson, Marc Dudicourt, Fred Personne, Pablo Amoro, Eugène Berthier, Marco Bisson, Katy Grandi, Sandrine Kiberlain, et Guillaume de Tonquedec.

Eternelle lutte du macho et de la révoltée. Jacques Weber est censé mettre au pas Christine Boisson, mais finalement, bien malin qui pourrait désigner le vainqueur.

Théâtre national de Chaillot, salle Jean-Vilar. Du mardi au samedi à 20 h 30. A partir du 23 avril, relâche du 1er au 3 mai. Tél. : 47-27-81-15. De 70 F à 140 F.

Personne n'est parfait

de Joël Cote, mise en scène de l'auteur, avec Thierry Devaye, Nathalie Kent, Ariane Dalet, Bénédicte Berthier et Joël Cote.

La phrase qui clotûrait le film de Billy Wilder, *Certains l'aiment chaud*, est devenue une sorte de slogan pour indiquer que l'on va parler des travestis.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 26 avril. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 15. De 70 F à 100 F.

Le Phénix du Nouveau Monde

d'après sœur Juana Ines de La Cruz, mise en scène d'Antonio Arena, avec Evelyne Istria et Graciela Cerasi.

Le droit des femmes revendiqué par une nonne.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 23 avril. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. 50 F et 70 F.

Le roi se meurt

d'Eugène Ionesco, mise en scène de Ghislaine Dumont, avec Jean-Paul Roussillon, Christine Combe, Marie-Dolores Malpel, Vincent Audat, Saadia Bentaïeb et Roland Gigot.

L'homme face à la mort. Comment l'apprivoiser, la dominer, ou simplement la concevoir ? Par l'autodérision.

Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, 5e. A partir du 27 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-31-11-99. 70 F et 100 F.

Sans titre

de Federico Garcia Lorca, mise en scène de Jean-Louis Hourdin, avec Philippe Berodot, Françoise Chavallaz, Franck Collni, Anne Cuneo, Caroline Gasser, Françoise Chavallaz, Franck Collni, Anne Cuneo, Caroline Gasser, Jean-Louis Hourdin, Doris Ittig, François Margot, Sylvie Mongeaud, Marie Pettoello, Bruno Ricci, Michel Toman et [illegible].

Dehors la révolution, dedans le théâtre. Lorca, auteur-metteur en scène, est saisi par le doute.

MJC 93, petite salle, 1 bd Lénine, Bobigny 93000. A partir du 27 avril, du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 à 130 F.

Paris

Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrick Kerbrat, avec Christophe Malavoy, Marie-France Pisier, Sabine Haudepin, Samuel Labarthe, Philippe Etesse, Jacques Connort et François Caron.

L'auteur connaît bien la sorte de gens dont il parle. Il en trace des portraits aigus, leur fait vivre la noblesse et les souffrances de l'amour.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 220 F à 120 F.

L'Histoire d'amour du siècle

de Marta Tikkanen, mise en scène de Richard Letaurtre, avec *Anne Berlind* et *David Lampel* (pianiste).

Les quatre-vingt-seize fragments d'un poème d'amour, au long d'une nuit boréale.

Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, 5e. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-51-89-09. Durée : 1 h 20. 60 F et 80 F.

L'Homme qui

de Peter Brook, d'après Oliver Sacks, avec Maurice Bénichou, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

A partir des observations d'un neurologue sur les comportements dits anormaux, les comédiens de Peter Brook ont travaillé sur les décalages des comportements sur scène. Le résultat est époustouflant.

Bouffes-du-Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 90 F à 50 F.

John Gabriel Borkman

d'Henrik Ibsen, mise en scène de Luc Bondy, avec Michel Piccoli, Bulle Ogier, Nada Strancar, Roland Amstutz, Bernard Nissille, Catherine Frot et Christine Vouilloz.

Le déclin et la chute d'un géant visionnaire, prisonnier de ses rêves, des deux femmes qui l'ont aimé. Un suffoquant trio d'acteurs, dans une distribution et une mise en scène exceptionnelles.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche* à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 150 F à 30 F.

Les Monstres sacrés

de Jean Cocteau, mise en scène de Raymond Gérôme, avec Michèle Morgan, Jean Marais, Françoise Fleury, Anne Rousselet, Yvette Ferréol et Jean Barat.

Les amours tumultueuses de deux bêtes de scène. Sur scène deux vrais « monstres sacrés ». Une histoire émouvante.

Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 250 F à 120 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias, mise en scène de l'auteur, avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

On ne se lassera jamais de Buenos-Aires et de ses airs de tango, de ses habitants foldingues, de son charme exotique.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-74. De 200 F à 90 F.

Les Passions

de Germaine de Staël, mise en scène de Pierre Franck, avec Thérèse Liotard et Roger Mirmont.

Les rêveries amoureuses de Madame de Staël, qui aimait Benjamin Constant.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 240 F à 40 F.

Le Roi Lear

de William Shakespeare, mise en scène de Chantal Morel, avec Denis Bernet-Rollande, Valère Bertrand, Monique Brun, Véronique Dahuron, Roland De Pauw, Maurice Deschamps, Bernard Guigon, Marcel Houde, Dominique Laidet, Juan Martinez, Christian Mazzuchini, Gérard Morel, Frédéric Poller, Rémi Rauzier et Claire Truche.

Il y avait trop longtemps que Paris n'avait pas accueilli Chantal Morel, l'une des metteurs en scène les plus fortes de la nouvelle génération. Elle revient avec un spectacle défi. Pari tenu.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-74-99-61. 90 F et 100 F.

Les Rustres

de Carlo Goldoni, mise en scène de Jérôme Savary, avec Catherine Arditi, Bernard Ballet, Michel Berto, Nelly Clastrier, Daniel Laloux, Dominique Lavanant, Jean-Pierre Loustaeu, Jean-Pierre Moulin, Eric Ruf, Frédérique Tirmont, Eric Laugerias et Olivier Roustan.

Les entourloupes des maris mufles et des épouses malines. La pièce féministe du XVIIIe siècle, avec, de Chaillot à Mogador, le couple Lavanant-Berto.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-78-04-04. Durée : 3 heures. De 200 F à 80 F.

La Serva amorosa

de Carlo Goldoni, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Jacques Sereys, Jean-Yves Dubois, Jean-Philippe Puymartin, Pierre Vial, Anne Kessler, Philippe Torreton et Vincent Dissez.

Une famille désunie, sauvée du clash par une servante généreuse. Du meilleur Goldoni avec une distribution hors pair.

Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er. Le 21 avril, 14 heures ; le 24, 20 h 30 (et les 29 avril, 2, 6, 9 et 11 mai). Tél. : 40-15-00-15. De 180 F à 45 F.

Le Silence ; Elle est là

de Nathalie Sarraute, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Françoise Seigner, Bérangère Dautun, Gérard Giroudon, Martine Chevallier, Sylvia Bergé, Jean-Baptiste Malartre, Olivier Dautrey, François Beaulieu, Christine Fersen, Roland Bertin et Jean Dautremay.

Enfin, après bien des aventures juridiques et architecturales, bien des reculs et des retards, voici réouverte au public la salle légendaire. Et qui mieux que Nathalie Sarraute pouvait l'inaugurer.

Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Les 23, 24 et 27 avril, 20 h 30 ; le 25, 15 heures (et les 28, 29, 30 avril, 2 et 4 mai). Tél. : 44-58-14-44. De 55 F à 130 F.

The Pitchfork Disney

de Philip Ridley, mise en scène d'Anne Torrès, avec Jérôme Kircher, Claire Lasne, Jean Lorrain et Mohamed Rouabhi.

Quelques jours encore pour découvrir un auteur anglais, un pervers excentrique, une histoire de cauchemar et de dérision.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.
Dernière représentation le 25 avril.

Woyzeck

de Georg Büchner, mise en scène de Christian Benedetti, avec en alternance Christian Benedetti et Michel Fouquet, Véronique Vellard, Brigitte Barilley, Gilles Dao, Patrick Bonnel, Daniel Delabesse et François Cogneau.

L'énigme d'un homme soumis, de sa révolte radicale. Les mystères de la liberté.

Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 25 avril.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

MUSIQUE

Classique

Mercredi 21 avril

Wagner
Parsifal, prélude de l'acte I
Mahler
Kindertotenlieder
Schoenberg
Pelléas et Mélisande
Jard Van Nes (mezzo-soprano), Orchestre de Paris, Pierre Boulez (direction).

Pierre Boulez et Jard Van Nes s'installent Salle Pleyel, pour trois soirs. Trois occasions d'apprécier l'Orchestre de Paris dans un répertoire qui lui va habituellement très bien. Qui ne va pas mal non plus à Boulez. Quant à Jan Van Nes, la mezzo hollandaise qui remplace Waltraud Meier souffrante, elle est une spécialiste de Malher, plus encore que sa consœur allemande. Malheureusement, le prix des places les plus chères, a subi une une augmentation de 40 F. De 230 F elles sont passée à 270 F.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ les 22 et 23). Tél. : 45-63-88-73. De 85 F à 270 F.

Toldra
Canciones
Rodrigo
Halffter
Chansons
Nin y Castellanos
Chants populaires espagnols
Guridi
Canciones castellanas
Turina
Poema en forma de canciones
Teresa Berganza (mezzo-soprano), Juan Antonio Alvarez-Parejo (piano).

Berganza chante admirablement tous les répertoires qu'elle aborde. Cette chanteuse a une idée précise de ce qu'elle peut faire et de ce qu'elle ne doit pas faire. Cette attitude s'appelle respect de soi, respect du public.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

Jeudi 22

Brahms
Concerto pour violon et orchestre
Symphonie n° 1
Itzhak Perlman (violon), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).

En marge du cycle que Charles Dutoit a judicieusement consacré à l'intégrale des symphonies de Tchaïkovski, l'Orchestre national accorde une petite place à Brahms, avec Perlman ; un invité de marque qui devrait remplir le Châtelet, même si le prix des bonnes places, celles d'où on voit et entend, est déraisonnable.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Vendredi 23

Bartok
Le Château de Barbe-Bleue
Csaba Airizer (Barbe-Bleue), Eva Marton (Judith), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).

Cette production de l'opéra de Bartok est attendue : l'ouvrage est rarement mis en scène et Braunschweig est un jeune espoir du théâtre, Eva Marton est une Judith renommée, le National vit sa lune de miel avec Dutoit. La carte du ciel est favorable à cette nouvelle production. Une fois encore, regrettons les prix pratiqués par le Théâtre municipal du Châtelet pour un opéra ne durant, par ailleurs, qu'une heure.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 h 30 (+ le 26). Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 465 F.

Poulenc
La Voix humaine
Le Groupe des Six
Les Mariés de la tour Eiffel
Françoise Pollet (soprano), Daniel Mesguich, Hervé Furic (récitants), Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction).
(Lire nos articles page 23.)

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

LES TRETEAUX DE FRANCE - JEAN DANET

Odile Mallet
Catherine Corringer
Pierre-François Pistorio
Claudine Delvaux
Catherine Chavallier
Hervé Dubourjal
Noëlle Rech

SOUDAIN L'ETE DERNIER
DE TENNESSEE WILLIAMS

Hervé Dubourjal

MOLIERE D'HONNEUR 1992

Mardi 27 Avril 20 h 45.
Esplanade du Château (94) SUCY EN BRIE
Mercredi 28 Avril 20 h 45.
Centre culturel des Trois Pierrots (92) St CLOUD
Tel : 45 01 91 32

Le Monde EDITIONS
Rencontres avec des citadins extraordinaires
Douze expériences culturelles, artistiques et sociales en milieu urbain
EN VENTE EN LIBRAIRIE

هكذا من الأجمل

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

MUSIQUE

Classique

Mercredi 21 avril

Wagner

Mahler

Schoenberg

➡

Lundi 26

R. Strauss

Hélène d'Egypte
Anna Tomowa-Sintow (Helena),
Klaus Koenig (Menelas),
Inga Nielsen (Aithra),
Siegmund Nimsgern (Altair),
David Rendall (Da-ud),
Annegeer Stumphius (1re servante),
Camilla Uebeschaer (2e servante),
Anne Gjevang (die Muschel),
Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Création française d'*Hélène d'Egypte* de Strauss, dans une version de concert, sous la direction de Janowski qui a réuni une distribution digne d'un plateau discographique. Avec Anna Tomowa Sintow en Hélène, une chanteuse dont on avait perdu la trace et qui nous revient ce soir et dans l'enregistrement splendide du *Miracle d'Hélène*, le chef-d'œuvre de Korngold publié par Decca dans sa série consacrée aux « Musiques dégénérées » (un coffret de 3 CD 436.6362).

Salle Pleyel, 20 heures. Tél. : 46-63-88-73. De 70 F à 190 F.

Haydn

Sonate pour clavier n° 60

Rachmaninov

Variations pour piano sur un thème de Chopin
Frank Braley (piano).

Franck Braley est un admirable pianiste qu'il faut écouter, dont il faut suivre la carrière. La suivre et l'encourager. Même si, les *Variations sur un thème de Chopin* de Rachmaninov sont loin d'égaler celles que le compositeur a composées sur un thème de Corelli.

Châtelet. Théâtre musical de Paris. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 40 F.

Schmitt

Sonate libre pour violon et piano op. 68

Ravel

Sonate pour violon et piano

Koechlin

Sonate pour violon et piano
Régis Pasquier (violon),
Hüseyin Sermet (piano).

Pasquier et Sermet mettent à profit le travail de découverte que la Biennale de musique française de Lyon leur a inspiré. Si la *Sonate* de Ravel est bien connue (encore qu'elle soit moins jouée qu'elle ne le fut), celle de Florent Schmitt l'est beaucoup moins. Composée entre 1918 et 1920, elle est une sorte de manifeste contre les atrocités de la Grande Guerre. La conduite harmonique y est d'une subtilité, d'une irisation splendides qui viennent s'opposer à un climat farouche. Ces deux artistes ont enregistré cette sonate pour Valois-Auvidis (1 CD 4679).

Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 43-58-75-10. De 100 F à 200 F.

Mardi 27

Stravinsky

Symphonie en trois mouvements

Bruckner

Symphonie n° 4 « Romantique »
London Symphony Orchestra,
Georg Solti (direction).

Concert chic à Pleyel. Bien sûr, le LSO est un orchestre magnifique, bien sûr Solti est un chef comme il n'y en a plus guère. Mais à 170 F la place la moins chère, il y a des raisons d'hésiter.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 170 F à 750 F.

L. Boulanger

Pièce pour flûte et piano

Saint-Saëns

Galop, andante et adagio pour piano

Pierné

Pièce pour hautbois et piano op. 5

Magnard

Quintette pour vents et piano op. 8
Michel Moraguès (flûte),
Pascal Moraguès (clarinette),
David Walter (hautbois),
Patrick Vilaire (basson),
Emmanuel Strosser (piano).

Dans la multiplication effrenée des concerts, à Paris, il en est quelques-uns qui sont utiles : ceux, notamment, d'Orsay, du Musée Grévin, du Louvre, de l'Auditorium Colbert de la Bibliothèque nationale. Soit qu'ils présentent des artistes en première française, soit qu'ils exhument des œuvres de derrière les fagots. Ce programme donné à la BN est doublement d'utilité publique puisqu'il propose des musiques inconnues jouées par des interprètes de tout premier plan. De ceux que l'on nous envie à l'étranger.

Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale), 12 h 30. Tél. : 44-48-55-42. 60 F.

Rameau

Les Surprises de l'amour
Noémi Rime (Adonis),
Greta de Reyghere (Amour, Parthénope),
Sandrine Piau (Vénus, Uranie),
Isabelle Sauvageot (Diane),
Paul Agnew (Mercure, Linus),
Vincent Bouchot (Apollon),
Chœur et orchestre de la Chapelle royale,
Sigiswald Kuijken (direction).

Ces *Surprises de l'amour* sont une surprise de taille. Sandrine Piau chante comme une déesse.

Versailles. Château, 21 heures. Tél. : 39-02-30-00. De 80 F à 300 F.

Régions

Nantes

Gounod

Mireille
Danielle Streiff (Mireille),
Gilles Ragon (Vincent),
Jean-Marc Ivaldi (Ourrias),
François Loup (Ramon),
Valérie Marestin (Taven),
Orchestre philharmonique des pays de la Loire,
Robert Casteels (direction),
Robert Fortune (mise en scène).

Cette *Mireille* a été la bonne surprise de ce début d'année, à l'Opéra-Comique. Elle est reprise à Nantes, au Théâtre Graslin. Diedrich et l'Orchestre Colonne cèdent leur place à l'OPPL et à Robert Casteels.

Les 22 et 24. Opéra, 20 heures. Tél. : 40-69-77-18. De 51 F à 220 F.

Toulouse

Milhaud

Symphonie n° 1

Bleuse

Concerto pour violoncelle et orchestre, Création

Debussy

La Mer
Michel Strauss (violoncelle),
Orchestre national du Capitole de Toulouse,
Michel Plasson (direction).

Création du *Concerto pour violoncelle* de Marc Bleuse, ex-directeur du CNSMP de Paris, ex-directeur de la musique et actuellement directeur du Conservatoire de région de Toulouse, par un un violoncelliste réputé pour son goût pour le répertoire de son temps. Une symphonie de Milhaud pour commencer, celle-là même que Plasson et ses musiciens ont enregistrée pour DG, et *la Mer* de Debussy, qu'ils ont enregistrée pour EMI.

Les 22 et 23. Halle aux Grains, 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 220 F.

Poulenc

Les Mamelles de Tirésias
Raphaëlle Farman (Thérèse),
Michel Sénéchal (le mari),
Jean-François Gardeil (le gendarme),
Orchestre national du Capitole de Toulouse,
Michel Plasson (direction).

Le retour de Poulenc s'amorce. Genève vient de présenter *Dialogues des carmélites*, l'Orchestre de Lille donne *la Voix humaine* et *les Mariés de la tour Eiffel* du Groupe des Six, les éditions Cicero publient *le Journal de mes mélodies*, dans une édition intégrale magistralement annotée par Renaud Machart (160 pages, 130 F).

Le 25. Halle aux Grains. 10 h 45. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 220 F.

Jazz

Tom Harrell Quartet

Tom Harrell, trompettiste et bugliste joue les épaules rentrées. Il hésite, cherche loin le son, l'attaque. Sollicité en permanence, Harrell prend le temps de s'installer pour une semaine à la Villa. A la contrebasse, Michel Benita, dont la finesse s'accorde au jeu du trompettiste.

Les 21, 22, 23, 24, 26 et 27. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Gérard Pansanel

Un sextette de connivence, mené par le guitariste Gérard Pansanel qui se propose d'explorer les musiques des films de Charlie Chaplin et d'interpréter une composition originale pendant la projection de quinze minutes d'images chaplinesques rares. La suite des réussites que furent *Cinecitta* et *Beatles Stories*, du même Pansanel.

Le 22. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Jean-François Pauvros
Tony Hymas
Johnathan Kane

Un trio à surprises, au vu des parcours de chacun de ses membres. Le guitariste Jean-François Pauvros a fait partie de Catalogue (avec Jac Berrocal, Arto Lindsay) et des Steel Drums, le batteur Jonathan Kane a joué avec la Monte Young, Gary Lucas. Quant à Tony Hymas, pianiste, il est passé de la musique contemporaine à Jeff Beck en passant par les Lonely Bears. Free rock, jazz d'aventures, chansons tendres, il peuvent tout faire, tout sera donc possible.

Le 22. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Le Mans

Europa Jazz Festival

Le quatorzième Europa Jazz Festival sera consacré à partir du lundi 26 avril à une confrontation musicale franco-italienne de midi à minuit. Pour commencer, le trio acoustique de Didier Lockwood, Sixun ou Richard Galliano au Palais du congrès. Puis une soirée de fortes personnalités avec l'octette de Claude Barthélémy et les chœurs majestueux de Christian Vander pour les « Voix de Magma », avant de rebondir vers l'Abbaye de l'Epau, lieu miraculeux du festival, avec ses rencontres transalpines : Carlo Actis Dato, Paolo Damiani, Gian Carlo Schiaffini, Gian Luigi Trovesi, Eugenio Colombo, Daniele Cavallanti et leurs diverses formations, tous membres de l'Italian Instabile Orchestra, prévu en final.

Du 26 avril au 2 mai. Tél. : 43-24-81-78.

Rock

Gallon Drunk

Groupe d'indigènes londoniens qui se bat pour la survie d'une ville sale mais vivante, qui donne le pouls d'une cité où l'espace entre le haut et le bas ne cesse de se creuser. D'où un rock furieux, approximatif et lyrique.

Le 21. Rex Club, 23 h 30. Tél. : 45-08-93-89.

Jeff Beck
& The Big Town Playboys

Jeff Beck se promène depuis si longtemps entre rock et jazz qu'on ne sait plus trop à quoi s'attendre. Il lui arrive encore de se laisser aller au blues et ce sont en général ses meilleurs moments.

Le 23. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15. 165 F.

Shonen Knife

S'il est une chose que les Japonais ont parfaitement assimilé, c'est le potentiel de bizarrerie que renferme le rock. Shonen Knife en est une nouvelle preuve.

Le 25. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Les Nuits acoustiques
des « Inrockuptibles »

Cette nuit-là promet d'être sereine. Martin Stephenson, qui vient de dissoudre son groupe, les Daintees, est un mélodiste fin, un humoriste discret. Les Red House Painters feraient passer Galaxie 5000 pour les Ramones, à force de léthargie. Steven Duffy et Pascal Comelade partagent, chacun à sa manière, le goût des chemins détournés et de la nostalgie.

Le 26. Passage du Nord-Ouest, 19 h 30. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Peter Gabriel

Peter Gabriel a toujours été un homme de scène, un chanteur fasciné par le théâtre. On attend avec impatience son nouveau spectacle d'autant qu'il l'a préparé avec le metteur en scène québécois Robert Lepage.

Le 23 avril, Amnéville (près de Metz), Galaxie. Les 24 et 25 avril, Paris, Zénith.

Little Bob

Indestructible, le plus ancien des petits rockers du Havre repart sur la route avec une foi qui déplace les montagnes et qui devrait – si la justice était de ce bas monde – déplacer les foules.

Le 22 avril, Lyon, le Globe. Le 23, Saint-Affrique (près de Millau), MJC. Le 24, Clermont-Ferrand, Maison des peuples.

Calvin Russell

L'adoption par le public français de ce chanteur texan est un peu mystérieuse. Pourquoi Calvin Russell plutôt qu'Evan Jones ou Roy Rogers ? Il reste quand même un excellent fournisseur en bandes originales pour *road movies*.

Le 23 avril, Bourges, Grand Théâtre. Le 24, Mantes-la-Jolie, le Normandy. Le 28, Paris, Olympia.

Les Wampas

Le meilleur groupe de rock en France actuellement en activité.

Le 23 avril, Bourges, Festival off. Le 24, Montbéliard, At des Môles. Les 27 et 28, Amiens, la Lune des Pirates.

Zebda

Fusion rap-funk-rock. Avec en assaisonnement de l'accent toulousain, un esprit frondeur et des kilowatts d'énergie qui viennent palier quelques carences de jeunesse.

Le 22 avril, Grenoble, salle ouest du domaine universitaire. Le 23, Chalon-sur-Saône, l'Abattoir. Le 24, Arcy-sur-Aube (près de Troyes), salle des fêtes. Le 25, La Tour-du-Pin (38), centre Equinoxe.

Festivals

Carnavalorock 93
à Saint-Brieuc

Une journée chargée qui nécessite la confection d'un pique-nique substantiel avant de se lancer dans ce marathon qui réunira une dizaine de groupes dont nos Roadrunners nationaux, les perpétuellement sous-estimés That Petrol Emotion, les Américains de Poison Ideas et quelques autres gloires locales (Ludwig von 88, les Rats) ou internationales – Negu Gorriak (Pays basque), Sons of the Desert (Irlande) ...

La 24 avril, Saint-Brieuc, salle de Robien. Renseignements au 96-52-00-04. Tarifs : 120 F en réservation, 140 F sur place. Ouverture des portes à partir de 18 h 45.

Chanson

Nilda Fernandez

Nilda Fernandez a convaincu l'hiver dernier au Théâtre de la Renaissance. Souplesse, voix, présence : Nilda Fernandez n'oublie jamais de prendre des risques en scène.

Le 21. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 130 F à 150 F.

Tournées

Michel Jonasz

Spectacle lunaire, enveloppé de bleus, de blancs et de merveilleuses lumières. Jonasz aime le blues, toujours, la tendresse modulée, le déchirement sans crise. Sentimental toujours, heureux en scène avec des musiciens américains de premier plan.

Le 22 avril, Grenoble, le Summum. Le 23, Clermont-Ferrand, Maison des sports. Le 24, Bourges, chapiteau.

Yannick Jaulin

Yannick Jaulin est un conteur qui sort des limites assignées au genre. Ses histoires ne font pas dormir debout ni ne transportent dans des paradis artificiels. Elles montrent la beauté, la cruauté ordinaire, les rebondissements possibles de situations anodines, le tout enveloppé dans une atmosphère champêtre.

Le 22 avril, Falaise (14), salle des fêtes. Le 23, Evrecy (14), salle des fêtes. Le 24, Aunay-sur-Odon (14), salle des fêtes.

Vanessa Paradis

Elle chante en anglais, elle joue les lolitas, la perversité en moins. Vanessa Paradis est à la mode. Elle s'essaie à la conquête de la personnalité. Lors de sa dernière tentative, l'Américain Lenny Kravitz, qui a veillé aux destinées de son dernier album, l'a mangée sans états d'âme.

Le 22 avril, Clermont-Ferrand, Maison des sports. Le 24, Bourges, le Pavillon. Le 26, Pau, Zénith. Le 27, Bordeaux, la Patinoire.

Musiques du monde

Teca Calazans

De la grâce, du soin dans le travail de la voix et des orchestrations, Teca Calazans poursuit un itinéraire très personnel dans l'univers de la chanson brésilienne. Une voix haute, des sonorités souples, et un répertoire à toute épreuve.

Les 21, 22, 23, 24 et 27. Sentier des Halles, 22 heures. Tél. : 42-36-37-27.

Magida el Roumi

Héritière de Byzance et de l'islam, la nouvelle grande voix arabe affronte pour la première fois le public parisien.

Les 22, 23 et 24, 20 h 30 ; le 25, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 500 F.

Aït Menguellet

Cession de rattrapage, après un concert à guichet fermé au Palais des Congrès, organisée par le Centre culturel algérien, revenu à de meilleures intentions envers le chantre de la poésie kabyle. Un bouquet de mélodies et de mots vibrants.

Le 24. Centre culturel algérien, 20 h 30. Tél. : 45-54-95-31.

Oscar d'Leon

Le plus grand des salseros vénézuéliens, avec son sourire charmeur, ses gestes de macho élégant marqués d'un grain de féminité gracieuse, et d'un éclat malin des yeux. On danse sans pouvoir s'arrêter.

Le 24. Bobino, 20 h 30. Tél. : 43-27-24-24.

Taraf de Haïdouks

Sympathique, familiale, heureuse, cette formation de musiciens tsiganes d'Europe centrale renoue avec l'esprit nomade, le swing et les langueurs. Du grand-père au petit-fils, les instruments sont rafistolés, la contrebasse rend l'âme.

Les 24 et 25. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Esnard Boisdur

Le gwo Ka est un genre purement guadeloupéen. Esnard Boisdur est une espèce de force de la nature, taillé dans le roc, qui, avec ses tambours et quelques acolytes raconteurs d'histoires et témoins de la vie des mornes, mène un train d'enfer.

Le 26. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Paolo Conte

Retour du maître. Vision critique sur le vingtième siècle, son jazz et ses errements. Le chic italien en plus.

Le 27. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 120 F à 380 F.

Orchestre El Azifet de Tunis

Début d'un cycle consacré aux orchestres féminins de la tradition musulmane et arabe. Des découvertes inespérées, des musiciennes remarquables, et, enfin, une vraie politique de programmation à l'Intitut du monde arabe. ce qui est important dans une capitale européenne où les occasions pour le grand public de s'intéresser à la musique arabe de la tradition restent trop peu nombreuses.

Le 23. Institut du monde arabe, 21 heures. Tél. : 40-51-38-38. 90 F.

Famoudou Konaté
et son ensemble

La Guinée est un pays d'une richesse rythmique incomparable. Là ont émergé des artistes et des formations musicales (les Ballets de Guinée) de première importance. Famoudou Konaté n'échappe pas à la loi des complications et de la souplesse des tambours malinké.

Le 27. Maison des cultures du monde, 20 h 30. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Tournée

Rui Veloso

Le plus célèbre de la nouvelle génération des chanteurs portugais vient en France pour la première fois.

Le 25 avril, Ecully (près de Lyon), Espace Ecully.

Festival

Cannes Guitares Passion

La guitare dans tous ses états : country avec Emilio Armilles, jazz avec Scott Henderson, flamenca avec Oscar Luis Herrero, classique avec Alberto Ponce, blues avec Luther Allison, ou encore rock avec Nono. Tous animent des *master-classes*, avant d'entrer en scène.

Du 25 avril au 3 mai, Cannes. Renseignements, Palais des Festivals, direction de l'événementiel culturel. Tél. : 92-99-31-08. Prix des places : 120 F, abonnement cinq concerts : 400 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Sylvain Siclier.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Saison de l'Opéra de Vichy

Il y a quatre années maintenant que l'Opéra de Vichy a rouvert ses portes. Si sa directrice Diane Polya ne dispose pas d'un budget qui lui permette de renouer avec la prestigieuse vie musicale d'avant-guerre, elle a tout de même mis au point un programme attrayant. Il se déroulera de fin avril au 2 octobre, dans l'un des plus beaux opéras de France.

Musique symphonique, avec l'Orchestre français des jeunes et Marek Janowski qui s'y installent en résidence pour la fin de leur stage et donnent un concert le 17 juillet.

Opéra et opérette, avec *Cosi fan tutte* de Mozart par l'Opéra du Rhin (les 9 et 11 juillet), *Werther* de Massenet dans la mise en scène de Christian Gangneron et sous la direction de Tamas Pal (les 6 et 8 août) et *Princesse du cirque* de Kalman dans une mise en scène *sui generis* (le 22 août).

Musique de chambre, avec l'altiste Gérard Caussé, le flûtiste Alain Marion et le pianiste Maciej Pikulski (le 23 mai), le pianiste Bruno Rigutto et le clarinettiste Michel Portal (le 6 juin), le Quatuor Monsaingeon (le 4 juillet), le Quatuor Manfred et le contrebassiste Vincent Pasquier (le 12 septembre).

Et aussi, une journée « Découvertes France-Télécom » au cours de laquelle Gérard Caussé et Alain Marion présenteront des jeunes chanteurs et instrumentistes (le 22 mai), un hommage à Edith Piaf, Marlène Dietrich et Cole Porter par Ute Lemper (le 28 juillet), un week-end tangos par le pianiste Juan Carlos Carrasco et la formidable chanteuse Eva Palmer (le 14 août) et pour finir en beauté *Mortadella*, la revue musicale argentine d'Alfredo Aries (le 2 octobre).

A. Lo.

★ Saison musicale de l'Opéra de Vichy, jusqu'au 2 octobre. Renseignements et locations, Bureau de location, rue du Parc, 03200 Vichy. Tél. : 70-59-90-50. 3615 FNAC. De 60 F à 310 F. Pour un prix de 250 F, le Pass-Opéra permet de bénéficier d'une réduction importante sur le prix des places et de bien d'autres avantages : placement privilégié, location simplifiée, réduction tarifs d'hôtels et prix des places à l'Opéra-Comique de Paris, à l'Opéra de Lyon, à l'Orchestre de Montpellier, etc.

DELAHAYE

« Plein soleil » de Bouvier/Obadia par la compagnie L'Esquisse à l'Opéra Garnier.

DANSE

CNDC L'Esquisse

Plein soleil

Troisième compagnie contemporaine à être invitée à l'Opéra, après celles de Dominique Bagouet et d'Angelin Preljocaj, le CNDC L'Esquisse présente la dernière pièce de Joëlle Bouvier et Régis Obadia, créée au dernier Festival d'Avignon : sur le sable d'une arène ou d'une plage, quelque part au bord de la Méditerranée, une évocation de la tragédie antique, violente, sensuelle et belle. Après le spectacle, sont projetés leurs quatre courts métrages, splendides.

Opéra de Paris-Garnier, jusqu'au 23 avril, 20 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 180 F.

Hommage
à George Balanchine

Concerto barocco-tzigane
Le Fils prodigue – Les Quatre Tempéraments

La plupart des grandes compagnies de ballet du monde occidental célèbrent, cette année, le dixième anniversaire de la mort de Balanchine. Le programme de l'Opéra est judicieusement conçu. (*Lire notre article pages 21 et 22.*)

Opéra de Paris-Garnier, les 28, 29 et 30 avril, 3, 4 et 5 mai, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 360 F.

Compagnie
Dominique Bagouet
à Nantes

Necesito

Un groupe de touristes un peu farfelus visitent l'Alhambra de Grenade et fantasment sur l'Espagne. L'ultime pièce de Dominique Bagouet. Subtilité, tendresse et charme.

Nantes, L'Onyx, Espace culturel de Saint-Herblain, 23 avril, 20 h 30. Tél. : 40-38-12-00.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

LA SÉLECTION

ARTS

Nouvelles expositions

Eva Hesse, Thierry Kuntzel

Après Valence, Paris présente les œuvres d'Eva Hesse, une élève de Joseph Albers décédée il y a maintenant vingt-trois ans. En pleine période du minimalisme triomphant, les sculptures de cordes et de textiles de Hesse tranchaient par leur aspect organique, mais savaient jouer de l'intérêt américain pour le *all-over* et l'expansion des formes. Ses dernières œuvres montrent une singulière attention au processus d'élaboration des formes, qui fera ensuite école. A voir également au même endroit les vidéos fragiles et lumineuses de Thierry Kuntzel, éblouissantes.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 27 avril au 20 juin. 35 F.

Saint-Herblain

Bertrand Dorny

Une association angevine effectue depuis plusieurs années un remarquable travail de fond sur quelques artistes pas toujours à leur juste place : Dorny est de ceux-là, plus apprécié de ses pairs que du grand public, et « Présence de l'art contemporain » lui a mitonné une exposition itinérante qui démarre ces jours-ci pour un long tour de France. On éprouve une tendresse particulière pour ses assemblages de bois flottés, mais les 65 œuvres de l'exposition devraient montrer toutes les facettes du travail de ce grand monsieur.

Hôtel de ville, 44800. Tél. : 40-38-10-00. Tous les jours de 9 heures à 18 heures, samedi de 9 heures à 12 heures. En septembre à la Médiathèque de Sète, en novembre au Musée de Chaumont, en décembre au NT d'Angers. Du 21 avril au 8 mai.

Paris

Jean-Michel Alberola

Première exposition de l'ensemble des dessins et gravures réalisés par Alberola sur le thème de la Crucifixion et plus généralement le cycle entier de la Passion. Un thème pas tout à fait aussi ancien que l'art lui-même, par un des artistes les plus sensibles et les plus nuancés de sa génération.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 juin.

Aménophis III

Pacifique, et par là moins connu que d'autres pharaons plus belliqueux, Aménophis III anima son règne par de grands travaux d'architecture, qui coïncident avec une période d'apogée de l'art égyptien. Une exposition splendide soutenue par un catalogue remarquable rend hommage à un homme à qui l'art assure l'éternité.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 mai. 42 F.

Tadao Ando

Tout l'œuvre de l'un des plus grands architectes japonais contemporains, présenté en grande pompe par lui-même. L'ensemble est d'autant plus saisissant que, malgré d'abondantes publications, Tadao Ando reste un inconnu sur le territoire français. L'exposition constitue donc sa première œuvre hexagonale, et révèle l'étrange progression de l'artiste de l'échelle de la maison à celle des grands projets d'allure piranésienne.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mai.

Lewis Baltz

Parfaitement mise en scène par l'équipe de Jean Nouvel, cette rétrospective permet de découvrir un des plus grands photographes d'aujourd'hui. Lewis Baltz, un Californien de quarante-huit ans, travaille dans le style documentaire tout en rompant radicalement avec tous les codes du paysage. Ses photos banales et dépouillées, en marge des villes, dressent un inquiétant portrait du monde postindustriel.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

Bernard Bazile

Bazile est un artiste hors normes ; le seul à avoir réalisé le fantasme secret de tous les conservateurs de musée d'art contemporain : ouvrir une des 90 boîtes étiquetées par Piero Manzoni en 1962. Le seul aujourd'hui à poursuivre la logique du nu en art jusqu'à son aboutissement, en rendant un hommage, vibrant et vivant, à Mel Ramos. Le seul à pointer les rapports ambigus entre enfants et adultes (*It's O.K. to say no !*, 1989) mais aussi ceux qu'entretiennent les hommes politiques avec leur image publique. Une exposition violente, dérangeante, passionnante en somme.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 2 mai.

Richard Long

Un beau et grand souffle d'air frais par un artiste aux semelles de vent : Richard Long a déposé aux murs des cercles de limon de l'Avon ou de boue d' Old Man River, au sol des alignements d'ardoise de Cornouailles, et dans la tête du spectateur des furieuses envies de promenade. Du grand art né d'une merveilleuse simplicité.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, visite commentée chaque jeudi à 15 heures. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture calottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nu en 130 tableaux et quelques sculptures, réunis en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, calme et volupté, malgré une bousculade prévisible.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, vendredi jusqu'à minuit (achat des billets jusqu'à 22 h 30), samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

1893 : l'Europe des peintres

Le Musée d'Orsay marque à sa façon les premiers pas de l'Europe sans frontières, et expose un choix d'artistes provenant de dix-huit pays et ayant peint, ou exposé, en 1893. Où il est montré, par des rapprochements surprenants, que le style excède les pays et parfois les écoles, et où il est cruellement rappelé que la circulation des hommes et surtout des idées avait alors une vigueur aujourd'hui enviable.

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherland, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 8 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 23 mai. 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F.

Otto Freundlich et ses amis

Il y a 50 ans, Otto Freundlich, arrêté à Paris, disparaissait dans les camps de concentration nazis. Le Musée de Pontoise rend aujourd'hui un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres provenant du monde entier et en regroupant autour de lui celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky. L'ensemble s'appuie sur une précieuse série d'archives et éclaire une des grandes phases de la peinture des années 30.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 août.

Picasso : Toros y toreros

Il y avait, dès son plus jeune âge, du minotaure en lui. Excellente idée donc que de rassembler les œuvres majeures exécutées sur le thème de la tauromachie, depuis les dessins d'enfant – mais Picasso fut-il jamais enfant ? – jusqu'aux derniers *Matadors* des années 70. Une exposition nullement réservée aux seuls « aficionados ».

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche et vacances de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 33 F, 24 F dim.

Paris à l'école

Splendide présentation, esprit pédagogique correct, excellente tenue générale des textes, des sons et des architectures, sens de l'orientation : cette exposition sur le passé, le présent et l'avenir des écoles parisiennes (qui a dû coûter « bonbon » à la Ville de Paris), mérite mieux qu'un bon point, à savoir une visite en bonne et due forme.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

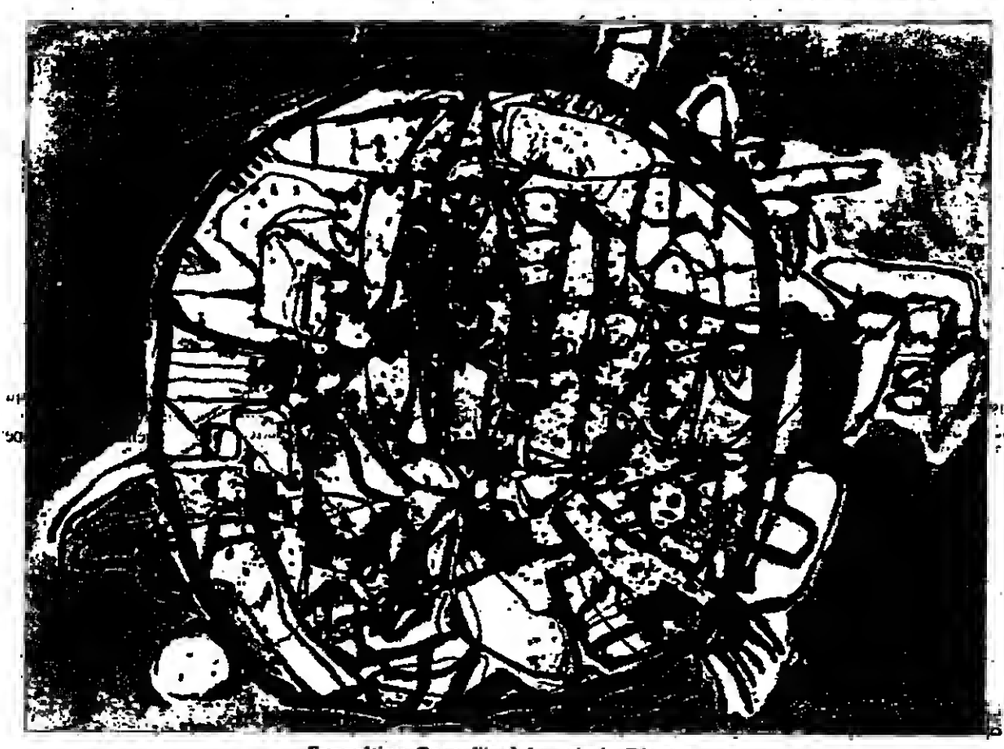

Exposition Cornelis à la galerie Dionne.

Galeries

Laure Cauquil

On ne sait trop si les figures en voie d'écartèlement de Laure Cauquil viennent d'une modernité new-yorkaise en perte de vitesse, ce qui serait mal, ou d'antiques racines cathares, conscientes ou pas, ce qui serait bien mieux... Mais il n'est point besoin de s'être promené autour du Sidobre pour apprécier la richesse d'une œuvre jeune née dans un désert culturel. A suivre.

Galerie Moestini Bastille, 23, rue Basfroi, Paris 11e. Tél. : 44-93-93-64. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 30 avril.

John Chamberlain

Rétrospective de l'un des grands sculpteurs américains de ces trente dernières années, l'exposition Chamberlain montre des œuvres qui s'échelonnent de 1960 à nos jours. Une vingtaine de grandes sculptures, mais aussi des pièces plus petites, des monotypes et des photographies. Une occasion rare de découvrir l'expressionnisme abstrait en trois dimensions.

Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mai.

Corneille

Au moment où s'ouvre à Liège une grande rétrospective consacrée au groupe Cobra, voici à Paris une exposition des travaux récents de Corneille, qui délaisse les matériaux habituels du peintre pour leur préférer les bois polychromes découpés. A soixante-dix ans, Corneille continue de tracer sa route avec la même jubilation.

Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Tél. : 49-26-03-06. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 juin.

Dado ou le cardinal de Retz

De la découverte d'une charogne au détour d'une route, lorsqu'il était enfant, à la collecte d'ossements chez un équarisseur de Gisors en compagnie de Bernard Réquichot, Dado sut tirer une inspiration buissonnante. Pour ses derniers travaux, de grandes huiles claires, il s'attache aux sombres Mémoires de Gondi, cardinal de Retz et frondeur.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Tél. : 42-71-20-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

De Chirico

Réunis par la curiosité gourmande de Jean Clair, huit artistes contemporains clament leur reconnaissance envers l'œuvre de Giorgio de Chirico. De la nouvelle subjectivité à la peinture post-métaphysique, une exposition très « fin de siècle » cultivée et un brin décadente, qui ne laissera personne indifférent.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 7 mai.

R.E. Gillet

Pierre Lieb lui a acheté son premier tableau, Rebeyrolle lui a donné son âme... Gillet est un de ces artistes qui fixent les beaux jours du Paris d'après-guerre et dont il faut aujourd'hui redécouvrir le travail : de *la Pucelle* de 1954 au *Grand chambardement* de 1989 en passant par les terrifiantes et truculentes toiles des années 70, il y a là un peintre, et une œuvre dont l'époque a désespérément besoin.

Galerie Henry Bonnière, 15, rue des Tournelles, Paris 4e. Tél. : 42-27-50-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Pascal Kern

Pascal Kern présente ses nouvelles « sculptures » avec des diptyques et triptyques réalisés, à la laiterie de Strasbourg, à partir de « boîtes à noyaux » : des matrices en bois utilisées pour créer des vides à l'intérieur des pièces industrielles ou des sculptures. Ce photographe plasticien poursuit ainsi une des plus belles réflexions sur la matière et le volume, la noblesse de l'objet utilitaire et sa fonction artistique.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 mai.

Konrad Klapheck, Jan Voss

Dans une vingtaine de peintures récentes, parfois de grand format, l'Allemand Konrad Klapheck continue d'égrener la litanie de ses drôles de machines à coudre ou à écrire, de ses ciseaux ou de chaussures qu'il dote, comme par magie, d'une émotion qu'on ne leur associe habituellement qu'en cas de panne. Un des rares aujourd'hui à sortir, sans pathos ni anecdote, l'objet de sa banalité.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 7 mai.

Thierry Leproust

Décorateur de théâtre et de cinéma connu et apprécié, Thierry Leproust est aussi un peintre sensible, comme en témoignent ses « grandes maisons », assemblages de bois bigarrés et peints construisant de curieuses architectures de façades sur du papier kraft. L'exposition se prolongera avec une seconde partie montrant les peintures sur toile.

Julio Gonzalez

Plus de 200 dessins inédits de Julio Gonzalez, échelonnés de 1917 à 1941. Paysages, figures, projets pour des sculptures, réunis sur les murs et dans les vitrines de la galerie, et répertoriés dans un joli petit ouvrage qui vient compléter les 9 volumes du catalogue raisonné. Là où l'on pouvait craindre le fond d'atelier, on découvre au contraire quelques moments de bonheur absolu.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mai.

Daniel Graffin

Nul n'est prophète en son pays... Né à Romilly-sur-Seine et vivant à Paris, Daniel Graffin est plus connu à Irving (Texas) ou Neeneah (Wisconsin), voire à Ryad ou Singapour que sur les bords de Seine. Raison de plus pour ne pas manquer cette exposition où souffle une spiritualité aux antipodes des préoccupations actuelles, et qui pourrait en être le seul antidote.

A. B. Galeries, 24, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Lionel Guibout

A part les artistes, qui aujourd'hui prend le temps de relire ses classiques ? Guibout a déniché, au fin fond de la *Théogonie* d'Hésiode, un épisode de la gigantomachie oublié par ses confrères et fait entrer dans l'iconographie la figure des « tétabras », ces gentils monstres aux cent bras qui aidèrent Zeus dans sa lutte contre les géants. Peinture précieuse, et dessins raffinés pour une esthétique du fragment.

Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Tél. : 43-25-20-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Galerie Lefor-Open, 29, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 46-33-87-24. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 avril.

Ivan Messac

Le Messac nouveau est arrivé. Tout part d'un relief de cartons, morceau en forme de poire qui affecte petit à petit, à travers les dessins à la sanguine, ou les sculptures sillonnées par la scie circulaire dans du marbre de Carrare, le profil d'un visage sans cesse répété. Synthèse magistrale entre sculpture et dessin, les très modestes cartons découpés et peints sont réellement impressionnants.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mai.

Daniel Resal

Les cornes de Daniel Resal poussent en abondance au sol de la galerie. Une végétation légèrement inquiétante, parfois précieuse lorsqu'elle utilise le plomb, beaucoup plus forte lorsqu'elle tend sa pointe à hauteur de hanche. Elles semblent se déplacer quand on leur tourne le dos pour mieux cerner le spectateur et lui interdire la sortie : fascinant.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mai.

Georges Rousse

En 1990, Georges Rousse a investi un bâtiment désaffecté à Tulle, y a dessiné ses personnages parfois dantesques, en a perverti voluptueusement les perspectives. Revoici le résultat, superbe et dérangeant, à travers huit Cibachromes et un livre rare : les photographies de *la Foi en le soleil* sont un hymne à la lumière.

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 3 mai.

Régions

Arles

Rétrospective Jawlensky

Cerise sur le gâteau, une exposition qui réjouira les milliers d'amateurs d'expressionnisme allemand : soixante-dix tableaux du peintre russe Jawlensky, établi à Munich, compagnon de route de Kandinsky et du Blaue Reiter. On remarquera en particulier une série de ses fameuses *têtes mystiques* d'après-guerre que les travaux récents d'Itzrak Goldberg ont permis de mieux connaître.

Espace Van Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-37-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin. 30 F.

Honfleur

Raoul Dufy

Excitante et irritante, parce que trop soyeuse, une passionnante exposition des tissus créés par Raoul Dufy pour Paul Poiret et une maison de Lyon, qui rappelle une facette ignorée, mais fondamentale, du peintre chéri des côtes de la baie de Seine.

Grenier à sel, Entrée quai de la Tour, 14600. Tél. : 31-89-02-30. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 mai.

Marseille

D'un art à l'autre

Bernard Blistène a laché un nuage de poètes sur Marseille. Il y en a un derrière chaque grand mouvement artistique : le cubisme et le futurisme, le dadaïsme et le surréalisme. Mais aussi derrière Cobra, derrière les Happenings, chez Fluxus et les autres. Ils ont changé la vie, réinventé, non sans lutte parfois. Ils ont bouleversé les genres. Et, depuis Mallarmé, ont découvert que l'œuvre devait trouver sa nourriture et son aboutissement dans le langage, tous les langages.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mai.

Maubeuge

Hervé Télémaque

Exposition des travaux graphiques de Hervé Télémaque, tout aussi sympathiques et frais que sa production picturale. Télémaque est persuadé que ses estampes l'ont ramené vers le dessin, véritables *Moules à formes*. A vous donc pour saisir dans sa totalité cette trame généreuse.

Musée de Maubeuge, 9, rue du Chapitre, 59600. Tél. : 27-64-97-99. Tous les jours sauf les mercredi, samedi et dimanche matin de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 avril.

Montbéliard

John Franklin Koenig

Deuxième étape de la rétrospective itinérante d'un peintre américain de Paris devenu globe-trotter. Co-fondateur avec Jean-Robert Arnaud de la revue *Cimaise*, Koenig est intimement lié à toutes les aventures de l'art depuis les années 50, et son œuvre témoigne de la richesse d'une époque où l'art savait encore avoir l'élégance de la nuance.

Centre d'art contemporain, château des ducs de Wurtemberg, 25200. Tél. : 81-99-22-81. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mai.

Mouans-Sartoux

L'Esprit Dada, hommage à Marcelle Cahn

L'Espace de l'art concret rend hommage à Marcelle Cahn avec une trentaine d'œuvres, et aux artistes, constructivistes ou pas, qui ont su intégrer comme elle « l'esprit Dada ». De Jean Arp à Robert Watts en passant par Arman, Beuys, Merz, Ben, Venet et bien d'autres, une exposition qui remet *l'imagination au pouvoir*.

Château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 23 mai.

Nice

Eugène Leroy

Aux âmes bien nées, la valeur attend parfois le nombre des années : à part les néo-expressionnistes allemands, Baselitz en tête, qui collectionnent ses œuvres depuis les années 70, rares sont ceux qui avaient il y a dix ans entendu prononcer le nom d'Eugène Leroy, plus rares encore ceux qui connaissaient sa peinture. Aujourd'hui, un adule cet excellent peintre né en 1910, et le musée de Nice montre une rétrospective (depuis 1945) d'un des derniers hommes tranquilles.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juin.

La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Schubert

Seize Lieder

Barbara Hendricks (soprano), Radu Lupu (piano), Bruno Schneider (cor), Sabine Meyer (clarinette)

Certaines voix sont phonogéniques, d'autres moins. Celle d'Hendricks l'est, au plus haut point. Petite mais joliment timbrée, impeccablement juste et bien placée, elle passe admirablement l'épreuve du micro. Un peu comme le piano de Radu Lupu, qui gagne à être entendu de près et dans un cadre intime, ou la sinueuse clarinette de Sabine Meyer. Les musiciens de la Philharmonie de Berlin n'avaient pas coopté la jeune musicienne non parce qu'elle était une femme, mais bien parce que son jeu manquait de puissance pour s'intégrer à leur ensemble. Grâce à des interprètes si bien appariés, ce disque est un enchantement. Une infinie politesse règle les dialogues de la chanteuse et des instrumentistes. La fraîcheur et beaucoup de bonheur partagé y règnent. *Le Pâtre sur le rocher*, l'*Ave Maria* sont, parmi d'exceptionnelles réussites, des petits bijoux de perfection musicale. Prise de son parfaite.

1 CD EMI «Classics» CDC 7 54239 2.

Schubert

Sonate en si bémol majeur D 960 – Wanderer Fantaisie en ut majeur D 760

Rafael Orozco (piano)

Everest pianistique et musical, la *Wanderer Fantaisie* a laissé plus d'un pianiste sur le bord du chemin. Sa virtuosité assez démente et l'énergie sans faiblesse qu'elle exige de ceux qui l'abordent les contraignent trop fréquemment à taper, à se raidir, tétanisés par des arpèges qui balaient le clavier, des paquets d'accords abrupts et une rythmique de course à la mort. Depuis soixante ans, Edwin Fischer domine de la tête et des épaules tous ses petits camarades (EMI). A ses côtés, sur les marches du podium, Sviatoslav Richter (EMI) et Leon Fleischer (Sony), à peine essoufflés, arborent les médailles d'argent et de bronze. Rafael Orozco vient de les contraindre à lui faire une petite place. Non seulement il assume tous les risques techniques des mouvements extrêmes, mais il sait donner à l'adagio son caractère de cheminement hagard, au bord de l'ataxie. Son interprétation de la *Sonate D 960* – la dernière composée par Schubert – est, elle aussi, dominée dans ses implications psychologiques les plus douloureuses. Formidable interprète de Liszt, Chopin, Albeniz, Brahms et Rachmaninov, Orozco se révèle un schubertien de premier plan, une sorte de petit-fils de Fischer dont il a les emportements léonins et la sonorité plantureuse.

1 CD Valois-Auvidis V 4683.

Schubert

Impromptus op. 90 et 142

Andreas Haefflger (piano)

Il y a bien longtemps, le choix des mélomanes était aussi simple que le risque qu'ils avaient de se tromper était faible. Il y avait Fischer et Schnabel chez EMI, Brendel chez Vox et rien d'autre ou presque. Autant dire que ces disques, vendus dans des séries économiques, faisaient le bonheur des schubertiens, rares à cette époque. Ils continuent d'ailleurs, car ils ont été régulièrement réédités. Et puis tous les pianistes ont voulu enregistrer Schubert, ses sonates comme ses impromptus et ses moments musicaux, avec des fortunes diverses. Pour son second disque (le premier était consacré aux *Davidsbundlertanze* de Schumann), le jeune Andreas Haefflger prenait un risque. Ces impromptus qui trônent sur le pupitre de tant d'apprentis pianistes sont aussi faciles à jouer que difficiles à «tenir». Au moindre faux pas, à la moindre idiosyncrasie de phrasé, le mélomane le plus indulgent renonce et renoue avec ses anciennes amours. Mais l'interprétation du jeune pianiste (dont la pochette ne nous dit absolument rien) est parfaite. Elle a la simplicité d'allure des vrais artistes, de ceux qui prennent le risque de paraître banals pour atteindre l'essence même de l'art de dire les choses les plus graves. Haefflger a quelque chose de Serkin, d'Haskil et de Perahia, pianistes sublimement scolaires. Prise de son splendide.

1 CD Sony «Classical» SK 53106.

A. Lo.

Rock

Daniel Lanois

For the Beauty of Wynona

Second disque de Daniel Lanois, *For the Beauty of Wynona* est quand même l'œuvre d'un musicien qui a beaucoup voyagé, entendu, appris, un disque mûr, chargé d'expérience, de références et d'audaces. Daniel Lanois est producteur. Il a enregistré *For the Beauty of Wynona* en même temps qu'il produisait les albums de Peter Gabriel et de U2, passant de l'autre côté de la vitre qui sépare la console d'enregistrement des micros, entre deux sessions avec les stars. Enregistré de Bath à Dublin, de Paris à La Nouvelle-Orléans, ce disque de nomade suit le chemin des tribulations de Daniel Lanois, acadien francophone, propulsé dans l'industrie du rock (bastion de l'anglophonie triomphante) qui a trouvé une seconde patrie à La Nouvelle-Orléans, ville africaine, française, espagnole, haïtienne, jamaïcaine, et – accessoirement – états-unisienne.

D.R.

Brigitte Fontaine.

Lanois est trop savant pour aligner mécaniquement les styles musicaux (un coup de funk louisianais, un coup de ballades celtico-acadiennes, un coup de rock). Ses mélanges sont plus subtils. Il alterne ici deux manières : la majorité des chansons suivent une ligne mélodique simple, une instrumentation discrète et claire (*Maire-Claire*, le seul titre en français; *Still Learning how to Crawl* et *Sleeping In The Devil's Bed*, où le chanteur Lanois se souvient avec talent qu'il a travaillé avec Dylan). Et puis des chansons étranges, pleines de magie noire, faites de guitares qui sonnent comme perdues dans le brouillard, de tambours étouffés et irrépressibles. La source de cette inspiration n'est citée clairement qu'une fois, avec *Indian Red*, chanson de carnaval pour tribu d'Indiens de La Nouvelle-Orléans, mais c'est toujours de vaudou qu'il s'agit; de faire renaître les morts, qu'ils soient perdus dans une ville fantôme de l'Acadie où les trains n'arrivent plus (*Death of a Train*) ou étouffés par la grande ville (*Brother L. A.*). Ce mélange de magie blanche et de sorcellerie fait la force insidieuse de Daniel Lanois.

1 CD Warner Bros/WEA 9362 4540 30-2.

T. S.

Rap

Marxman

33 Revolutions per Minute

Irlandais, rappers et marxistes, les quatre Marxmen donnent une image un peu absurde sur la pochette de ce premier album. Deux d'entre eux sont silhouettés, les deux autres arborent l'air pas commode qu'il est convenu de prendre sur la pochette des disques de rap, avec au fond une faucille et un marteau, et, dans le coin un emblème (roue dentée et étoile rouge) très bolchevique.

Une fois assimilée cette déclaration d'intention, *33 Revolutions per Minutes* se révèle un album complexe, provocant, qui force l'attention jusque dans ses échecs. Irlandais, les quatre rappers ont décidé de faire flotter le drapeau tricolore à côté de la bannière rouge : sur quelques titres (*Ship Ahoy, Dark Are the Days*), on entend un *low whistle*, un banjo, instrument aussi celtique qu'africain. Quand la greffe prend, l'effet est étonnant, un peu à la manière du mélange occitan-afro-américain des Fabulous Trobadours toulousains. La rhétorique du rap, défi, provocation, prêche, se mêle à celle des complaintes révolutionnaires. Le procédé n'est d'ailleurs pas systématique. *Demented* est un rap pur, simple, excellent et le meilleur titre de l'album, *All About Eve* casse les postures héroïques que le groupe affectionne ailleurs. Ce rap amer, triste, restera sûrement comme l'une des meilleures chansons d'amour de l'année.

1 CD Talking Loud/Phonogram 514 538-2.

T. S.

Chanson

Brigitte Fontaine

French Corazon

Un délice. Brigitte Fontaine telle qu'en elle-même. Entière, délirante, lucide, inchangée. Les musiques sont signées Areski Belkacem. Et nous voilà transportés en temps indéfinissable de «*Cet enfant que je t'avais fait...*», etc. Areski tapait le tambour, Higelin débutait et Brigitte Fontaine faisait du Brigitte Fontaine. *French Corazon* est d'abord sorti au Japon, en 1988, faute de producteurs français, puis il fut remixé en France, remis au placard. Les arrangements en ont été confiés à l'excellent musicien Jean-Philippe Rykiel (claviers), que l'on a vu à l'œuvre notamment aux côtés de Youssou N'Dour. En treize titres surréalistes, Brigitte Fontaine dresse un tableau très personnel de l'Occident. Du *French Corazon* («*Un demi à la terrasse et le blues qui vous tabasse... Hamburgers et zakouski, merguez et macaronis*») au *Nougat*, il ne manque pas une virgule à cet univers harmonieux dans son chaos et toujours rempli d'humour.

1 CD EMI 794 068-2.

Patricia Kaas

Je te dis vous

Il faut attendre la troisième plage pour apprécier les talents de Patricia Kaas. Passer au-dessus d'un *Hôtel Normandy*, écrit (?) par Didier Barbelivien, grand faiseur de tubes devant l'éternelle FM. Il y aligne quelques perles, que la voix de chanteuse de blues de Mlle Kaas ne parvient pas à rattraper. Exemple : «*Entrer dans la lumière comme un insecte fou. Respirer la poussière. Vous venir à genoux.*» Ça rime. Populiste à bon compte, l'auteur fétiche dont la chanteuse lorraine se passerait bien se transporte aux comptoirs de bistro («*Arrête de boire, Jojo, tu vas finir barjo. Arrête de boire, ivrogne, l'Alsace et la Bourgogne*»), avant de faire un cynique détour dans le bon sentiment («*laissez-moi chanter pour ceux qui n'ont rien*», etc.). Pour satisfaire aux exigences de l'exportation, Patricia Kaas interprète un titre en allemand (insignifiant), trois en anglais dont un blues bien ficelé de Tony Joe White, *Out of the Rain*, où Chris Rea vient jouer de ses talents de guitariste, et une belle reprise, un peu sombre, d'un classique de James Brown, *It's a Man's World*. *Retiens un souffle*, la troisième plage donc, a été écrit par Marc Lavoine «*d'après une idée de Patricia Kaas*». Lavoine lui offre également un délicat *Reste sur moi* : érotisme naïf, temps suspendu, frissons. Dans ce cas, la musique (François Aboulker), les arrangements laissent à Patricia Kaas la liberté d'être elle-même. C'est alors seulement qu'affleure le charme de cet album en quinze chansons «*douloureuses, émotives*», produit par Robin Millar, qui avait auparavant veillé au climat des albums des Five Young Cannibals et de Sade.

1 CD Columbia 14-473829.

Didier Sustrac

Zanzibar

Didier Sustrac joue de la guitare, glisse sur les fins de syllabe comme aux temps bénis de la bossa-nova. Il a d'ailleurs beaucoup écouté João Gilberto, dont il parvient à reproduire les fins de phrase susurrées et veinutées avec un talent discret. *Tout seul*, joli titre où les mots jouissent de leurs sonorités, ouvre cet album où l'Amérique du Sud et les îles lointaines de l'océan Indien se fondent dans un même rêve de voyage. En formation essentiellement acoustique (piano, guitare, basse, bugle, saxophone, cordes...), Didier Sustrac s'amuse. Reste que l'habillage prend le pas sur le contenu.

1 CD Remark 517 917.

V. Mo.

Musiques du monde

Teca Calazans

Intuiçao

Brésilienne, Teca Calazans a longtemps partagé son temps entre la France, le Nordeste et Rio-de-Janeiro. Interprète, elle a su prendre assez de distance pour se construire un répertoire solide et original. Elle avait ainsi recréé des chansons et des airs populaires composés par Heitor Villa-Lobos, avant de s'attaquer aux compositions de Pinxinguinha, autre héros de la tradition musicale brésilienne. *Intuiçao* suit un itinéraire plus sinueux, de Caetano Veloso (*Um dia*) au compositeur de samba Paulinho da Viola (*Nos horizonte do mundo*) en passant par Chico Buarque, Noël Rosa et Aray Pavao. La voix haute de Teca Calazans tranche sur la douceur entretenue du climat musical. L'arrangeur, Mauricio Carrilho, a fait des prodiges en mélangeant aux guitares une guitare portugaise à douze cordes et de l'accordéon (Nordeste oblige), ainsi que d'efficaces basses électriques. *Intuiçao* vaut à lui seul une berceuse. Pour casser cette joie un tantinet cotonneuse, Teca Calazans aurait gagné à varier ses registres de voix. Car, pour qui ignore le charme poétique de ces superbes chansons écrites en portugais, l'ensemble pourrait paraître uniforme.

1 CD JSL 012. Distribué par Média 7.

V. Mo.

Le nouvel album de Michel Portal

«Any Way», la promesse de l'avenir

CES thèmes cisaillés, incisifs, nerveusement plaqués comme un fouet, ces thèmes lancés entre enjouement et précipitation, ces thèmes obsédés de rythme, c'est lui, Michel Portal, immédiatement identifiable au son, à la scansion, qu'il joue ou qu'il communique son jeu aux autres. Ce phrasé, ces intervalles sont sa voix. Il y a dans *Any Way* une tension qui tord, des bruits de jungle, la rumeur innocente des villes et l'écho du lieu que fonde la musique. Avec son générique pléthorique – dix-huit musiciens, de Minn Cinelu à Trilok Gurtu, occupent les six cases du tableau, ses six «*pièces*» – *Any Way* déploie les questions auxquelles il répond.

Portal aime trop le concert, reste trop unique dans l'acte musical, le perte de soi, pour se confier à la reproduction de l'enregistrement. Cette magie ne se transfère pas. Il le sait. En disque, il change de rôle. Il apporte un soin minutieux au son, à l'articulation, au maintien de la tension et à la mise en scène de l'échange. C'est une façon, la plus portalienne, de régler la quadrature du cercle. Pas de free dans le froid des studios, pas de simulacre de l'acte musical où l'émotion s'oublie, pas d'excès écrasants de l'écriture, pas de kyrielles de chorus, vingt-cinq ans après la mort de Coltrane. Alors quoi?

Six tableaux aux titres mystérieux, avec leur lot de splendeurs, de coupes sèches et de maladies acides. Six manières de traiter la délicate pression des rythmes. Six fleuves qui emêtent à tout petit volume et emportent quand on force. La musique enregistrée aujourd'hui doit être capable de supporter ces deux épreuves. *Any Way* s'écoute d'un bout à l'autre. La continuité cachée, le fil imaginaire qui court sous le tempo sont bien loin devant toute tentative de zapping.

De ce poste de guetteur où il se tient, Portal poursuit une opération dont chaque signe peut s'isoler. Pris comme tel, *Any Way* a des airs de fête, de conjuration, de mystère d'où émergent les voix proches et singulières de ceux qui l'entourent, souffleurs (Kenny Wheeler, Yves Robert ou François Jeannesu), guitaristes (Ducret ou Nguyen Lê), bassistes (Moutin, Jenny-Clerk ou Bailey), percussionnistes (Humair, Cinelu ou Gurtu), claviers (Gil Goldstein, Andy Emler ou Lubat), plus le violon de Didier Lockwood et le timbre, gravé dans la mémoire, d'une marimba basse (David Friedman). Pris dans l'ensemble d'une vie qui se confond avec la musique, *Any Way* fait le point de la question, affirme et réserve à la fois, donne et reprend, ouvre ce qu'on n'a pas encore pris le temps d'entendre et de penser.

Avec, en fond sonore, plus insistante à mesure qu'elle se fait discrète, la voix, la juste voix de Michel Portal.

FRANCIS MARMANDE

★ 1 CD LBLC 6544. Distribué par Harmonia Mundi.

• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J.. H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

RELAIS BELLMAN 47-23-54-42
37, rue François-Ier, 8e
Jusqu'à 22 h 30. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soles aux coriandres. FILET A L'ESTRAGON. Gibier du jour. Menus 160 F à 220 F

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75
79, rue Saint-Dominique, 7e
Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à minuit. TOUS LES JOURS. Dim. service continu de 12 h à minuit. SALONS CLIMATISES.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS T.Li. 43-26-89-36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES, FLAMMEKÜECHE, POISSONS
DÉGUSTATION D'HUITRES ET COQUILLAGES
Pâtisserie - Grands crus d'Alsace.

MUSIQUE

RÉÉDITION DES MEILLEURS ENREGISTREMENTS D'ARETHA FRANKLIN

L'ÉVANGILE SELON ARETHA

Les premiers enregistrements d'Aretha Franklin pour le label Atlantic datant de 1967. Jusqu'au début des années 70, la chanteuse tint une place sans égale dans la musique noire, redéfinissant la soul music comme personne ne l'avait fait depuis Ray Charles. La parution de «Queen of Soul», imposante compilation, permet de mesurer le génie et le mystère d'une musicienne qui reste sans égale. Descendante à la fois de Mahalia Jackson et de Bessie Smith, chanteuse de gospel et de rhythm'n'blues, pianiste, auteur, Aretha Franklin se définit à la fois par la multitude de ses talents et l'évidence de ses faiblesses, dont le témoignage le plus cruel est son actuel silence.

AU commencement était le gospel. Aretha Franklin est la fille du révérend Cecil L. Franklin, pasteur de la New Bethel Baptist Church de Detroit. Né dans le Mississippi, le révérend avait commencé sa carrière dans le Sud et Aretha vit le jour à Memphis, Tennessee, en 1942. En 1946, la famille Franklin arrivait à Detroit, où C. L. Franklin devenait une star du gospel, un prêcheur hors pair, qui enregistrait ses sermons sur le label de Chuck Berry et Howlin' Wolf et réussissait même à se faire arrêter pour détention de marijuana. En 1948, Mrs Franklin quittait le domicile conjugal et ses cinq enfants, elle devait mourir quelques années plus tard.

Le révérend tournait dans tous les Etats-Unis, d'église en église, souvent en compagnie des Clara Ward Singers, le groupe de la formidable miss Clara Ward, qui révéla, entre autres, Marion Williams. Quand ses trois filles – Aretha, Erma et Carolyn – furent assez vieilles (douze ans), elles furent promues au rang de première partie. Cette éducation vaut bien celle de Judy Garland ou de Charlie Chaplin. Le gospel se joue la plupart du temps des frontières entre sacré et profane. On peut y voir un signe de la puissance de Mammon : miss Clara Ward finit sa carrière à Las Vegas, et, de Detroit à Los Angeles, les agents artistiques ne vont à la messe que pour découvrir un nouveau Sam Cooke, une nouvelle Ruth Browne. Mais cette ambivalence est plus noble. La musique est au centre de l'expérience religieuse des Noirs baptistes des Etats-Unis. Les grands prêcheurs sont de grands musiciens, des maîtres du silence et du cri, des virtuoses du crescendo. Entre le sermon et le chant, la continuité est évidente. Le rythme, la voix sont l'essence de cette communion, la source d'une joie dont les manifestations n'ont rien d'intérieur. Cette dévotion totale à la musique peut se séculariser sans rien perdre de son intensité. A moins qu'on s'y oppose par principe.

Heureusement, le révérend Franklin n'était pas homme à se laisser arrêter par ce genre de détail. Chez lui, à Detroit, il recevait les grands du gospel, mais aussi Sam Cooke ou Dinah Washington, qui complétèrent la culture musicale d'Aretha Franklin. Il faut croire que le reste de son éducation s'était fait rapidement puisque à dix-sept ans elle était mère de deux enfants. Trois ans plus tard, elle signait un contrat d'enregistrement avec la firme Columbia grâce à John Hammond. Celui-ci s'était consacré à la rude tâche de faire découvrir à l'Amérique ce qui se trouvait sous son nez. Il avait commencé par Billie Hollyday, poursuivi avec Big Bill Broonzy, Pete Seeger ou Bob Dylan, pour finir par Bruce Springsteen. Aretha Franklin restera parmi les rares échecs de la remarquable carrière de Hammond : Columbia fut incapable de tirer parti de ses talents, et la douzaine d'albums enregistrés entre 1961 et 1967 ne parvinrent qu'à établir l'immense potentiel de la chanteuse sans jamais le réaliser, s'égarant entre variétés et jazz. En 1964, Aretha déclarait au magazine *Ebony* : *« Ils savent, et savent que je sais qu'ils n'ont pas mis tout leur poids derrière moi comme ils l'ont fait pour Barbra Streisand. »*

En 1966, Jerry Wexler réussit à persuader Aretha Franklin de signer avec Atlantic, le label de quelques-unes des idoles de la jeune femme – Ruth Brown, la mère du rhythm'n'blues moderne, et surtout de Ray Charles, homme de gospel s'il en fut. Parmi les textes présentés dans le livret qui accompagne *Queen of Soul*, on trouvera le chapitre des mémoires de Wexler consacré à Aretha Franklin. Le livre n'étant pas encore paru, ce texte justifie presque l'achat du coffret. En 1966, Jerry Wexler, juif new-yorkais, allait sur ses cinquante ans. Journaliste, il avait été renvoyé de *Billboard*, l'hebdomadaire professionnel de la musique, pour avoir refusé de compiler un dossier sur les affinités communistes des Weavers, le groupe de Pete Seeger. Embauché en 1953 par Ahmet Ertegun, le fondateur d'Atlantic, Wexler avait produit quelques-uns des plus grands succès des Drifters et de Solomon Burke. Au début des années 60, il avait conclu un accord de distribution avec Stax, le label de Memphis. Otis Redding, Sam and Dave, Wilson Pickett avaient fait souffler le vent du Sud sur Atlantic, redéfinissant le son du label.

Dans un premier temps, Jerry Wexler propose à Jim Stewart, le fondateur de Stax, de produire Aretha. Devant le refus de Stewart, Wexler décide d'emmener son artiste à Muscle-Shoals, petite ville de l'Alabama où Rick Hall, un ancien musicien de country reconverti dans le rhythm'n'blues, a ouvert un studio. La section rythmique de Muscle-Shoals a enregistré les plus grands succès de Wilson Pickett et vaut presque les MG's de Booker T qui accompagent Otis Redding.

Le récit de la première session d'enregistrement d'Aretha Franklin est une petite épopée. Dès la première prise, tout le monde est conscient de l'avènement d'un nouveau génie. Mais les tensions entre Ted White, le mari d'Aretha, et certains musiciens sudistes tournent à la rixe et le couple retourne précipitamment à New-York, laissant Wexler avec deux titres enregistrés, dont *I Never Loved A Man The Way I Love You*. En attendant de remettre la main sur le couple White-Franklin, Wexler envoie des acétates de *I Never Loved A Man* aux principales radios américaines. Devant l'accueil favorable, le producteur décida de faire venir les musiciens de Muscle-Shoals à New-York. De fait, l'essentiel des enregistrements des grands classiques d'Aretha Franklin ont été réalisés au studio Atlantic de New-York.

De mars 1967 à janvier 1969, Aretha Franklin enregistre six albums. *I Never Loved A Man* avait atteint la première place du classement rhythm'n'blues (noir) des ventes de 45 tours, mais était resté à la neuvième place dans le classement général. En mai 1967, sa reprise de *Respect*, d'Otis Redding, se classe en tête de tous les hit-parades. Le 9 avril 1968, elle chante lors des obsèques de Martin Luther King. En juin de la même année, *Time* lui consacre sa couverture. Aretha Franklin – marchant sur les traces d'Otis Redding, mort avant d'avoir accompli tout à fait cet itinéraire – a défini une nouvelle manière de chanter le rhythm'n'blues, accessible à tous, sans jamais renoncer à une once de son identité.

Aujourd'hui, l'évidence de cette musique reste entière, ainsi que son mystère. Il faut d'abord faire la part de la technique, de la clarté de la production de Jerry Wexler, de la sobriété des arrangements, de la simplicité presque rustique des musiciens de Muscle-Shoals. Roger Hawkins, le batteur, était un cogneur beaucoup plus direct qu'Al Jackson, des MG's. Mais cet indispensable appareil n'avait d'autre raison d'être que le chant d'Aretha et de ses choristes. Qu'elle chantât avec ses sœurs ou avec les Sweet Inspirations, quatuor féminin emmené par Cissy Houston (la maman de Whitney), Aretha retrouvait instantanément l'intensité du gospel le plus brûlant. Ses deux premiers succès résument parfaitement cette musique. *I Never Loved A Man* est chanté sur un tempo moyen, obsédant, c'est un cri d'amour, comme son titre l'indique. C'est aussi un procès impitoyable, fait à l'amant tricheur, menteur, voleur. Quand elle chante, Aretha Franklin tire sa force du malheur, du mal qu'on lui fait. *Respect* est d'une autre espèce : Otis Redding, son auteur, en avait fait un appel à l'équité dans le couple. Aretha y introduit un élément de danger, de provocation. Elle veut le respect et puis autre chose. Au pont, le chœur (Carolyn et Erma Franklin) vient titiller l'interlocuteur en scandant *« Sock it to me »*, qui ne peut guère se traduire que par *« mets-le moi »*. Pour Aretha Franklin, le respect va bien au-delà des bonnes manières.

Le répertoire d'Aretha Franklin était composé de créations originales et de reprises de classiques du rhythm'n'blues auxquels vinrent s'ajouter, au fil des ans, des succès de pop blanche et quelques rares incursions dans le répertoire jazz. Les talents d'auteur d'Aretha ont été aussi sous-estimés que ses capacités de pianiste (tout à fait évidentes sur *Try Matty's*, tempo moyen propulsé par un piano robuste). *Baby Baby Baby*, cosigné par sa sœur Carolyn, montre que la chanteuse était rarement aussi bien servie que par elle-même. Outre les grands succès de ses contemporains (*A Change Is Gonna Come*, de Sam Cooke ; *Drown In My Own Tears*, de Sam and Dave), Aretha allait chercher dans les racines du genre, reprenant aussi bien *My Song*, de Johnny Ace, que le *Ramblin,* de Big Maybelle.

A partir de 1968, Aretha Franklin ouvre son univers musical à d'autres musiciens. C'est ainsi que Duane Allman, avant d'enregistrer *Layla* avec Eric Clapton, fait entendre sa slide guitar sur une adaptation presque frénétique de *The Weight*, du Band et, surtout, sur le très beau *When The Battle's Over*, de Dr John. La chanteuse fait un sort à d'autres succès du moment, dégageant le sens spirituel de *Let It Be*, soufflant à Paul Simon la version de *Bridge Over Troubled Water* qu'il donne aujourd'hui en concert.

La chanteuse se promène, de studio en studio (*en* Floride, pour travailler avec Tom Dowd, l'héritier spirituel de Wexler ; en Californie, parce qu'il était difficile de faire autrement), de musicien en musicien. La lecture des crédits de *Queen of Soul* ressemble à celle d'un dictionnaire du funk des années 60 et 70. Il ne manque que la tribu James Brown/Funkadelic. Aux garçons de la campagne de Muscle-Shoals, succèdent les musiciens les plus sophistiqués, Bernard *Pretty* Purdie à la batterie, Chuck Rainey à la basse, par exemple. Aretha Franklin se perd parfois. On la sent prisonnière de certains tics d'arrangement, de production (comme sur sa version d'*Eleanor Rigby*) ou tentée par des aventures qu'elle ne mène pas à terme (sa version « jazz » de *Bring It On Home*, de Sam Cooke). Elle ne retrouvera jamais l'excellence uniforme de 1967-1968. Pourtant, au tout début des années 70, elle réussit quelques tours de force funk, qui valent bien les meilleurs moments de Sly Stone, voire de James Brown. *Rock Steady*, qu'elle a écrit, est doué d'un groove irrésistible. Surtout, elle revient au gospel avec un double album, *Amazing Grace*, enregistré en 1972 avec la rythmique Purdie-Rainey. Mais il semble que son enregistrement en 1970 de *The Thrill Is Gone*, le classique popularisé par BB King, était prémonitoire. Sa voix reste intacte, mais l'esprit ne souffle plus que par intermittence : le frisson n'est plus. Le peu que l'on sait de la vie privée d'Aretha Franklin laisse entrevoir la difficulté de vivre qui est la sienne. Jerry Wexler évoque pudiquement sa tendance à *« donner sa confiance à des hommes qui ne la méritaient pas »*. Il faut aussi faire la part du rachat d'Atlantic par le groupe Warner, de la transformation d'une entreprise familiale en multinationale.

Après plusieurs albums extrêmement médiocres entre 1975 et 1979, Aretha Franklin trouve une nouvelle famille chez Arista, le label de Clive Davis. Mais Clive Davis, l'ancien président de CBS, businessman mondain au flair artistique remarquable, était incapable de l'exigence qui caractérisait Jerry Wexler. Aretha Franklin a retrouvé le chemin des hit-parades, mais les productions sophistiquées et aseptisées de Michael Narada Walden ne font que souligner le vide dans lequel elle évolue, à l'image du duo enregistré en 1989 avec Whitney Houston, clone inquiétant d'une chanteuse de soul. Tout de même, en 1987, un nouvel album de gospel, *One Lord, One Faith, One Baptism*, permettait de garder l'espoir. Un jour Aretha Franklin reviendra chanter la bonne parole.

THOMAS SOTINEL

Le labyrinthe des rééditions

LE label Atlantic, filiale du groupe Warner, a confié la gestion de son fonds de catalogue à Rhino Records, firme indépendante, spécialisée dans la réédition des classiques du rock. A son tour, Rhino a décidé d'administrer le sacrement du coffret à Aretha Franklin. La difficulté que le public rencontrait jusqu'ici dans sa chasse aux enregistrements de la chanteuse interdit de faire la fine bouche. D'autant que la qualité de la présentation (textes originaux riches en informations, précision des détails techniques), les cinq heures de musique présentées, font de ce projet l'un des plus réussis du genre, avec le coffret James Brown.

Il faut quand même noter qu'on ne trouvera sur les deux premiers CD du coffret que la moitié des enregistrements réalisés en 1968 et 1969. Le choix qui préside à la réalisation d'une compilation est forcément arbitraire. Mais quelques absences flagrantes (la reprise de *Satisfaction*, dont Mick Jagger disait qu'elle était supérieure à celle d'Otis Redding, celle de *A Change is Gonna Come*) soulignent l'absurdité d'une réédition partielle.

A l'heure actuelle, seuls deux albums de la période Atlantic, les premier et troisième, sont disponibles en CD. On trouvera sous une nouvelle jaquette les *20 Greatest Hits* sortis en 1987, et, bizarrement, la version CD du *Best of* paru au temps du vinyl, dont les douze titres se trouvent tous sur les *20 Greatest Hits*. Enfin, *Aretha's Jazz*, compilation thématique publiée par le département jazz d'Atlantic, réunit six titres qui ressemblent de près ou de loin à du jazz (il y a beaucoup de cuivres), de *Bring it on Home* de Sam Cooke à *Somewhere* de Sondheim et Bernstein.

Heureusement, la maison Carrère-Atlantic, promet la réédition d'*Amazing Grace* avant l'été et d'autres parutions à l'automne.

T. S.

★ **Discographie :**

– *Queen of Soul*, un coffret de 4 CD Rhino 8122 71063 2.

– *I Never Loved a Man*, 1 CD Carrère/Atlantic 7567 81439 2.

– *Aretha : Lady Soul*, 1 CD Carrère/Atlantic 75 67 81818 2.

– *The Best of Aretha Franklin*, 1 CD Carrère/Atlantic 7567 81280 2.

– *Aretha Franklin 20 Greatest Hits*, 1 CD Carrère/Atlantic 241 135 2.

– *Aretha's Jazz*, 1 CD Carrère/Atlantic 7567 81230 2.

هكذا من الأصل